



RUBENS-
BULLETIJN

1882-5

MUSEO DEL PRADO

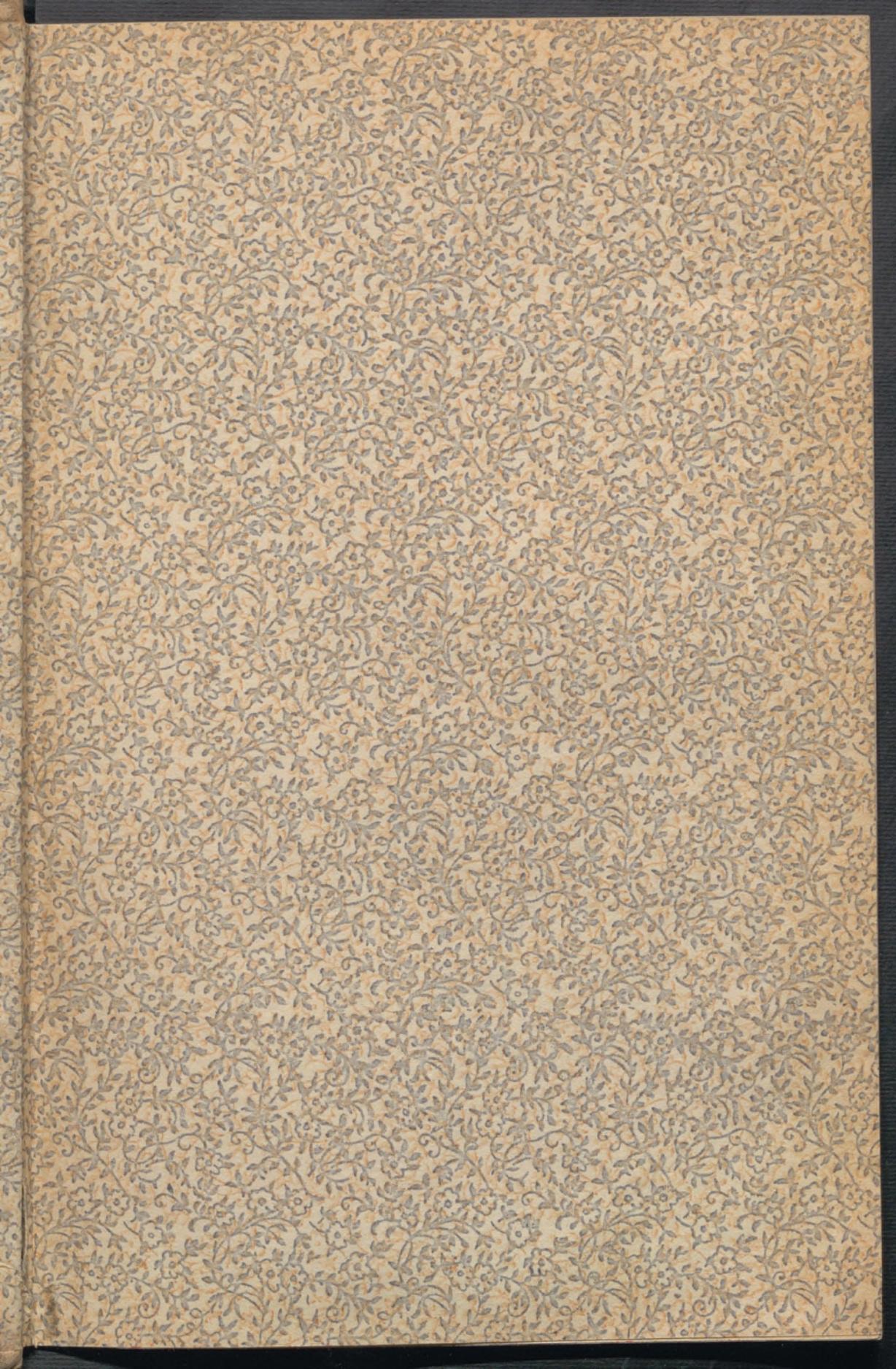
21

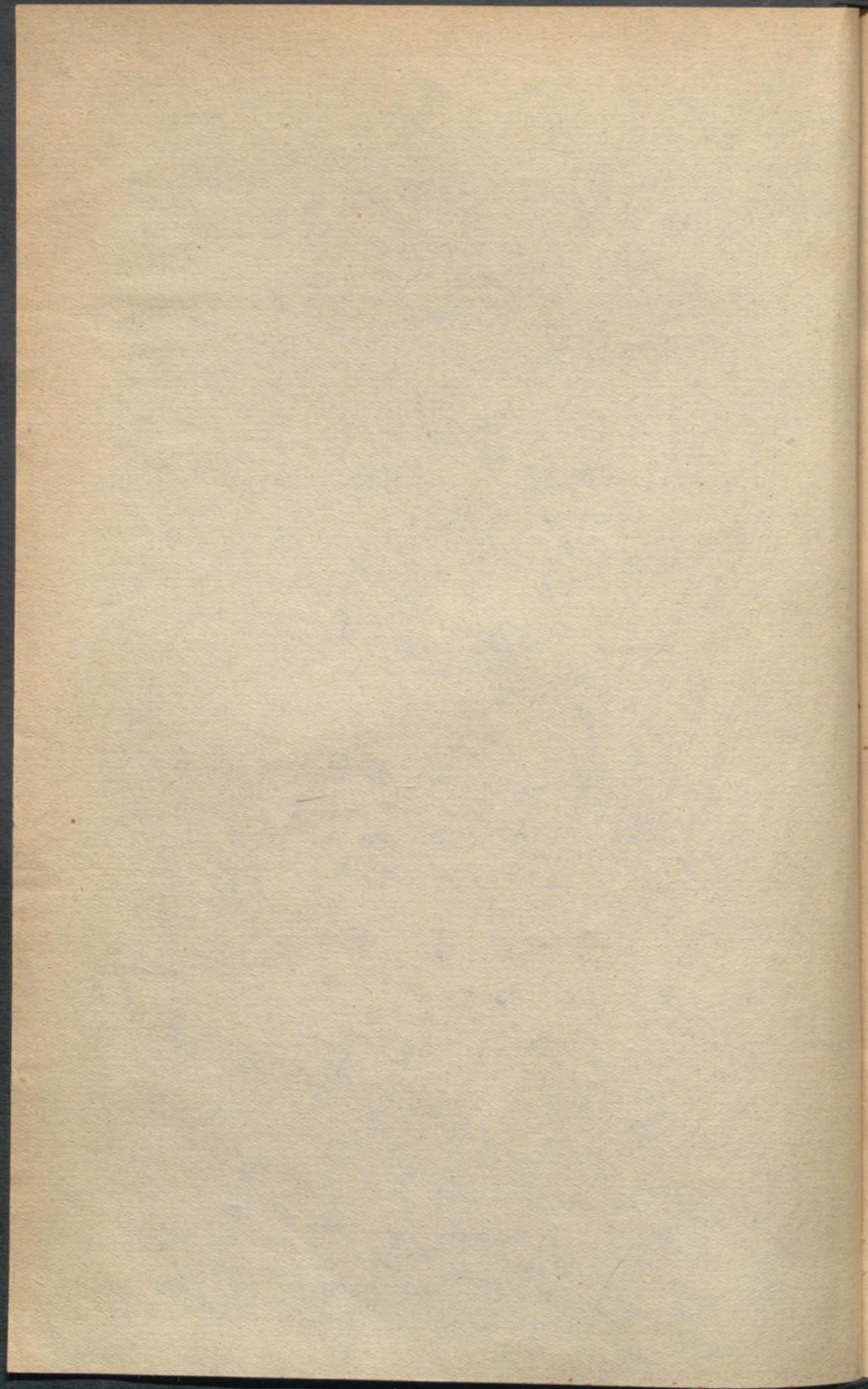
000733

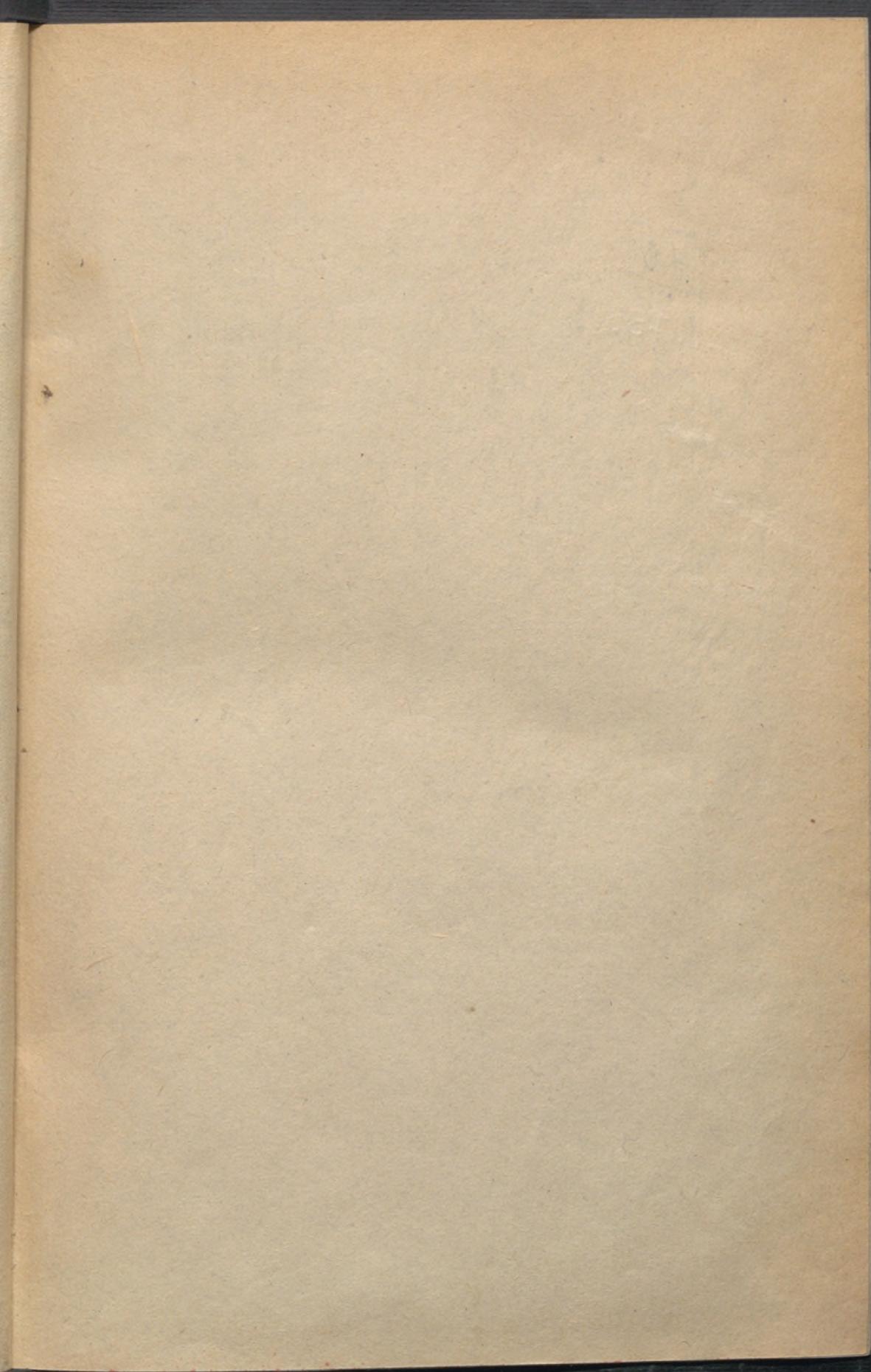
BIBLIOTECA

MUSEO
DEL PRADO









+

43

21.783

RUBENS-BULLETIJN

JAARBOEKEN

der

AMBTELIJKE COMMISSIE INGESTELD DOOR DEN
GEMEENTERAAD DER STAD ANTWERPEN

*voor het uitgeven der bescheiden
betrekkelijk het leven en de
werken van Rubens*

Eerste Deel



ANTWERPEN

BOEK- & STEENDRUKKERIJ
WED. DE BACKER
Zirkstraat, 35

BRUSSEL

BOEKHANDEL C. MUQUARDT
MERZBACH & FALK, uitgevers
Regenciestraat, 45

1882



~~2-8~~



-D

~~D-2~~

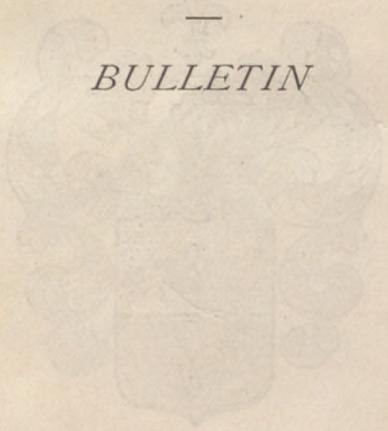
RUBENS-BULLETIJN

JAARBOEKEN

van de
Koninklijke Commissie van onderzoek naar de
toestand der stad Antwerpen
voor het naderen der bescheiden
beheersing der koninklijke
werken van Rubens

BULLETIJN

BULLETIN



Antwerpen
Boek- & steendrukkerij
Wm. de Backer
Breda
1882

RUBENS-BULLETIJN

J A A R B O E K E N

der
AMBTELIJKE COMMISSIE INGESTELD DOOR DEN
GEMEENTERAAD DER STAD ANTWERPEN
*voor het uitgeven der bescheiden
betrekkelijk het leven en de
werken van Rubens*

~~~~~  
Eerste Deel  
~~~~~



ANTWERPEN
BOEK- & STEENDRUKKERIJ
WED. DE BACKER
Zirkstraat, 35

BRUSSEL
BOEKHANDEL C. MUQUARDT
MERZBACH & FALK, uitgevers
Regenciestraat, 45

1882

BULLETIN-RUBENS

ANNAALES

de la

COMMISSION OFFICIELLE INSTITUÉE PAR LE
CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE D'ANVERS
*pour la publication des documents
relatifs à la vie et aux
œuvres de Rubens*

Tome I



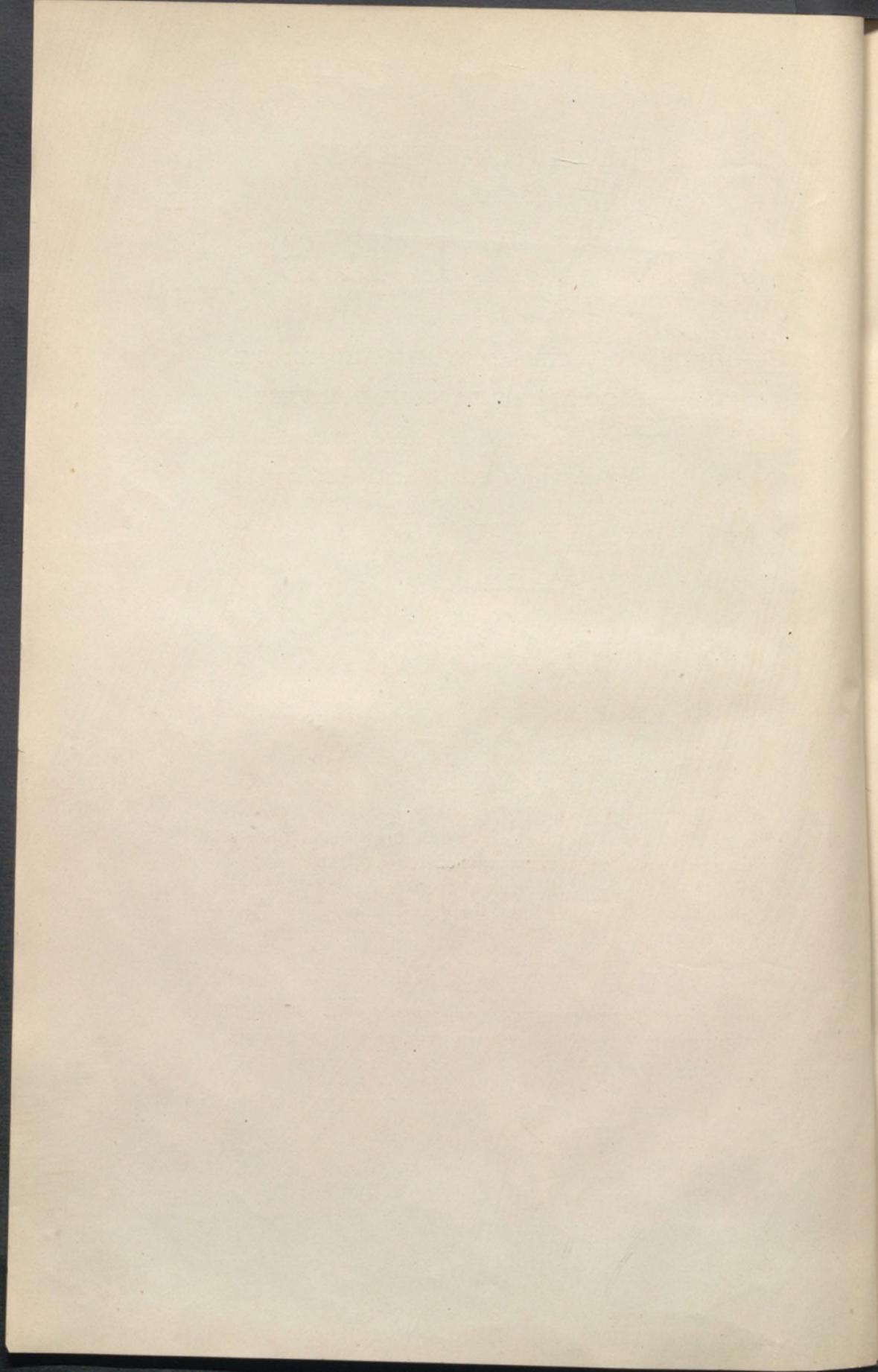
ANVERS

IMPRIMERIE & LITHOGRAPHIE
VEUVE DE BACKER
rue Zirk, 35

BRUXELLES

LIBRAIRIE C. MUQUARDT
MERZBACH & FALK, éditeurs
rue de la Régence, 45

1882



INLEIDING.

De Commissie, ingesteld door den Gemeenteraad van Antwerpen om de bescheiden, aangaande het leven en de werken van Rubens, op te zoeken, heeft besloten een *Bulletijn* uit te geven, bestemd om hare werkzaamheden te doen kennen en om te dienen als tolk der onderneming, waarmede zij zich heeft belast. Deze onderneming bestaat, zooals men weet, in het bijeenbrengen eener verzameling van ambtelijke getuigenissen of van oorkonden van gelijke waarde, welke betrekking hebben tot al wat Rubens uitgevoerd heeft als kunstenaar of als staatsman, tot al wat dienen kan om hem te doen kennen als hoofd eener kunstschool, als geleerde, als huisvader, als burger.

Dezelfde gedachte, waaruit de *Verzameling van Oorkonden* ontstaan is, roept ook den *Bulletijn* in het leven. Die gedachte

INTRODUCTION.

La Commission instituée par le Conseil communal de la ville d'Anvers pour la recherche des documents relatifs à la vie et aux œuvres de Rubens a décidé la publication d'un *Bulletin* destiné à faire connaître ses travaux et à servir d'organe de propagande pour l'entreprise dont elle s'est chargée. Cette entreprise est, comme on sait, la formation d'un *Recueil* des témoignages officiels, ou comptés pour tels, se rapportant à tout ce que Rubens a exécuté comme artiste, constatant les services qu'il a rendus à l'Etat par ses missions diplomatiques, le faisant connaître, en un mot, sous toutes ses faces : chef d'école, savant, père de famille, citoyen.

La même pensée préside à la confection du *Recueil* des documents et du *Bulletin* : c'est que rien n'est à négliger

is, dat niets mag verwaarloosd worden in de geschiedenis der mannen, die in eene der verheven uitingen van den menschelijken geest geschitterd hebben. Het genie bestaat niet uit één stuk, het is eene gave, wier onderscheiden bestanddeelen zich veropenbaren in zooveel verschillende richtingen, als de gunstigeomstandighedenervoor haar openen. Het is dus hoogst nuttig alles te verzamelen wat tot ons gekomen is over die uitverkoren mannen, over hunne denkbeelden, zoowel als over hunne daden, over hunne gevoelens, zoowel als over hunne werken. Met ze in al hunne bijzonderheden te bestudeeren zal men den invloed kunnen verklaren, dien zij uitoefenden, en raden hoe zij al den roem verwierven en al de diensten bewezen, welke hun naam ons te binnen roept.

Rubens' leven was veelzijdig en wel vervuld. Het gedeelte ervan, dat hij aan de kunsten wijdde, is, ja, het schitterendste, maar de Staats-Archieven leeren ons, dat het gedeelte, welk hij doorbracht in diplomatieke onderhandelingen, gewichtig en vruchtbaar was. Zijne briefwisseling, nog slechts voor een deel gekend, getuigt van zijnen

pour l'histoire des hommes qui ont excellé dans quelque'une des hautes manifestations de l'intelligence. Le génie n'est pas créé d'une pièce, il est la résultante de facultés diverses, exerçant leur puissance en plus d'une direction, selon que les circonstances s'y prêtent. Il est donc d'une haute utilité de recueillir tout ce qui peut nous avoir été transmis de ces hommes d'élite, de leurs actes comme de leurs idées, de leurs sentiments comme de leurs travaux ; c'est en les étudiant dans tous ces détails que l'on pourra s'expliquer l'influence qu'ils ont acquise, entrevoir peut-être comment s'est opérée cette synthèse de gloire et de mérites qui se résume dans leur nom.

L'existence de Rubens a été complexe. Si la portion qu'il en a donnée aux arts a été la plus éclatante, celle que, d'après les révélations des Archives d'Etat, il a consacrée à des négociations diplomatiques, a été considérable et fructueuse ; enfin, sa correspondance, dont une faible partie seulement est connue, affirme ses veilles studieuses et

weetgierigen aard en van den onafgebroken arbeid zijns geestes.

Het gebied der opzoekingen is dus onmetelijk. Rubens heeft in België en Italië geleefd; hij heeft herhaaldelijk in Spanje, in Engeland, in Frankrijk, in Nederland en misschien elders gereisd; hij heeft talrijke betrekkingen in de wereld der staatkunde en der beeldende kunsten aangeknoopt; banden eener langdurige en edele vriendschap verbonden hem met menig aanzienlijk man. Onze taak is het op te zoeken en te verzamelen wat er nog te vinden is aan sporen van dit roemrijk verleden; maar die taak zal veel tijd en moeite kosten. De uitgave der *Verzameling van Oorkonden* kan dus nog niet ondernomen worden. De nu reeds verzamelde bouwstoffen zijn zeer belangrijk, maar diegenen, waarvan het bestaan ons bekend is en het spoor door ons gevolgd wordt, zijn ook talrijk, en zeker zijn er vele, die voorsnog geheel onbekend zijn, en wier bestaan ons slechts zal veropenbaard worden door dienstvaardige belangstellenden in ons werk.

Vooraleer over te gaan tot het vormen der *Verzameling*

son incessante activité d'esprit. Jamais homme n'eut une vie plus occupée.

Le champ des recherches est immense. Rubens a vécu en Belgique et en Italie, il a fait des voyages en Espagne, en Angleterre, en France, dans les Provinces-Unies, ailleurs peut-être; il a eu des relations nombreuses dans la politique et les arts, il a cultivé de longues et nobles amitiés. Notre tâche est de rechercher et de réunir ce qui peut exister encore de témoignages de ce grand passé; mais cette tâche exigera du temps et des peines. La publication du *Recueil de documents* ne peut donc pas être commencée: bien que les matériaux réunis déjà soient très importants, ceux dont nous poursuivons la trace et dont l'existence nous est signalée, sont nombreux aussi et il y en a, sans doute, beaucoup qui sont ignorés et dont nous n'aurons connaissance que par les communications de correspondants bénévoles.

Avant de procéder à la formation du grand *Recueil*, nous

willen wij den uitslag onzer opzoekingen bekend maken. Ons *Bulletijn* zal in twee deelen verdeeld worden. In het eerste zullen wij in hun geheel of broksgewijze de verslagen onzer zittingen, de bestuurlijke bescheiden, en de gewisselde brieven bekend maken, welke belang zouden kunnen opleveren. In het tweede zullen wij onuitgegeven oorkonden en geschiedkundige mededeelingen van allen aard opnemen. En dewijl Rubens een dier mannen is, die geheel een tijdperk der kunstgeschiedenis overheerschen, als een machtig brandpunt, dat zijn stralen over een ruime oppervlakte zendt, zoo mogen wij ons niet bepalen bij den roemrijken meester alleen, en zal ons *Bulletijn* den kring zijner studiën verbreed en bijdragen en oorkonden opnemen over de leerlingen, de vrienden, de personen, met wien hij brieven wisselde, over de Vlaamsche school, wier hoofd hij was, in een woord over al de tijdgenooten, met wie hij in betrekking stond.

Wij willen eene beweging in het leven roepen; onze ervaring heeft ons geleerd, wat hinderpalen er te overwinnen, wat vooroordeelen er te bestrijden zijn om ons doel te bereiken.

voulons rendre publics les résultats de nos investigations. Notre *Bulletin* se divisera en deux parties: dans la première, nous donnerons en entier ou par extraits, les procès-verbaux de nos séances, les pièces administratives, les correspondances qui offriraient de l'intérêt; dans la seconde, nous publierons des documents inédits, des études historiques, des communications de diverse nature. Et, comme Rubens est un de ces hommes qui dominant toute une époque de l'histoire de l'art, et dont le nom rayonne, ainsi qu'un puissant foyer, sur une vaste surface, nous ne nous occuperons pas exclusivement du maître illustre; le *Bulletin* élargira le cadre de ses études, il admettra des travaux et des documents sur les élèves, les amis, les correspondants de Rubens, sur l'école flamande dont il était le chef reconnu, enfin sur tous ceux de ses contemporains avec lesquels il a été en rapport.

Nous voulons provoquer un mouvement; l'expérience nous a appris ce qu'il y aura d'obstacles à vaincre, de préjugés même à combattre pour arriver à notre but. L'accès des grands

De toegang tot de groote staats-archieven is over het algemeen gemakkelijk genoeg; die der familie-archieven is dit maar al te zelden. Met gedurig de aandacht in te roepen op den schilder, zijne werken, zijn leven, zijne school, hopen wij de afstammelingen der groote familiën te overtuigen, dat zij er een eerebelang bij hebben de betrekkingen in klaarlichten dag te stellen, welke sommige hunner voorouders met een man als Rubens kunnen gehad hebben. Aan hen, die de geschiedkundige bronnen onderzoeken, bieden wij de gelegenheid den reeds gevonden schat te verrijken. Allen zullen wij aldus bijdragen om de uitvoering te vergemakkelijken van een werk, dat nog slechts uit den ruwe aangelegd is: de nauwkeurige, echte, eigenhandige geschiedenis van Rubens en van zijne werken.

Het *Bulletijn* zal bij driemaandelijksche afleveringen verschijnen en zal jaarlijks een boekdeel met titel, tafels en illustraties vormen. De Commissie zal dankbaar de mededeelingen ontvangen, welke men zal gelieven haar te sturen. De artikelen

dépôts d'archives nationales est aisé, en général, celui des archives de famille ne l'est que trop rarement. En attirant l'attention, d'une manière continue, sur le peintre, ses œuvres, ses actions, son école, nous persuaderons aux descendants des grandes races qu'ils ont un intérêt d'honneur à mettre en lumière les relations de quelqu'un de leurs aïeux avec un homme tel que Rubens, nous offrirons à ceux qui fouillent les dossiers historiques l'occasion d'augmenter la somme des matériaux déjà rassemblés. Tous, nous contribuerons ainsi à faciliter l'exécution de ce travail qui n'existe encore qu'à l'état d'ébauche: l'histoire précise, authentique, autographe de Rubens et de ses œuvres.

Le *Bulletin* paraîtra par livraisons trimestrielles et formera un volume par an, avec titre, tables et illustrations. La Commission accueillera avec reconnaissance les communications que l'on voudra lui bien adresser. Les articles peuvent

mogen in onverschillig welke taal geschreven worden, maar moeten bijdragen, bescheiden of inlichtingen van stelligen aard zijn. Al wat van zuiver bespiegelenden aard is zou niet kunnen opgenomen worden.

être écrits en toute langue, mais doivent être des notices, des documents ou des renseignements positifs; tout ce qui serait d'ordre purement esthétique ou spéculatif ne pourrait être accepté.

DE COMMISSIE :

De Voorzitter.

L. GACHARD.

De Sekretaris,

C. RUELENS.

De Leden,

Ch^r LÉON DE BURBURE,

P. GÉNARD,

MAX. ROOSES.

LA COMMISSION :

Le Président,

L. GACHARD.

Le Secrétaire,

C. RUELENS.

Les Membres,

Ch^r LÉON DE BURBURE,

P. GÉNARD,

MAX. ROOSES.

Rubens Commissie | Commission Rubens

BULLETIJNEN

BULLETINS

COMMISSION RUBENS. — INSTITUTION. —

SÉANCES. — TRAVAUX.

Le troisième centenaire de la naissance de Pierre-Paul Rubens fut célébré à Anvers par des Fêtes commémoratives dont le souvenir est encore présent à l'esprit de tous ceux qui y ont assisté, et dont le récit forme une des pages brillantes de l'histoire de la noble cité.

Dans le programme des solennités figurait la tenue d'un Congrès, organisé par le Cercle Artistique, Scientifique et Littéraire d'Anvers, Congrès dans lequel on devait soumettre à la discussion plusieurs questions intéressant les progrès de l'art, ou se rattachant à la vie et aux œuvres du grand peintre.

Ce Congrès s'ouvrit le 18 août et siégea jusq'au 21. Il avait été divisé en cinq sections,

dont la dernière, la section d'histoire, avait pour programme particulier l'examen de la question formulée en ces termes dans le manifeste du Congrès : « De quels éléments dispose-t-on pour l'histoire des œuvres de Rubens ? »

La cinquième section, dans deux séances, le 19 et le 20 août, s'occupa surtout des moyens d'augmenter la somme de nos connaissances relatives à la vie de Rubens, considéré tant comme artiste que comme citoyen, et aux œuvres innombrables créées par son génie. D'importantes communications furent présentées par quelques membres, des regrets furent exprimés sur les lacunes qui existent encore dans l'histoire de l'homme illustre. On en trouve le procès-verbal soigneusement reproduit dans le compte-rendu du Congrès. (1)

De cette discussion, dont le sujet était trop vaste pour être traité en deux séances, il était cependant sorti la conviction générale, immédiate, qu'il y avait quelque chose à faire et que le moment était propice pour entreprendre une œuvre de recherche et de réunion des documents connus et inconnus, relatifs à Rubens. L'un des membres de la section essaya de formuler, à la demande de ses collègues, une proposition qu'il avait faite et après qu'elle eut été adoptée, elle fut présentée à la séance plénière du 21 août.

Il nous semble nécessaire de reproduire ici le rapport présenté à cette séance par M. Ruelens ;

(1) Compte-rendu du Congrès Artistique de 1877, etc. Anvers, 1878. P. 351-409.

il résume les séances de la 5^e section et il est, en quelque sorte, l'origine de la Commission dont ce Bulletin est l'organe.

« M. RUELENS. — La question soumise à l'examen de la section était formulée en ces termes : « De quels éléments dispose-t-on pour l'histoire » des œuvres de Rubens? »

» C'est une question entièrement concrète, positive, ne pouvant être résolue que par des faits : elle n'est pas susceptible d'un débat proprement dit. Mais elle a sa haute importance, car, ainsi que l'a si justement dit hier l'illustre auteur de la *Grammaire du dessin*, le savant historien de la peinture, M. Charles Blanc, ce que nous voulons aujourd'hui, c'est l'histoire précise, authentique, autographe, appuyée sur d'irrécusables témoignages. La question devait donc être traitée dans un Congrès comme celui-ci ; elle était nécessaire, d'ailleurs, par la décision prise antérieurement, celle de dresser le catalogue officiel, raisonné, ou, pour s'exprimer mieux, les annales de l'œuvre de Rubens.

» Rubens a été le plus fécond des peintres ; ses œuvres, grâce à leur profusion, à l'attrait qu'elles ont toujours exercé, sont disséminées en tous lieux. La seule constatation de celles qui existent, de leur demeure, de leur provenance, de leur authenticité, est déjà une entreprise hérissée de hautes difficultés.

» On a pu, sans trop de peine et de fatigue, dresser l'inventaire de la moindre des esquisses, du dernier trait de plume ou de crayon des Raphaël, des Michel-Ange, des Léonard. Les

documents pour opérer ce travail ne font pas défaut. Les maîtres d'Italie de la grande époque ont trouvé des biographes soigneux, dévoués, enthousiastes, qui enregistraient, du vivant même des artistes, et les événements de leur vie et les productions de leur main. Il n'en a pas été de même chez nous. Notre école, il est vrai, a aussi son Vasari ; mais, malgré les services qu'il nous rend encore, le *Schilderboek* de Karel Van Mander ne peut se comparer à l'ouvrage du biographe italien. D'ailleurs, pour ce qui nous intéresse aujourd'hui, il n'est d'aucun service. Quand parut le *Schilderboek*, Rubens était en Italie et le nom seul de ses maîtres est prononcé dans le livre. Après Van Mander, l'histoire de l'art se tait chez nous, et ce n'est pas le lourd recueil de panégyriques rimés du notaire Corneille De Bie qui jette la lumière sur Rubens et l'école flamande.

» C'est donc notre époque qui doit accomplir le travail, par des moyens indirects, quelquefois très insuffisants. C'est la recherche de ces moyens, c'est, en quelque sorte, le tracé des lignes d'approche, qui était l'objet de nos réunions. Après nous avoir installés, M. le Président a invité M. Rooses, chargé de la rédaction du catalogue définitif (1), d'exposer l'état de la question.

» Le but principal, a dit M. Rooses, c'est d'arriver, autant que possible, à mettre une date sous chacun

(1) Comme suite à une proposition de la Commission organisatrice des fêtes de Rubens, M. Rooses a été chargé officiellement, par l'Administration communale d'Anvers, de faire le catalogue complet de l'œuvre du grand maître.

des tableaux de Rubens, afin de poursuivre le développement de son talent et d'apprécier les variations qu'il a subies; très peu de dates sont connues avec exactitude, peut-être vingt-cinq en tout. Mais il y a des moyens divers d'atteindre au but.

» En premier lieu, par la connaissance des documents authentiques concernant les œuvres : contrats, quittances, etc. Tout le monde sait, par exemple, que l'on montre encore à St.-Jean de Malines la quittance signée du peintre après le paiement de l'œuvre merveilleuse qui orne cette église. 2° Les dates inscrites sur les tableaux eux-mêmes; elles sont excessivement rares, si même elles sont authentiques; on en cite deux ou trois, par exemple, *la Fuite de Loth*, au Louvre. 3° Les témoignages historiques, les biographies, la correspondance de Rubens, nous font connaître une certaine quantité de dates; par exemple, en ce qui concerne la Galerie du Luxembourg, les tableaux cédés à Lord Carleton, à Buckingham, ceux de la mortuaire, etc. 4° Les dates apposées aux gravures: ainsi l'on sait que les estampes de Swanenburg sont antérieures à 1615, que celles de Vorsterman sont en partie datées entre 1620 et 1623, celles de Pontius après 1620. 5° On peut encore, dit M. Rooses d'après une remarque personnelle, estimer plus ou moins l'époque de confection d'une œuvre, d'après l'âge que le peintre a donné au personnage qui le représente lui-même et qu'il avait coutume de placer dans la plupart de ses tableaux. Ainsi, dans le *Martyre de St.-Pierre*, à

Cologne, le Rubens qui figure le saint est le Rubens de 60 ans du Belvédère de Vienne, etc. 6° Enfin, pour les portraits, on a la date des personnages (1).

» M. Rooses ayant terminé cette exposition des moyens à employer, le rapporteur de la section a fait connaître qu'il est très-probable que l'on devra s'en tenir entièrement à ceux-là, attendu qu'il y a peu de chances d'en trouver d'autres. Il avait longtemps caressé l'espoir que l'on découvrirait un jour les papiers délaissés par Rubens, ses correspondances, ses registres domestiques, etc. Il avait prié plusieurs membres de familles descendant du maître de faire des recherches à l'effet de trouver ces précieux documents. Elles ont produit peu de résultats. Il nourrit cependant encore l'espérance d'en retrouver dans la branche des Bergeyck descendant du comte de Broeckhoven, qui épousa Hélène Fourment, la deuxième femme du peintre.

» Voulant donner le résultat de quelques autres recherches sur ce point, j'ai entretenu la section des faits suivants :

» Il existe à la bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles, un immense arsenal de matériaux pour l'histoire de la vie et des œuvres de Rubens, formé par un digne citoyen d'Anvers, Jean-François Mols, mort en 1791. Ils consistent en 18 à 20

(1) Une étude plus approfondie de l'œuvre du maître m'a prouvé, depuis lors, que le moyen le plus généralement utile pour apprendre à connaître la date de ses tableaux est d'examiner la manière dont ils sont peints. Rubens a continuellement modifié son style, et comme chaque variation correspond à une date, facile à fixer, il s'ensuit que la plupart de ses œuvres portent en elles-mêmes l'indication approximative de l'année de leur exécution.

(Note de M. Max Rooses.)

volumes in-folio remplis de documents, de notes, de travaux écrits de la main de ce zélé compatriote du peintre.

» Dans ce vaste recueil j'ai trouvé, entr'autres, une suite de pièces qui jettent quelque jour sur la question qui nous occupe. En l'année 1676, Roger de Piles, peintre et écrivain français, très enthousiaste de Rubens, dont il défendait le génie contre les attaques du peintre Le Brun, Roger de Piles voulut écrire la vie de Rubens dont il n'existait encore que d'insuffisantes notices, écrites en Italie : celles de Baglione et de Bellori.

» Pour obtenir des renseignements précis, de Piles s'adressa à la famille et entra en correspondance avec Philippe Rubens, neveu du grand Pierre-Paul. De cette correspondance, inédite encore, je n'extrais que les renseignements suivants qui touchent directement à la question qui nous occupe.

» Il existe, comme on sait, une biographie du peintre, publiée pour la première fois par M. de Reiffenberg, d'après les manuscrits de Mols et connue sous le nom de *Vita Rubenii*. Elle a passé d'abord pour être l'œuvre de Gaspard Gevartius, l'intime ami du peintre, puis de Philippe, le susdit neveu. Or, dans une lettre de celui-ci à M. Picard, premier intermédiaire entre lui et de Piles, on lit :
» Ayant été averti qu'un seigneur de France, de très haute qualité et mérite, désire avoir connoissance de la vie et fortune de Rubens, j'ai jugé être de mon devoir de satisfaire son désir, puisqu'il ne peut servir qu'au lustre et honneur de la famille dont je suis le neveu ; je lui envoie donc

cet abrégé que j'ai tiré et dressé des mémoires que son fils aîné en a laissés, etc. » Cette *Vita Rubenii* est donc l'œuvre commune du fils et du neveu de Pierre Paul. Ce point est important : on sait ainsi officiellement la valeur que l'on doit attacher aux faits consignés dans cet abrégé.

» Cet abrégé même ne suffit pas à de Piles ; il continua la correspondance pour obtenir des lumières supplémentaires, et ayant demandé à Philippe Rubens des renseignements sur les époques d'exécution des tableaux du peintre, il reçut pour réponse : » de spécifier en quel temps ils ont été faits, ce seroit impossible, d'autant que le nombre en est trop grand et que Rubens même n'en a tenu aucune notice, et que presque tous ses disciples sont morts ou sans mémoire. »

» J'ajoute ici que cette remarque est importante : si, d'un côté, elle nous prive de l'espoir de trouver un registre de ses œuvres tenu par Rubens lui-même, elle répond, d'un autre côté, à quelques accusations lancées de çà et de là contre le caractère de l'artiste, qu'on a représenté comme un marchand, tenant exactement, par doit et avoir, le grand livre des aunes de toile qu'il couvrait de couleur, et veillant, avec toute la rigueur commerciale, à la rentrée du produit de ses opérations artistiques.

» Mais si nous devons renoncer à découvrir un jour ce registre imaginaire, nous conservons l'espoir de recevoir, de la correspondance du peintre, si intéressante à en juger par le peu que nous en avons, de vives lumières sur ses travaux. En effet, cette correspondance a dû être immense.

Pour ma part, j'ai dressé une liste de plusieurs correspondants, et, par des calculs que je crois fondés, j'arrive à un chiffre de 8,000 lettres au moins, dues à la plume du grand homme : on en connaît environ 150. Or, il a reçu des réponses : celles-ci doivent avoir été conservées par la famille. J'ai déjà dit, tout à l'heure, que les recherches opérées jusqu'à présent ne les ont pas fait découvrir.

» Je suis au regret, de devoir, dans cette circonstance solennelle, faire part d'un triste renseignement, qui nous est donné par l'infatigable Mols.

» Dans un mémoire annexé à l'une des lettres de Ph. Rubens à R. de Piles, il est dit : « Rubens souloit entretenir de grandes correspondances avec divers princes et seigneurs, tant en Espagne qu'ailleurs, et principalement avec le comte duc d'Olivarez, le marquis de Leganès, le marquis A. Spinola et plusieurs autres, comme j'ai vu par les lettres en chiffres trouvées entre ses papiers. » Et Mols ajoute en note : Ces lettres, etc., avoient été données au comte de Bergeyck par les héritiers : elles furent brûlées avec toute sa maison à Bruxelles, entre 1702 et 1704. Il demouroit alors tout près du collège des Jésuites. »

» J'ai fait de vaines recherches pour constater l'exactitude de cette note de Mols. Le Bergeyck dont il est question ici était surintendant des finances et de la guerre ; un faible espoir nous reste, c'est que le renseignement de Mols, qu'il tenait sans aucun doute de la famille, que ce renseignement est controuvé ou du moins exagéré.

» Dans la situation des choses, nous en sommes donc réduits à n'avoir d'autres ressources que celles indiquées par M. Max Rooses.

» M. le président Wauters fera des recherches sur l'incendie de l'hôtel de Bergeyck et la perte des papiers de Rubens. Il engage tous les archivistes, tous les détenteurs de papiers de famille à se livrer à des investigations nouvelles et à les fournir pour la rédaction du catalogue. Le savant bénédictin de notre histoire nationale s'élève avec énergie contre les sentiments apathiques d'un grand nombre de familles qui ne veulent point opérer elles-mêmes, ou laisser opérer par d'autres, des perquisitions dans leurs archives, et il espère que, pour favoriser l'entreprise si noble, si importante, d'ajouter quelque chose à la gloire de Rubens, personne ne s'obstinera à tenir cachés des documents que le nom seul du peintre transforme en documents historiques. M. Wauters a découvert lui-même quelques documents relatifs à des travaux de Rubens, et il s'engage à les publier.

» M. Van Bellingen a donné quelques renseignements sur J. F. Mols et, votre rapporteur exprime le désir que l'on complète la biographie de cet actif et courageux collectionneur de matériaux pour l'histoire de la ville d'Anvers.

» M. Rogghé a exprimé le vœu que tous ceux qui trouveraient des documents voulussent bien les envoyer à un bureau permanent à créer par le Congrès. Il demande qu'un avis dans ce sens soit envoyé à tous les journaux scientifiques et artistiques du monde.

» Etendant la portée de ce vœu, votre rapporteur, convaincu de l'indissolubilité qu'il y a entre les actes de la vie d'un homme et les œuvres mêmes de cet homme, exprime le désir de voir conférer à ce bureau permanent la rédaction d'un *Corpus diplomaticum Rubenii* ou d'un *Codex diplomaticus Rubenianus*, de quelque nom qu'on veuille le nommer, recueil qui comprendrait tous les documents concernant Rubens ou émanant de lui. En effet, tous ces documents, actes de toute nature, lettres, fragments historiques, etc., sont dispersés partout; ils sont, tantôt soigneusement, tantôt inexactement publiés et quelquefois très difficiles à trouver ou à être mis à la portée du travailleur. Ce recueil offrirait désormais à l'historien du grand homme une base solide pour asseoir l'édifice qu'il veut élever; il serait le recours de toutes les discussions, et en quelque sorte le livre de souche pour contrôler les coupons détachés et lancés dans la circulation. Ce serait, en un mot, le monument qui, entre tous ceux qu'on a élevés à Rubens, contribuerait le plus à sa gloire, puisque Rubens, pour une très grande partie, en fixerait les assises lui-même et à son insu. »

M. le major Henrard propose d'ajouter à ce vœu que la ville d'Anvers charge quelques personnes d'aller faire des recherches dans les grands dépôts de l'étranger, en Italie, en Espagne, partout, enfin, où l'artiste a résidé.

Diverses observations sont faites sur ce point, et la section, en approuvant ces vœux, a chargé son rapporteur de formuler un avant-projet qui servirait

de thème à la discussion de la deuxième séance.

Après la lecture de cette pièce et une longue discussion dont le procès-verbal sténographié peut seul rendre tout l'intérêt à cause des communications historiques nombreuses qui ont été faites, le projet suivant, formulé en ces termes, a été adopté :

» Organe de la cinquième section, j'ai l'honneur de faire la motion suivante : « L'Assemblée générale du Congrès réuni à l'occasion du troisième centenaire de Rubens exprime le vœu :

» Que l'administration communale de la ville de Rubens veuille bien instituer une commission permanente chargée de publier un *Codex diplomaticus Rubenianus*, ou recueil des documents relatifs à la vie et aux œuvres de l'illustre maître anversois.

» 1^o La ville d'Anvers, voulant honorer la mémoire de son illustre enfant, et fournir à ceux qui veulent s'occuper de la vie ou des œuvres de Rubens les secours nécessaires pour accomplir des travaux utiles, décrète :

» Il est institué un bureau permanent chargé de la confection d'un *Codex diplomaticus Rubenianus*.

» Ce recueil comprendra :

» a) Tous les actes, de quelque nature qu'ils puissent être : actes de l'autorité communale, titres de famille, etc.;

» b) Les lettres et autres écrits émanés de Rubens lui-même, ou adressés à lui;

» c) Les biographies contemporaines, ou postérieures de moins d'un siècle, si elles sont faites d'après des documents officiels ou domestiques;

» d) Les extraits des historiens contemporains, les

passages des documents, des chroniques, de toutes les pièces enfin qui contribueraient à élucider la vie et les œuvres du peintre.

» 2^o Ces actes seront publiés avec soin, après révision sur les originaux, et au besoin accompagnés de reproductions photographiques des pièces discutées.

» 3^o Ils seront accompagnés des notes et explications indispensables à l'intelligence des documents.

» 4^o Toutes controverses, autres que celles concernant l'authenticité des pièces, sont interdites.

» 5^o Le recueil sera publié aux frais de la ville d'Anvers ; néanmoins les fonctions du bureau sont purement gratuites. »

Le vœu formulé dans cette proposition fut accueilli par l'assemblée générale, et il fut communiqué à l'administration communale, le 31 août 1877, dans les termes suivants :

« Messieurs les Bourgmestre et Membres du Conseil communal de la ville d'Anvers.

» MESSIEURS,

» Interprètes des résolutions prises au sein du Congrès artistique, nous avons l'honneur de vous transmettre deux vœux portés par la section d'histoire et ratifiés par le Congrès en séance générale.

» En premier lieu, etc.

» En second lieu, le Congrès a émis le vœu suivant : (voir plus haut).

» Tel est, Messieurs, le texte de cette seconde

proposition. Nous pouvons ajouter que, dans la pensée de ses auteurs, cette commission permanente devrait être composée des archivistes du royaume, de membres de l'Académie royale de Belgique et de tous les hommes qui, par leurs études spéciales, sont à même de lui apporter un concours sérieux et efficace.

» Nous prenons la liberté, Messieurs, de recommander à votre sollicitude éclairée ces deux résolutions qui, bien que distinctes, se complètent admirablement. Rassembler à Anvers cette multitude de renseignements précieux et authentiques, qui sont aujourd'hui disséminés par toute l'Europe, les coordonner et en former un recueil toujours accessible aux artistes et aux érudits, c'est jeter les premières assises du monument le plus durable qu'il nous soit donné d'élever au maître illustre dont nous honorons l'impérissable mémoire.

» Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre haute considération.

» *Le Secrétaire,* *Le Président.*

» E. CASTELOT. EDOUARD PÉCHER. »

Après avoir délibéré sur le vœu ainsi transmis, le collège des Bourgmestre et Echevins adressa à chacun des membres de la Commission actuelle la lettre suivante :

» A la date du 31 août dernier, le Cercle artistique nous fit savoir que, sur la proposition de M. Ruelens, le Congrès tenu à l'occasion des fêtes de Rubens avait émis le vœu suivant : (suit le texte du vœu précédemment reproduit).

» Le Conseil communal, avant de prendre une décision sur la question de principe, désire être entouré de tous les renseignements possibles et demande un rapport circonstancié, avec indication approximative des frais auxquels cette publication donnerait lieu, le cas échéant.

» C'est afin d'arriver promptement à un résultat pratique que nous avons pensé ne pouvoir mieux faire que de demander ces renseignements à une Commission provisoire composée de quelques hommes compétents, notamment MM. L. DE BURBURE, GACHARD, GÉNARD, ROOSES, RUELENS, si vous voulez bien accepter d'en faire partie, ce que nous avons l'honneur de solliciter par la présente.

» Si, ce dont nous n'osons douter, notre demande reçoit auprès de vous un accueil favorable, nous sommes d'avis de prier notre archiviste, M. Génard, de s'entendre avec les autres membres de la Commission à l'effet de fixer le jour de votre réunion. »

» *Le Secrétaire,*

» *Le Bourgmestre,*

» J. DE CRAEN.

» LÉOPOLD DE WAEL.

Tous les membres désignés par le Collège communal de la ville d'Anvers acceptèrent avec empressement l'honorable mission qui leur était confiée. Après une entente préalable, il fut résolu qu'ils tiendraient leur première séance à Bruxelles, le vendredi 3 mai 1878, aux Archives générales du Royaume.

Nous donnons, d'après le procès-verbal, un résumé de cette séance : nous suivons le même système pour la suite de l'historique de nos opérations.

SÉANCE DU 3 MAI 1878.

Au cabinet de M. l'Archiviste général du Royaume,
à Bruxelles, à 2 1/2 heures.

Présents: MM. le chevalier DE BURBURE,
GACHARD, GÉNARD, ROOSES, RUELENS.

M. Gachard est nommé Président par acclamation.
M. Ruelens accepte les fonctions de Secrétaire.

A l'ouverture de la séance, M. le PRÉSIDENT
communiqua une lettre qu'il a reçue de M. Goupy
de Quabeck, à Malines, et dont voici un extrait :
« Mon épouse, née Vicomtesse vander Fosse, étant
une descendante du célèbre peintre Rubens, issue
de son mariage avec Hélène Forment, nous
possédons dans la famille quelques souvenirs qui
lui ont appartenu, entr'autres le diplôme et l'épée
que le roi Charles I^{er} d'Angleterre lui a donnés

le 8 décembre 1630, en récompense de ses services diplomatiques.

« Étant à Anvers, lors des fêtes de l'année dernière, et parlant de Rubens, l'on me fit connaître que l'on ignorait ce que sa correspondance et les pièces qui le concernent étaient devenues. Cela me donna l'idée que peut-être il pourrait bien s'en trouver dans les trois ou quatre charrettes de vieux papiers placés au grenier de la maison que j'occupe et qui fut habitée ci-devant par les Respani.

» Mes recherches dans ces papiers n'ont pas été longues, et j'ai trouvé une pièce en langue latine qui paraît être officielle et d'où il suit que P. P. Rubens est né à Cologne, le 16 mai 1577.

» J'ai également trouvé la pièce officielle par laquelle Charles I^{er} anoblit ledit P. P. Rubens; j'ai aussi mis la main sur deux lettres émanant d'Hélène Forment. »

M. Génard, invité par M. Goupy de Quabeck à examiner ces documents, rend compte de sa mission :

» Je me suis rendu à Malines et j'ai inspecté les nombreuses fardes que possède M. Goupy de Quabeck, et qui proviennent du Comte de Respani. Ces papiers sont probablement encore à la même place où celui-ci les a placés; ils sont ensevelis sous la poussière et n'ont guère été examinés. A mon retour à Anvers, j'en parlai à M. le chevalier Gustave van Havre, un autre descendant de Rubens, que ces documents devaient intéresser. Nous nous sommes rendus ensemble à Malines, et M. Goupy de Quabeck nous a permis, avec une rare complaisance, de tout examiner.

» Nous avons vu d'abord une épée que M. Goupy dit être, d'après la tradition de sa famille, l'épée journalière de Rubens (1). C'est bien une épée ancienne, mais nous doutons qu'elle date de l'époque du grand maître.

» Nous y avons trouvé une copie authentique des lettres d'anoblissement, le même document que M. Gachard a publié d'après une copie appartenant à M. de Ribeaucourt, puis plusieurs actes concernant des propriétés et des partages de biens de la famille Rubens. Parmi les papiers il y a des lettres d'affaires signées H. Fourment, *avocat*, lettres que l'on avait prises pour être d'Hélène, la 2^e femme du peintre, enfin une quantité de papiers, de dessins, etc. relatifs à de propriétés du comte de Respani.

» Je me propose de continuer mes recherches dans les papiers de M. Goupy de Quabeck, mais c'est un travail qui me demandera plusieurs séances. »

Après cette communication on aborde l'ordre du jour.

Sur l'invitation de M. le Président, M. Ruelens, rapporteur pour la question du *Codex diplomaticus* au Congrès du Centenaire à Anvers, présente le projet qu'il a formulé :

*Projet de composition du Codex diplomaticus
Rubenianus.*

» Une question délicate se rattache à la confection

(1) Il s'agit ici d'une autre épée que celle donnée à Rubens par Charles I, roi d'Angleterre, et qui fait partie de la collection de M. le comte Alex. van der Stegen.

du *Codex* : c'est celle du droit moral de propriété des auteurs qui ont déjà publié des documents inédits. Il convient de ne point la laisser sans examen.

» Je me sers du terme *droit moral*, parce qu'il est évident que la plupart de ces documents sont du domaine public et que l'on pourrait se passer d'autorisation. Mais nous ne pouvons le faire en présence d'éditeurs tels que MM. Sainsbury, A. Baschet, Cruzada Villaamil, Gachard, Génard, etc., qui ne se sont pas bornés à faire imprimer des pièces diverses des archives auxquelles ils ont eu accès, mais qui y ont ajouté un cadre historique, de profondes recherches, des notices dont l'œuvre que nous méditons profitera nécessairement. Ne serait-ce pas, en quelque sorte, déposséder ces éditeurs du fruit de leur travail ?

» Je pense qu'il ne faut pas s'exagérer les difficultés à vaincre de ce côté. D'abord, pour ceux qui voudront se livrer à un travail sur Rubens et devront, par conséquent, avoir tous les matériaux à leur disposition, le *Codex* ne les dispensera aucunement de recourir aux ouvrages de ces savants éditeurs. Le *Codex* ne reproduira point les récits, les remarques, les observations, les éclaircissements de tout genre qui donnent un corps à leurs ouvrages. Il ne publiera que les documents, souvent dans un autre ordre et avec d'autres notices ; il en omettra peut-être. Loin donc de nuire aux ouvrages antérieurs, il attirera plus que jamais l'attention sur eux et consacrera leur haute réputation.

» En second lieu, des hommes de la valeur de

ceux que je viens de citer, n'envisageront guère la question d'un point de vue terre-à-terre : ils ont ouvert la route, ils ont mis, les premiers, en lumière des documents ignorés ou peu connus, nul ne les dépossèdera de la gloire attachée aux inventeurs, et, comme je l'ai dit, le *Codex* ne la diminuera point.

» Mais pour témoigner à ces Messieurs la haute déférence qui leur est due, nous devrions, me semble-t-il, les prier de consentir à laisser tirer de leurs recueils les documents à insérer au *Codex*, on leur offrirait les titres de membres d'honneur du Comité; on demanderait même pour eux à l'autorité supérieure des récompenses plus élevées, on leur offrirait des exemplaires exceptionnels, etc. Mais, je le repète, je ne crois pas qu'un seul de ces Messieurs se refusera à répondre favorablement à notre demande. On peut donc se bercer de l'espoir fondé que nous ne rencontrerons point de difficultés de ce chef. Quant aux autres difficultés, elles se résument dans une question de dépense. Pour évaluer celle-ci, il faut dresser d'abord un plan de publication, déterminer l'étendue de l'œuvre. D'après notre projet, celle-ci se composerait des parties suivantes :

« *Première partie. Documents historiques.*

a) Les biographies de Rubens, par J. BAGLIONE (Rome 1642); G. P. BELLORI (Rome 1672); FÉLIBIEN, (*Entretiens*, Paris 1666-89); DE PILES (Paris 1676) — (y compris la *Vita Rubenii* et les lettres d'*Albert Rubens*); — de RAFFAELE SOPRANI (Gênes 1768) — FLORENT LE COMTE (*Cabinet des singularités*) (Paris 1699); BULLART (*Académie des sciences, Paris, 1682*);

SANDRART (*Acad. nobil. artis picturae*. Norimb. 1684), etc.

b) Extraits d'ouvrages, pièces de vers, brochures pour et contre Rubens, discussions entre Lebrun, de Piles et autres.

c) Bibliographie de Rubens, description et vues des maisons qu'il a habitées, tombeau, etc.

» Cette première partie formerait un volume de 500 pages.

» *Deuxième partie. Correspondance privée et écrits.*

a) Lettres publiées par GACHET, *la Revue des Arts, les Archives de l'Art français*, RUELENS, etc.

b) Celles qui seraient encore inédites à Aix, Carpentras, Montpellier, Anvers, etc.

c) Lettres de contemporains, amis, parents, etc., se rattachant à Rubens ou à ses œuvres.

d) Les écrits de Rubens : la lettre à Junius, en tête de *Pictura Veterum*, la préface des Edifices de Gênes, une notice sur les écrits présumés, etc.

» Cette deuxième partie, avec les notes, traductions, etc., fournira probablement deux volumes.

» *Troisième partie. Correspondance diplomatique.*

a) Les documents contenus dans les publications de MM. SAINSBURY, BASCHET, CRUZADA VILLAAMIL, GACHARD, etc.

b) Les documents que l'on espère trouver encore.

» Cette troisième partie fournira un volume.

» *Quatrième partie. Archives de famille. Documents personnels, relatifs à l'artiste ou à ses œuvres.*

Affaires de Jean Rubens, père, Anvers, Cologne, Siegen, etc. — Actes d'état-civil, de propriétés, de justice ; — quittances, contrats, — généalogie, etc.

» Cette quatrième partie prendra un volume.

» Nous entendons aussi ajouter à ces volumes quelques illustrations, portraits, plans et vues de la maison d'Anvers, de la campagne de Steen, d'autres propriétés, des reproductions d'objets qui ont appartenu au peintre, de sa collection d'antiques, de sa galerie de tableaux vendue à Buckingham, etc.

» Nous sommes donc en présence d'un projet de Recueil de cinq à six volumes dont nous pouvons approximativement évaluer les frais d'impression.

» Mais c'est seulement après l'adoption du projet et après un examen de ce qu'il y aura à recueillir que l'on pourra se faire une idée de la dépense à faire.

» C'est sur ces points que la discussion est ouverte »

Après un court débat sur la question de savoir si la commission est compétente pour discuter tout ce qui se rattache au *Codex* : principe, exécution, frais, etc., question qui est résolue affirmativement. M. le Président expose ses vues sur la composition du Recueil dont on poursuit la formation.

M. GACHARD. — Il me semble qu'il faut, avant tout, que nous nous occupions de rechercher tout ce que l'on peut espérer de trouver encore de documents relatifs à Rubens ou émanant de lui. Ainsi, il faudrait aller compulsier, à Carpentras, les papiers de Peiresc; à Aix, la bibliothèque de Mejanès; revoir la correspondance de Rubens publiée par Gachet: une partie en est copiée d'après les lettres qui existaient en original, à Paris, à la bibliothèque nationale, d'où elles ont disparu; mais il pourrait

encore y avoir à glaner. Il en est de même des papiers de Peiresc existant à la même bibliothèque : ils doivent être examinés à nouveau. Pour les détails de la vie d'artiste de Rubens, il y aurait à rechercher les contrats passés pour les grands ouvrages, par exemple, pour la Galerie du Luxembourg ; il faudrait entreprendre des investigations dans les comptes de Philippe IV, en Espagne, puis dans les archives des maisons religieuses et des corporations.

Pour ce qui concerne les missions diplomatiques, il y a peu d'espoir de trouver encore quelque chose à Simancas, mais il faudrait revoir le texte des pièces publiées par M. Villaamil ; à Londres, par M. Sainsbury, on peut espérer de recueillir d'autres documents d'importance. Le Gouvernement anglais fait exécuter, en ce moment, l'inventaire des documents historiques conservés dans les chartriers des grandes familles, on peut y découvrir des lettres relatives à des commandes. Il faudrait aussi s'adresser au *British Museum*.

Enfin, je signale surtout la correspondance de Spinola. Rubens a eu de longues et intimes relations avec ce célèbre homme d'État. J'ai fait de longs et vains efforts pour retrouver ces précieux papiers : il s'agirait de faire de nouvelles tentatives.

En résumé donc, je pense qu'il faut, avant tout, compléter ce que l'on possède déjà de documents et opérer la vérification et la correction de ceux-ci.

Quant à la partie historique mentionnée dans le projet du *Codex*, je pense qu'elle sort du cadre que nous avons à tracer. Les biographies ou extraits de livres d'histoire ne sont pas des documents.

Je crois qu'il ne faut pas les introduire dans un *Recueil diplomatique*.

M. RUELENS. — Ce qui a été proposé au Congrès, c'est un recueil renfermant les documents de l'histoire de Rubens. Les biographies ne peuvent pas, sans doute, être considérées comme des actes authentiques proprement dits, mais certaines d'entr'elles, certaines notices peuvent avoir la même valeur et fonctionner comme de véritables actes. Ainsi, la première des biographies spéciales de Rubens a été écrite par un peintre qui a vécu dans le même temps, et avec lui, à Rome et à Mantoue, il décrit ses principaux ouvrages en Italie et ailleurs, il dit ce qu'il sait et ce qu'il pense de l'artiste. C'est un témoignage imposant, dont chaque terme pèse. Je citerai encore la vie de Rubens par de Piles : elle a été tracée d'après des documents fournis par la famille et en premier lieu d'après la *Vita Rubenii*, et nous possédons à la Bibliothèque royale une copie de la correspondance échangée à ce sujet entre de Piles et Philippe Rubens, le neveu du peintre.

Sans doute, il faudra limiter ces témoignages historiques, reprendre ceux-là seulement qui peuvent être considérés comme originaux, contemporains ou non.

M. le chevalier DE BURBURE. — Peut-être serait-il préférable de ne s'occuper de la partie historique qu'après la publication du *Recueil des documents*.

M. ROOSES. — Je regarde le *Codex* comme devant fournir un faisceau de matériaux pour reconstituer la vie de Rubens ; il est destiné à mettre ces matériaux à la portée des travailleurs,

pour ne pas les laisser incomplets et dispersés dans des ouvrages difficiles à trouver. Nous rendrons donc les plus grands services en faisant notre recueil aussi complet que possible. Ainsi, je n'ai pu voir encore cette biographie dont il vient d'être parlé.

M. RUELENS. — Celle de Baglione: elle est rare et peu connue: je ne l'ai vu citer par aucun des biographes modernes du peintre, et peut-être n'en existe-t-il en Belgique d'autre exemplaire que celui de la Bibliothèque royale.

M. GACHARD. — La publication des biographies est une affaire d'un tout autre genre: c'est une œuvre de librairie qui peut être très utile, mais qu'il n'est pas opportun de conseiller à une ville. Pourrait-on conseiller au gouvernement de réimprimer nos vieilles chroniques sous prétexte de rareté? Rassembler les biographies sera un travail aisé, mais la réunion des documents sera une œuvre très longue, très grande, très ardue: c'est celle-là seulement que la ville d'Anvers peut entreprendre. Il me semble donc que l'on doit proposer de faire exécuter les recherches nécessaires pour compléter les documents connus, d'en faire prendre les copies et de porter son attention surtout sur les œuvres du peintre et les pièces qui s'y rapportent.

M. GÉNARD. — M. Rooses est chargé officiellement de dresser le catalogue des œuvres avec les documents à l'appui.

M. GACHARD. — Dans cette partie, je pourrai fournir plusieurs pièces. Ainsi, dans la Correspondance des Archiducs, il y a une lettre de

J. de Montfort (5 juillet 1620) où celui-ci écrit qu'il attend Rubens avec les deux peintures exécutées, l'une pour la cheminée de l'Archiduchesse et l'autre pour le château de Marlagne. Je puis donner encore des renseignements relatifs aux travaux faits par Rubens pour Philippe IV.

M. ROOSES. — Je comptais précisément attirer l'attention de M. le Président sur les pièces concernant les œuvres de Rubens. Il serait bon, je pense, de les publier *in extenso*, dans le Catalogue de l'œuvre du Maître, si elles ne sont pas trop étendues.

M. GACHARD. — Il n'y en a pas beaucoup, du moins pas pour former un volume.

M. DE BURBURE. — Publierait-on les documents concernant les ancêtres de Rubens? Car il a une curieuse ascendance artistique; ainsi, il est allié avec Joachim Patenier, François Floris, Jean Massys.

M. GÉNARD. — Si l'on voulait publier *tout* ce qui concerne les ancêtres, il faudrait y consacrer deux volumes.

M. DE BURBURE. — Touchera-t-on à ses maîtres?

M. GACHARD. — Tout cela peut-être très intéressant; mais je pense qu'il faut s'en tenir à ce qui concerne Rubens lui-même et ses œuvres.

M. GÉNARD. — A propos de ses maîtres, je signale, en passant, une particularité: c'est que Tobie Verhaegt et Adam Van Noort étaient de sa famille.

M. ROOSES. — Il faudrait pourtant, me semble-t-il, publier à nouveau les documents relatifs à Jean Rubens, à l'affaire de Siegen, les lettres si belles de Marie Pypelinx, qui nous font

voir que Rubens tenait de sa mère son grand caractère.

M. GACHARD. — Toutes ces questions me semblent prématurées. Notre point de départ doit être les recherches à faire pour rendre le recueil dont nous nous occupons aussi complet que possible. M. Génard doit revoir les archives de M. Goupy de Quabeck: j'engage notre honorable collègue, pendant son séjour à Malines, à jeter un coup d'œil sur les archives de cette ville pour le même objet.

M. GÉNARD. — Dans quelques semaines, j'aurai tout vu. J'espère encore obtenir l'entrée du chartrier de M. de Bergeyck, au château de Beveren. Selon M. van Havre, il doit y avoir là des documents sur Rubens.

M. RUELENS. — Depuis longtemps, j'ai signalé, d'après des renseignements officieux, les papiers de famille de Henri-François de Brouhoven de Bergeyck, demeurant à Malines. Celui-ci, comme les Bergeyck de Beveren, est un des descendants de Jean-Baptiste de Brouhoven, baron de Bergeyck, qui épousa Hélène Fourment, la veuve de Rubens. J'ai lieu de croire qu'il possède, en partie, les papiers délaissés par Jean de Brouhoven, comte de Bergeyck, surintendant général des finances, qui possédait, tout au moins, la correspondance diplomatique de Rubens et dont l'hôtel, à Bruxelles, fut incendié vers 1704. D'après une note de Mols, cette correspondance périt dans l'incendie. Mais il se peut que d'autres papiers aient été sauvés et qu'il s'en trouve des restes dans les archives, qu'on dit être très considérables, de M. de Bergeyck. Un

magistrat, allié de ma famille, m'a promis d'avoir l'œil sur ces papiers : il connaît le possesseur, un vieillard octogénaire.

M. le chevalier DE BURBURE. — M. de Bergeyck vient de mourir.

M. RUELENS. — Dans ce cas, il faut espérer que ses héritiers voudront bien nous permettre des recherches que le défunt n'avait jamais autorisées. Mais son grand âge a pu excuser ce refus.

M. GACHARD. — Nous avons examiné la question du *Codex* sous ses diverses faces; il n'est pas possible, quant à présent, d'en dresser le bilan; il nous faut poursuivre d'abord les recherches indiquées et en attendre le résultat.

Cet avis est adopté. Diverses résolutions administratives sont prises relativement aux recherches à faire en Belgique et à l'étranger.

La séance est levée à quatre heures.

Avis de cette première réunion fut donné à l'administration communale d'Anvers, le 6 mai.
« Nous avons résolu, est-il dit dans la lettre, de surseoir à toute proposition, jusqu'à ce que M. Génard ait terminé l'examen minutieux des documents dont M. Goupy de Quabeck est le possesseur. Nous espérons, en outre, recevoir des notices de deux autres collections du même genre appartenant à des familles descendant, par alliance, du grand peintre d'Anvers. »

SÉANCE DU 1^{er} FÉVRIER 1879.

Aux Archives du royaume, à Bruxelles.
Présents : MM. GACHARD, président, DE
BURBURE, GÉNARD, ROOSES, RUELENS.

Lecture est donnée d'un rapport de M. Génard sur ses visites aux archives de M. Goupy de Quabeck ; cet écrit renferme les passages suivants :

» Les recherches opérées dans les papiers de M. Goupy de Quabeck m'ont fait trouver :

» 1^o La lettre écrite par Philippe de Marnix à Jean Rubens, le 18 mai 1577, lettre que j'ai publiée dans le n^o 10 du *Journal des Beaux-Arts*, année 1878. M. Goupy de Quabeck m'a permis d'espérer que cette pièce, ainsi que quelques autres de moindre importance, seront offertes à la ville d'Anvers ;

» 2^o Une copie complète de l'acte d'anoblissement de P. P. Rubens, publié par M. Gachard ;

» 3^o Les actes originaux d'anoblissement de la famille van Parys ;

» 4^o Un grand nombre de documents concernant la famille Respani, et parmi ceux-ci une correspondance commerciale italienne, datant du XVII^e siècle et qui paraît assez intéressante ;

» 5^o Une quantité de papiers se rapportant à des familles alliées aux van Parys ;

» 6^o La collection de registres de comptes que M. Goupy de Quabeck a offerte à l'État.

» Aucune lettre de Rubens n'a été découverte. »

M. le PRÉSIDENT prie M. Génard de faire connaître le résultat de ses recherches au sujet des papiers délaissés par feu M. de Bergeyck, de Malines.

M. GÉNARD. — Je tiens d'une personne bien informée de Malines, que M. de Bergeyck avait fait enterrer dans son jardin tous ses papiers de famille ; qu'après sa mort on a ouvert le puits dans lequel ils étaient enfouis, et qu'on a trouvé caisses et papiers tombés en pourriture et anéantis.

M. GACHARD. — D'après tout cela il y a apparence qu'il faut renoncer à faire des recherches ultérieures en Belgique, du moins dans les documents des familles. Nous devons donc songer à recueillir ce qui existe dans les dépôts à l'étranger, et à y faire copier les pièces qui concernent Rubens.

Adoptant cet avis, l'assemblée se livre à un examen des premières directions à donner aux recherches ; des communications diverses sont faites à ce sujet. Elles sont consignées au procès-verbal.

La Commission aborde un autre point de son ordre du jour : celui de sa constitution en commission permanente. Le résultat de cet échange de vues entre les membres est relaté dans une lettre adressée à l'Administration communale d'Anvers, le 27 février 1879, lettre dont la partie essentielle est reproduite dans le document que nous donnons ci-après.

La proposition faite par la Commission provisoire reçut un accueil favorable. L'Administration communale d'Anvers la soumit à l'examen de sa Commission des Beaux-Arts composée de M. l'Échevin A. Vanden Nest, Président, MM. F. Bex, Jean Nauts, L. Dewinter et V. Lagye, membres, à laquelle furent adjoints, pour cet objet spécial, MM. les Conseillers J. van Beers, Aug. Michiels et N. Cuperus. Un rapport rédigé par M. Aug. Michiels fut présenté au Conseil le 12 juillet 1879. Nous en extrayons le dispositif principal :

“ A la date du 27 février dernier ” dit le rapporteur, “ la Commission soumit au Collège ses idées et un programme complet pour la publication des documents relatifs à Rubens et à ses œuvres. Elle sollicita en même temps un premier subside de fr. 1,000, qu'à l'unanimité nous vous proposons de lui allouer. Vous le trouverez pleinement justifié en prenant connaissance du texte même de la lettre de la Commission provisoire que nous avons l'honneur de mettre sous vos yeux :

”
” La Commission a entamé la discussion des divers points sur lesquels vous avez demandé son avis.

» Sur la question d'opportunité de la publication, les membres sont unanimes à admettre qu'il serait du plus haut intérêt de réunir en un corps les documents relatifs à Rubens et à ses œuvres ; documents aujourd'hui très dispersés et publiés dans de nombreux recueils difficiles à réunir. De semblables publications ont été faites, en d'autres pays, pour divers hommes illustres, et il serait digne de la ville d'Anvers d'élever un monument de ce genre à la gloire du grand maître flamand.

» Sur la question du plan, la Commission n'est pas encore en mesure de se prononcer d'une manière complète. Elle s'est bien déjà formé quelques idées sur les divisions naturelles de la publication : mais, pour concevoir un programme définitif, il faut avoir recueilli tous les renseignements qu'il y aura moyen de se procurer.

» La Commission peut, dès à présent, indiquer quelques sources d'informations, quelques objectifs de recherches. Ainsi, nous savons que Rubens a été en correspondance intime avec Ambroise Spinola ; il faudrait demander à l'Italie de faire une enquête sur le sort des papiers de ce célèbre capitaine. Il faudrait opérer de même en Espagne à l'égard des archives de la famille d'Albe, héritière du comte-duc d'Olivarès. Il existe, à Paris, à Aix, à Carpentras, et peut-être dans d'autres dépôts en France, des documents de diverse nature relatifs au prince des peintres flamands ; il serait essentiel de s'en procurer des copies.

» Nous n'avons guère de détails sur les rapports de Rubens avec Marie de Médicis et le

Gouvernement français pour l'exécution de la galerie du Luxembourg ; il est probable qu'au ministère des affaires étrangères, ou ailleurs, il existe des pièces officielles concernant ce grand travail. Le *State paper Office* de Londres n'a sans doute pas donné tout ce qu'il peut fournir. Les archives de Clèves et Juliers à Dusseldorf nous révéleront probablement quelques détails sur les relations de Rubens avec le prince de Neubourg, le duc de Bavière, etc.

» Cette énumération succincte offre déjà un vaste champ d'investigations. Pour mettre la main à l'œuvre, on demanderait d'abord, soit par la voie diplomatique, soit par toute autre, selon l'occurrence, des renseignements sur les points indiqués ci-dessus. Les premières réponses reçues feraient juger des résultats qu'on pourrait se promettre de la continuation des recherches. S'il y avait lieu de poursuivre, on s'adresserait aux bibliothécaires et aux archivistes afin d'obtenir de bonnes transcriptions. Cette correspondance entraînerait à des frais ; les recherches et les copies ont droit à des honoraires.

» En conséquence, nous vous proposons, Messieurs, de nous constituer en Commission permanente, de nous permettre d'entrer en relations avec les gouvernements ou les établissements des pays où il y a quelque probabilité de découvrir des documents sur Rubens, et de mettre à notre disposition pour cet objet une somme de mille francs sur le budget de cette année, somme dont la Commission n'aurait besoin que par portions et dont elle rendrait compte. Moyennant cette allocation, nous espérons

couvrir les dépenses des premières recherches, peut-être même préparer la publication dans une de ses parties, celle des *Témoignages historiques et biographiques*, qui formeraient un volume sur les 8 ou 10 dont se composera probablement le recueil complet. Les autres volumes seraient consacrés : 1^o à la publication de la correspondance de Rubens ; 2^o aux documents concernant sa famille et sa vie ; 3^o à ceux qui ont rapport à ses œuvres ; 4^o à ses relations diplomatiques. Nous en publierions un tous les ans, et nous estimons le montant du subside nécessaire pour la publication de chacun des dix volumes, à une somme de mille francs.

» Nous ne pouvons ajouter à cet exposé des travaux que la Commission veut entreprendre, que l'expression anticipée de notre reconnaissance. La tâche qu'elle assume est immense. Si elle peut la mener à bonne fin, elle aura préparé les éléments du monument le plus durable qui puisse être élevé au glorieux génie de Rubens.

» Nous avons l'honneur de soumettre à l'approbation du Conseil communal les résolutions suivantes :

» 1^o La commission provisoire est constituée en Commission permanente ;

» 2^o Il lui est alloué un premier subside de mille francs à inscrire au budget de 1880. »

Par lettre du 11 août 1879, le Collège des Bourgmestre et Échevins fit savoir à la Commission qu'elle était constituée en Commission permanente

et qu'une somme de 1000 fr. était mise à sa disposition sur le budget de 1880.

Assurée de son existence et possédant des ressources pour entreprendre des recherches et des travaux, la Commission s'occupa bientôt de l'emploi à faire du subside si libéralement accordé. Par suite de diverses circonstances, elle ne put se réunir avant le 18 octobre. Entre-temps, néanmoins, les membres s'étaient, chacun de leur côté, occupés de diverses recherches, soit auprès de familles, soit auprès de bibliothèques ou dépôts publics de documents.

SÉANCE DU 18 OCTOBRE 1879.

Dans cette séance, tenue à Bruxelles, aux Archives du royaume, tous les membres présents, on s'est occupé de régler les premiers travaux pour lesquels les dépenses étaient à faire. Après avoir fixé une modeste indemnité pour les membres qui se rendent aux séances de la Commission, il fut pourvu d'abord à quelques frais de bureau et de correspondance. Diverses communications sont faites : M. ROOS ayant porté l'attention sur les documents relatifs aux œuvres de Rubens, contrats, quittances, etc., M. le Président GACHARD fait connaître qu'en ce qui concerne les tableaux exécutés pour Philippe IV, les quittances et autres pièces doivent avoir péri dans l'incendie qui consuma les archives du Conseil des finances en 1731, mais qu'on peut espérer retrouver des traces de paiements dans diverses espèces de comptes; ainsi, il arrivait quelquefois que, pour liquider une dépense à la charge de la recette générale, on donnait un mandat sur

un receveur particulier de l'une ou l'autre branche de revenus royaux. On peut donc rencontrer plus d'un renseignement dans les comptes rendus par ces receveurs.

M. le chevalier DE BURBURE fait remarquer qu'en ce qui concerne les tableaux exécutés pour des couvents, il y a peu d'espoir de trouver beaucoup de quittances, la plupart de ces tableaux ayant été offerts par des donateurs.

M. ROOSES annonce que, dans les archives de la maison Plantin-Moretus, il existe environ 50 mentions de travaux exécutés par Rubens.

M. GÉNARD pense que des pièces concernant les tableaux de la cathédrale d'Anvers existent aux archives de l'église. On trouvera également des renseignements dans les actes des *Romanistes* qui étaient, comme on sait, une congrégation anversoise comptant beaucoup d'artistes parmi ses membres. M. Génard publiera bientôt ces actes dont il a pris copie.

M. RUELENS signale les copies de comptes et de quittances recueillis et transcrits dans les recueils de l'infatigable Mols.

M. ROOSES, qui est chargé du catalogue historique, se charge de rassembler ces documents, et ses collègues lui signaleront ceux qu'ils découvriront.

La Commission s'occupe ensuite de déterminer les premières recherches à faire à l'étranger au moyen de correspondances. On signale, parmi les principaux dépôts à explorer : le Foreign-Office, de Londres, diverses archives de Paris, celles de Simancas, diverses archives d'Italie. Les rapports

annuels donneront successivement des détails sur les résultats obtenus.

M. RUELENS demande à ses collègues de vouloir bien lui signaler, pour le volume des témoignages historiques et biographiques dont il s'occupe, les pièces de vers, les éloges, etc., adressés à Rubens ou à ses œuvres par les écrivains étrangers ou nationaux. Ces documents semblent être peu nombreux.

M. ROOSES en a rencontré cinq ou six; il cite des pièces de Vondel, de Vos, de Huyghens, de Heinsius, Fornenberch, etc., et en donnera la notice.

Sur la proposition de M. GÉNARD, il est décidé que l'on priera M. le directeur du *Moniteur* d'insérer au Journal officiel un exposé des projets et des travaux de la Commission, afin que le public connaisse l'existence de celle-ci et que l'on puisse lui adresser des communications.

Cet article, qui donne un résumé succinct de l'institution et des travaux de la Commission, parut au *Moniteur* du 10 novembre.

L'année suivante, la grande année 1880, l'anniversaire glorieux de notre premier demi-siècle d'indépendance et de liberté, cette année marque, en quelque sorte, un temps d'arrêt dans les travaux de la Commission. Tous les membres concouraient, à divers titres, à la préparation des fêtes, des expositions, des solennités de tout genre. Le rapport ci-après donne le détail de nos opérations et les résultats obtenus.

La Commission ne tint qu'une seule séance, le 23 décembre, aux Archives du royaume, à Bruxelles.

SÉANCE DU 23 DÉCEMBRE 1880.

Présidence de M. GACHARD, tous les membres présents, à l'exception de M. GÉNARD, retenu à Anvers pour affaires de service.

Le SECRÉTAIRE lit un rapport sur les opérations de l'année 1880; la rédaction en est adoptée.

M. ROOSSES annonce qu'il résulte d'un article de la *Zeitschrift für bildende Kunst*, que l'on a découvert, dans les archives de Tolède, une correspondance du Cardinal-Infant avec Philippe IV et qu'il y est souvent question de Rubens.

Le Secrétaire communiquera l'article à M. le Président et en fera mention dans le rapport. Des démarches seront faites pour obtenir les renseignements complets sur la correspondance susdite :

la Commission s'adressera à cet effet à M. le Ministre des affaires étrangères.

Pour d'autres recherches à faire en Espagne, M. le Président se propose d'écrire à M. Cánovas del Castillo, qui prend un si vif intérêt à tout ce qui concerne l'histoire des sciences, des lettres et des arts. Pour l'Italie, M. le Président s'adressera à M. Alfred de Reumont, qui connaît à fond les archives de Florence, très riches en documents sur les artistes en général.

Il est résolu d'écrire à M. Léopold Delisle, pour demander la copie de la notice sur les camées que possédait Rubens.

M. ROOSES fait remarquer qu'il y a surtout à fouiller, en premier lieu, les documents existant à Carpentras. Il propose de demander au Secrétaire, qui a manifesté plusieurs fois l'intention d'aller y recueillir tout ce qui concerne Rubens, d'exécuter son projet le plus tôt possible.

Le SECRÉTAIRE accepte cette mission, et l'Assemblée adopte la proposition.

Il est résolu encore d'écrire au Directeur des Archives de Simancas, pour demander des recherches au sujet des travaux exécutés par Rubens pour Philippe IV et dont les comptes de la Maison Royale doivent avoir conservé la mention.

D'autres résolutions sont prises. Le rapport suivant en donne les résultats.

RAPPORT

SUR LES OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1880

présenté dans la séance du 23 décembre.

MESSIEURS,

L'année qui va finir n'a pas été fructueuse pour notre entreprise : nous devons nous y attendre. Nous avons eu un grand devoir patriotique à remplir : la célébration du jubilé demi-séculaire de notre indépendance nationale. Tous, soit par la nature de nos fonctions, soit par la spécialité de nos études, nous avons été appelés à faire partie des commissions organisatrices ou effectives, tous nous avons eu à nous occuper des fêtes ou de l'exposition. Votre secrétaire, parlant en son nom, peut vous affirmer que tout son temps, en dehors de ses fonctions, a été absorbé, pendant plusieurs

mois, par les préparatifs, l'aménagement, la surveillance, la réintégration du compartiment dit *des Manuscrits*, dont il avait été chargé à l'exposition rétrospective.

Par décision du 18 octobre 1879, nous avons demandé l'insertion au *Moniteur* d'une notice sur notre Commission et ses travaux. Elle a figuré au *Journal officiel* le 10 novembre. Elle se terminait par une invitation au public de nous communiquer tous les renseignements relatifs à Rubens, selon le programme tracé dans la notice.

Aucune réponse ne nous est parvenue.

Vous aviez décidé de commencer les investigations à l'étranger par des adresses aux grands dépôts d'archives, soit par la voie diplomatique, soit directement. Le défaut de temps pour entamer et conduire cette vaste correspondance ne nous a permis de nous en occuper que dans une seule direction. A la fin de novembre, M. le comte de Gerbais de Sonnaz, premier secrétaire de la légation d'Italie, se rendait en congé dans la Péninsule. Il nous offrit gracieusement ses services et nous nous empressâmes de les accepter. Une note détaillée de nos desiderata lui fut remise. Le texte en est conservé dans nos archives.

M. de Sonnaz, qui comptait ne faire qu'un voyage de trois ou quatre mois, resta en Italie presque une année entière, à cause de son état de santé. Il revint en Belgique au mois d'octobre 1880.

A Rome, il s'est adressé à M. Giu. Cugnoni, bibliothécaire du prince Chigi, lequel avait fait voir à votre secrétaire, en 1866, un manuscrit

où il était question de Rubens. M. de Sonnaz a obtenu la copie du passage en question, passage qui a peu d'importance, et de plus il nous a rapporté une copie du dialogue concernant Rubens dans les *Dialoghi sulle pitture di Roma da Gio. Baglione*, qui existent en autographes à la bibliothèque Chigi. Mais ce dialogue est une reproduction presque textuelle de celui qui fait partie des *Vite de' pittori* du même auteur. Toutefois, il s'y trouve quelques variantes dont il sera tenu compte.

M. Cugnoni signale les archives de la maison Borghèse comme pouvant offrir des chances de fournir des pièces aux investigations relatives à Rubens.

.....

Dans le courant de décembre, le savant directeur-administrateur de la Bibliothèque nationale, à Paris, écrivait à M. le conservateur en chef de la bibliothèque royale de Belgique, à Bruxelles, une lettre dans laquelle se trouve le passage suivant :
« M. Ruelens apprendra avec intérêt que je viens de faire entrer à la Bibliothèque nationale quelques papiers de Peiresc, renfermant, entre autres documents intéressants, le catalogue des pierres gravées antiques que possédait Rubens. A l'aide de ce catalogue, M. Chabouillet a constaté que nous avons, à Paris, dans le très ancien fonds du cabinet, sinon toutes, au moins les principales pièces de votre grand peintre. »

Cette découverte est, selon toute probabilité, destinée à élucider l'histoire des questions d'antiquités dont Rubens s'est occupé et qui n'ont pas

été sans influence sur ses idées esthétiques et le choix de ses sujets. Dans quelques lettres, on le sait, il disserte ou émet son opinion sur des monuments de la glyptique ancienne ; il entretenait sur ce point, une correspondance, qui semble avoir été suivie, avec quelques archéologues de son temps : tels que Peiresc, del Pozzo, Rockox, etc., peut-être même avec des membres de sa famille adonnés, comme lui, au culte de la Grèce et de Rome ; il a fait graver un certain nombre de pièces d'après des camées provenant, en partie, de sa collection ; il paraît avoir eu l'intention de publier, avec la collaboration de ses savants amis, les pièces les plus précieuses de leurs cabinets ; enfin, on peut présumer que ses camaïeux et intailles, dont il faisait le plus grand cas, ne lui ont pas été inutiles pour ses compositions. Il y a donc dans cette trouvaille un élément nouveau d'étude : on entrevoyait déjà les mérites de Rubens considéré comme antiquaire ; il y a lieu d'espérer que la connaissance de son cabinet, formé avec tant de sollicitude, fournira quelques documents de plus pour affirmer la vaste étendue de connaissances de notre illustre compatriote.

.
Nous ne devons pas oublier de mentionner, dans ce rapport, une publication faite cette année à Florence et dans laquelle il est question de Rubens. C'est l'ouvrage : *Artisti Belgi et Olandesi a Roma nei secoli XVI et XVII. Notizie e documenti raccolti negli archivi romani dal cav. A. Bertolotti*. Firenze, 1880, in-18. On y trouve le texte d'une procuration

donnée par Pierre-Paul et Philippe Rubens à leur mère, procuration qui n'est pas donnée dans son contexte entier et qui devrait être accompagnée de quelques renseignements.

Le même recueil contient encore des extraits de comptes relatifs aux tableaux exécutés par le peintre pour l'église de Santa Maria in Vallicella.

Une découverte extrêmement importante pour l'histoire de Rubens est celle qui nous est signalée par M. Carl Justi dans les deux articles qu'il a publiés dans *Zeitschrift für bildende Kunst herausg. von C. von Lutzow*. Leipzig 1880, liv. 8 et 9 (20 mai et 24 juin).

Il existe, à la bibliothèque de Tolède, la copie d'une correspondance échangée entre le roi Philippe IV et son frère, le cardinal-infant Ferdinand, qui fut, comme on sait, gouverneur général des Pays-Bas espagnols de 1634 à 1641.

Dans les lettres du Prince-cardinal il est souvent question de Rubens au sujet de commandes de tableaux.

M. Justi en a donné des extraits sommaires, pleins d'intérêt, qui nous font vivement désirer la connaissance des textes originaux et des lettres entières. Ce sera l'un des *desiderata* de notre Commission de s'en procurer la copie.

.....
En somme, si l'année 1880, n'a pas été très fructueuse, par suite des circonstances exceptionnelles ci-dessus mentionnées, elle n'a toutefois pas été entièrement stérile. Les renseignements ci-dessus donnés augmenteront la moisson des documents

relatifs au peintre, et il y a lieu d'espérer que l'année qui va s'ouvrir donnera une impulsion active à nos travaux.

Nous avons, en conséquence, à prier l'Administration communale d'Anvers, de vouloir bien maintenir à son budget la somme qu'elle a généreusement allouée à notre œuvre patriotique. Nous trouverons certainement à l'employer bientôt.

L'article de M. Carl Justi a naturellement produit une grande sensation parmi les membres de la Commission, et M. le Président, à cette occasion, a voulu vérifier la correspondance entre les mêmes personnages qui repose aux Archives du royaume, à Bruxelles. « J'ai trouvé, écrit-il à la date du 27 décembre, un grand nombre de lettres du Cardinal-Infant à Philippe IV, de dates correspondant à celles des lettres indiquées par M. Justi ; mais dans aucune d'elles il n'est question de Rubens : d'où j'infère que l'Infant avait, pour les questions de peintures, un secrétaire particulier dont les papiers ne furent pas remis aux Archives. La notice de M. Justi est une véritable révélation. »

Quelques jours après, le 4 janvier 1881, la Commission adressait à M. le Ministre des affaires étrangères une requête afin d'obtenir, par son intermédiaire, de notre légation en Espagne, que celle-ci voulût bien faire les démarches nécessaires pour obtenir la copie des lettres du Cardinal-Infant dans laquelle il est question de Rubens.

L'ACTE DE COLOGNE

DU 26 AVRIL 1577

ET LA

LETTRE DE PHILIPPE DE MARNIX

du 18 mai de la même année (1)

ANVERS, le 22 mai 1878.

La publication de mon ouvrage sur *Rubens* m'a procuré l'avantage d'entrer en relations avec M. Goupy de Quabecq, de Malines, dont la femme, née comtesse van der Fosse, descend, en ligne directe, du grand peintre. M. Goupy de Quabecq m'a permis, ainsi qu'à l'honorable Président

(1) Sauf l'acte de Cologne et le paragraphe final, cet article est la reproduction d'une lettre écrite le 22 mai 1878 à M. Ad. Siret, directeur du *Journal des Beaux-Arts* et publiée le 31 du même mois, dans le n° 10 de cette excellente Revue. Nous tenons à constater ce fait par lequel nous avons pris date. Voyez aussi le compte-rendu de la séance de la Commission Rubens du 1 février 1879, p. 29 de ce *Bulletin*.

des *Bibliophiles anversois*, M. le chevalier Gustave van Havre, également un des descendants de Rubens, d'examiner les nombreuses archives de sa famille. J'ai réussi à y découvrir plusieurs actes intéressants concernant la biographie du maître célèbre dont nous avons tout récemment célébré la fête trois fois séculaire. Aujourd'hui j'ai mis la main sur un document important et je m'empresse de signaler ma trouvaille ; il s'agit d'une lettre de Philippe de Marnix adressée à Jean Rubens, le père du grand peintre, et datée de St-Gertruidenberg, le 18 mai 1577.

Jusqu'ici on n'avait aucune preuve directe des relations du père de Rubens avec l'auteur du *Byenkorf*, le conseiller intime du prince d'Orange. Dans la lettre que je viens de découvrir, Marnix écrit à Jean Rubens : « Je désireroye de tout » mon cueur vous pouvoir monstren combien » j'estime nostre ancienne amitié et les vertus que j'ay » remarquées en vous lorsque vostre malheur ne nous » empeschoit plus familière communication. » La preuve de ces relations donne déjà un grand intérêt à l'épître en question, mais elle acquiert une importance majeure lorsqu'on la met en rapport avec la question si longtemps controversée du lieu de naissance de Pierre-Paul Rubens ; elle est décisive pour ceux qui, à mon avis, ont soutenu victorieusement les droits de la ville d'Anvers. En effet, on sait que Jean Rubens emprisonné d'abord à Dillenburg, interné plus tard à Siegen, à la suite de sa liaison avec Anne de Saxe, la femme du *Taciturne*, avait fait en 1577 de vains efforts

Faint, illegible text visible through the paper, likely bleed-through from the reverse side. The text is mirrored and difficult to decipher.

Photographie eener acte berustende
in het Archief der Stad Keulen.

(Verzameling getiteld: *Protocolla actorum
Cancellaria*, van de jaren 1577 en 1578)

Photographie d'un acte conserve aux
Archives de la Ville de Cologne.

(Collection intitulee: *Protocolla actorum
Cancellaria*, des annes 1577 et 1578)

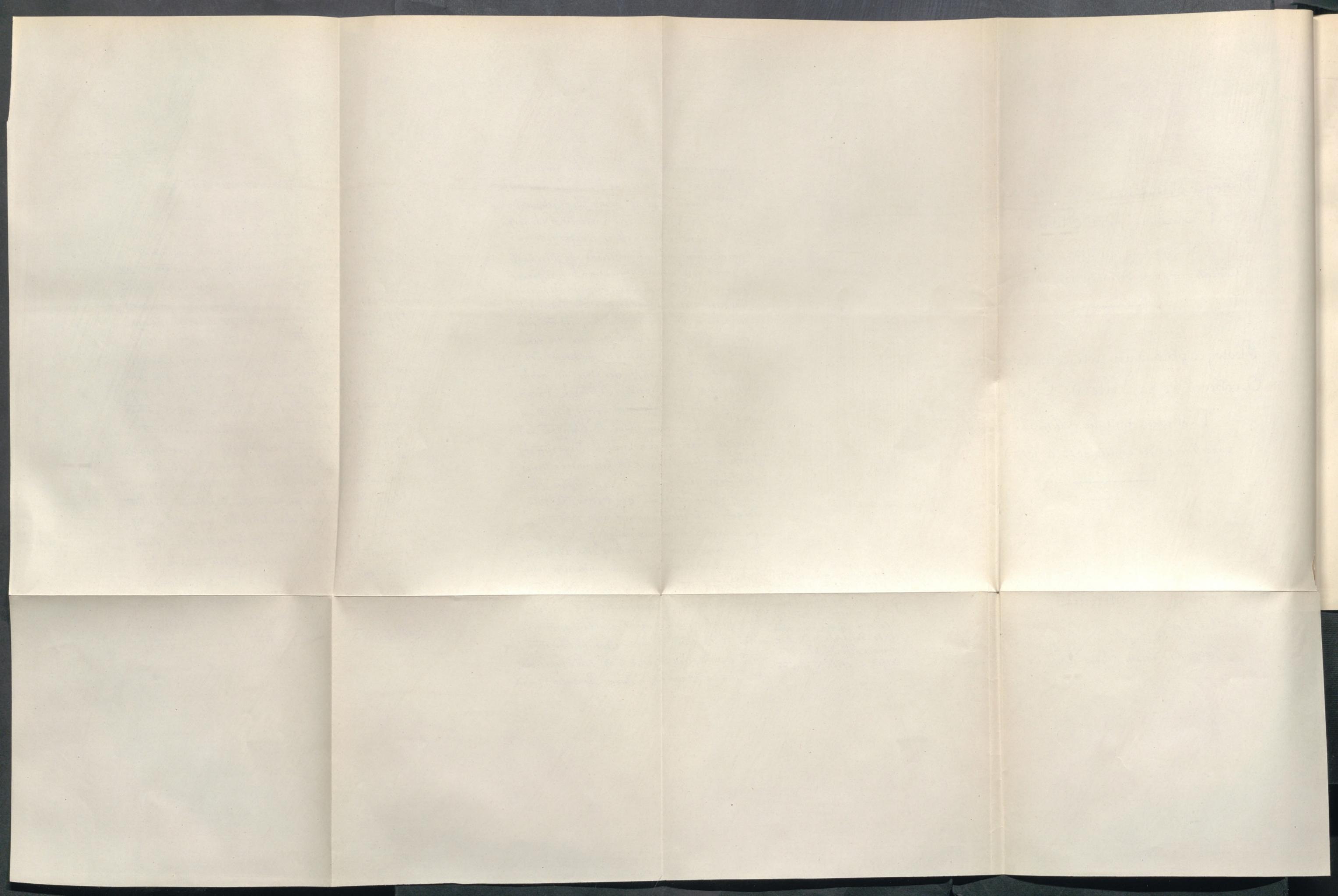
Constitutio

Universis et Singulis Nos Consules et Senatus
Imperialis Civitatis Colonię Agrippinę Salutem et

omne bonum Ad cuiuslibet nostrę noticiam deda-
ci volumus & attestamus Honores nros ac Docto-
ratus Johanne Rubens filium Bartholomei J v
Doctore et Civem Incola Civitatis Andoverpi-
en coram nobis personam per comparasse qm
supponitur omniis melioribus via Jure causa
& forma qm melius & efficacius de Jure potuit
fecit constituit creavit atq; solemniter deputavit
suos viros certos & In dubitatos Procuratores Acto-
res factores & negotiorum infra scriptorum gesto-
res & rucias generales & speciales Ita tamen
quod Specialitas generalitati non deroget nec
e contra Videlicet conspicios viros. nec non ho-
nestas Matronas Mariam Pipelmek Henri-
cum Pipelmek Bothoinen Soceros suos Drom-
suu Pipelmek Patrnum suum & Philippu Lan-
demetse fratrem suum Cives Andoverpien ab-
sentes tanquam Presentes & quomlibet illorum
In solidum Ita tamen quod non sit melior condi-
tio primitus occupantis neq; deterior subsequen-
Sed quod unus illoru inasperit alter ipsoru prest
qui iudicare & comminare valeat & finire hanc
& concedens ipsdem Procuratorib; suis Plenam &
inimodant Potestatem ipsius audientiam cuicq;
Lictoru note oia & Singula negotia de quacunq;
causa In odentia R. ipsim constitutent In solli-
beras quocunq; modo concertus tractari gereri de-
creen & defenden In specie viros suo liberatq; suam
note hereditatem & bona q de testamento ma-
tris sue q Henrica mulieris Barbara Sprinx

Ita marginalia in dicta
constitutioe hoc loco mlti-
ri & verba filioru suu
liberę ad istum omnia
Presertim vero solutioe de-
vium suoru qm sibi in oppi-
do Baestrade prope Dar-
mondam debentur sollicitan
digen acceptan & quietan

& Vicrici sui Johannis de Landmetes ab fide toru vicrii
sui Johannis de Landmetes et Matris sue morte sibi &
Liberis suis devoluta sunt In dca more Patrie & sicut In
dicialem legitime adent eay. Sic adita cum hereditibus
suis rite dividen. ratione cum Exccutorib; p memorati
testamtu ponen meim & concluden eozq; liberan & sup
receptis quietan Venden quozq; oia & Singula bona mobilia
prectiq; recipien Immobilia vero bona totan permittan
oppororan & quomodo aliteran debitoris etiam
ad solutioe compalten eozq; Liberan Insup. & ipsius
cons. dicitur not oia alia & Singula sua bona negotia &
causas sibi quocunq; modo competen. nominatim etiam solu-
tionē reddidim. suoru. qm sibi in oppido Baestrade prope
Dermondam debentur sollicitan digen. acceptan & quietan
Aliaz & Singula facien quia circa fidei dam additioe
Divisione computatione cateraq; p miba necessaria indebita
Et si necesse foret de p m b; coram quibuscunq; iudicibus
tam secularibus quam Ecclesiasticis quacunq; auctoritate
Jungen sine functionis comparen. agen & defenden Libellu
seu Libellos & quascunq; alias petitiones verbo vel in scrip-
tis sibi offeren & recipien dapien replican Duplican
triplican & quatenus opus quadruplican Litem vel
Lites contestan & contestari indon de Calumnia in-
tan Et quodcunq; aliud licitu Juramentu in animam
constituan p m tan. o oim potes tale Substitutioe
Actum XXVI Mensis Aprilis Anno MDCXXVII



Photographie einer Karte
im bot. Cabinet der Univ. zu
Gießen (Sammlung geobot. Kabin.)
Gießen, im Jahre 1872

Photographie einer Karte
Gießen in der Villa de Calap
(Collection musicale - Gießen)
Gießen, im Jahre 1872

pour obtenir du comte Jean de Nassau, le frère du prince Guillaume, une commutation de peine. Ne pouvant se rendre à Anvers où l'appelaient non-seulement les bénéfices de l'édit de Marchen-Famenne, mais encore la succession ouverte de son beau-père Jean de Lantmeter, il avait obtenu l'autorisation de passer quelques jours à Cologne pour faire rédiger et signer le fameux acte de délégation du 26 avril 1577, si singulièrement interprété, et dans lequel figurent : 1^o Marie Pypelincx, femme de Jean Rubens ; 2^o Henri Pypelincx et Claire du Touion, parents de Marie ; 3^o Denis Pypelincx, son oncle, et 4^o Philippe de Lantmeter, le frère utérin de Jean Rubens.

Reproduisons cette pièce importante d'après la photographie que l'Administration communale de Cologne a bien voulu en faire exécuter à la demande de celle d'Anvers : (1)

CONSTITUTIO.

Universis et singulis nos Consules et Senatus Imperialis civitatis Coloniae Agrippinae salutem et omne bonum. Ad cuiuslibet vestrum notitiam deduci volumus et attestamur, honestum ac doctum virum *Johannem Rubens*, filium Bartholomei, I. U. Doctorem et civem incolae (sic) civitatis Andoverpiensis coram nobis personaliter comparuisse, qui sic constitutus omnibus melioribus via, jure, causa et forma quibus melius et efficacius de jure potuit, fecit, constituit, creavit atque solemniter deputavit suos veros certos et indubitatos Procuratores, Actores, Factores et negotiorum infra scriptorum gestores et nuntios generales et speciales, ita

(1) Voyez notre ouvrage : *P. P. Rubens*, p. 178 et suiv.

tamen quod specialitas generalitati non deroget vel e contra, videlicet conspicuos viros necnon honestas matronas *Mariam Pipelingk* (1) *Henricum Pipelinck d'Othouien* (2) soceros suos, *Dionisium Pipelinck*, patrum suum, et *Philippum Landemetez* (3) fratrem suum, cives Andoverpienses, absentes tanquam presentes et quemlibet illorum insolidum, ita tamen, quod non sit melior conditio primitus occupantis neque deterior subsequentis, sed quod unus illorum inceperat, alter ipsorum prosequi, mediare et terminare valeat et finire, dans et concedens iisdem procuratoribus suis plenam et omnimodam potestatem ipsius constituentis ejusque liberorum nomine omnia et singula negotia ex quacumque causa incidentia se ipsum constituentem suosque liberos quocumque modo, « presertim vero solutionem reddituum suorum, qui sibi in oppido Baestrode prope Darmondam debentur sollicitandi, exigendi, acceptandi et quictandi (4), » concernendi, tractandi, gerendi, exercendi et defendendi, in specie vero suo liberorumque suorum nomine hæreditatem et bona, quæ ex testamento matris suæ quæ (sic) honestæ mulieris *Barbaræ Spirinx* et vitrici sui *Johannis de Landtmeteꝝ* (5) ab predictorum vitrici et matris suæ morte sibi et liberis suis devoluta sunt juxta morem patrie et stilum judicialem legitime adeundi eaque sic adita cum coheredibus suis rite dividendi, rationem cum

(1) C'est à tort que feu M. Backhuysen van den Brink pensait que le mot *Maria* a dû se trouver ici ; un examen plus attentif de la question lui aurait prouvé que les personnes citées sont rangées suivant leur qualité : d'abord la femme, ensuite le beau-père et la belle-mère, puis l'oncle et en dernier lieu le frère utérin.

(2) M. Ennen avait lu : *Bothonienses*. Ce mot incompréhensible qui a donné lieu à bien des polémiques est sans conteste *du Thouion*, le nom de la mère de Marie Pypelinckx sans lequel la phrase n'aurait pas de sens. Le prénom *Clara* a été probablement omis par inattention. Au-dessus de la dernière lettre du mot *d'Othouien* il y a une petite tache d'encre que M. Ennen a prise pour un signe d'abréviation.

(3) Lisez *Lantmeter*.

(4) Les mots placés entre guillemets se trouvent en marge de la pièce avec la note suivante : « Hæc marginalia in duabus constitutionibus hoc loco inseri et verba filiorum sive liberorum indistincte omitti debent. »

(5) Lisez : *De Lantmeter*.



executoribus prememorati testamenti pronendi, ineundi et concludendi eosque liberandi et super receptis quictandi, vendendi quoque omnia et singula bona mobilia preciumque recipiendi, immobilia vero bona locandi, permutandi, oppignorandi et quovis modo alienandi, debitores etiam ad solutionem compellendi eosque liberandi, insuper et ipsius constituentis nomine, omnia alia et singula sua bona, negotia et causas sibi quocunque modo competentes nominatim etiam solutionem reddituum suorum, qui sibi in oppido Baessroede prope Dermondam debentur sollicitandi, exigendi, acceptandi et quictandi, aliaque et singula faciendi, quæ circa predictam additionem, divisionem, computationem cæteraque premissa necessaria videbuntur. Et si necesse foret ex premissis coram quibuscunque iudicibus, tam secularibus quam ecclesiasticis, quacunque autoritate fungendi sive functuris, comparendi, agendi et defendendi, libellum seu libellos et quascunque alias petitiones verbo vel in scriptis dandi, offerendi et recipiendi, excipiendi, replicandi, duplicandi, triplicandi et quatenus opus, quadruplicandi, litem vel lites contestandi et contestari videndi de calumnia vitandi et quodcunque aliud licitum juramentum in animam constituentis prestandi, cum potestate substituendi. Actum XXVI mensis aprilis anno LXXVII (1)

Munie de ce document, Marie Pypelincx vint à Anvers en descendant, comme nous l'avons dit dans notre ouvrage sur Rubens, le Rhin et la Meuse, et en s'arrêtant à St-Geertruidenberg où, à cette époque, se trouvait le prince d'Orange avec qui elle eut cette entrevue *inespérée* dont elle parle dans sa lettre du 14 juin suivant.

« Depuis la date de la procuration donnée » par Jean Rubens à sa femme le 26 avril

(1) Archives de la ville de Cologne. Collection intitulée : *Protocolla actorum Cancellariæ*, des années 1577 et 1578. Voyez la phototypie ci-jointe faite par M. Jos. Maes d'Anvers.



» jusqu'à celle de la lettre écrite par elle au
» comte Jean le 14 juin, » dit M. B. Dumortier,
dans ses *Nouvelles recherches sur le lieu de naissance
de P. P. Rubens*, « le prince d'Orange n'a pas
» quitté un seul instant le pays des bouches de
» l'Escaut et de la Meuse. Aussi ce n'est pas à
» Cologne ou dans le pays de Nassau que la
» mère de P. P. Rubens a trouvé le *moyen*
» *inespéré* de demander au prince d'Orange de
» faire participer son mari au pardon général ;
» c'est dans une ville quelconque des bouches de
» de l'Escaut et de la Meuse qu'elle a eu cette
» entrevue. Voilà donc la preuve évidente, incon-
» testable, que la procuration donnée par Jean
» Rubens à sa femme pour aller en Belgique
» *appréhender et saisir les biens* qui venaient de
» lui être rendus à Anvers et dans les environs,
» a été suivie d'effet et que Marie Pypelinx
» est venue en Belgique dans le cours du mois
» de mai 1577 (1). »

Ce qui n'était qu'une supposition parfaitement établie, devient une vérité incontestable par la découverte de la lettre de M. Goupy de Quabeck. Suivant les *Actes des États généraux* publiés par le savant archiviste général du royaume, M. Gachard (T. I. p. 174 et 176), le prince d'Orange était à Harlem le 7 et à St-Geertruidenberg le 17 mai. Or, c'est précisément à cette dernière date, que nous voyons Philippe de Lantmeter, le frère utérin de Jean Rubens, présenter à Marnix la

(1) P. 37.

requête du prisonnier de Jean de Nassau, tendante à pouvoir séjourner dans un endroit autre que Siegen. On le verra plus loin, Marnix ne trouva pas le moment opportun pour satisfaire aux désirs de Rubens, et c'est sans doute à la suite de ce refus que Marie Pypelincx, par un suprême effort, digne de sa grande âme, trouva le *moyen inespéré* de voir le prince d'Orange. Comme Marnix l'avait prédit, le Taciturne « *rejetta* » l'examen de l'affaire « *sur son frère sans s'en vouloir mesler.* »

Marie Pypelincx, désolée de cet échec, continua donc sa route vers sa ville natale, et c'est à Anvers que la femme héroïque de l'infidèle Jean Rubens donna, vers la fin du mois de mai, naissance au chef de l'école flamande. « HE NACIDO y vivo en AMBERES » écrivait P. P. Rubens, dans une lettre découverte, il y a quelques années, chez un membre de la famille de Velasco par notre concitoyen M. J. Kessels, traducteur juré au tribunal de première instance à Anvers, lettre que, grâce aux sollicitations du Gouvernement belge et de l'Administration communale d'Anvers, nous espérons voir retirer de la saisie dont l'a frappée le Gouvernement espagnol. — PEETRO-PAULO RUEBENS, *poorter ende ingesetenen deser stadt*, disait le notaire J. Nicolai dans un document officiel publié il y a un an (1), par M. F. Jos. van den Branden et qui, à lui seul, suffirait à établir les droits d'Anvers, Rubens n'ayant jamais été admis

(1) *Bulletin communal* du 10 juillet 1877, n° 15. Lettre du 6 du même mois au Collège de Messieurs les Bourgmestre et Échevins.

à la bourgeoisie, et devant, par conséquent, être *poorter* de naissance.

Mais voici la lettre trouvée dans les archives de M. Goupy de Quabeck. Le document n'indique pas le lieu de destination, preuve qu'il doit avoir été confié à Philippe de Lantmeter lui-même, pour être transmis ensuite au destinataire ; il porte, à l'extérieur, l'adresse suivante :

A Monsieur

Mons^r. de Ruebens.

Monsieur Ruebens,

Votre frère m'a hier livré votre lettre du 16 d'avril insistante pour avoir favorable appointement sur votre requeste, laquelle je n'ay encor exhibée à Son Excellence, attendant quelque opportunité meilleure, comme j'en ay parlé à votre dict frère. Et de fait je vous conseilleroye avoir encor un peu de patience. Puis mesme qu'à mon jugement, en ce tamps qui court, malaisément pourriez vous estre en lieu où vous fussiés, ou plus à requoy quant à vous, ou avec moindre bruit et offension des parties interessées. D'autre costé traïnants les affaires du pays en la sorte comme elles font, je ne say que c'est que Son Excellence en pourroit ordonner, ayant mesmement regard à Madame, laquelle vous pouvés estimer trouveroit tout changement estrange, de façon que je n'en ay encor rien touché pour ne l'avoir trouvé convenir, combien que je me persuade assez que Son Excellence le rejettera sur son frère sans s'en vouloir mesler. De ma part je vous assure que je désireroye de tout mon cueur vous pouvoir monstrier combien j'estime nostre ancienne amitié et les vertus que j'ay remarquées en vous lorsque votre malheur ne nous empeschoit plus familière communication, mais je vous prie me croire que si vous estiés mon frère, je ne vous sauroye autrement

conseiller que de temporiser encore quelque peu, en attendant que le tamps ameine quelque occasion de remède plus convenable. Vous savez que *Omne solum forti* etc. Aussi n'est-ce pas petite grâce de Dieu estre en ce tamps, comme en un port de tranquillité, regardant les orages branler les vaisseaux des autres navigans sur la haute mer. Et toute la félicité de l'homme gist au contentement du cuer. S'il y a quelque amertume en la longue patience, la raison et la vertu la doivent adoucir et faire pour le moins tels effects au cœur d'un homme sage et constant que la coutume et le tamps produisent mesmes aux femmelettes vaines et aux bestes brutes. Je ne dis pas cecy à ceste intention comme si je ne vouloye rien faire pour vous, mais seulement pour addoucir l'aspreté et fascherie de la longue attente. Car autrement vous povés estre assuré que j'essiéroy toutes occasions pour vous impétrer quelque bon appoinctement tant qu'en moy sera. Mais il se faut garder de ne rien précipiter. Si vous dites que l'attente vous est trop longue, je le croy fort bien, mais il faut penser que la mémoire en est encor amère à ceux à qui il touche et si on la renouvelle ou remue mal à propos, cela pourroit engendrer quelque symptôme dangereux. D'autre costé vous savés ce que autrefois vous avés offert lorsque vous aviés crainte de pis, mais comme le tamps et la patience a remédié à ceste crainte-là, ainsy faut-il qu'elle vous cure ce second mal et j'espère de la grâce de Dieu que vous en sentirés les effects tels que désirés. Vous estes sage de vous-mesme et cognoissés et considérés ces choses mieux que je ne les vous sauroy dire. Par quoy n'est besoing d'y user longs propos. Je prieroy seulement Dieu qu'il vous vueille donner saint esprit et ce qui vous est salutaire, me recommandant à vostre bonne grâce.

Escrit à Gertrudenbergue, ce XVIII^e de may 1577.

Vostre bien bon ami à vous faire service et plaisir.

PH. DE MARNIX.

On sait que Marie Pypelincx venue à Anvers sous la conduite de Philippe de Landmeter, retourna en Allemagne en compagnie de sa mère Claire du Touion, qui « sans avoir esgard à » son « aage, indisposition et difficultez du chemin, » vint s'incliner « à la clémence » du comte Jean de Nassau, « et la prier très-humblement » pour l'amour de nostre commun sauveur et « rédempteur Jésus-Christ et », ajouta-t-elle, vostre « natifve bonté et piété que j'entens que souliés » user avec tous misérables, et sçay qu'avés en « plusieurs endroicts usé avec mon beau-fils, vostre » prisonnier. »

On connaît les pauvres résultats de ces démarches.

Disons, pour terminer, que nous avons trouvé, il y a longtemps, dans les archives de la ville, un acte que le grand nombre de documents utilisés pour notre ouvrage sur Rubens, nous a, un instant, fait perdre de vue, et que nous sommes heureux de publier en ce moment ; il concerne la rentrée de la famille de Rubens dans la ville d'Anvers, après la mort de son chef. La pièce extraite des *protocoles scabinaux* (vol. 2 sub *Moy et Neesen*, p. 585), porte la date du 24 novembre 1589.

« *Ten versuecke van Jouffrouwe Maria Pypelincx, weduwe meester Jans Rubens, in synen leven, schepene deser stadt.*

Meester Andries van Brueseghem, schepene deser stadt, Joncker Lazarus Haller, oudt omtrent 41 jaren, woonende in de Meere alhier, ende Joncker Gillis de Meere, schepene op de Halle alhier, *juraverunt* dat sy wel kennen ende

van joncx aff gekent hebben de *vier kinderen* van voors. producente ende van voorseyden wylen heuren manne, namentlyck : *Jan-Baptista, Philips, Peeter-Pauwels* (1) ende *Blandina* RUEBENS, ende dat sy wel weten ende waerachtich is te wetene, de voors. M^r Andries van Brueseghem : dat de voors. producente met hare voors. kinderen in de jaren 83, 84 ende 85 continuelyck tot Colen heeft gewoont ende fixe domicilie gehouden ; de voors. Joncker Lazarus Haller : dat de voors. producente met hare voorseyde vier kinderen, sesse jaren voor de reconciliatie deser stadt met syne Majesteyt, continuelycken tot Cuelen heure residentie heeft gehouden, ende de voors. Joncker Gillis de Meere : dat hy de voors. producente, met huere voors. kinderen, oyck bynnen de voors. stadt van Colen, tzedert het jaer XV^e LXXXVII, continuelycken heeft weten te wonen tot het jaer tachtich, als wanneer hy affirmant van daer is vertrocken, blyvende de voors. producente met hare kinderen hare residentie aldaer continueren. Affirmeren voort de voors. affirmanten dat de voors. producente alhier bynnen deser stadt met 3 hare kinderen van Colen, over omtrent drye vierendeele jaers, is comen wonen, ende dat den oudsten sone, namentlyck Jan-Baptista, meer als dry jaren ende een half van Colen voorseyt naer Italien is getrocken, redene van wetentheytt allegerende de voors. affirmanten want zy den voors. tyt geduerende respective met voors. producente ende heure kinderen altyt goede ende familiere kennisse hebben gehouden.

Die vigesimo quarto novembris 1589.

Presque toutes les personnes citées dans cet acte habitaient la place de Meir ; c'est à cet endroit de la ville que se trouvait la maison de la famille Pypelinx occupée aussi par Jean Rubens,

(1) Il est donc établi que, déjà à cette époque, le futur peintre portait deux prénoms.

ainsi qu'il résulte entre autres d'un document de 1567 que nous publierons dans le *Bulletin des archives d'Anvers* (1). Cette maison, resta jusqu'en 1601 la propriété indivise de Marie Pypelinx et de sa sœur Susanne : ne peut-on pas supposer que la mère de Rubens y séjournait lorsqu'en 1577 elle donnait le jour à son glorieux enfant ?

P. GÉNARD.

(1) T. XII, p. 224. Voyez aussi la notice de M. A. Thys, dans son ouvrage *Historiek der straten van Antwerpen*, p. 463.

L'ASSOMPTION DE LA VIERGE

TABLEAU DU MAÎTRE-AUTEL DE LA CATHÉDRALE
D'ANVERS (1)

Panneau cintré, Haut, 5^m00; large, 3^m24.

Dans la partie supérieure du tableau, la Vierge portée et entourée par des anges, s'élève sur un nuage. La main gauche est repliée sur la poitrine, la droite est légèrement étendue, les yeux sont levés vers le ciel. Les cheveux châtain clair sont dénoués; une écharpe de gaze blanche, soulevée par le

(1) Cet article est destiné au *Catalogue de l'œuvre de Rubens*, dont la rédaction nous a été confiée par l'Administration communale d'Anvers. Les documents inédits que notre article renferme nous ont été communiqués par MM. le chevalier Léon de Burbure, L. Teunissens, P. Génard et le baron G. de St.-Génois. Les deux premiers ont puisé aux archives de la Cathédrale d'Anvers, le dernier possède, dans les archives de sa famille, l'original du contrat passé entre Rubens et le doyen Del Rio, ainsi que les quittances du peintre.

vent, encadre la tête; la robe est bleue; sur les genoux est posée une riche étoffe blanche à dessins en or; une draperie d'un rouge clair passe du bras gauche autour de la taille.

La pose et les draperies flottantes marquent bien l'ascension. Le noble geste de la main droite, l'expression émue des traits, toute la figure en un mot, exprime le ravissement dans lequel la Vierge est plongée à la vue du ciel qui s'ouvre au-dessus d'elle.

Quatre grands anges l'accompagnent; deux à gauche tenant ensemble une couronne; deux à droite, l'un en adoration, l'autre montrant à Marie l'entrée du ciel, indiquée par une clarté jaunâtre qui perce un nuage noir et descend sur elle.

Sous elle se pressent six petits anges, trois de chaque côté, qui la soutiennent et sont enfoncés, moitié dans le nuage sombre sur lequel elle est portée, moitié dans les plis de ses draperies. Les grands anges qui sont dans la clarté, à gauche, portent des draperies de couleurs effacées; ceux de droite, dans le nuage opaque, ont des vêtements aux tons éclatants vert et écarlate.

Dans le bas du tableau, on voit une partie du tombeau de marbre que vient de quitter Marie; deux femmes agenouillées, au premier plan, tiennent le linceul vide; une troisième debout, derrière le tombeau, en montre l'intérieur. A gauche, St.-Jean, debout de toute sa hauteur, lève les deux bras vers le ciel avec un geste et une expression de regret; quatre apôtres, dont on ne voit guère que la tête levée vers la Vierge, s'associent à ce

sentiment. St.-Jean porte une draperie d'un rouge vigoureux sur une tunique très claire. A droite, un des apôtres, portant une draperie d'un jaune brunâtre sur un vêtement de dessous d'un bleu intense, est penché sur le bord du tombeau ; son voisin regarde également la place qu'occupait le corps de la Vierge. Deux apôtres se tiennent à côté de celui-ci, un troisième lève les mains au ciel ; derrière le tombeau se trouvent encore deux apôtres ; en tout ils sont donc au nombre de douze, sans compter les trois femmes.

Le fond du tableau est formé, à gauche, par un ciel d'un bleu clair ; à droite, l'air est couvert d'une bande de nuages noirs. On distingue à peine dans cette obscurité l'entrée d'une grotte, très clairement marquée sur la gravure de S. a. Bolswert.

Comme ensemble le tableau est fort riche et fort harmonieux de coloris. Il fait l'effet d'un immense bouquet où les fleurs aux teintes éclatantes sont mêlés aux pétales plus modestes et où cette diversité produit un accord ravissant. Dans cette composition, dont la moitié se passe dans les nuages et la moitié sur la terre, la partie supérieure a le caractère vapoureux propre à une scène aérienne, tandis que la partie inférieure a la solidité de tons qui convient à une scène terrestre. Le passage de la terre au ciel est clairement et poétiquement exprimé : en bas, le tombeau de marbre et les puissantes figures qui l'entourent ; plus haut, la Vierge gracieusement mouvementée ; plus haut encore, une gloire céleste, des couleurs qui pâlissent, des formes qui s'évaporent.

L'œuvre marque chez Rubens la transition de sa seconde manière à sa troisième. Les couleurs sont posées sur certaines draperies par plaques franches et larges ; sur d'autres les tons sont brisés par le jeu de la lumière, assourdis et brouillés à dessin. Au lieu de l'opposition hardie, de la juxtaposition tranchée de l'époque antérieure du maître, la fusion harmonieuse, le jeu savant des nuances commence ; l'aspect fleuri de l'ensemble remplace l'action distincte et vigoureuse des parties.

Nul doute que le tableau ne soit entièrement de la main de Rubens. Il est dans un état admirable de conservation et le dernier nettoyage qu'il a subi lui a rendu le duvet de fraîcheur et l'aspect fleuri que le peintre bien certainement à voulu lui donner.

Le panneau primitif fut agrandi au moment où Rubens mit la main à l'œuvre. Cet agrandissement a été opéré sur le côté gauche ; les planches ajoutées, placées en sens contraire des autres, furent reliées à celles-ci par une grosse pièce de bois. Le rajustage avait été fait très imparfaitement et le tableau présentait une fente, ce qui nécessita, en 1877, le parquetage et la restauration.

Les archives de la cathédrale d'Anvers et diverses autres collections nous apprennent les faits suivants sur le tableau du maître-autel, l'Assomption de la Vierge.

Le 16 février 1618, les marguilliers de l'église eurent une entrevue avec Rubens dans laquelle le peintre leur exhiba deux modèles pour le maître-autel. Ils décidèrent de les montrer d'abord

à l'évêque et de prendre une décision ensuite.

Le 17 octobre 1618, le trésorier, au nom du doyen Del Rio absent, remontra que ce dernier désirait être enseveli à l'entrée du chœur du côté Nord, entre la sacristie et le chœur, de la même manière que les Ximenez; qu'il s'y ferait construire un caveau, calculé seulement pour sa personne, et sur lequel une inscription serait placée à l'intérieur et à l'extérieur. Il offrait de payer, en guise d'aumône, à la fabrique de l'église, le tableau peint par Rubens pour le maître-autel, ce dont il pourrait être fait mention dans son épitaphe. Messieurs les chanoines consentirent à cette demande et lui députèrent Messieurs l'archidiacre et le trésorier pour lui signifier cette décision et lui donner l'assurance de leur affection.

Le 12 novembre 1619, Rubens conclut un contrat avec Jean Del Rio, doyen de la cathédrale, et promet de peindre louablement et le mieux qu'il lui serait possible, un panneau de l'Assomption de N.-D. ou de son couronnement, à la satisfaction de Messieurs du Chapitre, lequel panneau devait être haut de 16 pieds environ et large à l'avenant, selon que l'exigerait le nouvel autel qui devait être placé dans le chœur de l'église susdite. Le doyen promet de lui payer la somme de 1500 florins quand cet ouvrage serait agréé et placé dans son encadrement, orné comme il convenait.

Le 22 novembre suivant, Monsieur le Doyen remercia Messieurs les chanoines pour la concession de sa sépulture, dans les termes actés au procès-verbal de la séance du 17 octobre, et il passa

devant un notaire public l'instrument de sa promesse de faire peindre un tableau par Monsieur Rubens pour le maître-autel.

Le 24 avril 1624, sur le rapport des marguilliers, il fut décidé de faire élargir le panneau destiné au maître-autel, parce qu'il n'était pas assez large pour remplir l'ouverture, et d'y faire ajouter des planches, aussitôt que possible, pour que l'exécution du tableau ne fût pas différée.

Monsieur Roccox avec son frère le bourgmestre furent envoyés à Messieurs de Berchem pour leur demander de consentir au renouvellement du vitrail dans le chœur, vitrail qui appartenait à leur famille et qui était un obstacle à l'éclairage du tableau.

Le 16 août 1625, le Chapitre fit replacer sur l'autel des jardiniers la *Nativité du Christ* par F. Floris, qui temporairement avait orné le maître-autel.

En 1625, on paya à Adrien Schut 8 florins pour enduire le panneau et pour peindre en noir le cadre.

La même année, on paya 38 florins à Michel Vrindt pour agrandir le panneau qui était trop petit.

En 1626, on paya 45 florins pour une once de bleu d'outremer employé au tableau du maître-autel.

On paya à Pierre Vermeulen la somme de 18 florins pour tapisser le maître-autel de bayette rouge, à défaut du tableau, pendant dix mois.

Le 27 février de la même année, le chapitre décida de faire célébrer les offices dans le chœur

de la Circoncision, parce que Rubens avait fait savoir qu'il ne pouvait peindre à son aise si le chœur n'était pas vide.

Le 11 mai 1626, quatre hommes transportèrent le tableau de la maison de Rubens jusqu'à l'église et le mirent en place, aidés par les ouvriers de l'église. Ils reçurent un pourboire de 5 fl. 12 s.

Les frères Robert et Jean de Nole avaient entrepris de faire le maître-autel pour 16,500 florins; il leur fut payé en réalité 19,900 ou 20,000 florins. Nul doute que Rubens ne prît part à la composition de cet autel. La première pierre en fut posée, le 2 mai 1624, par le duc de Croy et par le chancelier Pecquius.

On connaît la forme de l'autel par la gravure qu'Adrien Lommelin en fit et qui se trouve dans « le Théâtre des plans de toutes les villes des Pays-Bas » (Amsterdam, Fréd. de Wit.) Sur un entablement supporté par six colonnes d'ordre corinthien, on voyait une statue du Christ, dans une niche, tenant à la main la couronne destinée à la Vierge. Dans le fronton, qui surmontait la niche, on voyait Dieu le père; le St.-Esprit planait entre les deux autres personnes de la Trinité. Deux anges tenant une palme et une couronne étaient assis sur l'entablement aux extrémités duquel se dressaient deux candélabres. Cet autel fut vendu par les agents de la convention nationale, le 18 brumaire an VII (8 novembre 1798), au prix de 250 francs, payables en assignats. Suivant la description qui en fut faite dans le procès-verbal de la vente, l'entablement était en marbre tigré

de différentes couleurs et les colonnes en marbre blanc.

L'autel actuel est l'œuvre de l'architecte Jean Blom et fut construit en 1824.

Le 30 septembre 1626, les chanoines consentirent à ce que l'héritier du doyen Del Rio payât à Rubens un acompte de mille florins sur le tableau du maître-autel et se déclarèrent satisfaits de l'œuvre.

Le même jour, Rubens signa la quittance de cette somme. Le 10 mars 1627, il reçut du sieur Guillaume Carn la somme de 500 florins pour entier acquittement du prix.

Le tableau fut transporté à Paris, en 1794, et nous revint au mois de mai 1816. A cette époque il fut restauré par van Regenmorter qui reçut de ce chef 850 florins. Il fut restauré, en 1877, par MM. Sacré, restaurateur, et Van den Heuvel, parqueteur, sous la surveillance d'une commission d'artistes. On paya à M. Sacré 800 et à M. Van den Heuvel 3,285 fr. La Commune paya 1,100 fr.; la Province, 733.33 fr.; l'État, 733.33 fr.; l'Eglise, 1,518.34 fr.

Smith parle du tableau sous le n° 6, du tome II, et sous le n° 3, du tome IX de son catalogue.

Suivant Waagen, M. Nicholls en possède une esquisse.

Gravures: Voorhelm Schneevogt, 12, S. a. Bolswert (Dédicace : Magnifico et clarissimo Domino Lucae Lancelotto i. v. q. doctori musarum amico, picturae atque statuariae cultori in amici obsequii symbolum. D. C. Q. Martinus vanden Eynde); 13, Coenr. Waumans (sans la partie inférieure); 14, A. Melar (id);

15, Anonyme; 16, Jacques Chéreau, 17, P. Tardieu; 34, A. Lommel.

La gravure de Schelte a Bolswert est en sens contraire du tableau et présente de nombreuses et importantes différences avec celui-ci. L'ange qui, dans le haut du tableau, contre le cadre, tient la couronne d'une main la tient des deux mains dans la gravure. A gauche du tableau il y a trois petits anges, dans la gravure il y en a quatre. L'ange qui, à droite, se croise les bras sur la poitrine se trouve le second dans le tableau, le premier dans la gravure; celui qui, dans le tableau, se trouve le plus haut est le second dans la gravure. La draperie rouge de la Vierge est continue dans le tableau, coupée en deux dans la gravure. En bas la grotte est très visible dans la gravure, mais à peine indiquée dans le tableau. La figure de l'apôtre, à l'extrême gauche, est presque entièrement cachée dans le cadre du tableau, elle est tout à fait visible dans la gravure. Le St.-Jean étend bien les deux mains dans la gravure, dans le tableau l'une n'est qu'à moitié levée. Dans le tableau, il y a, au second plan, trois apôtres, dans la gravure, quatre dont l'un étend les mains, ce qui ne se voit pas dans la peinture. Il y a en outre dans la gravure un apôtre qui se courbe sur le tombeau et qui manque dans le tableau. Le tableau a deux femmes agenouillées sur le devant, la gravure une; la gravure a deux figures debout derrière le tombeau, le tableau trois. Contre la grotte un des quatre apôtres étend les bras, ce qu'il ne fait pas dans la gravure. La gravure montre la pierre

enlevée du tombeau, le tableau pas. Le linceul, le tombeau et la figure qui tient le linceul sont autrement dessinés dans le tableau que dans la gravure. Il y a donc eu un remaniement complet d'un projet primitif.

La planche de Lommelin est horriblement mal gravée, non seulement au point de vue du maniement du burin, mais encore au point de vue de l'exactitude du dessin. On dirait que le travail est fait de mémoire, tant les proportions et les positions sont faussées. L'ensemble de l'estampe ferait croire que lorsqu'elle fut faite le tableau était plus large qu'à présent. Deux centimètres gravés, correspondant à environ 20 centimètres peints, sont, dirait-on, enlevés au tableau. Il y a lieu toutefois de faire observer que la tête de l'apôtre, à l'extrême droite, qui se trouve contre le bord dans le tableau se trouve également contre le bord dans la gravure.

La différence provient donc de l'inexactitude du graveur et non d'une modification que le tableau aurait subie postérieurement.

MAX ROOSES.

TEXTE ORIGINAL DES ANNOTATIONS.

Acta Capitularia B. M. V. Antverpiæ. (1)

16 feb. 1618. Comparuerunt æditui hujus ecclesiæ cum pictore Rubenio, exhibitisque duobus modellis summi altaris

(1) Les actes capitulaires de la cathédrale d'Anvers dont ces articles sont extraits se trouvent actuellement aux archives de l'archevêché de Malines. Les archives de la cathédrale possèdent la copie d'une partie de ces actes.

erigendi, placuit ea ostendi R^{mo} Domino et tunc concludi quæ forma præferenda videatur.

17 oct. 1619. Proposuit D. Thesaurarius nomine Decani Delrio absentis quatenus ipse desiderat sepulturam suam eligere a septentrionali ingressu chori inter presbyterium et chorum ad modum Ximeniorum, et curaret fieri parvam cellam subterraneam ad suæ personæ tantum capacitatem, una cum inscriptione intus et foris apponenda, et quod in eleemosynam fabricæ offert solvere tabulam picturæ in summo choro per D. Rubenium pingendam, cujus etiam mentio possit fieri in ejus epitaphio et Domini consenserunt in hanc petitionem, deputaruntque Dominos Archidiaconum et Thesaurarium ut ei hoc significant et ei fidem faciant de bona voluntate Dominorum.

22 nov. 1619. Dominus Decanus gratias egit Dominis pro concessione sepulturæ suæ secundum formam 17 hujus in acta relatam et advocato notario publico passavit instrumentum suæ permissionis de tabula in summo altari per D. Rubenium depingi faciendam.

24 aprilis 1624. Placuit ad relationem ædituorum ut tabula depingenda in summo altari ob defectum latitudinis, ad implendum locum dilatetur, adglutinatis aliis tabulis idque quam primum ne differatur occasio pingendi.

Et quoad renovandam fenestram vitream, quæ est quondam familiæ de Berchem, deputati sunt ad requirendum concessum D. Roccox cum consule fratre ut agant cum iis de familia et marcgravis ut consentiant in renovatione ad opus majoris luminis pro usu picturæ summi altaris.

16 aug. 1625. Placuit Dominis ut tabula de Nativitate Domini per F. Floris nuper deposita ex summo altari restituatur ad altare hurtulanorum ubi et olim a D. Thesaurario du Terne donatum fuisse asseritur.

27 feb. 1626. Ad petitionem Domini Rubenii pictoris dicentis se commode non posse pingere picturam summi altaris nisi habeat chorum vacuum placuit Dominis ut fiat pro tempore officium in choro Circumcisionis.

30 sept. 1626. Consenserunt Domini ut solvatur Domino

Rubenio pictori per heredem D. Decani Del Rio mille florenos ad computum tabulæ in summo altari positæ declarantes sibi placere picturam.

Kerkrekening van 1625.

Item betaelt Adriaen Schut over het voors. paneel te prumeren ende de leyst te swerten fl. 8.

Item betaelt Machiel Vrindt van het voors. paneel te vermederen d'welck te kleyn was. fl. 38.

Kerkrekening van 1626.

Item betaelt voor een once oltramarien tot behoef van de schilderye vanden hoogen autaer fl. 45.

Item betaelt den 11 mei 1626 aen vier mans die het panneel van Rubbens gedragen hebben tot in de kerck ende helpen stellen, beneffens de wercklieden vande kercke die mede geholpen hebben voor drinckgelt gegeven fl. 5 st. 12.

Item betaelt Peeter Vermeulen over het behanghen van den hoogen autaer met royen baey in plaetse ende by fault van het tafereel voor den tyd van tien maenden.

*Contrat et quittances en possession de M^r le baron
G. de S^t. Genois.*

Ick deze onderteekent hebbende bekenne midts dezen veraccoordeert te syne met den E. heer Joannes Del Rio deken vande Cathedrale kercke van onse Lieven Vrouwen binnen Antwerpen, dat ick sal schilderen loffelyck ende tot mynen alderbesten mogelyck synde, een paneel daerop de historie van onse Lieve Vrouwen hemelvaert, oft Coronatie, tot contentement van d'heeren vanden Capittle dwelck paneel sal hooch wesen ontrent seshien voeten ende breed advenant onbegrepender maten, alles naer den eyssche vanden nyeuwen altaer die gestelt sal worden in den hooghen choor vande voorseyde kercke, waer voore den voorseyden Eerw. heere deken my belooft heeft te betalen, hebbende tselve tot contentement gestelt, met allen de binnen lysten, verciert naer behoiren, ende sooveel myn werck aengaet, de somme van

vyfthien hondert guldens eens. In teecken der waerheyt soo hebben wy dese tsamen onderteekent den 12 novembris anno 1619. In Antwerpen.

Signé: J. DEL RIO.

Hierop ontfangen de somme van duesent gulden op rekeninghe den 30 september 1626.

Signé: PIETRO PAUOLO RUBENS.

Noch ontfanghen wt handen van Sr Guilliam Carn de somme van vyfhondert gulden waermede ick onderschreven kenne gheheelyck betaelt ende voldaan te wesen van het teghenwoordich contractt ende tot kennis ende bevestinghe der waerheyt hebbe ick dese quittance met myn eyghen handt gheschreven ende onderteekent. Tot Antwerpen den 10 Martii 1627.

Signé: PIETRO PAUOLO RUBENS.

Extrait du procès-verbal de la vente du mobilier de la Cathédrale d'Anvers, an VII de la République française. (18 brumaire et jours suivants.)

<i>Le sanctuaire sculpté et le grand tableau réservés.</i>		Adjudi- cataires.	Estima- tion.	Prix des adjudi- cations.
	189 Le maître-autel en marbre tigré de différentes couleurs supporté par six grands pilliers de marbre blanc, cinq figures au dessus, un sanctuaire en bois sapin doré surmonté d'un Christ et deux anges, six chandelliers en bois argenté, deux rideaux en toile jeaune, y compris les marche-pieds du dit autel adjugés.	Adnet.	600	250
	190 La balustrade en marbre du dit autel avec les portes ainsi qu'un pavillon en bois de chêne sculpté et cinq épitaphes au-dessus en marbre noir.	Adnet.	25	30

NOTICES ET DOCUMENTS

LE PEINTRE

ADRIEN DE VRIES.

Nous publions ici quelques documents relatifs à un peintre que l'on peut admettre dans l'École flamande et dont le mérite n'est pas ordinaire, puisque ses œuvres ont été attribuées à Ferdinand Bol, à Van Dyck, à Rembrandt, et dont la personnalité n'a été dégagée de l'inconnu que dans ces dernières années. Ce peintre est Adrien de Vries, que nous nommerons Adrien de Vries, le jeune.

La genèse de son histoire est intéressante.

Van Mander nous parle déjà en quelques lignes

d'un Adrien de Vries, de La Haye, qui exécuta, sous Rodolphe II, des œuvres de sculpture à Prague et qui plus tard « séduit par l'attrait du pinceau » se livrait à la peinture à l'époque où le Vasari flamand publiait son livre (1604).

On connaît de cet artiste des œuvres de sculpture et même de gravure, on en parle dans toutes les biographies, mais on ne cite aucun de ses tableaux.

Le *Gulden Cabinet* de Corneille de Bie (1661) n'en dit rien.

Cependant, à la p. 200, au milieu d'une de ces élucubrations vides et pauvrement rimées que le notaire lierrois a eu le tort de nous laisser au lieu de notices en prose substantielle, on trouve ces deux vers :

DE KEYSER, NIEUWELANT, seer fray in Architecten,
SAFT LEVEN, keukengoet, DE VRIES in schoon Prospecten.

On peut se demander quel est ce dernier *de Vries*; mais comme il est loué pour ses beaux *prospects* ou perspectives, il est probable qu'il est question là de Vredeman de Vries, ou de Jean-Renier de Vries.

En 1781, le catalogue de la Galerie de Vienne, par Chrétien de Mechel, décrit ainsi un tableau de ce Musée :

« Adrien de Vries, sculpteur et peintre, né à La Haye, florissait à la cour de Rodolphe II, au commencement du XVII^e siècle. »

« Portrait d'un homme de qualité, dans la vigueur de l'âge, avec la moustache sous le nez et le

petit toupet au menton. Il porte un habillement de satin noir, garni d'un large collier à l'espagnole et appuie son bras droit sur une table contre laquelle il est assis. Bois, demi figure, grandeur naturelle. »

Dans un article inséré au recueil : *Miscellaneen artistischen Inhalts* de Meusel, livr. 21, p. 163 (1784), Jérôme Riegler adopte cette attribution et décrit le tableau plus amplement. Mais ni l'un ni l'autre ne donne des raisons d'attribution.

En 1839, George Rathgeber (*Annalen der Niederländischen Malerei*, Gotha, p. 124) nous fait connaître une œuvre certaine, datée et signée. C'est un tableau de la Galerie de Gotha, le portrait d'un homme âgé de 72 ans, *Ætat*. 72, vêtu de noir, avec un col blanc, en buste. Le panneau est signé : « *Fecit A. de Vries, Anno 1643.* » Sans le dire expressément, Rathgeber semble parler d'une œuvre d'Adrien de Vries, le statuaire.

Nagler (*Neues Allgem. Künstler Lexicon*, München, 1851), émet le premier l'opinion qu'il y a eu deux de Vries. « Il ne faut pas confondre, » dit-il, « le peintre, qui est né vers 1600, avec le sculpteur. Il peignit des portraits attribués jusqu'à présent à ce dernier. » Puis il cite le portrait de Gotha, qui avait jusques là passé pour un Van Dyck, le portrait de Vienne, et un troisième qui se trouvait en 1837, dans la collection du comte de Robiano, à Bruxelles.

Mais, tout en disant cela, Nagler ne fournit aucune preuve de la naissance du peintre en 1600, il ne donne aucun motif de la disjonction

qu'il opère entre le statuaire de Prague et le portraitiste.

Sans tenir compte de ces renseignements, Chr. Kramm (*Leven en Werken der Hollandsche en Vlaamsche kunstschilders*), arrive à une conclusion semblable : « J'ai devant moi, » dit-il, « un portrait de grandeur naturelle de David de Moor, signé en petites lettres : *A. de Vries, fecit Rotterdam, 1647.* Il appartient avec une quantité de portraits de famille à la douairière Van den Heuvel, née baronne Lycklauw a Nycholt, à Ysselstein. Ce portrait, d'une expression vivante, est une heureuse imitation de l'école de Rembrandt. Quel est ce de Vries ? Un hollandais assurément, et selon moi, un fils du célèbre sculpteur. Celui-ci naquit, dit-on, en 1560, peut-être antérieurement, et s'est livré à la peinture. Il peut cependant avoir peint le portrait ci-dessus. »

Enfin, en 1861, on en apprend davantage. Une revue qui a rendu les plus grands services à l'histoire artistique, le *Journal des Beaux Arts* dirigé par M. Ad. Siret, dans son n° 13 (30 juin), publie un article de M. Ludovic Lalanne communiquant trois lettres de Peiresc à l'un des frères Dupuy, lettres qui se rapportent à Adrien de Vries, un peintre que Rubens affectionnait tout particulièrement.

Dans la première lettre, datée du 31 avril 1628, Peiresc annonce le voyage à Paris de de Vris (*sic*) « Vous l'aimerez, » dit-il, « quand vous l'aurez vu ; son humeur et ses habitudes s'approchent fort de celles de M. Rubens. »

Le 17 octobre suivant, Peiresc en parle encore dans un post-scriptum : « C'est l'homme le plus vertueux, le plus serviable et le plus obligeant qui se puisse voir. M. Rubens l'ayme comme si c'estoit son filz et estime fort ses ouvrages. Il excelle en portraits au naturel et quand il entreprend d'autres figures, il s'en demesle fort dignement. Il a fort honnestement estudié et est grandement curieux et modeste. Vous l'aymerez d'amour quand vous le cognoistrez. Je voudrois bien qu'il m'eut fait le portrait de M. de Saulmaise. »

Le 20 octobre 1828, Peiresc écrit de nouveau :

« Je vous ay escript diverses foys et à M. du Puy, vostre frère, en recommandation de M. de Vris, peintre flamand, des plus aymables hommes de sa profession que j'aye jamais rencontré après M. Rubens. Aussi semble-t-il qu'il tasche de se façonner à ce modelle en toutes ses actions et habitudes. Il fait excellement bien en portraictz aprez le naturel, et s'acquitte si bien des pièces d'inventions, que M. Rubens et M. Vandeck (*sic*) son disciple jadis, et à présent son imitateur très digne, ont bien daigné de les approuver avec éloge, et de l'aller visiter chez luy plusieurs fois, jusques à luy faire instance de s'arrester à Anvers, etc. »

Le reste de la lettre est une chaleureuse recommandation auprès de diverses personnes, et le contenu s'en retrouve à peu près dans la lettre du 21 octobre que nous donnons ci-après.

Ces éloges, ces marques d'estime de Peiresc devaient piquer la curiosité de ceux qui s'intéressent

à l'histoire de l'art. Dans son n° du 15 décembre 1861, le *Journal des Beaux Arts* donne un intéressant article sur ces lettres de Peiresc, par M. Julius Hübner, le savant conservateur du musée de Dresde, article dans lequel celui-ci fait connaître une œuvre remarquable du peintre jusques-là à peu près inconnu. C'est un portrait d'homme, acheté en 1728, comme original de Van Dyck et comme représentant un bourgmestre de Bruxelles, pour la somme de 150 ducats, par l'amateur hollandais Schenck.

« Ce portrait, » suivant M. Hübner, « a toute la finesse et la profondeur de dessin et de modelé d'un Holbein, en même temps que toute la merveilleuse et douce harmonie tonique d'un Rembrandt. »

« Sous ce dernier rapport, la toile est supérieure et à Rubens et à Van Dyck, et, pour le premier mérite, elle dépasse la plupart des compositions de Rembrandt, quand on en excepte le peu d'ouvrages de celui-ci où l'on peut s'apercevoir qu'il a subi l'influence d'un prédécesseur aussi remarquable que l'était de Vries. »

Car l'auteur du portrait est Adrien de Vries ; M. Hübner en avait découvert la signature complète, quoique difficile à déchiffrer : *Fecit A. de Vries*, A° 1639. Le tableau figure au catalogue dressé par M. Hübner, en 1862, sous le n° 1211.

Le savant conservateur ajoute que, selon lui, le portrait de Dresde est celui de l'artiste lui-même ; « il ressemble, dit-il, au portrait d'Adrien de Vries, gravé par Hondius, dans toutes ses parties essen-

tielles. » Ici, nous croyons que M. Hübner dit une chose hasardée, car le portrait publié par Hondius, en 1618, est bien certainement celui d'Adrien de Vries, le sculpteur de Prague.

Ces portraits fournissent donc un nom et des dates. Un autre document vint y ajouter une nouvelle lumière. Les *Liggeren* de la confrérie de St.-Luc d'Anvers, publiés par MM. Ph. Rombouts et Th. van Leries, de 1864 à 1875, nous révèlent au tome II, un Adrien de Vries, peintre, reçu franc-maître, en 1634-1635 et payant de ce chef, 26 florins.

D'autres documents nous font connaître des œuvres de l'artiste. Un portrait gravé par Grégoire Huret porte l'inscription : « Jacques Boyceau, Escuyer, sieur de la Barauderie. Adr. de Vris (*sic*) pinxit. » Il est amplement décrit dans les *Graveurs de portraits en France*. Catalogue de la collection Ambroise Firmin-Didot, Paris 1875-1877, sous le n^o 963.

Un superbe portrait de l'évêque de Gand, Antoine Triest (né en 1576, mort en 1657). Il porte pour inscription : « *Perillis et Revmus Dnus D. Antonius Triest, episcopus Gandavensis, Toparcha Dominii S. Bavonis, comes Everghemiensis, etc. Regiæ Matris a Consilio Status. Adrianus de Vries pinxit.* L. Vorsterman, sculp. » Il se trouve à la Bibliothèque royale et il est cité par M. H. Hymans, p. 223 de son *Histoire de la Gravure dans l'école de Rubens*. Bruxelles, 1879.

Dans le supplément posthume du dictionnaire biographique de Chr. Kramm, supplément publié

en 1864 par le Dr. Wap, il est dit à l'article de Vries, rectifié et augmenté : « En 1863, on plaça au musée Boeymans, à Rotterdam, le portrait d'Adrien de Vroezen, qui fut bourgmestre de cette ville, en 1669 et 1672. Ce portrait est attribué à A. de Vries. »

Le catalogue de la Galerie de Berlin, publié en 1878, par le Dr Julius Meyer et le Dr W. Bode porte, p. 442. « Adrien de Vries, peintre de portraits; absence de détails biographiques, reçu maître à la confrérie à Anvers en 1634-1635, travailla, d'après les dates de ses tableaux, en 1639 jusqu'en 1650, à Anvers, à La Haye et accidentellement, à Rotterdam et à Amsterdam. »

« N° 803. Un portrait tourné vers la gauche, barbe entière, mais maigre; une barrette de pourpre sur de longs cheveux d'un ton obscur, manteau de pourpre sur un habit violet foncé, laissant entrevoir la chemise fermée au col, chaîne d'or. De la main gauche, le personnage élève une lettre. Fond obscur. »

« Ce portrait a été attribué à Ferdinand Bol, mais en le comparant avec un portrait d'A. de Vries à Dresde n° (1211) et un autre à Gotha, on peut affirmer que celui de Berlin est du même peintre. »

Voilà tout ce que nous avons pu recueillir jusqu'à présent sur le peintre et sur ses œuvres. Nous venons y ajouter quelques renseignements nouveaux.

Dans le recueil de la correspondance de Peiresc, à Carpentras, tome VI. f. 706 et suivants, il se

trouve 14 lettres adressées à A. de Vries par le célèbre conseiller du Parlement de Provence; elles sont en petite écriture, assez difficile à déchiffrer. En marge, selon la coutume des registres de Peiresc, on lit d'abord les adresses du destinataire :

« M. de Vries peintre flamand à Paris, chez les Pères de l'Oratoire pour lui faire tenir le port où il va. »

« M. de Vries, tout contre la maison de M^{lle} Balbaux, près la rue de Vénus, vis-à-vis de la chapelle de Grâce à Anvers. »

« M. de Vries, au faux-bourg St.-Germain, sur les fossez, contre la porte de Nesle et celle de Bussy, au Lion d'or, chez le S^r de la Chambre, joignant le logis de feu M. Porbus, à Paris. »

C. RUELENS.

DOCUMENTS.

1^{re} lettre.

MONSIEUR,

« J'ay receu votre dépesche du 13 Juillet conjointement avec celles de M. Dandrault du 29 et ay receu celles que vous adressiez aux RR. PP. de l'Oratoire dont vous aurez aprins la response. J'avois auparavant receu l'autre votre précédente

avec le pourtraict de Mgr. le Cardinal de Sourdis (1) que j'ay trouvé très bien fait, et dont je vous remercie par un million de foys, mais je ne trouve pas bon que n'en ayez receu le payement des mains du S^r Brianson, qui a charge de mes affaires et de vous satisfaire, et si vous le luy eussiez remis pour me le faire tenir, selon la prière que je vous en avois faite, il ne l'eut pas reçue sans vous payer, mais vous estes ainsy excessif en vos honnestetez. Puisque vous allez à Paris, nous aurons le bon moyen de vous y satisfaire ou en commandes ou en quelque autre chose, et je ne manqueray pas de vous y donner toutes les meilleures adresses que je pourray, vous assurant que vous y estes desjà attendu en bonne direction, chez M. de Loménie et chez M. le Bernolier, secrétaire d'Estat, qui vous gardent quelque employ pour l'amour de moy. Même, comme en ce moment pourroient vous faire appréhender les chemins, je m'imagine que vous ne partirez point de chez M. Dumont, qu'on ne voye quel train prendront les affaires en ces pays-là qui sont à votre passage et mes lettres seront bien à Paris aussy tost que vous. Quand vous m'escripez votre partance prochaine de Bordeaux, vous trouverez de mes nouvelles à Paris, chez M. Du Puy, derrière St.-André des Arcz, rue des Poitevins, chez M. de Thou. Ce sera là que vous pourrez porter vos lettres

(1) François d'Escoubleau, cardinal de Sourdis, était archevêque de Bordeaux depuis 1591. Il mourut en 1628, à l'âge de 58 ans. Il était parent de de Thou, l'ami de Peiresc. De Vries, qui se trouvait à Bordeaux, aura probablement été chargé, par ce dernier, de faire le portrait du Cardinal. N'est-ce pas le tableau du musée de Berlin?

pour me les faire tenir et je vous ferai tenir les miennes là où vous leur ferez scavoir que vous le voudrez.

» Quant au portrait de Mgr. le Cardinal de Richelieu, nous ferons que M. l'archevesque d'Aix,⁽¹⁾ son frère aîné, le priera pour son contentement propre, de souffrir que vous le paigniez et cela vous y donnera l'entrée que vous y demandez, car dès qu'on aura veu votre labour, il ne faudra plus d'autre recommandation.

» Pour l'empreinte de Messaline, je vous remercie bien du soing ; si vous la pouvez avoir, il faudra prier M. d'Andrault de la faire tenir à Paris chez M. du Puy et de là je la retournerai plus facilement que par Thoulouse, si ce n'est que le fardeau ne fust trop grand pour un homme de cheval, auquel cas, mon homme le pourroit apporter en s'en revenant, et tousjours payera-t-il le sculpteur qui l'aura moullée.

» Je suis très ayse que vous ayez acquis tant de renom en ce pays là et ne doubte point que vous ne réussissiez de mesmes à Paris. Vous vous y rencontrerez en mesme temps avec M. Vouet, qui est party de Rome avec sa femme pour s'y aller retirer. Et sur ce, je prie Dieu, Monsieur etc.

» Vostre etc. DE PEIRESC.

» D'Aix, le 26 aoust 1627. »

(1) Au lieu de ces deux mots, le copiste a laissé un blanc. Nous avons restitué le titre du frère aîné de Richelieu, Alphonse Louis du Plessis, alors archevêque d'Aix et, l'année suivante, archevêque de Lyon puis cardinal.

2^{me} lettre.

« MONSIEUR,

» La lettre que vous m'avez escripte de Paris, du 14 du passé, m'a mis en grande peine en ce que vous ne me laissez aultres adresses pour vous faire sçavoir de mes nouvelles.

» Je n'avois point jugé sur vos dernières lettres de Bordeaux que vous fussiez si prest de partir comme vous avez faict, et ces inconvénients des Anglois me faisaient croire qu'on ne vous laissoit pas encore partir de là, voulussiez-vous ou non; qui fut la cause que j'avois différé de vous envoyer des lettres de recommandation, pensant avoir du temps de reste. Dont j'ay esté maintenant bien fasché; et en ce jour, par vostre lettre, vous n'accusez pas la réception d'une mienne dépesche du mois d'Aoust, par laquelle je vous donnois l'adresse dans Paris, chez M. du Puy, derrière St.-André des Arcz, au logis de M. de Thou, où c'est que vous eussiez esté fort favorablement receu à la moindre obligation de mon nom, et où je vous priois de bailler ou envoyer vos lettres, quand vous nous voudrez escrire; par laquelle voye vostre dernière lettre ne seroit parvenue si tard, comme elle a fait. Si vous avez donné de meilleures adresses à M. de Montz qu'à moy, il vous aura faict tenir ma dite dépesche depuis votre départ, mais je ne sçay si elle vous aura peu rattendre à Paris, puisque vous y vouliez faire si peu de séjour, comme dictes à présent.

» Je seray tousjours prest de contribuer tout ce que je pourray à vous servir partout où se pourra étendre mon petit crédit, soit à Paris ou en Flandres, où j'eusse peu vous recommander, non comme peintre, mais comme mon amy particulier à M. Rubens, à M. Roccox, à M. Gevartius et autres galants hommes qui me font l'honneur de m'aymer, en attendant que vous veuillez revenir à Paris, où nous aurons encore d'autres adresses, possible meilleures et plus duisables à votre honneur et à vos desseings que je seconderay tousjours très volontiers, tant s'en fault que je voulusse jamais rien de votre courtoisie qui y puisse estre incompatible.

» J'ay hazardé ceste lettre à l'aventure, au cas qu'elle puisse parvenir entre vos mains ; donc j'ay fait l'adresse aux P.-P. de l'Oratoire, à Paris, jugeant que possible quelqu'un d'entr'eux pourroit sçavoir le lieu de vostre retraite et la vous faire tenir là par où vous serez. Et quand vous voudrez que nous renouvelions notre petit commerce, vous nous pourriez faire tenir vos lettres sous l'adresse dudit S^r du Puy, qui en aura le soing et de vous envoyer nos responses là où vous ordonnerez.

» Au reste, je loue fort vostre desseing de vous exercer durant un an à perfectionner vostre main, mais je crains fort que vous ne puissiez pas demeurer si caché dans Anvers, comme vous espérez, tant soit peu que vous y fassiez de besogne, quelle qu'elle puisse estre ; mesme si le S^r Cossiers et autres ses compagnons, qui vous

ont veu icy et qui y sont à présent, vous rencontrent quelque part, comme il vous sera malaisé de l'esviter, vous vous seriez bien plus facilement caché dans Paris, où l'on ne s'enquiert nullement les uns des autres, ou dans quelque maison d'autour de Paris, voisine de Fontainebleau ou autre maison royale, où vous eussiez peu vous aller promener et retirer à vostre fantaisie. Mais vous m'avez consulté trop tard. Il se seroit trouvé des monastères ou maisons de gentilshommes, qui eussent réputé à grand heur de vous retirer et traicter durant le séjour que vous eussiez voulu destiner à ceste étude. Toutefois, je crois bien que vous ne laissez pas de trouver de quoy satisfaire à vos intentions dans Anvers, et quand bien on vous y descouvriroit avec le temps, je ne pense pas que vous vous en debvriez beaucoup souffrir. Et au moins vous aurez le plaisir de voir le travail de M. Rubens et de ces autres grands hommes de vostre vocation qui y sont et qui y naissent journellement, dont je me conjouys avec vous, demeurant tousjours, Monsieur, vostre bien humble et oblige serviteur

» DE PEIRESC.

» D'Aix, le 10 novembre 1627. »

3^{me} lettre.

« MONSIEUR,

» Escriptvant à M^r Rubens en réponse d'une sienne lettre que M. Pichery m'a apportée de sa part avec mille compliments d'honesteté et mesmes sur le subject du portrait dudit S^r Rubens, à qui j'avois demandé permission de laisser prendre copie sur quelqu'un de ceux qu'il peut avoir faictz de sa main, j'ai creu que vous me feriez volontiers la faveur d'en prendre la sollicitation et que si M^r Rubens vous veut prester quelque sien portraict bien fait, vous trouverez facilement quelque galant homme qui prendra la peine d'en tirer une bonne copie pour l'amour de moy, seulement de la teste avec un peu de buste, de la grandeur à peu près de celuy que vous avez veu dans mon cabinet, où je réserve place à celui-là; et par mesme moyen, je vous supplie de retirer du S^r Cossiers celuy qu'il m'a fait du S^r Gevartius, ayant offert par ledit S^r Pichery de vous faire fournir par son correspondant dix ou douze pistolles, ou ce que vous trouverez bon d'employer à cela, dont je luy feray ici le remboursement. Et ceux mesmes qui vous feront le dit payement se chargeront possible volontiers du roulement des dits portraictz pour me les faire tenir dans quelque balle, par voye assurée soubz les adresses dudit S^r Pichery. Si par mesme moyen vous pouviez trouver à vendre un livre imprimé l'année dernière de la *Maison de Linden*, et m'en envoyer un exemplaire, vous

m'obligeriez beaucoup, mais je pense qu'il y faudra l'intercession de quelque amy pour en avoir. Car j'entends que, depuis la publication dudit livre, les exemplaires ont esté retirez par ceux de ceste maison : vous pourriez essayer à tout hazard.

» M^r Chifflet, médecin de l'Infante, m'a semblablement promis son portraict et mandé qu'il l'avoit fait faire. Si nous lui escripviez un billet pour l'avertir de la commodité de le joindre à celluy de M^r Rubens et à celluy de M^r Gevartius, pour me le faire tenir ensemblement, il le vous enverroit volontiers. Voire si, par occasion, M^r Erycius Puteanus venoit de Louvain à Anvers, ou que quelque galant homme de peintre allast se pourmener à Louvain, je voudrais bien avoir son portraict comme de l'un de mes plus anciens amys qui me le permettroit, je m'assure, de bon cœur. Je vous donne bien de l'importunité tout d'un coup; mais vous estes si courtois et obligeant, que je crois que vous me rendrez volontiers tous ces bons offices. Et après le remboursement des frais que feront les correspondants du S^r Pichery, je vous demeureray infiniment redevant et seray à jamais, Monsieur, Vostre, etc.

» DE PEIRESC.

» D'Aix, ce 18 avril 1628.

» Mes très affectueuses recommandations, s'il vous plait, à M. Cossiers. »

4^{me} Lettre.

» MONSIEUR,

» Si tost que j'ai eu advis par votre dernière des 12 pistoles que M. Lundens vous a remises, je les ay envoyées à M. Pichery, à Marseille, ayant esté bien aise d'entendre que vous fussiez si prompt à vous en revenir en ce royaume, où il me tarde bien que vous soyez avec contentement et digne recognoissance de vostre vertu. Quant au portraict de M. Rubens, c'est sans doute que je ne puis reporter qu'à grand heur et avantage de l'avoir de sa main mesme, ne croyant pas avoir mérité de luy donner ceste peine, je me serais bien contenté d'une copie, et eusse désiré que vous y eussiez insisté un peu davantage que vous ne feistes sur ses honnestes offices. Toutes fois, je m'en remets à vostre bonne conduite et disposition. Pour celluy de M. Gevartius, il n'estoit pas de besoing d'attendre ma response pour en acquiter la taxe, car je désire que le Sr Cossiers soit content de toute façon et la chose ne vaut pas la dispute. Je suis bien plus marry qu'il n'y ait quelque moyen d'avoir celluy de M. Erycius Puteanus pour le faire venir en mesme temps que les aultres, et que n'avez eu response sur le subject de celluy de M. Chifflet, de Bruxelles à cause de la bonne commodité de la correspondance de M. Lundens.

» Reste le fait du livre de la *Maison de Linden*, dont j'ay appris depuis peu que ce ne sont point

les Seigneurs de ceste maison qui en ont fait retirer les exemplaires, ains seulement l'auteur du livre en haine de ce qu'il ne croit pas en avoir receu le guerdon qu'il prétendoit, mais qu'il en distribue volontiers à ses amis et ne fait pas difficulté d'en faire débiter quelques exemplaires. Vous pourriez vous enquérir du lieu où demeure l'auteur, nommé Christoffe Butkens, prieur de St.-Salvador de Prémonstré, (1) dont l'imprimeur du livre pourra vous esclairer et qui, en besoiing, lui escripra un mot de la recherche que j'ay fait faire de son livre pour ma curiosité, et que n'en pouvant avoir chez les libraires on a esté contrainct d'avoir recours à luy-mesme, pour le prier de nous adresser à quelqu'un de ses correspondants, qui nous en puisse départir un exemplaire. Ce vous sera de la peine, je vous supplie de m'en excuser, et disposez de moy en revanche comme, Monsieur, de votre très humble et très affectionné serviteur.

» DE PEIRESC.

» D'Aix, ce 30 juin 1628. »

(1) Christophe Butkens était prieur du couvent de *St.-Sauveur* fondé à Anvers au XV^e siècle par le riche négociant Pierre Pot. Cette communauté religieuse appartenait à l'ordre de *Cîteaux*.

5^{me} Lettre. (1).

» MONSIEUR,

» Lorsque je reçus vostre lettre du 26 décembre, j'étois malade d'une indisposition dont je ne suis quitte que depuis peu de temps. Je ne laissay pourtant de faire rendre la vostre aux PP. de l'Oratoire et de faire faire vos recommandations à M. Borrilly, qui vous est bien redevable de l'honneur de vostre souvenir. J'ay aujourd'huy envoyé semondre le P. de Rez de vous escrire comme je luy avois promis, mais il m'a envoyé une lettre qu'il dit avoir escripte quelques jours y a. J'ay esté infiniment aise d'entendre vostre heureuse arrivée en ce pays-là, dont j'avais esté longtemps en peine pour non savoir où vous adresser mes lettres, et de fait j'en ai adressé quelques unes aux PP. de l'Oratoire de Paris, sans avoir jamais sceu si elles vous auront peu estre envoyées là où vous estes, mais principalement je me suis tout resjouy d'entendre le favorable accueil que vous avez trouvé chez M^r Rubens, et l'honneur qu'il me fait de se souvenir de moy avec une si surabondante courtoisie, dont je luy suis infiniment redevable et à vous aussy qui m'avez rendu de si bons offices auprès de luy. Je vous prie de les continuer et de disposer de moy en revanche, partout où vous me jugerez propre à vostre service.

(1) Par inadvertance, cette lettre a été mal classée dans nos copies. Par sa date, elle doit précéder la 3^{me} lettre, du 18 avril 1628.

» M. Cossiers avoit fait un portrait de M^r Gevartius pour moy et m'avoit asseuré qu'il me l'envoyerait par les marchands de la Foire. Je crois que l'interruption de ladite foire m'aura privé de ce contentement. Je vous prie de savoir de luy ce qui s'en est, et s'il l'envoya dans quelque balle de marchand à Paris chez le S^r Melchior Tavernier, il le retirera, en payera le port de voiture et encore le prix tel qu'il ordonnera, si mieux il n'ayme qu'on luy fasse payer à Anvers. Vous l'en pouvez asseurer et croire que je suis à jamais, Monsieur, votre très affectionné serviteur.

» DE PEIRESC.

» D'Aix, le 31 mars 1628.

6^{me} Lettre.

« MONSIEUR,

» Je me suis infiniment resjouy d'apprendre, par la vostre du 23 septembre, vostre heureux retour dans Paris et qu'avant votre retraite des Païs Bas, vous vous soyez fait cognoistre à M. Rubens et à M. Van Dek, vous remerciant pour un milion de fois de la souvenance que vous avez eue de moy, et du soing que vous avez prins de me faire avoir les portraictz et le livre de Linden que j'avais desirez. La question sera que M. Cossiers en puisse prendre le soing qu'il vous a promis, car il est un peu lent, ce me semble, tesmoing le

portrait de M. Gevartius qu'il a fait traîner une couple d'années. Il faudra voir ce qu'il fera et [l'en faire] (1) un peu solliciter sur les lieux par quelqu'un cognoissant des amis communs. Nous avons fait rendre toutes vos lettres à leur adresse, c'est-à-dire, celle du P. de Rez ou de M. Borrilly, ne sachant si vous y en aurez une car je n'ay pas veu l'enveloppe de votre paquet. On l'a rompu et bruslé toute, avant que je recevoie les despèches, et l'on trempe lettre par lettre dans le vinaigre bouillant pour antidote de la maladie des lieux où elles passent. De sorte que quand vous m'adresserez d'autres lettres que pour moy, désormais il y faudra ajouter sur le dos que vous me recommandez, afin qu'elles me tombent plus assurées en main. On m'en apporta deux que je n'ay sceu recognoistre si elles venoient de vostre part ou non, adressées, l'une à M. Torel, qui semble estre de vostre main, duquel personne ne m'a sceu donner des nouvelles pour encores. Et l'autre, à M. du Mouchain, estudiant à Aix, que je cognois encore moins, et ne sçay d'où elles viennent. Il les fault accompagner de quelque autre petite adresse.

» Je suis trop pressé pour à ceste heure du passage d'un porteur extraordinaire, pour pouvoir escrire toutes les lettres de recommandation que je vous donneray pour la vostre commodité, Dieu aydant, tout pour M. de Loménie, M. de la Ville aux Clercs, secrétaire d'Estat, M. de St.-Ambroise,

(1) Les mots entre crochets sont illisibles ou douteux dans la copie originale.

premier chappelain de la Reyne-mère et intendant de ses ouvrages, M. de la Barodièrre, Cappitaine des Tuilleries, comme avec lesquelz j'espère qu'il y aura moyen de vous deffendre de la Maistrise dont on vous pourroit donner importunité, et avec le temps, vous faire espérer logement à la Gallerie du Louvre. Cependant vous pourrez voir M^{rs} du Puy, logez chez M. de Thou, près St.-André des Arcz, ausquelz j'avoie desja escript en votre recommandation et par les mains desquelz vous recevrez ceste lettre. Et si estes de loisir, et que la commodité s'en présente, je voudrois bien qu'il vous plaise de me faire un portraict de M. Saulmaise, selon tous adjournements que vous donneront lesdits S^{rs} du Puy. C'est un des plus doctes hommes de l'Europe : vous savez à peu près ma mesure. Mais si vous pouviez, à la desrobée, me faire le portraict d'un père jésuite, nommé le P. Sirmond, vous m'obligeriez infiniment. Je dis : à la desrobée ; parceque si vous le luy demandez, il ne le souffriroit pas aysément et il faut trouver quelque prétexte de le voir et saluer sur la réputation de sa doctrine. Il est assez courtois pour le communiquer assez librement. Même je voudrois l'original de l'un et de l'autre, s'il estoit possible et vous donneray de quoy fournir aux fraiz nécessaires. Quand le portraict seroit faict, pour y retoucher quelque [supplément] en l'invitant de vous aller voir, il n'y auroit pas de danger de faute, s'il voudroit souffrir de donner un quart d'heure, afin que j'eusse son portraict plus accomply, pour le joindre à ceux du Pape, du Cardinal de Ste-Suzanne et

aultres de sa profession. Mais il ne faut pas qu'il soit de son pouvoir de s'en [défendre], soubz prétexte de modestie. En un besoing, il faudra voir le P. Séguiran, jésuite, à qui je vous feray tenir lettres de recommandation pour vous ayder à obtenir la faveur que je désire ; même au préalable, il faut avoir desrobé le premier traict de ce portraict, de sorte qu'on ne vous en puisse plus desgarnir, de peur qu'il ne se cachast, après, devant vous. Vous m'excuserez de ceste peine et j'espère de vous servir utilité en revanche.

» Monsieur, vostre, etc.

» DE PEIRESC.

» A Aix, en haste, le 29 octobre 1628.

7^{me} Lettre.

« MONSIEUR,

» Depuis celle que je vous escripvis, il y a deux ou trois jours, j'ay appresté les lettres de recommandation que je vous promettois, en attendant le retour de la cour, auquel temps nous escripons à d'aultres et mesme au frère de M^{gr} le Cal de Richelieu, pour tascher de vous faire employer à le pourtraire et à vous faire cognoistre de luy et puis du Roy par son moyen. Cependant, j'espère que la faveur de M. de Loménie et de M. de la Ville aux Clercs, ensemble de M. l'abbé de

St.-Ambroise, vous pourront donner quelque entrée au Louvre chez la Reine Mère.

» Je vous prie, pour ce commencement, de vouloir pourtraire pour l'amour de moy M. de la Ville aux Clercs, secrétaire d'Etat, pour faire voir de vostre besogne dans ceste maison où est l'abord de tous les plus curieux de Paris, et où vous trouverez, je m'asseure, meilleur accueil qu'en autre lieu quelconque et plus d'appuy et de protection au besoing. Ce sera de sa main ou de celle de M. de Loménie, son père, qu'il faudra que vous ayez un jour un brevet du Roy pour estre employé sur l'Etat de sa maison royale et, avec le temps, un logement dans la Gallerie du Louvre. C'est pourquoi qu'il faut que vous commenciez là vostre cour, en intention de la continuer tant que vous voudrez estre dans Paris ou dans ce Royaume. Ce sera par leur moyen qu'il faudra vous pourvoir des remèdes nécessaires contre la prétention des Maistrises, selon qu'ils le trouveront bon. Enfin, il faut que ce soient vos patrons et protecteurs, et que vous recherchiez tous moyens de les servir et de leur complaire de tout ce que vous pourrez : vous ne sçauriez mieux emploier vos labeurs que pour cette maison.

» J'escris par mesme moyen à Mess. de la Barodière et du Moustier, l'approbation de bonne volonté desquels ne vous sera point inutile et de M^{me} Baland, femme relaissée de feu M. Bunel, laquelle a le premier logement de la Gallerie du Louvre, à mesmes fins, pour éviter que, dans le cabinet de la Reyne où elle est d'ordinaire, elle

ne vous rendist de mauvais offices et l'obliger à parler pour vous. J'escrrips aussy au R. P. Séguiran pour vous introduire chez ses amis dont y a un nombre infini, et pour vous faciliter les moyens de venir à bout du portrait, dont je vous ai prié, du R. P. Sirmond qu'il faudra desrobber le plus discrettement que vous pourrez. J'escrizz aussi diverses lettres à M^{rs} du Puy, en recharge de ce que je lui en avois mandé plusieurs fois et crois qu'ils vous assisteront de bon cœur, de vous présenter à M. de Loménie et de la Ville aux Clercs, s'ils ne l'ont desja faict, comme aussy chez M. l'abbé de St.-Ambroise. Vous pourrez donc voir lesdits S^{rs} du Puy tous les jours et leur [porter] toutes vos lettres et recommandations, pour prendre l'ordre d'eulz de leur commodité, afin que l'un d'eulz vous puisse mener chez M. de Loménie et chez M. l'abbé de St.-Ambroise. Si besoing est après, vous pourrez voir M. de la Barodière, M. du Moustier et M^{elle} Baland et suyvre l'ordre que vous en donneront lesdits S^{rs} du Puy ou M. de Loménie, en cas qu'ils eussent agréable de vous y faire accompagner par quelqu'un des leurs, ou possible de vous y conduire eulx-mesmes. Surtout, déférez sans contredict toutes choses à M. l'abbé de St.-Ambroise et à M^{elle} Baland, et pour cause ; car il faut capter et [conserver] la benevolence inviolablement, à quelque prix que ce soit, pour les habitudes et fiance quelconque chez la Reine Mère, où le moindre mot de leur part vous pourroit grandement nuire, et au contraire leur adveu vous pourra grandement ayder, si vous pouvez faire quelque galanterie

pour luy et, pour l'autre, n'y plaignez pas vostre peine par vostre génie et vostre travail; car cela vaudra plus que vous ne pensez.

(Suivent quelques lignes très difficiles à déchiffrer, mais dont le contenu semble insignifiant).

» DE PEIRESC.

» A Aix, le 21 octobre 1628.

8^{me} Lettre.

MONSIEUR,

» Je viens de recevoir vostre lettre du 12 octobre, mais je n'en ay pas veu le porteur que je feray chercher; celle que vous m'aviez escripte auparavant vous en aurez eue la réponse avec 7 ou 8 minimes lettres de recommandations pour divers amis. Si ce présent porteur ne part aujourd'hui, je prendray occasion, sur ce que m'escripvez maintenant, pour vous en envoyer encore quelques autres, si non ce sera par la première commodité, Dieu aydant.

» Je n'ay pas reçu le portrait de M. Rubens ni celluy de M. Gevartius et ne les dois pas attendre, tant que les passages de Lyon seront ainsy bouchés comme ils sont. Je pense que celluy de M. Gevartius est encore en mains de M. Tavernier, à Paris, ou de M. du Puy qui avoit appresté quelques livres à m'envoyer, quand la nouvelle du

mal de Lyon me luy fist escrire de délayer et bien à propos, car tous courront fortune d'estre bruslés, et je crains bien pour le portrait de M. Rubens, avec lequel je m'assure que la lettre doibt estre demeurée engagée; car je n'en ay pas receu depuis que vous vous estes donné ainsy à cognoistre à luy, dont je suis bien marry, car je publierois volontiers ce qu'il m'escripra en vostre honneur.

» Si ne vois icy le Sr Gault, je feray ce que vous désirez et, en un besoing, luy escriurai; car je ne pense pas qu'il vienne maintenant avec la maladie de Lyon. J'escriurai aussi à Mr le Beauclerc, secrétaire d'Estat, que je désire que vous paigniez pour l'amour de moy, et à Mr nostre jadis Archevêque, frère de M. le Cardinal de Richelieu, croyant qu'ils ne tarderont pas d'estre là. Pour M. de Metz, le P. Séguiran vous y pourra fort bien introduire sur la lettre que je vous ay desja envoyée pour luy. Sur quoy, je finirai, disant, etc.

» DE PEIRESC.

» Aix, le 14 novembre 1628.

» Ce fut moy qui addressay feu M. Finsonius à feu M. de Vic. Je veux escrire à un de mes amis qui taschera de vous introduire chez M. le Garde des Sceaux de Marillac, s'il y trouve tant soit peu de curiosité et de disposition. »

C. RUELENS.

RENSEIGNEMENTS

sur un

TABLEAU QUE RUBENS EXÉCUTA, EN 1633,

pour le couvent des Dames blanches, à Louvain.

Ce qui nous a toujours étonné, c'est que Rubens, qui laissa au-delà de 1400 productions, n'exécuta aucune œuvre pour les églises paroissiales de Louvain, bien qu'il comptât dans cette ville des admirateurs et des amis. L'illustre maître peignit, il est vrai, deux tableaux pour la cité de l'*Alma Mater*; mais ces tableaux, étaient destinés à des couvents. Le premier représentait St.-Yvon, patron des juriconsultes, et ornait l'église du ci-devant collège des Jésuites; le second offrait aux regards l'*Adoration des Mages* et se trouvait dans le maître-autel de l'église du ci-devant couvent des Dames blanches. Malheureusement aucun de ces tableaux ne se trouve plus à Louvain.

Dans nos recherches sur les œuvres d'art ayant

existé à Louvain ou qui y existent encore, nous avons découvert quelques renseignements sur le tableau de Rubens, représentant l'*Adoration des Mages*. L'intérêt qu'inspire tout ce qui se rattache à l'histoire de l'incomparable artiste nous engage à faire connaître les détails dont il s'agit.

En 1627, Anna van Zeverdonck, prieure du couvent des Dames blanches, à Louvain, résolut de faire reconstruire l'église de son monastère. C'était une femme d'initiative et d'une grande fermeté de caractère, qui appartenait à une famille honorable et aisée. (1) Sa sœur, Cécile van Zeverdonck, avait épousé Ambroise van Onckle, receveur général des finances du Roi. Ces époux, qui furent pendant 22 ans patrons spirituels du couvent des Dames blanches, donnèrent 13,000 florins pour la reconstruction de l'église et déterminèrent d'autres personnes à suivre leur exemple. (2) La nouvelle église fut achevée en 1632. Pendant qu'on travaillait à ce temple, Anna van Zeverdonck chargea un sculpteur d'Anvers, dont le nom nous est inconnu, de l'exécution d'un autel destiné au chœur. D'après le désir de la religieuse, il produisit un autel en pierre d'Avesnes, à colonnes et à fronton monumental. L'autel arriva par eau à Louvain et se trouva en place, le 2 mai 1633. On paya au sculpteur 469 florins; au peintre

(1) Anna van Zeverdonck mourut le 26 janvier 1650, après avoir rempli pendant 29 ans, les fonctions de prieure; Eléonore van Wachtendonck lui succéda. Celle-ci mourut le 9 octobre 1663. *Liber anniversariorum conventus Albarum Dominarum sub nomine visitationis beate Mariæ Virginis Lovanii; scripsit hunc librum soror Eleonora van Wachtendonck, ejusdem conventus monialis, anno 1637*, vol. in-4°.

(2) *Liber anniversariorum*, f° 50.

décorateur 164 florins, 10 sols. (1) D'après une annotation de la main d'Anna van Zeverdonck, l'autel avait occasionné une dépense de 619 florins, sans le tabernacle. (2) Selon le goût de l'époque on avait ménagé dans l'autel un espace pour y placer une peinture. Ce vide fut comblé par l'*Adoration des Mages* de Rubens.

On prétend que l'illustre maître comptait une cousine au couvent des Dames blanches. La chose est possible; mais les recherches faites dans l'obituaire de ce couvent, qui fait partie de notre bibliothèque particulière, pour éclaircir ce point, n'ont donné aucun résultat. Une tradition veut que ce soit pour être agréable à sa cousine que Rubens mit tant de soins au tableau qui nous occupe. Ce qui est certain, c'est qu'il commença par exécuter une esquisse, qui était fort remarquable et qui a longtemps fait partie de la collection de M. van Saceghem, à Gand. Le grand coloriste peignit ensuite, dans sa maison à Anvers, le tableau en question. Il produisit une œuvre admirable. L'artiste ne se montra pas exigeant. Anna van Zeverdonck ne lui paya le tableau que 920 florins. (3) Les

(1) « Item, aen onsen aultaer vuyt schip te doen, vii gulden ii stuyvers. »

« Item, aen onsen aultaer te schilderen ende van een cruys te vernieven, tsamen betaelt 1^e LXIII gulden x stuyvers. »

« Item, aen onsen aultaer die t'Antwerpen gemaect es van Avendersteen, betaelt aen den beltsnijder, met die vracht, die zomme van III^e LXIX gulden. (*Compte approuvé le 9 mars 1634.*)

(2) « Memoire : in december 1632 es den hoogen aultaer gestelt van Avendersteen ende gemarbert in 1633, den 2ⁿ meye, heeft tsamen gecost v^e XIX gulden, zonder het heylich Sacramentshuys. (*Annotation de la main d'Anne van Zeverdonck, dans le compte cité plus haut.*)

(3) « Item, aen het belt op den hoogen aultaer es t'Antwerpen gemaect,

20 florins formaient probablement le prix du panneau.

Nous avons trouvé les renseignements qui précèdent dans un manuscrit qui fait partie de notre bibliothèque particulière. C'est un compte présenté, le 9 mars 1634, par la sœur-procuratrice Cécile van Hoegaerden aux délégués de l'archevêque de Malines, Henri Paridaens, doyen du district de Louvain et Philippe van Zoerendonck, confesseur du couvent des Dames blanches ainsi qu'aux sept plus anciennes religieuses de cette communauté. Nous publions en note le texte des postes les plus importants de ce compte.

Le tableau, peint sur bois de chêne, à 3 mètres 28 de hauteur et 2 mètres 50 de largeur. Il a toujours passé comme l'une des compositions les plus remarquables du maître.

Le licencié Michel, dans son *Histoire de Rubens*, dit que le tableau « fut fini en huit jours » et que « les honoraires » de l'artiste « montèrent à 800 florins, selon la quittance qui est déposée aux archives des dites Dames blanches. » (1) Cette allégation est inexacte. Nous venons de voir par le compte de la reconstruction de l'église de ce couvent, que le tableau coûta 920 florins.

Le français Derival, qui vit le tableau en 1783, écrit ce qui suit : « J'ai enfin trouvé un Rubens

ten huysse van Myn heer RUBBENS daer voer betaelt vant schilderen als oyck vant paneel, tsamen daer voer betaelt die zomme van 1^{re} xx gulden » (*Compte approuvé le 9 mars 1634.*)

(1) *Histoire de la vie de P. P. Rubens par J. F. Michel, licencié en droit.* Bruxelles, 1771. p. 194.

» dans l'église des religieuses de Saint Norbert ou
» Dames blanches ; il représente une *Adoration*
» *des Mages* ; la composition en est savante et
» pleine de finesse : la Vierge en est si jolie, elle
» a une physionomie si douce, qu'il est impossible
» de la considérer sans intérêt ; elle est assise,
» mais mal, ce qui est un défaut..... On estime
» ce morceau 14 à 15,000 florins. Rubens y a
» revêtu la Vierge d'une belle robe de soie et lui
» a donné un joli mouchoir de mousseline, ce qui
» est un défaut de costume, etc. » (1)

Au milieu du 18^e siècle le tableau avait perdu l'éclat de ses beaux jours. Descamps, qui visita la ville de Louvain en 1768, en parle en ces termes : « cette composition est savante et pleine
» de finesse ; la Vierge est jolie, mais je ne la
» crois pas très-bien assise. Ce tableau se gâte,
» ce qui le fait paraître faible de couleur. » (2).

Vers la même époque le comte de Cobenzl, ministre plénipotentiaire des Pays-Bas Autrichiens, qui était un appréciateur distingué d'œuvres d'art, se rendit au couvent des Dames blanches à l'effet d'examiner le tableau. Après l'avoir admiré pendant plus d'une heure, il exprima à la dame prieure le désir de le voir restaurer, en indiquant un artiste bruxellois, capable de s'acquitter de cette tâche difficile. Mais il paraît qu'on ne donna pas suite à cette proposition, car Derival, dans une lettre datée de Louvain au mois de janvier 1783, c'est-à-dire cinq mois avant la suppression du couvent des

(1) *Le Voyageur dans les Pays-Bas autrichiens*, T. II p. 281.

(2) J. B. Descamps, *Voyage pittoresque*, édition de Paris, 1838, p. 101.

Dames blanches, disait de cette composition de Rubens : « Je ne sais pourquoi on a négligé ce » tableau qui commence à se gâter. » (1).

On sait que le tableau a été gravé par Henri Witdoeck. Il est également reproduit dans la Young's Gallery et dans le *Louvain monumental*.

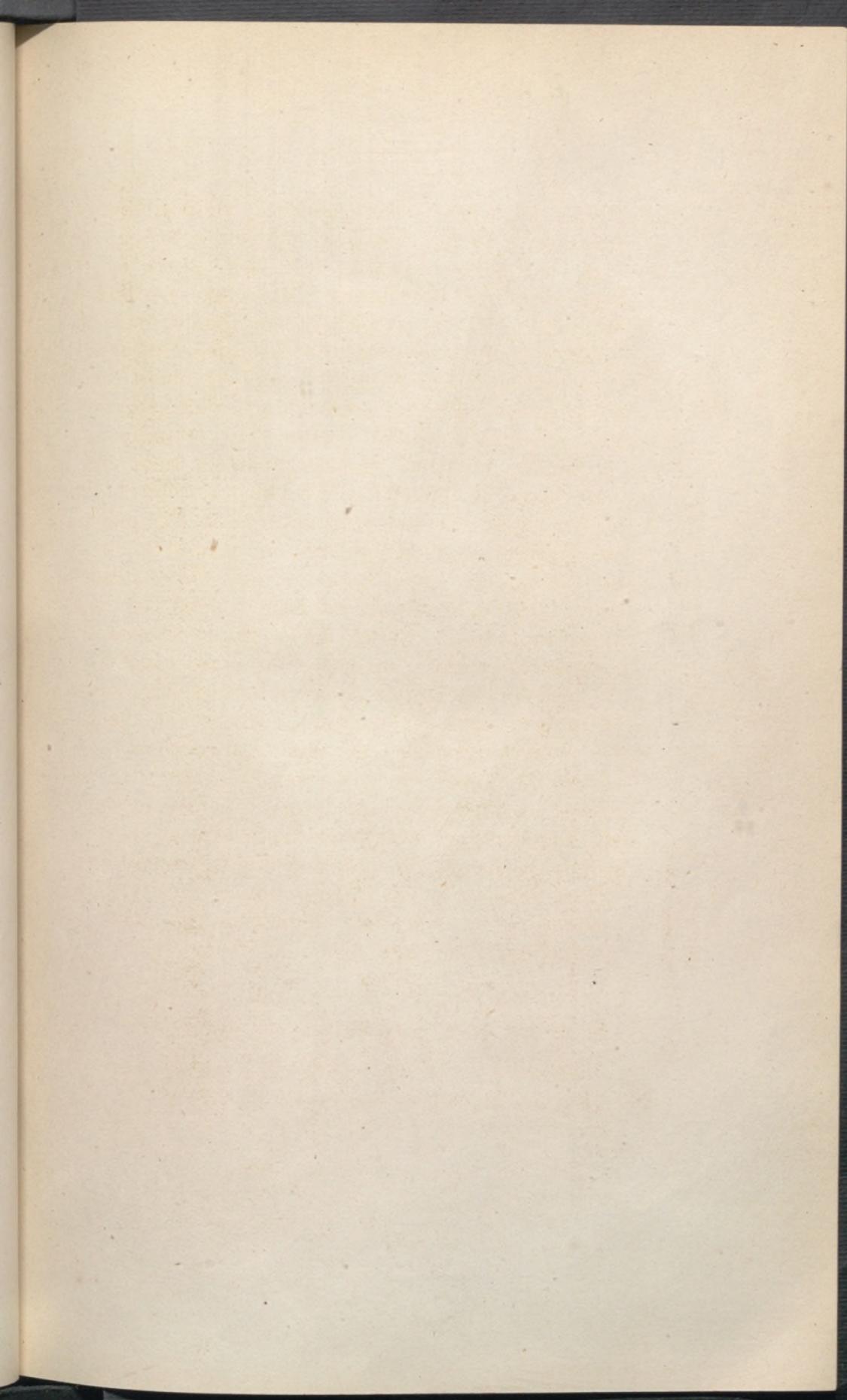
En exécution de l'édit de Joseph II, du 28 avril 1783, le couvent des Dames blanches fut supprimé. Les religieuses durent quitter leur monastère le 15 juin de la même année. Quelques jours après cette date, le tableau de Rubens fut transporté à Bruxelles. D'après les ordres de l'empereur, le gouvernement fit mettre en vente, au mois de septembre 1785, une partie des tableaux provenant des couvents supprimés dans les Pays Bas Autrichiens. Parmi ces peintures se trouvait l'*Adoration des Mages* de l'église des Dames blanches, de Louvain. M. Horion, amateur à Bruxelles, acheta le tableau pour 8,400 florins, argent de change. De nouveau exposé en vente après la mort de ce collectionneur, le 1 septembre 1788, il fut adjugé au prix de 8,000 florins. Le tableau passa en Angleterre et se trouve actuellement dans la galerie du duc de Westminster, à Grosvenor-House, à Londres, où il fait l'admiration de tous ceux qui visitent cette splendide collection si riche en productions de l'école flamande du 17^e siècle.

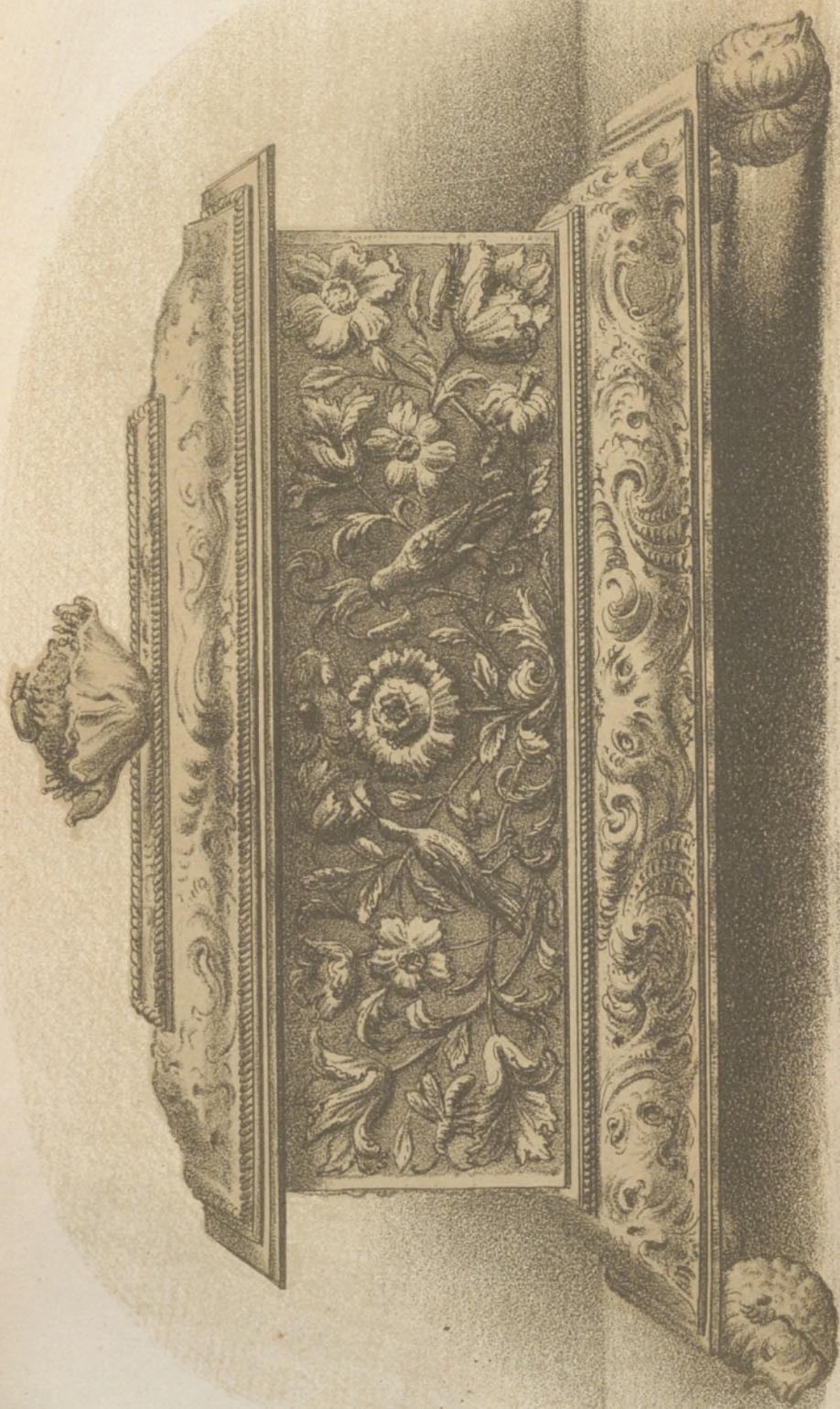
ED. VAN EVEN,

Archiviste de la ville de Louvain.

Louvain, le 25 mars 1882.

(1) *Le Voyageur dans les Pays-Bas*. T. II, p. 281.





UN
COFFRET DE RUBENS.

Un objet d'art, transmis de génération en génération dans la famille de Rubens, rappelle la mission diplomatique dont ce grand artiste fut chargé auprès du roi d'Espagne, Philippe IV. Nous sommes heureux de pouvoir, grâce à l'aimable obligeance de M. le comte Louis de Waziers, présenter à nos lecteurs, une description et une reproduction de cet objet. (1)

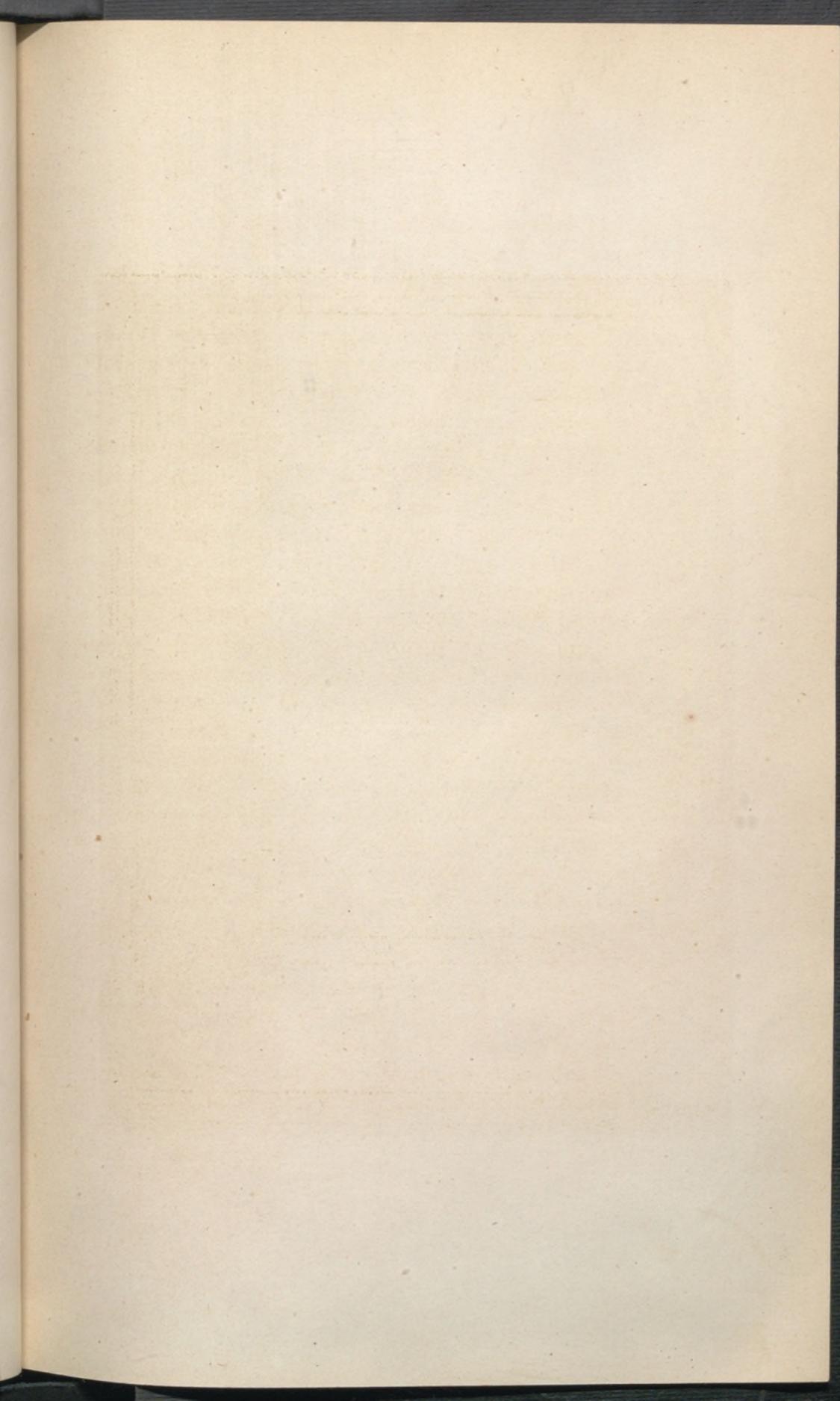
C'est un coffret en argent et vermeil, large de 210 millimètres, long de 160 et haut de 130. Il est porté sur quatre pieds en argent, qui ont la forme d'escargots ; la base sur laquelle repose le coffret proprement dit et le rebord du couvercle sont en vermeil et décorés de divers motifs, rinceaux, fleurs, masques et monstres, exécutés au repoussé avec beaucoup de soin.

(1) M. le comte de Waziers a bien voulu faire exécuter pour notre travail une reproduction photographique du coffret de Rubens et mettre le cliché à notre disposition. Nous le prions d'agréer nos remerciements.

Le corps même du coffret et le plat du couvercle présentent des appliques en argent d'un haut relief et d'un travail de ciselure qui rappelle les œuvres les plus riches et les plus délicates de la renaissance : on y voit de gracieux rinceaux et des fleurs sur lesquels sont des oiseaux, perroquets, paons, hérons, huppés, et des insectes qui volent ou deviennent la proie des oiseaux. Toutes les faces du coffret présentent des sujets différents. Au milieu du couvercle se trouve un large bouton formé d'un chou aux feuilles entr'ouvertes surmonté d'une mouche. Fleurs, rinceaux, oiseaux, insectes, monstres, tout est en action, en vie et en mouvement dans le petit monde qui entoure ce coffret. Il est impossible de donner à l'aide de la plume une idée de la finesse avec laquelle les appliques sont ciselées. Les deux reproductions photographiques ci-jointes, qui représentent l'une la face de devant du coffret et l'autre la face postérieure avec le couvercle levé, pourront faire apprécier le mérite de ce travail. On ignore le nom du ciseleur. M. de Longpérier, membre de l'Institut, a déclaré, après avoir étudié ce coffret lors de l'exposition rétrospective de Paris en 1878, qu'il est l'œuvre d'un artiste espagnol.

Cet objet d'art a été donné en présent par Philippe IV, roi d'Espagne, à Rubens, lors de son ambassade auprès de ce roi en 1628.

Il était possédé au dix-huitième siècle par Jean-Charles-Joseph baron de Borrekens, d'Anvers, arrière-petit-fils par sa femme Isabelle-Marie-Aldegonde Goubau, de Pierre-Paul Rubens et





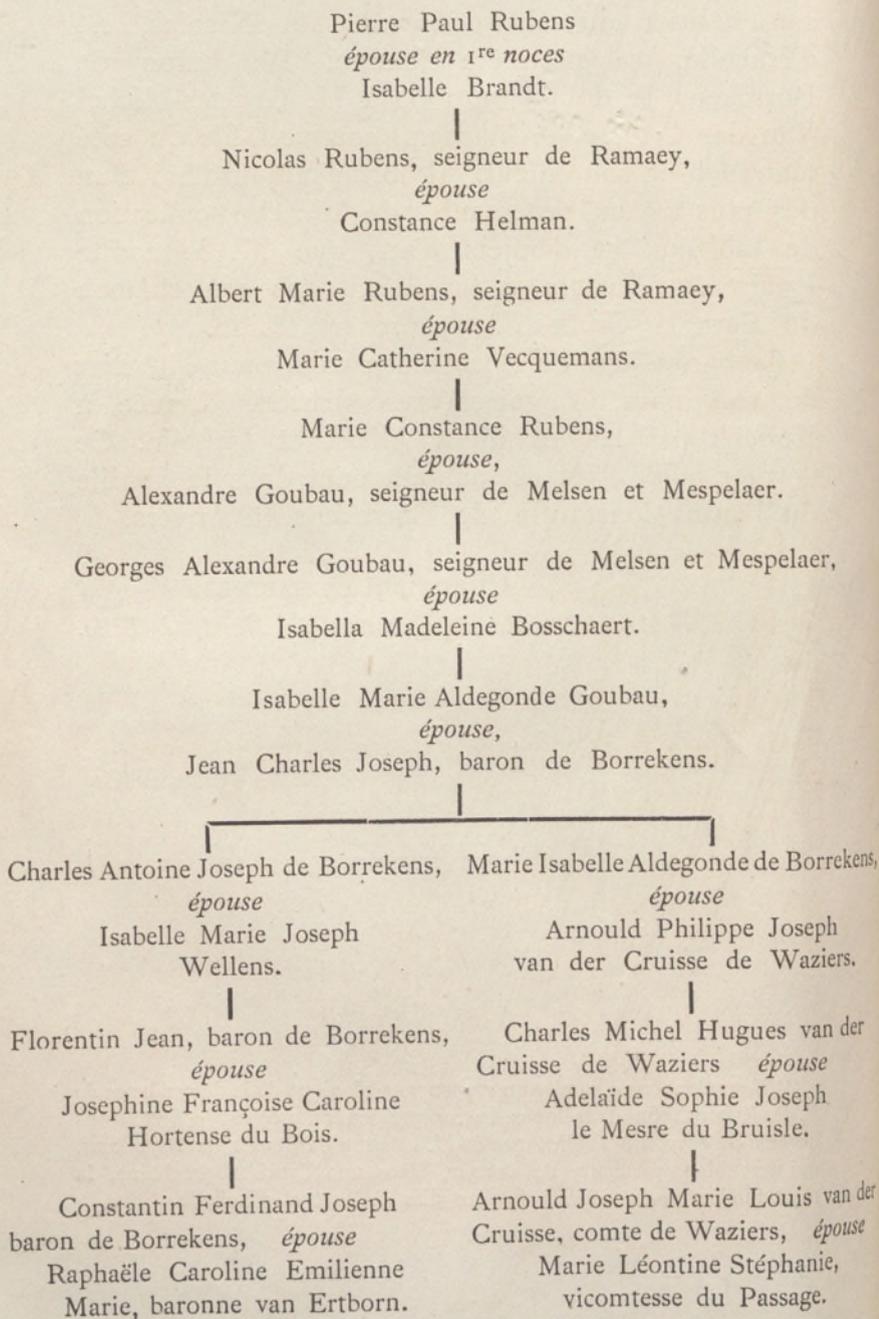
son héritier du chef de son fils Nicolas, né d'Isabelle, sa première femme. Le baron de Borrekens le donna en 1785 à M. Charles-Michel Van der Cruisse de Waziers, son petit-fils du côté maternel et son filleul. Il forme aujourd'hui l'un des plus beaux ornements, de la riche collection de tableaux et d'objets d'art, que M. le comte Louis de Waziers a installée dans son château du Sart, à Croix (Nord) près de Lille.

Le baron Jean de Borrekens garda, pour l'héritier de son nom, l'aiguière avec bassin, donnée à Rubens par les archiducs Albert et Isabelle. Ce dernier objet d'art est actuellement dans la famille du baron Constantin de Borrekens, à Anvers. (1)

Chanoine DEHAISNES,

Archiviste du département du Nord, à Lille.

(1) Nous donnons ci-contre un crayon généalogique de la descendance de P.-P. Rubens, afin d'expliquer la transmission du précieux coffret. Nous devons ce crayon à l'obligeance de M. le baron Constantin de Borrekens, qui veut bien permettre de donner, dans une livraison prochaine, la reproduction de la célèbre aiguière dite d'Albert et d'Isabelle.



LES
TABLEAUX DE RUBENS

DANS L'ÉGLISE DE L'ORATOIRE A ROME.

*Paiement des œuvres qu'il a faites pour
Philippe IV, roi d'Espagne.*

On voit à Rome, dans la petite église des prêtres de la congrégation de l'Oratoire, qui porte le nom de *Santa Maria in Vallicella*, trois tableaux de ce grand artiste. Celui du maître-autel représente la Vierge portant l'enfant Jésus, entourée d'anges ; sur ceux des autels latéraux se trouvent, d'un côté, saint Grégoire, pape, saint Maur et saint Papien, martyrs ; de l'autre, sainte Domitille, saint Nérée et saint Achillée. M. Armand Baschet a fait connaître (1) deux lettres fort curieuses adressées à Vincent I^{er}, duc de Mantoue, le 2 décembre 1606

(1) *Gazette des Beaux-arts*, livraisons des 1^{er} avril 1867 et 1^{er} mai 1868.

et le 2 février 1608, dans lesquelles il entretient ce prince de la commande et de l'exécution de ces tableaux. De son côté M. Bertolotti a publié dans son intéressant livre intitulé : *Artisti belgii ed olandesi a Roma* (p. 186) des extraits de deux registres qui sont relatifs aux paiements de ces œuvres d'art. Ces extraits sont les résumés des trois documents que nous imprimons ici, et dont nous devons la communication à la bienveillance de notre vénérable chef M. Gachard, qui en avait eu de Rome des copies certifiées. Le premier est la quittance autographe de Rubens du 25 octobre 1608, d'un à-compte qu'il a reçu, et qui y détermine le mode de paiement des sommes qu'on lui doit encore. Le deuxième est une lettre écrite par Rubens au cardinal Serra, et datée d'Anvers, le 2 mars 1612. Ce prélat s'était, paraît-il, offert à servir d'intermédiaire au peintre pour lui faire parvenir son argent après son départ. Pour le débarrasser de la difficulté que Son Éminence eût pu éprouver à ce sujet, Rubens lui dit qu'il a chargé Jacques de Haze, un de ses amis, de recevoir en son nom ; toutefois celui-ci ne doit avoir aucun rapport avec les religieux de la Nouvelle Église, car c'est ainsi que l'on désignait alors l'église des Oratoriens. Par la quittance que de Haze donna des 80 écus qu'il avait à toucher, et qui formaient le dernier paiement dû à Rubens, on voit que le cardinal ne crut pas utile de se conformer aux recommandations du grand peintre, puisqu'il y déclare avoir reçu l'argent du père Jules Sesaro pour les tableaux de la Nouvelle Église.

Rubens exécuta d'abord un seul tableau qui ne

fut pas agréé et qu'il plaça plus tard sur le tombeau de sa mère. Les *trois* tableaux en question furent faits pour remplacer le premier refusé.

1. « A di 25 ottobre 1608. Roma. — Io Pietro Paolo Rubens ho ricevuto da' Padri della Congregazione dell'Oratorio di Roma, scudi ducento di moneta (a giuli dieci per scudo), li quali sono a buon conto del pagamento che mi si deve per tre quadri, quali io ho dipinto nel coro della lor chiesa, cioè uno per l'altar maggiore, e duoi uno per parte del detto coro ; quali tre quadri mi si devono pagare, uno, cioè quello di mezzo, secondo che da duoi gentiluomini da eleggersi uno per parte, sarà stimato : subito fatta la stima, detratte però scudi cinquanta di moneta che io li rilasso da detta stima, scudi trecento simili che m'ha pagati a detto effetto Monsignor Illustrissimo Serra, e l'altri duoi quadri mi si devono pagare d'accordo scudi ducento l'uno, dopo tre anni a venire, cento scudi ogni anno, e cento subito simili. — Et in fede ho scritto e sottoscritto la presente quittance di mano propria. IO PIETRO PAOLO RUBENS.

» Io Giovanni Maria Ferraresi fui presente a quanto di sopra.

» Io Giovanni Passini fui presente a quanto di sopra.

» E a di 18 settembre 1610 si pagarono all'Illustrissimo signor Cardinale Serra per conto del signor Rubens scudi cento. »

2. « Illustrissimo Signore. Havendo inteso per l'amorevolissima sua del 9 di febrajo come Vostra Signoria Illustrissima era per rimettere quei pochi (*sic*) denari della Chiesa Nuova, m'è parso bene levarli questo fastidio colla occasione di un amico mio chiamato Jacomo de Haze, portatore di questa presente polizza, al quale ho dato commissione di comprarmi non so che bagattelle in Roma. Perciò supplico V. S. Ill^{ma} sia servita di farli pagare, con commodità sua, li suddetti denari senza ch'egli sappia (*sic*) niente della Chiesa Nuova, ne habbia da trattar con quelli Padri. Mi perdoni del fastidio, et mi conservi V. S. Ill^{ma}

nella sua bona gracia, alla quale io humilmente baceró le mani. D'Anversa, alli 2 di marzo 1612.

Di V. S. Ill^{ma} devotissimo servitore,
PIETRO PAOLO RUBENS. »

(*Au dos.*) « All'ill^{mo} Signor mio colendissimo il Cardinale Serra, in Roma. »

3. « Io Jacomo de Hase soprascritto ho ricevuto dalli Padri della Giesa Nova per mano del padre Julio Sesaro scudi ottanto de moneta, per resto et intero pagamento di quanto doveva avere il signor Pietro Paulo Rubens de' tre quadri fatti en la detta Giesa. Et in fede ho fatto la presenta. In Roma, questo di ultimo de marzo 1612. (1)

Io JACOMO DE HAZE, mano prop. »

Dans l'article que M. Gachard a publié sur Rubens dans le *Trésor national*. t. I^{er}, p. 160, il cite un extrait du compte de la recette générale des finances de l'année 1630, où il est question de peintures de cet artiste faites pour le roi Philippe IV par ordre de l'infante Isabelle, et envoyées en Espagne. Voici un document qui les concerne. Dans l'apostille qu'elle écrivit en marge de cette pièce, l'Infante déclare que le prix de ces tableaux avait été convenu avec Rubens avant qu'il les commençât; qu'ils sont déjà en Espagne et que le roi est très satisfait; elle en ordonne donc le payement.

« A rapporter à Son Altèze Sérénissime, — Qu'ayant le fourier mayor de l'hostel et cour de Vostre Altèze Jean

(1) Ces documents sont précieux pour la biographie du peintre de Haze, en ce qu'ils établissent l'époque de son départ et de son arrivée à Rome. Cet artiste s'y maria et y mourut en 1634, à l'âge de soixante ans. (M. BERTOLOTTI a rapporté son épitaphe, *loc. cit.*, p. 125.)

Montfort délibéré au comte de Couppigny le compte et relation cy-jointe des peintures que Pierre-Paul Rubbens, secrétaire du conseil privé, at fait et fait faire par ordre de Vostre Altèze pour le service de Sa Majesté, et envoyé en Espagne durant l'année passée, portant à sept mil cinq cens florins ; et ayant icelle relation par ledict comte esté exhibée en finances, le conseil a trouvé convenir de la remettre ès mains royales de Vostre Altèze, afin qu'icelle soit servie de déclairer sur ce son bon plaisir et intention, mesmes si elle a appaisement desdictes peintures, et de l'estimation d'icelles faite par personnes entendues en ceste matière, et en jugeans sans réflexion d'amitié et neutrallement.

» Ainsy advisé, à très humble correction de Vostre Altèze Sérénissime, à Bruxelles, au bureau des finances, le xxij^e de décembre 1629. »

(*En marge, de la main de l'Infante.*) « Estas pynturas se concertaron a Rubens por este precyo, antes que las ycese, y estan ya en España con mucha satisfacion del rey, y asy a mandado se le paguen luego. Y como abrá de venyr en llegando don Carlos y a menester dynero para salyr de Londres, será byen se le pague esto luego. » (1)

ALEX. PINCHART.

Chef de section aux Archives générales du royaume.

(1) Recueil intitulé : *Lettres d'Antoine Triest, évêque de Gand, concernant Rubens*, dans la secrétairerie d'État espagnole, aux Archives du royaume.

SÉANCES ET TRAVAUX.

Suivant une décision du comité, le secrétaire partit, le 5 février 1881, de Bruxelles pour aller explorer quelques bibliothèques et dépôts d'archives en France, à l'effet d'y rechercher et de recueillir les documents relatifs à Rubens qui pouvaient s'y trouver. Il avait surtout en vue de constater ce qui existe encore de la correspondance tenue pendant un grand nombre d'années entre l'artiste et Peiresc. Quelques extraits des rapports adressés par le secrétaire à ses collègues du comité donneront une idée des résultats produits par cette excursion rapide.

« Carpentras, 14 février 1881.

.....
» J'ai pris mon chemin par Lille où je désirais conférer avec le savant archiviste départemental, M. le chanoine Dehaisnes, au sujet des documents rubéniens qui pouvaient se trouver dans l'immense dépôt confié à ses soins et dont il opère le dépouillement en détail. Le travail est achevé

jusqu'au seizième siècle et sera probablement terminé vers la fin de l'année. L'attention de M. l'archiviste a été particulièrement attirée sur Rubens : dans les documents provenant des églises et des couvents pour lesquels Rubens a exécuté des œuvres, il est à croire que l'on découvrira des pièces qui le concernent et nous en serons immédiatement informés. A ce sujet, M. Dehaisnes nous fait savoir que, malgré tout ce que l'on a dit de l'existence d'une quittance autographe du peintre relative au tableau de Ste-Cathérine, il n'est point parvenu à découvrir cette pièce.

» L'après midi, M. le comte van der Cruisse de Waziers, à qui je rapportais son précieux manuscrit, la *Légende de St.-Adrien* qu'il avait bien voulu prêter à notre exposition retrospective, est venu nous chercher pour nous conduire à son château du Sart, route de Roubaix. Ce château est un petit musée. On y trouve des manuscrits, des xylographes, des estampes et des livres précieux et magnifiques, une galerie de tableaux, comprenant de beaux gothiques flamands, un portrait de moine prémontré, attribué à Rubens, un curieux pastiche de Peeter Neefs, représentant l'église de St-Jacques, à Anvers, et signé *Drouelle fecit 1780*. Les détails y ont la finesse de la gravure et peut-être le tableau offre-t-il quelque intérêt.

» Ce qui en offre certainement, ce sont deux dessins attribués à Rubens. L'un est un lavis représentant la naissance de Marie de Médicis, de la série du Luxembourg. Au recto et au verso,

il contient des dessins d'ornements, le torse d'un homme vu de dos et des annotations en français. Une de ces notes dit: *Tout ce qui est de taille est or bruni et tout le reste or tout plein* et se rapporte à des motifs d'ornement.

» Une inscription moderne attribue le dessin à Rubens et à Van Thulden qui, dit-on, a travaillé à la galerie du Luxembourg. Je crois plutôt que ce dessin, au lieu de servir pour le tableau, a servi à la préparation d'un carton de tapisserie. Que signifieraient, autrement, ces notes et ces motifs de décoration? Le lendemain, j'allai examiner le tableau au Louvre, et j'y ai, me semble-t-il, remarqué des variantes. Il serait intéressant de comparer ensemble le tableau, la gravure de la galerie et le dessin de M. de Waziers.

» L'autre dessin est celui de l'un des lions gravés par Bloteling, crayon noir et sanguine.

» Ces deux dessins sont dignes d'attention.

» Mais le joyau rubénien de la collection est un coffret en argent au repoussé, avec ciselures, d'un merveilleux travail, cadeau royal de Philippe IV à Rubens et apporté dans la famille van der Cruisse par une alliance avec les Goubau et les de Borrekens, d'Anvers, qui descendent de Nicolas Rubens, fils du peintre. (1)

» Le lendemain, à Paris, de précieuses indications

(1) M. le C^{te} de Waziers a bien voulu nous envoyer un cliché photographique de ce bijou; il est reproduit dans cette livraison comme annexe de la notice de M. le chanoine Dehaisnes. On sait que M. le baron de Borrekens possède l'aiguière offerte au peintre par Charles I^{er}, roi d'Angleterre. Nous en donnerons la reproduction dans la livraison suivante avec une notice de l'heureux possesseur.

me furent données par mon ami le bibliophile Jacob : ses vastes connaissances bibliographiques et son étonnante mémoire ne sont jamais consultées en vain. Je revis en même temps dans sa collection de tableaux une belle grisaille attribuée à Rubens et représentant le *Triomphe d'Amphitrite*. Elle provient de William Burger. Je la signale à mon collègue Max Rooses.

» A la bibliothèque nationale, le savant administrateur-directeur M. Léopold Delisle, voulut bien me donner les renseignements les plus complets sur les papiers de Peiresc et les autres documents relatifs à Rubens qui se trouvent ou peuvent se trouver dans l'immense dépôt de la rue Richelieu. Il me parla aussi des pierres gravées ou camées ayant appartenu à Rubens et dont la plupart se trouvent dans la collection de la bibliothèque. Ils y figurent déjà sur un catalogue dressé sous Louis XIV, en 1680, mais on ignore par quelle voie ces objets sont entrés dans le Cabinet du Roi. (1).

» L'immense collection formée par Peiresc est, comme on sait, dispersée à Paris, à Carpentras, à Aix, à Montpellier, quelques fragments s'en trouvent encore ailleurs. La partie de Paris se compose surtout d'une dizaine de volumes de correspondances, que j'ai parcourus et dans lesquels j'ai pris quelques notes. Il n'entraît pas dans mon programme de les dépouiller minutieusement, quant à présent. M. Ph. Tamizey de Larroque, membre

(1) M. L. Delisle a bien voulu nous envoyer, copiée par lui-même, cette liste des principaux camées que Rubens avait communiqués à son ami Peiresc. Elle sera publiée avec la reproduction de ces précieux monuments de l'art ancien.

correspondant de l'Institut, s'occupe depuis plusieurs années à préparer la publication de la correspondance de Peiresc, pour la collection des *Documents inédits de l'histoire de France*. Il a recueilli tout ce que contiennent les volumes de Paris et poursuit d'année en année la copie du fonds de Carpentras. Il commencera bientôt la mise au jour de la correspondance de Peiresc avec les frères Dupuy. L'un de ces frères tenait un journal des événements, de la littérature, des arts, journal qu'il envoyait régulièrement, sans interruption, à Peiresc et qui sera peut-être, quand il aura paru, le plus intéressant et le plus complet des mémoires du temps. Nul doute qu'il ne s'y trouve de nombreux passages relatifs à Rubens. M. Tamizey de Larroque a déjà édité quelques fragments de la correspondance de Peiresc. Dans un article de la *Revue de Marseille et de Provence*, on trouve plusieurs lettres de César de Nostradame, fils du célèbre médecin, auteur des *Centuries*, à Peiresc, une notamment accompagnant l'envoi d'un sonnet en l'honneur de Rubens et du portrait que celui-ci avait envoyé à Peiresc, portrait dont j'ai parlé dans mon recueil de lettres inédites du peintre. (1)

» Cette lettre et ce sonnet, que je copie d'après le manuscrit, me semblent assez curieux pour vous être communiqués. Les voici :

De Sallon, ce XXIII août MDCXXX.

« Le plaisir de voz parterres vous possède tellement qu'il vous oste entièrement le souvenir de voz amys et plus affidez

(1) L'article de M. T. de Larroque a été tiré à part sous le titre : Les correspondants de Peiresc. N° 2. *César Nostradamus. Lettres inédites écrites de Salon à Peiresc, 1628-1629.* Marseille, Marius Olive, 1880.

serviteurs. Cette occupation me fait souffrir gracieusement cest oubly, croyant que sans ellé, le sieur de Gallaup, mon cousin, ne seroyt point venu sans trois mots de vostre main pour m'assurer tousjours de la continuation de la bienveillance dont il vous plaist me rendre et m'estimer plus digne qu'aucune sorte de mérite dont je me recognoisse doué, tant y a que je vous esveille et vous somme de donner quelque intermission à ce champestre ravissement et quelques heures à ceux qui vous honorent à mon égal. J'ay appris que vous avez receu le pourtraict de Monsieur Rubens de sa propre main ; sur quoy, admirant ce personnage et sa réputation, j'ai fait le sonnet que je vous envoye ; que si vous l'estimés digne de luy et de moy, vous luy ferés tenir avec mes très humbles recommandations, n'estant pas chose nouvelle que la vertu nous face aymer et admirer ceux que nous n'avons jamais veus. A tant, je vous salue très humblement et tous les vostres, auxquelz je suis, ainsy qu'à vous d'âme et de cœur.

» Monsieur

*Très humble et très obéyssant et
très obligé serviteur,
NOSTRADAME.*

» A Sallon, ce XXX avril MDCXXX.

» Le sieur de Rez vous salue très humblement.

AU TRÈS EXCELLENT ET DIVIN RUBENS.
SONNET.

Si sous le firmament et la grande ceinture,
Par où, chasqu'an, Phæbus les douze signes fait,
Se voit quelque mortel, si digne et si parfait
Que l'on doive tenir pour Dieu de la peinture,

RUBENS, ange plus tost qu'humaine créature,
Miracle de cest âge, est l'unique en effait,
Qui veut que son labeur estonne la nature,
Bien plus vif et parlant, que vif et contrefait.

Don qu'à ce Belge seul Jupiter distribue,
Mais qu'aux heureux aspects il faut qu'on attribue,
Plus qu'à toute industrie et tout savoir humain.

Si que s'ilz reprenoyent ceste mortelle fange,
Freminet, Titian, Raphael, Michel-Ange,
Dresseroyent des autelz à sa divine main.

NOSTRADAME. (1)

» Le fonds Peiresc à Paris n'étant pas, pour le moment mon objectif, je me bornai à quelques investigations sommaires et je partis pour la Provence, m'arrêtant d'abord à Dijon, où, d'après le catalogue de Carpentras, devaient se trouver deux recueils provenant de Peiresc.

» Le très complaisant bibliothécaire, M. Guignard, chez qui j'arrivais au sortir du train, mais à l'heure de la fermeture de la bibliothèque, voulut bien rester quelque temps à son bureau et me montrer les deux manuscrits en question.

» Le premier porte ce titre : *La piété des anciens Romains attestée par le grand nombre des architectures, ornemens, richesses, raretés, merveilles et dédicaces de leurs temples.*

» C'est un recueil in-folio de descriptions d'édifices et d'objets antiques à Rome, avec des dessins à la plume fort médiocres. On avait cru qu'ils étaient de Rubens. Il n'en est rien : ces dessins n'ont rien de commun avec le peintre. On ignore l'auteur de cette récapitulation assez semblable aux *Mirabilia Romæ* : tout ce qu'on sait, c'est que

(1) Manusc. français n° 9538, p. 202-203.

le volume provient *ex Museo de la Marre*, 1718, mais il est antérieur à cette date. J'ai émis la conjecture qu'il pourrait bien avoir appartenu à Claude Menestrier, savant archéologue bourguignon qui vécut à Rome à la fin du XVI^e siècle et y releva, en même temps que notre compatriote Philippe de Winghe, tout ce qui concerne les antiquités, tant païennes que chrétiennes. Ces dernières avaient été consignées par lui dans un précieux volume que j'ai eu la chance de découvrir un jour et de faire tenir à l'illustre explorateur moderne des Catacombes, J. B. de Rossi.

» Le second recueil de la bibliothèque de Dijon, est intitulé : *Inventaire des médailles, gravures, pierres précieuses et poids antiques du cabinet de feu M. de Peiresc dont la plupart se trouvent nottées de sa main. Ex Museo A. B. de Roqueleyne, senat. Divion.*

» Ce volume renferme en outre : *Extraits des plus belles agathes en relief du cabinet du Roy. — Inventaire du cabinet de M. Begon, intendant de Rochefort. — Description d'un trépied antique de feu M. de Peiresc.* Je l'ai parcouru, il ne contient pas un mot relatif à Rubens. Dans les agathes du cabinet du Roy, il cite probablement celles qui provenaient du peintre et qui, nous venons de le voir, étaient déjà dans le cabinet en 1680, mais elles n'y sont pas mentionnées par leur provenance.

» Nous pouvons donc avoir nos apaisements sur ces deux manuscrits : ils ne viennent point de Peiresc et sont sans importance aucune pour nos travaux.

» Au Musée de Dijon, un des plus riches et

des plus intéressants de la France, on voit quelques œuvres exposées sous le nom de Rubens. Ce sont quatre dessins : n° 1230 du catalogue : *La Cène de Léonard de Vinci*, dessinée par Rubens ; n° 1494 : *Projet de monument pour rappeler les malheurs de la ville de Breda*. Je crois reconnaître dans ce dessin le frontispice de l'ouvrage du jésuite Hermannus Hugo, *Obsidio Bredana*, publié chez Moretus. Mais ces deux pièces sont placées à une hauteur telle qu'on ne peut rien y voir. N° 1040 : *Ganymède enlevé par l'aigle de Jupiter*. L'attribution m'a paru douteuse. N° 1140 : *Études de deux figures de femmes en raccourci du tableau de la bataille des Amazones*. Ce dessin a plus de chance d'être admis comme authentique.

» Je crois devoir me permettre ici une réflexion incidente.

» Les dessins dont je viens de parler ne sont pas les seuls que j'ai vus. On le sait : les œuvres graphiques au crayon noir, à la sanguine ou mixtes, formant des compositions rubéniennes, premiers jets de tableaux ou reproduction de parties plus ou moins considérables de toiles du maître, ces œuvres se comptent par centaines. Pas de collection un peu respectable qui n'en possède.

» M'en rapportant au tempérament du peintre, j'ai toujours été disposé à l'incrédulité à l'égard de leur origine. Rubens créait et composait avec fougue ; sa main, pliée aux difficultés techniques, rendait l'idée par le contour et la couleur, d'un jet et sans hésitation : il lui suffisait donc, en général, d'une esquisse plus ou moins terminée.

Sa prodigieuse facilité, sa science du dessin devait lui permettre de retracer directement sur la toile, même au pinceau, les contours des figures et des accessoires. Il n'avait pas besoin, comme la plupart des peintres, de faire, en outre, des études de détail, des essais achevés au crayon, de têtes isolées, de torses, de bras, de jambes. Ces exercices sur papier eussent été pour lui une perte de temps tout à fait inutile.

» Qu'on ne l'oublie pas : il avait à ses côtés des élèves, des praticiens, pourrait-on dire, sur le compte desquels on peut mettre un grand nombre de ces dessins et ensuite, depuis Rubens jusqu'aujourd'hui, que de milliers d'études partielles n'ont pas été faites d'après les œuvres du maître, pour l'usage des académies ou des ateliers ! Dans cette masse d'études, un grand nombre, sans doute, ont saisi l'allure des œuvres originales et pour peu que le papier en soit jauni par le temps, elles peuvent assez aisément passer pour avoir été crayonnées par le maître lui-même, surtout quand elles ne sont pas exhibées à côté de dessins originaux incontestables.

» M'étant engagé à signaler ce que je rencontrerais sur ma route d'œuvres de Rubens ou attribuées à lui, j'y mettrai cependant une certaine réserve en ce qui concerne les dessins.

» Pour ceux du Musée de Dijon, notre collègue chargé particulièrement de l'histoire des œuvres de Rubens, pourra obtenir du directeur du musée, M. Gleize, l'autorisation de les faire reproduire.

» Après Dijon, je me suis arrêté à Lyon où

il y a aussi, disait-on, des papiers de Peiresc. Le conservateur *ad interim* de la bibliothèque de la ville m'a affirmé qu'il n'y en a point dans son dépôt, mais qu'il peut y en avoir à la bibliothèque du Palais des Arts. Il m'a donné les indications pour m'en assurer par correspondance.

» Enfin, je suis à Carpentras depuis vendredi 11 et j'ai pu juger déjà de la quantité de documents qui s'y trouvent et qui se rapportent au grand peintre, à ses amis, à ses concitoyens. Ce fonds de Peiresc est un monde. J'ai copié déjà plusieurs pièces, lettres de Rubens et d'autres, et je suis assuré de ma prochaine récolte. »

—
» Carpentras, 27 février 1881.

» Je suis plongé dans cet océan que l'on nomme la collection Peiresc. C'est peut-être le plus vaste ensemble d'informations personnelles qu'un homme ait jamais créé. Pour notre histoire littéraire et artistique, il abonde en renseignements précieux. La correspondance du conseiller d'Aix était immense, universelle. Il avait de nombreuses relations en Belgique avec le duc d'Aerschot, Jacques de Bie, Wenceslas Cobergher, Diegbroot, Gevartius, chanoine Hollander, de Lobel, G. et A. Miræus, E. Puteanus, Roccox, Rubens, Wendelinus, de Villers, de Winghe, Adrien de Vries, etc. Il y a à relever ici plus de 250 lettres, adressées à ces personnages, lettres, pour la plupart, assez longues

et traitant toutes de matières sérieuses : histoire, art, archéologie, botanique, affaires du temps. Tous les pays sont d'ailleurs représentés dans ces recueils épistolaires, tous les grands hommes de l'époque y figurent : à côté du nom de Rubens, on voit ceux de Gassendi, de Malherbe, de Galilée, de Thou, de Grotius et de cent autres.

» La biographie de tous ces correspondants, plus ou moins illustres, s'éclaire non seulement par les lettres qu'ils échangeaient directement avec Peiresc, mais aussi, et souvent davantage, par les mille reflets de ce vaste foyer de lumière. Des liens divers rattachent entre eux plusieurs de ces hommes : liens d'amitié, études communes, position sociale semblable ; mais, le plus souvent, c'est Peiresc qui est le nœud de leur union. On ne doit donc point se contenter de prendre connaissance des missives échangées d'homme à homme, il faut copier ou analyser aussi toutes celles où il est question du personnage dont on s'occupe. Pour ce qui concerne Rubens, il est parlé de lui dans un grand nombre de lettres émanant des personnages les plus divers, soit à cause de quelque point de science agité par le conseiller d'Aix entre plusieurs de ses correspondants, soit à cause de quelque affaire dans laquelle Rubens est intéressé et qui nécessite des interventions multiples.

» Cette circonstance rendra plus long et plus difficile le travail entrepris ; mais il agrandit le cercle d'action de l'existence si active et si bien remplie de l'homme dont nous nous occupons.

» J'ai transcrit déjà toutes les lettres inédites

de Rubens et quelques autres dans lesquelles son nom se retrouve, par exemple, des lettres de Peiresc au peintre Adrien de Vries ; puis j'ai sous les yeux plus de cent lettres de Peiresc à Rubens, presque toutes assez longues mais d'une lecture fatigante. Le conseiller d'Aix faisait transcrire ses propres missives dans des registres par des secrétaires qui, je le pense, écrivaient parfois sous sa dictée. Elles sont pleines d'abréviations ; souvent l'écriture est assez microscopique, et il faut une étude préalable et des essais pour trouver la clef de leur déchiffrement.

» Je parcours donc tous les volumes, je marque ce que je puis faire copier ici et je copie beaucoup moi-même

» Pendant mon séjour à Carpentras, je n'ai pas négligé de faire, comme d'habitude, avant et après les séances aux bibliothèques, d'autres recherches qui ne se rattachent pas directement à ma mission, mais qui n'en auront pas moins quelque utilité. Et tout d'abord, je signale une petite découverte, certainement curieuse.

» Il existe une gravure de C. Galle d'une *Judith et Holopherne*, d'après Rubens, composition sur laquelle je donne quelques détails dans mon petit livre : *P. P. Rubens, documents*, etc. (p. 38 et 39). Le tableau est considéré comme perdu ; du moins Waagen, après Smith et autres, n'en a pas retrouvé la trace.

» Original ou copie — je ne me prononce pas, en ce moment — ce tableau existe à Carpentras,

chez M^{me} veuve Brun, boulevard du Musée. Il est peint sur bois ; les panneaux sont épais, comme ceux dont se servaient autrefois les peintres italiens. L'œuvre a souffert, elle a subi des restaurations maladroitement aux disjointures des planches. Le travail est d'un grand fini, mais l'ensemble est dur de ton. Si c'est Rubens qui a exécuté cette peinture, il doit l'avoir fait dans sa première jeunesse, peut-être pendant son séjour en Italie. Elle reproduit exactement la gravure de Galle : c'est donc, dans tous les cas, un souvenir de l'œuvre considérée comme perdue et, je crois, le seul que l'on en connaisse. Le tableau mesure : hauteur 1,^m14, largeur 0,^m88. Il a été l'objet de plus d'une description : je fais copier un article de journal, qui est assez intéressant et que l'on peut conserver dans nos archives, comme un document pour l'histoire de l'œuvre.

» Fuyant le mistral qui soufflait avec une grande violence, je suis parti pour quelques jours vers un coin de terre plus favorisé, vers la lisière méditerranéenne entre Marseille et Menton. Là j'ai fait une excursion à Grasse où se trouvent les trois tableaux que Rubens avait exécutés pendant son séjour en Italie pour l'église de Ste.-Croix de Jérusalem à Rome : *Ste.-Hélène à l'Exaltation de la croix*, *le Couronnement d'épines* et *le Crucifiement*.

» Ces trois tableaux, après de lointaines pérégrinations, sont allés se fixer définitivement dans la chapelle de l'Hospice de Grasse où ils sont placés audessus de la porte d'entrée, et par une

exception à noter, quand il s'agit d'églises du Midi, ils y ont une lumière suffisante. Au dessous, on lit l'inscription suivante : Extrait du testament de M. Perrolle, donateur, du 14 avril 1827 : » Je désire » que ces tableaux soient placés convenablement » et recouverts de rideaux, pour n'être montrés » au public que les jours de grande fête, et que » les amateurs et connaisseurs de ces belles » peintures, qui viendront pour les voir, soient » obligés de donner une rétribution pour les pauvres » de l'hospice. »

» Suivant cette prescription, tout visiteur inscrit son nom sur un registre et paie un franc. En outre, on lui offre, pour 50 centimes, une petite notice sur les œuvres exposées.

» La ville de Grasse n'est pas sur la grande ligne des voyages ; un petit nombre de touristes, la plupart de la colonie hivernale de Cannes, vont visiter l'industrielle petite cité. La somme que rapporte annuellement à l'hospice l'exhibition des pages du grand peintre est très peu élevée : quelques centaines de francs. L'établissement charitable est donc en possession d'un gros capital produisant un revenu insuffisant. Cette considération m'avait amené à toucher un mot d'une question délicate avec les autorités administratives, pour savoir s'il ne nous serait pas possible d'acquérir ces tableaux qui, tout en ne comptant point parmi les tableaux du maître que les musées se disputeraient à prix d'or, auraient, dans la cité de Rubens le mérite historique d'être parmi les premières œuvres citées et d'appartenir à une manière

différente de celle qui caractérise les œuvres exécutées après son retour à Anvers.

» Les administrateurs de l'hospice sont d'avis que le legs fait par M. Perrolle serait avantageusement remplacé par un capital donnant un intérêt très supérieur à la somme du produit actuel. (1)

» Les tableaux ont poussé au noir : celui du milieu, Ste.-Hélène retrouvant la vraie Croix, semble avoir souffert ; les planches se disjoignent, on remarque des boursoufflures, les vernis sont sales et opaques, les cadres ternis. Jé crois que les tableaux n'ont pas bougé de leur place depuis 1827 et qu'il serait urgent de les examiner de près.

» Au premier abord, on dirait voir des œuvres de l'école italienne, du moins quant à la ligne : la figure de Ste.-Hélène est d'un dessin tout-à-fait classique, la couleur n'est pas celle du fulgurant Rubens de la cathédrale d'Anvers. Néanmoins, en y regardant bien, on remarque dans ces compositions un mouvement, une vie que n'ont pas toujours les maîtres des écoles de la péninsule.

» Pour l'histoire de ces œuvres, je dirai que, d'après la tradition, M. Perrolle les aurait trouvées à Leipzig où celui-ci se rendait fréquemment pour son commerce en matières premières de parfumerie, et où il fut un jour obligé d'accepter les tableaux

(1) Il résulte d'une correspondance ouverte à ce sujet que l'aliénation des tableaux est impossible. Les termes du testament de M. Perrolle sont formels : la vente en est absolument interdite.

en paiement d'une créance de 80,000 fr. due par un débiteur insolvable.

» J'ai négocié aussi, avec l'administration, la permission de faire prendre des épreuves photographiques des trois tableaux. (1)

.....

» De Grasse, j'ai repris la grande ligne P. L. M. et me suis arrêté à Marseille dont le beau musée possède, comme on sait, quelques œuvres flamandes, entr'autres un *Snyders* hors ligne et quatre *Rubens*: 1° Une *Flagellation*, œuvre très ordinaire; une *Chasse au sanglier*, de qualité meilleure; puis deux tableautins qualifiés d'esquisses; une *Résurrection* et une *Adoration des bergers*, qui ne me paraissent pas être du maître.

» Ainsi que dans la plupart des Musées de France, on a adopté, là aussi, cette étrange orthographe de prénoms: *Anton Van Dyck*, *Peter Paul Rubens*, etc. orthographe qui n'appartient à aucune langue. »

.....

» Carpentras, 4 mars 1881.

» Aix en Provence possède, comme on sait, la célèbre bibliothèque Méjanès, une des plus considérables de France, atteignant aujourd'hui 150 à 200,000 volumes, parmi lesquels il y a des trésors en fait de belles éditions, de livres

(1) Jusqu'à présent, notre vif désir d'obtenir ces reproductions n'a pu être satisfait.

rare, de reliures illustres, de pièces précieuses. J'avais à examiner là ce que l'on nomme la collection Mazaugues, du nom d'un ancien président au parlement de Provence. Passionné de la mémoire de son prédécesseur Peiresc, il avait formé le projet de publier la correspondance délaissée par celui-ci et, à cet effet, avait fait choix d'un nombre considérable de lettres qu'il fit copier, pour la plupart, deux et même trois fois, et qui forment aujourd'hui un recueil de 12 volumes in folio.

» Mais, comme je viens de le dire, ce recueil n'est qu'un choix opéré dans l'immense ensemble dispersé à Carpentras, à Paris, à Montpellier, etc. Néanmoins, il est nécessaire de le consulter : on sait que dans les autres villes, un grand nombre de pièces ont disparu, jadis et de nos jours ; ensuite, ces copies étant plus faciles à lire que celles des registres originaux, il y a quelquefois avantage à y recourir.

» C'est d'après le recueil de Mazaugues qu'ont été publiées les lettres contenues dans le volume publié par M. Gachet (1). Ayant soigneusement comparé l'un et l'autre recueil, j'ai été assez heureux de découvrir encore une lettre de Peiresc à Rubens, du 16 décembre 1620, lettre qui avait échappé à M. Rouard (2) et qui n'existe plus à Carpentras. J'y ai trouvé encore onze lettres de Peiresc à son frère Vallavès, lettres dans lesquelles il est

(1) Lettres inédites de Pierre Paul Rubens, publiées par Emile Gachet. Bruxelles 1840. 1 vol. in-8.

(2) M. Rouard, ancien conservateur de la Bibliothèque de Méjanès, avait à la demande de M. Gachard, copié les lettres du recueil de Mazaugues.

question de Rubens. J'ai fait des extraits d'autres lettres et pris des notes relatives, non seulement au grand peintre, mais encore à d'autres hommes savants ou illustres de Belgique et particulièrement d'Anvers et me suis arrangé pour en avoir la copie.

» Le musée d'Aix doit ses principales richesses à la collection M. de Bourguignon de Fabrignonnes dont il a été l'héritier. Il s'y trouve de belles œuvres flamandes et quelques copies de tableaux de Rubens : *Henri IV recevant le portrait de Marie de Médicis* (Galerie du Luxembourg) ; *Suzanne surprise par les vieillards* (Pinacothèque de Munich) ; *Bethsabée au bain* (Musée de Dresde). *La mort de Sénèque*.

» Deux portraits d'*Albert* et d'*Isabelle* (n^o 380 et 381) sont aussi, je crois, des copies de Rubens.

» Je renvoie pour plus ample description au catalogue dressé par M. Gibert, directeur du musée (1867).

» Mais le plus intéressant des souvenirs de Rubens à Aix, c'est son portrait qu'il y envoya lui-même à Peiresc, en 1628. J'en ai parlé dans mon livre (p. 31) ; M. Michiels en parle longuement dans ses *Peintres flamands dans l'Est et le Midi de la France*.

» Il appartient aujourd'hui à M. de Lalauzière, gendre de M. Roux-Alphéran qui le tenait par héritage du dernier des Fabri, auxquels il était revenu après la mort de Borrilly, le légataire de Peiresc. La filiation de ce précieux objet paraît bien établie.

» M. de Lalauzière est un vieillard très vert, malgré ses 80 ans ; il montre le portrait et ses

autres objets d'art avec beaucoup de complaisance. J'ai pu voir la toile à trois reprises et j'ai senti une impression forte. C'est bien le portrait gravé par Savery, seulement, le graveur a beaucoup vieilli le personnage. Sur le tableau, le peintre est dans tout l'éclat de la jeunesse, c'est le beau Rubens, tel qu'on aime à se le figurer. L'œuvre est très achevée, le pinceau y a détaillé les poils de la moustache au point qu'on pourrait les compter.

» Qui en est l'auteur ? Bien qu'il semble résulter de la correspondance de Peiresc et de la lettre de César de Nostradame, donnée ci dessus, que Rubens aurait envoyé son portrait peint par lui-même, nous n'y retrouvons pas le faire du maître. Est-ce Van Dyck, comme la tradition semble le dire ? Je ne me prononce pas. Toujours est-il que la peinture est fort belle et serait à sa place au musée d'Anvers, où il n'y a pas de portrait de Rubens.

.....

» Je dois ajouter qu'il existe à Aix même deux copies de ce portrait : l'une médiocre, m'a-t-on dit ; l'autre très bonne et ancienne, celle-ci appartient à M. de Saint-Marc. Je ne les ai pas vues.

» D'Aix je suis revenu à Carpentras, où j'ai continué mon travail de recherche et de transcription.

.....

» M. le Président m'écrit : « Ce que vous dites des manuscrits de Carpentras montre que nous ne nous en étions pas fait une trop grande idée. »

En effet, on ne se figure point ce qui se trouve ici. Pour Rubens, c'est un petit Simancas. Et, pourtant, ce qu'il y a est peu de chose en comparaison de ce qui devrait y être. Ainsi, la correspondance de Peiresc avec Rubens se rapporte presque toute entière aux années 1622 et 1623. Ces deux années sont peut-être au complet : les deux amis s'écrivant une fois par semaine, il y a près de cent lettres. Or, la correspondance a duré sur ce pied pendant 16 ans, de 1620 à 1637, année de la mort de Peiresc. Que sont devenues les autres parties de la correspondance ? Où sont les réponses de Rubens ? Peut-on se figurer que ces documents soient perdus ?

» Les lettres de 1622 et 1623 sont fort importantes : elles concernent, en partie, la grande épopée du Luxembourg. On y apprend les démarches de Peiresc en faveur de Rubens, les difficultés petites et grandes que les deux amis eurent à surmonter, les consultations qu'ils ont tenues entr'eux pour l'ordonnance et la composition de chacun des tableaux dont l'œuvre se compose.

» Pour les parties perdues de la correspondance, un espoir nous reste, un espoir très fondé, c'est d'en retrouver quelque chose en Angleterre. Nous aurons là des investigations à opérer. »

SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 1881.

A Anvers, au Musée Plantin-Moretus, à 1 1/2 heure.

Présents : MM. chev L. DE BURBURE, P. GÉNARD, M. ROOSES, CH. RUELENS. Monsieur le président GACHARD, indisposé, s'est excusé de ne pouvoir assister à la séance.

Le secrétaire donne lecture de son rapport sur les opérations de la Commission pendant l'année 1881. (Voir plus loin.)

A la fin de ce rapport, il est proposé de créer un *Bulletin* spécial de la Commission ; bulletin publiant les actes officiels, les procès-verbaux des séances, les rapports, les extraits de la correspondance, et, enfin, les documents déjà recueillis, pour continuer ensuite leur publication au fur et à mesure des découvertes qui seront faites.

La discussion s'ouvre sur cette proposition.

M. MAX. ROOSES adopte l'idée d'un *Bulletin*, mais il exprime la crainte de voir s'affaiblir l'intérêt des documents inédits si on les livre à la publicité

avant l'édition du *Codex*. » C'est pour les insérer dans celui-ci, que nous travaillons à les rassembler, il ne serait pas juste de présenter plus tard, aux souscripteurs du *Codex* des documents trouvés par nous-mêmes et mis au jour, auparavant déjà, dans un autre recueil. »

M. RUELENS fait observer que la formule générale du *Codex* c'est d'être le recueil de tous les documents relatifs à Rubens et à ses œuvres : il contiendra donc une foule de pièces qui se trouvent déjà dans divers ouvrages. Il suit de là qu'il importe peu que le *Codex* renferme un nombre plus ou moins considérable de pièces inédites. Tout ce qui doit entrer dans le *Codex* fût-il connu, que ce dernier n'en aurait pas moins sa raison d'être et sa haute utilité, et constituerait le monument que nous voulons élever à l'illustre peintre.

M. ROOSES insiste et croit que le *Codex* ne brillera pas d'un grand éclat, s'il n'apparaît pas tout-à-coup comme un vaste ensemble de documents inédits et de révélations inattendues.

M. le chev. DE BURBURE pense aussi que le Bulletin de la Commission devrait se borner à être un organe de nos actes officiels, un moyen de communication avec ceux qui s'occupent des arts et de leur histoire, afin d'établir des rapports, de recevoir des notices et des renseignements. Il demande s'il ne serait pas préférable de se partager dès à présent le travail du *Codex* et de le commencer par l'une ou l'autre de ses parties.

M. RUELENS répond qu'en présentant le projet, il a eu pour but principal celui de nous faire

fournir la preuve de notre activité. » On ne croira pas à notre existence, si nous ne montrons par des actes, c'est-à-dire, par des documents recueillis, que nous sommes arrivés à quelques résultats. Nos actes officiels, procès-verbaux ou rapports, ne suffisent point pour cela. Un autre motif milite encore en faveur de la proposition de publier, dès à présent, tout ou partie de notre récolte, c'est l'intérêt que nous avons de prendre date. Nous sommes persuadés que nous ne pourrons pas, d'ici à quelques années, entreprendre l'impression du *Codex*, c'est-à-dire d'un recueil terminé, complet, définitif. Or, en attendant, n'est il pas à craindre que l'on ne marche sur nos brisées? Depuis quelque temps, l'attention est vivement attirée sur Rubens, l'on sait qu'il y a des documents qui le concernent à Aix, à Carpentras et ailleurs, et il n'est défendu à personne de se rendre dans ces localités pour en prendre copie. Par la publication anticipée des copies que nous y avons déjà faites, si nous déflorons un peu le futur *Codex*, n'est il pas cent fois préférable que nous le fassions nous-mêmes? La crainte de voir d'autres que nous s'occuper de ces documents signalés, sinon connus, n'est pas chimérique; nous le savons.

M. GÉNARD, tout en approuvant l'idée de la création d'un *Bulletin* et en admettant en partie les motifs allégués pour y insérer les documents déjà réunis, ne croit pas cependant qu'il soit impossible de commencer le *Codex*. Ainsi, en présence des nombreuses pièces exhibées et

provenant du midi, il croit qu'on pourrait entamer la partie devant contenir la correspondance privée de Rubens. En conséquence, il dépose la proposition suivante.

1^o Publication d'un *Bulletin* contenant les procès-verbaux de la Commission et les Rapports.

2^o Publication immédiate du *Codex* divisé en différentes séries. On commencera par la correspondance ; on y suivra, autant que possible, l'ordre chronologique, mais on publiera les lettres au fur et à mesure de leur découverte. Une table finale y mettra l'ordre définitif.

M. RUELENS combat le § 2 de la proposition « Il y a à Carpentras au delà de 150 lettres devant figurer dans le *Codex*, j'en ai copié une partie, et le concierge de la bibliothèque m'en a envoyé, transcrites par lui, sur mes indications, environ 70. Il en reste encore un certain nombre à copier et à découvrir. Dans tout ce travail de transcription, il n'a pas été possible de suivre l'ordre chronologique. Et pour avoir la totalité de ce qui se trouve dans le fonds précieux de cette ville, il faudra nécessairement y retourner ; les copies reçues ont du subir un long redressement et elles ont des lacunes ; elles doivent être soigneusement collationnées. Il y a en outre à compiler les fardes de Montpellier, de Nîmes et peut-être aussi celles de la Barberine, à Rome. Il serait fâcheux de publier tous ces documents sans autre ordre que celui de leur arrivée entre nos mains, alors que nous pourrions le faire dans

quelque temps d'ici, en y mettant l'ordre rigoureusement chronologique.

La discussion ayant encore continué sur ce sujet, il est décidé qu'une nouvelle reunion aura lieu. La date en est fixée au mardi 27 : on espère que M. le président sera rétabli pour ce jour et pourra donner son opinion.

En attendant, il est convenu de publier, dans tous les cas, un bulletin des actes de la commission. Une première livraison sera préparée : elle contiendra les documents relatifs à l'institution, les procès-verbaux et les rapports par extraits ou analyses.

Des démarches seront faites pour ce qui concerne les questions matérielles : imprimeur, éditeur, etc.

RAPPORT

SUR LES OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1881.

L'année qui vient de s'écouler a été fructueuse pour l'œuvre que nous avons entreprise. Nous avons fait des recherches, nous avons obtenu des résultats. Ceux-ci, quelquefois, ont été négatifs sans doute, mais ils nous ont appris qu'il était inutile de poursuivre certaines espérances que nous pouvons, malheureusement, considérer aujourd'hui comme perdues. En effet, après les démarches qui ont été faites auprès de tous les descendants des familles alliées à celle du grand peintre, il est devenu extrêmement probable que les papiers de celui-ci sont détruits, soit par la négligence ou l'indifférence des héritiers, soit dans quelque catastrophe, telle que l'incendie de l'hôtel de Bergeyck, vers 1702, à Bruxelles.

Cette dernière supposition nous semble la plus admissible, celle que nous voudrions adopter de préférence, pour l'honneur du pays et de la descendance de Rubens. Peut-on croire que des

héritiers, de quelque degré qu'ils fussent, auraient été assez peu respectueux de la mémoire de leur illustre auteur, pour anéantir les lettres qu'il avait reçues des personnages les plus éminents de son époque, les missives qu'il adressait aux siens pendant ses nombreuses et longues absences, les documents de tout genre qu'un homme, aussi haut placé que lui dans l'art et dans le milieu social où il a vécu, doit avoir possédé et soigneusement conservé? De tout cela, néanmoins, rien ne subsiste. Tout ce que l'on a réuni jusqu'à présent de témoignages quelconques concernant Rubens, actes ou correspondances, tout vient de sources externes, rien ou presque rien, de la famille.

Nous tournons nos regards vers les points de l'Europe où Rubens a résidé ou a été envoyé en mission, ou encore s'était créé des amis et des correspondants. Les importantes découvertes, faites et publiées par MM. Baschet, Sainsbury, Villaamil, Génard et surtout par notre président M. Gachard, ces découvertes nous ont montré les dépôts où il y aura peut-être encore à glaner, ils nous ont appris des circonstances qui nous ont donné des indications pour des recherches ultérieures.

.
A la suite des révélations faites par M. Carl Justi relativement à une correspondance entre le Cardinal-Infant et Philippe IV, nous nous sommes adressés, le 4 janvier 1881, à M. le Ministre des affaires étrangères à l'effet d'obtenir par l'intermédiaire de notre Légation en Espagne, une copie complète des lettres dans lesquelles il est question

de Rubens ou de ses œuvres. Après un échange de missives sur ce sujet, nous avons appris, le 20 juin, que l'ensemble de la correspondance se compose de 132 pièces et que nous pourrions en obtenir copie. Nous n'avons pu encore donner suite à cette affaire. Nous le ferons sous peu.

Les relations de Rubens avec Nicolas Claude Fabri de Peiresc étaient connues, surtout depuis le recueil épistolaire publié par M. Gachet. Mais on ne connaissait ni leur étendue, ni ce qui pouvait en subsister encore de débris. Nous en savons davantage aujourd'hui et les rapports adressés de Carpentras à la Commission (voir ci-dessus), ont dit quel contingent de documents nouveaux en est déjà arrivé entre nos mains.

Jusqu'à présent, on n'y a trouvé qu'un petit nombre de lettres ou de pièces émanant de Rubens même. Presque tous les écrits de la main du grand artiste ont disparu de Carpentras et d'autres dépôts littéraires, notre petit *carteggio* de Bruxelles est heureusement intact. Ce n'est pas ici le lieu de donner une explication de ce fait lamentable, ni d'émettre des conjectures sur les gîtes actuels de ces trésors disparus.

Mais, pour notre œuvre, ce ne sont pas les seuls écrits de Rubens qui aient une importance capitale. A certains égards même, on pourrait dire — du moins en ce qui concerne Peiresc — que les réponses de ses correspondants offrent très souvent plus d'intérêt que les lettres de l'artiste.

Peiresc était l'homme épistolaire par excellence. Il a passé sa vie à écrire et à recevoir des lettres.

Pour entretenir l'énorme commerce d'idées, de nouvelles, de politesses qu'il échangeait avec les savants, les politiques, les personnages illustres ou marquants dans toutes les contrées du monde, il devait — s'il est permis de s'exprimer ainsi — attiser sans cesse le feu de l'affection et de la curiosité par la prévenance, l'amabilité, les services ; il devait, en un mot, payer sans compter et de sa personne et de sa plume. Aussi, ses lettres sont innombrables, souvent très longues, pleines d'avances et de bons offices. Sa mémoire devait être prodigieuse et son activité inépuisable, pour agir et ne pas s'égarer dans ce dédale d'hommes et de choses.

Grâce à sa ponctualité pour les réponses et à l'effusion qui lui était naturelle, Peiresc, dans la partie qui nous reste de son commerce avec Rubens, nous a laissé des lettres très substantielles, dans lesquelles il reprend tout ce que son ami lui vient d'écrire, il nous initie, par conséquent, à une foule de détails de la vie et des travaux du peintre. L'appoint fourni par Carpentras est relatif surtout aux années 1622 et 1623 : il nous fait connaître deux années de l'existence de Rubens avec une précision presque journalière. Nous y assistons à l'exécution de la galerie du Luxembourg, nous sommes mis au courant de ses études d'antiquaire et de curieux, nous entrevoyons ses préoccupations de citoyen.

Le tiers du contingent actuellement fourni par Carpentras est arrêté comme texte, traduit et

en partie annoté : il ne demande plus qu'une révision avec les originaux pour pouvoir être publié.

Pendant cette année, il a paru un volume qui touche de trop près à notre programme pour que nous le passions sous silence : vous connaissez déjà les *Rubensbriefe gesammelt und erläutert von A. Rosenberg*. Simple réimpression ou recueil des lettres de Rubens publiées par Gachet, Sainsbury, Crusada Villaamil, Baschet, Gachard, Ruelens, etc. ce volume ne renferme pas une seule pièce qui nous fût inconnue et n'ajoute aux recueils susdits que l'analyse de sept lettres venant de Carpentras, analyse communiquée officieusement par l'un de nos collègues. C'est donc, à certains égards, une compilation utile, quoique incomplète, puisqu'elle se borne aux seules lettres émanées de Rubens, et nous pouvons y applaudir, tout en lui adressant un mot de protestation au nom de la délicatesse littéraire. L'éditeur, en effet a inscrit sur le titre : *gesammelt und erläutert*, c'est-à-dire : Lettres de Rubens recueillies et *annotées* par A. Rosenberg. Or, nous pouvons affirmer que les notes sont entièrement dues aux éditeurs premiers et que M. Rosenberg s'est borné à traduire, en les abrégant quelquefois, les commentaires de ses prédécesseurs. Le mot *erläutert* exprime donc une inexactitude et devrait disparaître.

Un seul et très léger appoint nous est apporté par cette publication : c'est celui du texte italien de quelques lettres de Rubens que M. Baschet n'avait publiées qu'en traduction. Le texte original a été fourni par M. l'abbé Braghirolli qui, nous

l'espérons, voudra bien nous procurer le texte des autres documents de Mantoue.

Notre entreprise est en bonne voie ; toutefois, nous devons le constater, la formation du recueil complet des documents relatifs à Rubens demandera un travail considérable et nous ne pouvons songer encore à en commencer la publication définitive. Un simple calcul appliqué aux documents nouveaux recueillis déjà, donne une idée du temps qu'il faudra y consacrer. Nous avons là environ 150 pièces copiées à Paris, à Aix et à Carpentras : chacune d'elles, pour la transcription ou le redressement du texte, la traduction et les notes consommera en moyenne deux ou trois jours de travail. Les lettres de Peiresc touchent à tant de choses diverses, que leur commentaire, même succinct et strictement indispensable, nécessite des recherches quelquefois longues et ardues. Il y a donc, pour cette seule partie, l'emploi d'une année.

Et nous avons à recevoir les documents de Tolède, nous avons à compléter et à revoir quelques publications antérieures, nous avons à poursuivre des recherches commencées.

Mais le public ne se rend pas compte de ces retards, la science est impatiente, l'administration qui nous a institués et qui nous protège, attend peut-être que nous donnions signe de vie. Il y a donc lieu, semble-t-il, d'examiner s'il n'y aurait pas moyen d'utiliser immédiatement les matériaux déjà rassemblés et de les mettre à la disposition de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de Rubens et de ses œuvres.

J'ai l'honneur de vous soumettre à cet égard une proposition et vous prie d'en vouloir bien faire l'examen.

Elle consiste à créer, sous le haut patronage de la ville d'Anvers, un *Bulletin* paraissant par livraisons, à des époques à déterminer, de manière à former un volume annuel, et contenant :

1° Les actes mêmes de la Commission : relations administratives, procès-verbaux des séances, rapports, correspondance, soit en entier, soit par extraits.

2° Les documents recueillis.

3° Les premières biographies de Rubens avec traductions et notes.

4° Extraits de manuscrits et de livres imprimés, rapportant des faits et des renseignements peu ou point connus.

5° Questions et recherches par voie de publicité.

Il n'y aurait rien d'extraordinaire à voir surgir une publication périodique consacrée spécialement à l'étude de la vie et des œuvres d'un homme célèbre. L'Italie s'est occupée ainsi de Dante et de Galilée, l'Angleterre de Shakespeare, la France de Molière.

Le grand avantage de ce bulletin périodique serait de nous permettre de donner, d'ores et déjà, des preuves péremptoires de l'utilité de notre mission, de l'activité déployée, des résultats obtenus, de nous assurer encore la propriété morale de nos découvertes, de mettre, enfin, au service de ceux qui voudront s'occuper de Rubens, les matériaux au fur et à mesure de leur acquisition.

Par cette propagation ininterrompue de témoi-

gnages, nous attirerons sans cesse l'attention, nous provoquerons des études et des enquêtes, nous obtiendrons des renseignements, car il est bien entendu que le *Bulletin* accueillera avec reconnaissance tout ce qu'on voudra lui communiquer d'intéressant et de neuf. Sans aucun doute, nous établirons des relations, nous aurons des correspondants, nous avons droit d'espérer que partout où se trouvent des documents ignorés, on se fera honneur de nous en donner la connaissance.

La matière ne nous fera point défaut : dès à présent, nous possédons un stock de documents qui suffirait à lui seul à remplir le *Bulletin* pendant trois années, sur le pied d'un volume de 400 à 450 pages et cela sans aucune collaboration.

Grâces à l'étendue du sujet nous pouvons, par une bonne distribution des articles, donner à notre *Bulletin* une allure de variété autant que d'intérêt. Après une existence plus ou moins longue, il aura rempli son office et contribué à nous faire connaître tout ce qui peut exister encore de témoignages relatifs à Rubens, et il nous sera facile alors de réunir tous ces documents dans un ordre systématique pour en former le *corpus diplomaticum* dont nous avons proposé la création.

La proposition est soumise à votre examen.

SÉANCE DU MARDI 27 DÉCEMBRE
1881.

A Anvers, au Musée Plantin-Moretus 1 1/2 h.

Présents: MM. DE BURBURE, GÉNARD, MAX ROOSES, RUELENS. M. GACHARD, indisposé, n'a pu se rendre à la séance.

Le secrétaire apprend à ses collègues qu'il a pris lui-même ou a fait prendre journallement des nouvelles de la santé du vénérable président et il a la satisfaction d'annoncer que M. Gachard est en pleine voie de rétablissement. Dans quelques jours, le secrétaire pourra lui communiquer les actes de la Commission.

Les membres accueillent cette nouvelle avec une vive satisfaction. La discussion est ouverte sur le projet de publication du *Bulletin*.

M. RUELENS croit devoir, avant tout, assurer de nouveau à ses collègues, que dans sa pensée, la mise au jour des documents dans le *Bulletin* ne nuira aucunement au *Codex*. Dans le *Bulletin* ils seront utilisés, publiés souvent par fragments, d'après un tout autre ordre, avec des développements

plus ou moins étendus, ils serviront quelquefois à jeter de la lumière sur des sujets dont le *Codex* ne s'occupera point. Ainsi, pour n'en citer qu'un seul exemple, nous avons reçu de Paris, une liste de camées faisant partie de la collection de Rubens, camées qui existent encore au cabinet de la bibliothèque nationale. La notice de ces documents artistiques, une étude sur l'usage qu'en a fait l'illustre peintre, d'autres considérations à présenter à leur sujet, peuvent donner lieu à un article qui ne pourrait entrer dans le *Codex*.

M. ROOSES, d'accord avec ses collègues, est d'avis que le *Bulletin*, sans impiéter sur le terrain du *Codex* et servant seulement à publier des documents se rapportant à Rubens sans rentrer précisément dans une des catégories des pièces dont se composera notre travail principal, pourra rendre des services sérieux. Il propose de décider, dès à présent, que le *Codex* et le *Bulletin* auront le même format et la même disposition typographique, afin que l'on puisse toujours les réunir. Le *Codex* sera le recueil complet des documents, le *Bulletin* le complètera, et servira d'organe à la Commission pour étendre et provoquer les recherches.

M. DE BURBURE pense qu'il serait dangereux de décider, dès à présent, le format du *Codex* : il préférerait pour celui-ci l'in-folio et l'in-quarto, tandis que le *Bulletin* doit être nécessairement in-octavo.

Un échange d'idées s'établit sur ce point : les membres sont d'avis qu'il est à désirer, que le

futur *Codex* soit établi de manière à rendre le plus de services utiles et à entrer dans le plus grand nombre de bibliothèques, ce qui semble exclusif des formats majeurs. Mais la question ne peut être résolue quant à présent.

M. ROOSES propose de donner au *Bulletin* une importance de 240 pages ou 15 ff. de 16 p. au prix d'abonnement de 6 fr. par an. On y admettra la collaboration étrangère, mais tout article sera soumis à la Commission et il sera recommandé de veiller à ce que les articles soient revêtus d'une forme littéraire, afin que le *Bulletin* ne soit pas un aride recueil de documents.

Cette proposition reçoit l'assentiment des membres.

M. GÉNARD propose de formuler ainsi définitivement la composition du premier volume du *Bulletin* :

1° Un manifeste ou avant-propos annonçant le but à atteindre, les desiderata à réaliser par les relations qui seront établies au moyen du *Bulletin*, le mode de publication, etc.

2° Un résumé historique de l'établissement de la Commission, avec les principaux documents officiels qui y sont relatifs.

3° Les procès-verbaux des séances, les rapports, les correspondances, tous les actes, enfin, dont la publication, soit en entier, soit par extraits, peut être utile à l'œuvre.

4° Des articles relatifs à Rubens, à ses travaux, à son école, etc. articles ayant pour base des documents recueillis par la Commission ou ses correspondants.

5^o Des indications et des demandes de recherches.
Cette composition générale est adoptée.

La Commission s'occupe ensuite de l'ordonnance de la première livraison ainsi que de divers points concernant la publication : livraisons trimestrielles, arrangements avec l'imprimeur, les éditeurs, tirés-à-parts, exemplaires sur papier fort, etc. Elle choisit entre les échantillons de papier proposés, etc. Tous ces détails sont consignés au procès-verbal de la séance.

Il est entendu que toutes ces décisions seront soumises à l'avis de M. le Président.

Le secrétaire, après les avoir communiquées à M. Gachard, eut le plaisir d'informer ses collègues, quelques jours après, que M. le Président y donnait son entière approbation et s'occupera, dès qu'il se sera remis au travail, d'apporter son contingent à l'œuvre du *Bulletin*.

NOUVELLES RUBÉNIENNES.

Le Musée de Bruxelles s'est enrichi cette année d'une peinture exquise. C'est celle qui est décrite en ces termes par Smith, dans son supplément au catalogue des œuvres de Rubens, sous le n^o 237, page 309 :

» *La Vierge avec l'enfant Jésus dans ses bras et assise dans un paysage.* Ce joyau de l'art représente la vierge vêtue d'une robe rouge vif et d'un manteau bleu. Elle est vue de face, ses yeux regardent avec une affection toute maternelle, l'enfant qui est assis, nu, dans le manteau qui lui couvre les genoux et qui s'incline sur le bras gauche. Il semble avoir quitté le sein et regarde autour de lui avec une expression charmante et une douceur ineffable. Dans sa main gauche il tient un *vergiss-mein-nicht*, sa main droite s'étend vers le sein maternel et joue avec le voile ; son pied droit est passé sous le genou gauche : tout le personnage paraît accomplir un mouvement subit. Ce groupe est relevé par un fond dû au pinceau de Jean Breughel, représentant un bocage dont la verdure est entremêlée de roses.

» Jamais le pinceau de l'artiste n'a été plus vrai et d'une couleur plus fraîche, jamais le maître n'a été plus correct dans le dessin et plus fini dans le travail.

» La dimension est d'un tiers de nature.

» En 1840, à la vente de Douglas Esq. à Gyrn, au pays de Galles, il a été acquis pour la très modique somme de 3875 fr. par M. Tomkinson. Le musée l'a payée 75000 fr.

Il s'est ouvert à Bruxelles, le 15 avril 1882, une « Exposition de Beaux-arts, organisée au bénéfice de la Société néerlandaise de bienfaisance, » comprenant un grand nombre de tableaux modernes et anciens, prêtés par les possesseurs.

Parmi les tableaux anciens, il était tout naturel que les écoles flamande et hollandaise fussent le mieux représentées ; mais on s'attendait peu, croyons-nous, à voir une réunion aussi riche, aussi nombreuse.

Nous ne pouvons ici ni jeter un coup d'œil sur cette admirable exhibition, ni même en citer les noms principaux. Nous devons rester dans le cadre du *Bulletin*, et nous nous bornerons à mentionner, d'après le catalogue, les œuvres exposées sous le nom de Rubens.

N^o 197. *Martyre de Saint Liévin*. Panneau ; hauteur, 0^m84 ; largeur, 0^m57 ; appartient à M. Prosper Crabbe.

» 198. *Le Christ en croix*. Panneau (le catalogue par erreur dit *toile*) ; hauteur, 1^m03 ; largeur, 0^m73 ; appartient à M. le vicomte de Spoelberg.

» 199. *Le Seigneur donnant les clefs à St.-Pierre*. Panneau ; hauteur, 1^m83 ; largeur, 1^m63 ; appartient à M. de Potemkin.

» 200. *Silène soutenu par des faunes*. Panneau ; hauteur, 0^m54 ; largeur, 0^m78 ; appartient à M. le comte Bloudoff, ministre de Russie à Bruxelles. Gravé par G. Sibelius lorsqu'il se trouvait dans la collection de Benjamin Teixeira.

» 201. *Portrait de femme*. Toile ; hauteur 0^m79 ; largeur, 1^m11 ; appartient à M. le comte Cornet d'Elzius du Chenoy.

Ce portrait est manifestement celui d'Elisabeth ou Isabelle de Bourbon, fille d'Henri IV et femme de Philippe IV, roi d'Espagne.

Nous avons parlé des portraits exécutés par Rubens en 1628, en Espagne, p. 74 de *P. P. Rubens Documents et lettres*, etc. (1877). Parmi eux, se

trouvait celui de la reine. Pacheco dit qu'il en fit un pour être envoyé en Flandre, c'est-à-dire, à l'archiduchesse Isabelle qui avait la passion des portraits de famille. Il en existe de la reine Elisabeth à Munich, à Vienne et au Louvre.

N^o 202. *Cavalier romain*. Toile ; hauteur, 0^m52 ; largeur, 0^m41 ; appartient à M. G. Brugmann, consul de S. M. le roi de Suède et de Norwège.

» 203. *Le Christ chez Marthe et Marie*. Panneau ; hauteur, 0^m64 ; largeur, 0^m60 ; appartient à Sir Henry Barron. C'est une œuvre d'un fini extraordinaire.

On annonce l'apparition prochaine d'un ouvrage que nous faisons un devoir de signaler : *Rubens und die Antike.-Seine Beziehungen zum classischen Alterthum, u. s. w. Von Fr. Freih. Goeler von Ravensburg*. (Rubens et les antiques. Rapports du maître avec l'antiquité classique, compositions qu'il a exécutées sur des sujets pris dans la mythologie ou l'histoire classique). Iena, 1882. Cette étude historique et esthétique sera publiée également en néerlandais et en français ; l'auteur a confié cette double traduction à M. Edm. Mertens, de la bibliothèque royale de Belgique, à Bruxelles.

On a dit souvent que l'art de Rubens était l'antithèse de l'art classique ; on a beaucoup discuté sur la question et selon nous, souvent assez à côté de la question parce que celle-ci était mal posée. Si jamais il a existé un homme qui a eu la passion des choses antiques, c'est bien Rubens. Les collections qu'il avait formées, les nombreuses lettres publiées et celles que nous publierons bientôt, et où sa science d'antiquaire brille d'un vif éclat, fournissent des preuves incontestables de son amour pour les créations artistiques de la Grèce et de Rome. Nul ne s'est jamais autant préoccupé

que lui de l'exactitude archéologique, nul ne connaissait mieux l'histoire ancienne, nul n'avait, mieux que lui, étudié profondément les restes classiques : monuments, statues, médailles, camées. Mais il a eu sans doute une autre manière de voir les hommes dans les siècles héroïques, il a animé tout autrement que beaucoup de ses émules, les personnages dont il avait les représentations immobiles dans le marbre, le bronze ou les pierres précieuses, il a donné à la ligne antique le mouvement et la vie. C'est, croyons-nous, un beau sujet d'étude que celle d'expliquer par les faits, c'est à dire, par l'analyse des œuvres, comment Rubens en est arrivé à avoir de l'antiquité une conception qui diffère sans doute beaucoup de celle de la plupart des grands maîtres. L'ouvrage de M. Goeler von Ravensburg est donc en même temps un hommage rendu à la puissance du génie de Rubens et sera un document pour l'histoire de l'art.

C. R.

. Dans la vente de la belle galerie du vicomte Dubus de Gisignies se trouvaient un tableau et trois esquisses de Rubens ou attribués à ce maître. Voici leur désignation avec le nom des acheteurs et les prix obtenus :

La Vierge avec l'enfant Jésus. Panneau ; haut, 1^m00 ; large, 0^m76. Acquis de M. Etienne Le Roy en 1861. Acheté par M. Sedelmeyer à 15,500 fr.

Portrait de l'empereur Frédéric IV. Esquisse en camaïeu. Panneau ; haut, 0^m34 ; large, 0^m17. Modèle d'une des statues du *Porticus Cæsareo-Austriaca* élevé à la place de Meir, lors de l'entrée du cardinal-infant à Anvers, en 1635. Acquis de M. Etienne Le Roy en 1864. Acheté par M. Deschamps à 1,900 fr.

Tobie et l'Ange, esquisse d'un des volets de la *Pêche miraculeuse* de l'église de Notre-Dame à Malines. Toile ;

haut, 0^m34; large, 0^m205. Vente Weyer de Cologne, 1862. Acheté par M. Caratheodori à 1,200 fr.

Le denier du tribut. Esquisse du second volet de la *Pêche miraculeuse*. Toile; haut, 0^m335; large, 0^m22. Vente Weyer à Cologne, 1862. Acheté par M. Deschamps à 2,450 fr.

Projet d'autel. Esquisse. Panneau; haut, 0^m88; large, 0^m73. Acquis de M. Etienne Le Roy en 1861. Acheté par M. Allard à 1,050. fr.

La Commission chargée de réunir l'Œuvre de Rubens en gravures ou en photographies fut instituée par une décision de l'autorité communale du mois de mars 1878. Elle se composait de MM. Allewaert, président, Max Rooses, secrétaire, Van Bellingen, Génard, Hansen, Lagye, Rombouts et Verlat, membres. Elle reçut pour mission de réunir une collection aussi complète que possible de reproductions des tableaux et dessins de Rubens en gravures et en photographies, conformément au vœu émis par le Congrès artistique tenu à l'occasion des fêtes de Rubens en 1877.

Le 9 octobre 1879, elle adressa au Collège des bourgmestre et échevins de la ville d'Anvers un rapport dans lequel elle évaluait le nombre des ouvrages de Rubens à 2719, dont 2235 tableaux et esquisses et 484 dessins.

En tenant compte des reproductions que possédait déjà la Ville d'Anvers et des tableaux qui avaient disparu, la Commission arriva à la conclusion qu'il restait à acquérir 1047 gravures et qu'il y avait encore 653 pièces à faire reproduire. Elle demanda un crédit de fr. 30,000 reparté sur dix années.

Dans la séance du Conseil communal du 17 novembre 1879, le Collège proposa de voter le crédit demandé et constata que l'état interviendrait pour la moitié de cette somme. Le Conseil adhéra à cette proposition. La Commission tint sa première séance le 20 février 1880. Depuis lors elle a réuni

291 numéros. Pendant l'année 1880, elle a acquis 54 gravures et 14 photographies et fait faire 27 photographies. Pendant l'année 1881 elle a acheté 103 gravures et 19 photographies et fait reproduire 18 tableaux et dessins. En 1822, elle a enrichi sa collection de 20 gravures et a fait faire 36 photographies.

Voici les tableaux photographiés par les soins de la Commission.

A Venise : les volets intérieurs de la *Descente de Croix*, de la galerie Giovanelli.

A Florence : *Silène avec Satyres, Vénus et Adonis, Hercule entre le Vice et la Vertu*, des Uffizi.

A Rome : *Christ en Croix*, de la villa Albani ; *Chasse de Tigres, Tête d'Étude* et *St.-Sébastien*, du palais Corsini ; *le Confesseur de Rubens*, du palais Doria ; *la Visitation de la Vierge*, du palais Borghèse ; *la Vierge entourée d'anges, St.-Grégoire, St.-Maur et St.-Papien, Ste.-Domitille, St.-Nérée et St.-Achillée*, les trois tableaux de la Chiesa Nuova.

A Londres : *Apothéose de Guillaume le Taciturne, Triomphe de César, les Horreurs de la Guerre, la Conversion de St.-Bavon* de la National Gallery ; les volets de *l'Érection de la Croix, Madeleine, Pomone, Ste.-Barbe* de Dulwich.

A Bruxelles : *Portrait de Rubens*, appartenant à M. le Chevalier van Eersel ; *Jésus chez Marthe et Marie*, de Sir H. Barron.

A La Haye : *St.-Pierre, St.-Paul, Bacchus ivre, l'Enfant Jésus*, de la collection de M. Steengracht van Dievoorde.

Les dessins photographiés sont :

A Londres, au British Museum : Frontispice de *Aguilonii Optica, Erychtonius dans sa Corbeille*, le même sujet, *Tête de Méduse, Étude de têtes, Triomphe de la Foi, Chûte des Réprouvés*.

A la National Gallery : Frontispice du *Siège de Breda, Portrait de femme, Étude de Lion, Portrait d'Enfant, Martyre de Sainte, Tête de femme, Descente du St.-Esprit*.

A Rotterdam, au musée Boymans : *Christ en Croix, Tête d'homme, Martyre d'une Sainte*.

A Amsterdam, au Musée Fodor : 5 figures du *Jardin d'amour*.

A Bruxelles, dans la collection de M. Coster : *Bataille de Cadorre* d'après le Titien.

La maison Braun à Dornach vient de terminer, aux frais de la Commission, la photographie de 26 tableaux et dessins du Louvre.

Quelques dons en gravures et en photographies lui sont parvenus. Le principal est un exemplaire de la grande galerie du Luxembourg, offert par M. Antoine Van Bellingen, le membre zélé que la Commission vient de perdre.

Vente de la Collection Hamilton. Le 17 juin 1882, les directeurs de ventes d'objets d'art Christie, Manson et Woods vendirent, dans leur local à Londres, une partie des tableaux de la célèbre collection Hamilton, réunie dans Hamilton-palace à Hamilton en Ecosse. Parmi les 80 peintures vendues ce jour, il y en avait 7 inscrites sous le nom de Rubens. Voici l'énumération de ces œuvres, avec le prix auquel elles furent adjugées et quelques noms d'acquéreurs.

1. *Portrait d'Olivarez*, grisaille de forme ovale, 450 guinées à M. Wincksworth.
2. *Esquisse d'un combat*, 100 guinées.
3. *Portrait de Philippe IV*, copie d'après Velasquez, 570 guinées.
4. *Portrait d'Isabelle Brant*, 1750 guinées, à M. Colnaghi.
5. *La Naissance de Vénus*, grisaille, avec une bordure de grotesques, 1600 guinées.
6. *Amours de Centaures*, 2000 guinées.
7. *David dans la fosse aux lions*, 4900 guinées, à M. Becket-Denison.

Le *portrait d'Olivarez* fut copié par Rubens d'après un original de Velasquez et entouré par le maître anversois

d'un bel encadrement. La grisaille faite pour le graveur fut reproduite par Pontius.

Le même portrait fut copié, en 1639, par Erasme Quellin, sous la direction de Rubens. Ce dernier dessin, conservé au musée Plantin-Moretus, fut gravé par Corn. Galle, pour les œuvres de Luitprand (Plantin, 1640, in fol.) La planche gravée porte l'inscription : *Petrus Paulus Rubenius pinxit*, bien que le dessin fût exécuté par son élève et payé à lui.

L'esquisse d'un combat est une grisaille représentant la bataille entre Constantin et Maxence, composition faite par Rubens pour une suite de tapisseries, ayant pour sujet l'Histoire de Constantin le Grand. Il existe de cette esquisse un second exemplaire, de dimensions plus réduites, qui jadis se trouvait dans la galerie d'Orléans, fut vendue en 1823 et achetée par M. Henri Brooksbank. Le garde-meubles de Paris possède la suite des tapisseries à laquelle la présente composition appartient.

Toute la suite fut gravée par Nic. Tardieu. *Le Combat de Constantin et de Maxence* fut encore gravé par un anonyme sur une échelle plus grande.

La Naissance de Vénus est une composition faite par Rubens et ciselée par Théodore Rogiers sur le plat d'une aiguière en argent, faite pour Charles I^r. Cette pièce d'argenterie fut gravée par Jacques Neeffs.

Amours de Centaures a été reproduit, pour la première fois, dans l'ouvrage *Rubens und die Antike* de F. Freih. Goeler von Ravensburg dont plus haut nous annonçons l'apparition.

David dans la fosse aux lions, est le célèbre tableau, qui fut présenté par Lord Dorchester à Charles I^r, roi d'Angleterre. Il fut gravé par De Leeuw, Blooteling, Lamb et Ward. Il mesure 7 pieds 6 pouces de haut, sur 10 pieds 10 pouces de large.

La livraison de septembre-octobre du *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris* contient une série de 24 distiques latins composés, en 1626, par l'abbé de St-Germain, Mathieu de Morgues, sur 23 tableaux de la galerie de Médicis au Luxembourg. Ils sont publiés par M. H. Omont d'après un manuscrit de la bibliothèque nationale de Paris (fonds latin, n° 4894 B.)

Dans le n° du mois de mai 1882 des *Précis Historiques*, Bruxelles, Alfred Vromant, nous rencontrons un article signé L. D. sur *les Congrégations de la T. S. Vierge à Anvers, 1585-1773*. Nous y relevons, à la page 256, le renseignement que Rubens faisait partie de la sodalité latine, appelée *l'Assomption* et qu'en l'année 1629 il figure comme secrétaire dans le registre de cette congrégation. En 1623, il est cité comme conseiller. Notons que Rubens passa hors du pays l'année 1629.

RECHERCHES

DANS LES BIBLIOTHÈQUES DE FRANCE

Rapports adressés à la Commission par le Secrétaire.

« Carpentras, 12 mai 1882.

« Le lundi 1 mai, je me suis rendu à la bibliothèque nationale de Paris, cet arsenal inépuisable de documents relatifs à tous les pays et à tous les sujets dont s'occupe l'intelligence humaine. Mon but, cette fois, était d'y voir les camées, provenant de Rubens, dont nous avons reçu l'année dernière la liste copiée par M. Léopold Delisle lui-même sur la minute autographe de Peiresc. Grâce à l'extrême obligeance de M. Chabouillet, le savant conservateur du cabinet des médailles, j'ai pu examiner, sous sa conduite, les précieux monuments antiques que Rubens était si fier de posséder et dont il est si souvent question dans ses lettres. J'ai admiré surtout le camée d'Agrippine qui est considéré comme une des œuvres les plus remarquables de la glyptique.

« Ayant présenté à l'inspection de MM. Delisle et Chabouillet la première livraison de notre Bulletin-Rubens, j'ai eu le plaisir d'entendre ces Messieurs approuver notre publication très chaleureusement. Nous avons décidé déjà, comme vous le savez, de publier une notice sur les camées, intailles et autres antiquités possédées par Rubens. Non-seulement nous obtiendrons la faveur de reproduire ceux de ces objets qui se trouvent à la bibliothèque de Paris, mais M. Chabouillet m'a fait espérer qu'il se chargera de la description raisonnée qui doit accompagner cette reproduction. La haute compétence et le renom scientifique du savant conservateur donneront à ce travail une importance dont notre Bulletin tirera grand honneur et dont notre Commission lui sera très reconnaissante.

« Après avoir donné quelques jours à des recherches en divers fonds littéraires de Paris, je suis parti pour Carpentras.

« J'ai voulu m'arrêter à Valence où, d'après des renseignements vagues, je pouvais espérer de trouver quelque débris du fonds de Peiresc. Mais tous les manuscrits de la bibliothèque de cette ville, manuscrits que les Guides qualifient d'importants, ont été transportés aux archives de la Préfecture. Je ne suis pas allé les voir; il fallait accomplir des formalités et je n'en avais pas le temps; il résulte d'ailleurs d'autres renseignements qui m'ont été donnés là que parmi ces documents il n'y a rien de Peiresc.

« Au musée de Valence, il y a une œuvre qui demande une mention.

« On y voit, sous le nom de Rubens, une copie très réduite (environ 2^m50 en largeur sur 1^m50 de hauteur) de l'Érection en croix de N.-D. d'Anvers. Cette copie n'est pas sans mérite, malgré ses fautes de dessin. Elle a sa légende à Valence : on veut que ce soit la dernière œuvre du peintre et que, n'ayant pu la terminer, il en avait confié l'achèvement à Paul Potter (!). La toile, somme toute, est ce qu'il y a de mieux dans ce musée : elle a été acquise, m'a-t-on appris, il y a une vingtaine d'années pour la somme de 13,500 fr. ce qui est un chiffre de conséquence. Il ne me semble pas que M. Michiels en parle dans *l'Art flamand dans l'Est et le Midi de la France* (1); c'est pourquoi je signale cette œuvre à notre collègue, M. Max Rooses.

« Parmi les autres flamands de l'école de Rubens, ce même Musée possède un très bel Abraham Janssens, un *Oiseleur*, et deux François Snyders, fleurs et nature morte, toiles assez grandes et très remplies de détails.

« Arrivé à Carpentras, le samedi 6 Juin, je me suis installé à la bibliothèque où j'ai été l'objet des prévenances habituelles du savant et complaisant M. Barrès, et où j'ai eu en même temps la bonne fortune d'avoir pour compagnon de travail M. Philippe Tamizey de Larroque, membre correspondant de l'Institut, qui s'occupe, comme on sait, de la correspondance de Peiresc. Depuis plusieurs années, il vient s'établir ici pendant trois mois et il a transcrit la plupart des lettres françaises du conseiller de

(1) En effet, M. Michiels ne parle point du Musée de Valence.

Provence, tant à Carpentras qu'à Paris, à Aix, etc. Il n'a point dans son programme de s'occuper des lettres écrites en italien : donc la correspondance de Rubens avec Peiresc m'est laissée. Nos entreprises respectives vont s'éclairer et s'aider l'une l'autre : dans l'immense échange de missives entre Peiresc et les frères Dupuy, il est très souvent question du maître d'Anvers, de ses affaires, de ses œuvres, de ses missions : il nous sera facile de reprendre dans la publication de M. de Larroque les passages qui nous intéressent ; de même que notre *Bulletin* et notre *Codex diplomaticus* offriront au recueil français plus d'une pièce à l'appui.

« La correspondance des frères Dupuy doit faire partie de la collection des Documents inédits relatifs à l'Histoire de France publiée par l'Institut, comme la correspondance de Peiresc avec Chapelain dont le 1^{er} volume a déjà vu le jour. M. de Larroque m'a exprimé une crainte : par suite du roulement que les exigences du budget affecté aux *Documents inédits* ont obligé d'établir entre les publications faisant partie de ce recueil, la correspondance des Dupuy ne pourra probablement pas commencer avant deux ou trois ans. Mais le savant et zélé éditeur se propose de faire auprès de l'administration centrale une démarche pour obtenir un tour de faveur, motivé sur l'avantage qu'il y aurait de publier la correspondance de Peiresc avec Dupuy en même temps que notre Commission publierait celle de Peiresc avec Rubens.

« En attendant, M. de Larroque met toute sa grande complaisance à me venir en aide et sa

grande habitude des registres de Peiresc m'est fort précieuse. »

« Nîmes, le 29 mai 1882.

« Après avoir terminé à Carpentras la révision des copies que j'y avais fait exécuter par le concierge de la bibliothèque, j'ai continué mes recherches dans la vaste correspondance de Peiresc. Cette foule de lettres, adressées aux personnages les plus divers, contiennent de nombreux passages concernant Rubens, quelquefois même des renseignements inattendus et vainement cherchés ailleurs. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, on n'a pas encore découvert à Paris le contrat qui a dû être passé entre Marie de Médicis et le peintre pour l'exécution de la galerie du Luxembourg, et contenant les conditions pécuniaires et autres. Dans les nombreux documents déjà publiés au sujet de la Galerie et dans ceux, plus nombreux encore, que j'avais recueillis au milieu des correspondances directes de Rubens avec l'abbé de St.-Ambroise, l'agent de la Reine, il n'en est jamais question. Or, ce détail intéressant que je désespérais de découvrir, je l'ai trouvé dans une lettre de Peiresc à Jérôme Aléandre, en substance nécessairement, mais avec les conditions principales. Une autre lettre au même nous fait connaître la première visite de la Reine-Mère à la galerie et l'impression qu'elle y ressentit. J'ai relevé ainsi par fragments plusieurs autres détails qui satisferont, en grande partie, notre curiosité — toute naturelle — relative-

ment à l'exécution de l'épopée du Luxembourg et à d'autres œuvres.

« J'ai quitté Carpentras et mon compagnon de travail, M. Tamizey de Larroque, le 24, et après avoir fait un crochet à Toulon pour y voir une œuvre d'un peintre flamand, je me suis rendu à Montpellier, où la bibliothèque de l'école de médecine possède des recueils de lettres reçues par le cavaliere Cassiano del Pozzo, l'ami du Poussin et le correspondant de Peiresc.

« Avant de vous en parler, je veux redresser une erreur que j'ai commise — d'après d'autres — dans une notice sur Peiresc et ses correspondants en Belgique, notice que j'ai eu l'honneur de lire à l'Académie d'archéologie, à Anvers. J'ai dit que cette correspondance de del Pozzo provenait de la comtesse d'Albany, la chanoinesse de Mons qui, après avoir épousé le dernier des Stuarts, puis le poète Alfieri, s'était unie ensuite au peintre Fabre, à qui elle aurait laissé sa bibliothèque et ses papiers et que ce dernier les avait légués enfin à l'École de médecine. C'est une erreur basée sur un curieux quiproquo. La vérité est que les papiers de la comtesse ont passé de Fabre, non à l'École de médecine, mais à la bibliothèque municipale de Montpellier et que, dans ces papiers, il n'y a rien de relatif à Peiresc. Les recueils qui contiennent la correspondance de celui-ci et d'autres avec del Pozzo, proviennent du cardinal Albani et ont été acquis, avec une riche collection de documents, par la bibliothèque de l'École de médecine, d'un officier français qui les avait apportés d'Italie.

C'est parmi ces documents que se trouvent quinze volumes de la correspondance de la reine Christine de Suède. On peut en voir les notices dans le volume du catalogue des manuscrits départementaux qui contient les bibliothèques de Laon, Montpellier, etc.

« J'ai soigneusement examiné les correspondances de del Pozzo et j'en ai extrait divers passages intéressants. On y rencontre des témoignages autorisés des connaissances de Rubens en matière d'archéologie artistique, et des détails sur l'entreprise qu'il avait faite de publier les principaux monuments de la glyptique romaine. Ainsi que j'ai eu l'occasion de le dire plusieurs fois, il faisait partie d'un véritable cénacle de savants et de curieux, correspondant ensemble par l'intermédiaire de Peiresc et traitant des questions d'épigraphie, de numismatique, d'antiquités de tout genre, et de ce cénacle, Rubens n'était pas le membre le moins zélé et le moins considéré. Son intervention scientifique dans des questions difficiles, à l'ordre du jour en ce temps-là, sera constaté par les documents que j'ai recueillis. »

Bruxelles, 19 juin 1882.

« De retour en Belgique, je m'empresse de vous donner un aperçu de mes dernières opérations.

« J'étais attiré à Nîmes par deux articles du catalogue des manuscrits de la bibliothèque, catalogue dressé en 1836, par M. Thomas de la Vernède.

« Le n^o 13811 porte, 2^e paragraphe : Correspondance italienne de Peiresc, fonds Séguier. Recueil IX.

« Le n^o 13812 : Lettres de Peiresc en italien, copie du président Séguier. Recueil XII.

« Il y avait pour moi un certain intérêt à examiner ces deux recueils. Or, le premier ne se retrouve point. Il existe, il est vrai, un recueil IX renfermant des papiers et des imprimés du XVIII^e siècle, mais dans lequel il n'y a rien de Peiresc et de sa correspondance.

« Après avoir fait des recherches à ce sujet avec Messieurs les conservateurs et m'être adressé à deux savants nîmois connaissant à fond la bibliothèque de la ville, MM. Aurès et Lauriot, je crois pouvoir conclure à la probabilité d'une erreur dans le catalogue, c'est-à-dire d'un double emploi du n^o 13812. A mon avis, une correspondance italienne de Peiresc, autre que celle du n^o 13812, n'a jamais existé là.

« J'ai soumis le cas à M. Léopold Delisle, chez lequel se trouve le relevé récemment opéré, à nouveau, des manuscrits de Nîmes pour la collection officielle des catalogues des manuscrits qui existent dans les bibliothèques de province; nous avons constaté que ce registre IX n'y figure pas avec une correspondance de Peiresc. Le savant conservateur de la bibliothèque nationale se propose de demander des explications sur le fait, afin de ne pas laisser subsister un défaut de concordance entre le catalogue ancien et celui qui sera bientôt publié.

« J'ai soigneusement examiné le n^o 13812. C'est, en effet, un recueil formé par le président Séguier, mais un recueil ne contenant que des lettres, totales

ou partielles, traitant de sujets archéologiques et copiés des registres de Peiresc à Carpentras. Le nombre de documents y est donc relativement restreint : ainsi, on n'y rencontre que deux lettres de Peiresc à Rubens. Néanmoins, le recueil a une certaine valeur : l'écriture en est bonne, il peut s'y trouver des pièces n'existant plus à Carpentras, il est terminé par une table des lettres contenues dans les recueils de cette dernière ville. Il compte 4092 lettres dans les 6 volumes des *Lettres à divers*, sans parler des volumes renfermant les correspondances avec les Dupuy, Malherbe, etc.

« En parcourant ce recueil de Séguier, j'ai glané quelques renseignements qu'il était plus aisé de découvrir dans ces pages soigneusement transcrites que dans les copies souvent informes de Carpentras.

« De Nîmes, je suis revenu à Paris où j'avais un travail important à achever : la révision sur les originaux des lettres publiées par M. E. Gachet. Le texte de ce recueil offre visiblement des erreurs en plusieurs points : j'en ai opéré une collation qui permettra de donner les lettres du peintre dans toute leur intégralité.

« Il existe à la bibliothèque nationale 33 lettres autographes de Rubens, dont 5 sont inédites et 28 se trouvent dans le recueil de Gachet : ce recueil en contient 18 autres, provenant du même dépôt et qui ont malheureusement disparu.

« Après avoir opéré cette comparaison de textes, j'ai repris mes recherches de l'année dernière dans les dix volumes des lettres autographes, reçues de divers, par Peiresc ; et, comme je m'y attendais,

j'ai fait dans ces premiers documents, une récolte très satisfaisante.

« MM. L. Lalanne, de la bibliothèque de l'Institut, et Bordier, de la bibliothèque nationale, ont, comme vous le savez, publié un travail, qui a eu un immense retentissement, sur les soustractions opérées dans quelques dépôts littéraires de la France. C'est dans ce travail qu'ils ont signalé la disparition des lettres de Rubens. Ces Messieurs, qui continuent leurs recherches, ont bien voulu me donner des indications qui nous seront utiles. Je tiens à les en remercier.

« Je vous fais grâce d'une foule de détails; quand j'aurai classé mes documents recueillis, je vous en soumettrai diverses parties pour servir d'aliment au *Bulletin*; car, vous ne l'ignorez point, à côté de mes investigations directes pour Rubens, je n'ai pas négligé celles qui se rapportent à divers personnages de son cercle, de son pays, de son époque.

« Après ce deuxième voyage en France, je regarde comme étant terminée ma mission dans ce pays. J'en excepte toutefois Paris, qui est toujours la source inépuisable des informations historiques.

« Il reste encore une mission à remplir: je me réserve de vous en parler d'abord en comité.

« Après, — peut-être même avant l'accomplissement de cette dernière mission, — nous pourrions entamer la publication de la correspondance *non politique* du grand peintre. Nous pouvons dès à présent aviser aux moyens de mettre ce projet à exécution. J'ai des propositions à vous faire à cet égard. »

NOTICES ET DOCUMENTS.

LE PEINTRE

A. DE VRIESE (suite). (1)

9^{me} lettre.

MONSIEUR,

Trouvant ceste bonne commodité de M. du Coulon, trésorier de France, qui s'en revient d'Italie tout chargé de riches despouilles, de belles peintures et autres singularités, accompagné de trois autres gentilshommes grandement curieux, courtois et obligeants comme luy, qui sont MM. de Mand... Scarron, Bitau et Guillemot, je ne l'ay pas voulu laisser passer sans le prier de vous donner de mes nouvelles et vous dire que je suis etc.

DE PEIRESC.

d'Aix, 13 novembre 1628.

(1) V. pp. 72.

10^{me} lettre.

MONSIEUR,

Vous avez eu 3 ou 4 depesches de ma part avec afférentes lettres de recommandation, j'en reçus hier [une de vous] du 19 octobre, par un de mes laquays de pied que l'on a renvoyé de la frontière de Provence. [Et veu] qu'ayant exprimé que vous désiriez une lettre de M. l'évesque de (1)..... je luy escripz et vous adresse un mot pour la luy rendre quand le trouverez. Je n'ay pas assez

(1) Le copiste a laissé en blanc le nom de l'évêque. A la suite de cette lettre et sous la même date, Peiresc avait écrit, probablement à cet évêque, la lettre de recommandation que voici : « Monsieur, ayant sceu le favorable acez que vous avez donné chez vous au sr De Vris, peintre flamand, sans même qu'il eust esté adressé à vous par d'aulcuns de sa cognoissance, à quel moyen que vous l'accueilliez encore davantage, en apprenant l'affection qui est deue à son mérite de la part de quelqu'un de vos serviteurs, j'ay estimé que vous ne prendriez de mauvaise part mon intervention et la prière très humble que je vous fais de le vouloir favoriser de votre bonne assistance, comme l'un des plus vertueux et des plus méritants personnages que j'aye jamais cogneu de sa profession et de sa qualité. Car il a des marques de doctrine, de probité et modestie, qui sont très rares et recommandables, m'asseurant qu'il ne sçauroit guères approcher de vous sans que vous le recognoissiez incontinent très digne de l'honneur de vostre bienveillance et protection. Il a laissé en ce pays un nombre d'amys, mesme il y a cogneu des gens d'honneur qui ne le peuvent assez louer de son honnesteté, et ses ouvrages y sont en tel prix qu'ils seront tenus un jour entre les plus précieux qui se puissent avoir. En mon particulier, je lui ay due obligeance qui me fait intéresser à sa fortune et qui me fera participer aux obligations que vous acquerrez sur luy, dont je tascheray de me revancher envers vous, vous suppliant de me commander ou disposer de moy avec l'autorité qui vous est acquise de si longue main sur moy. Je suis. etc.

DE PEIRESC.

d'Aix, 4 décembre 1628.

d'habitude envers M. de Paris pour luy en escrire moy-mesme, mais M. le commandeur de Forbin doit venir icy dans peu de jours et je luy feray escrire par luy, voire je moyennerai qu'il obtienne une lettre de M. le général des gallères en vostre faveur. Si M. Rubens repassoit par ici, à son retour, comme il nous promettoit, je feray l'office de vive voix, sinon je le feray par lettre. Je n'ay pas reçu son pourtraict, non plus que celuy que le Sr Cossiers avoit faict du Sr Gevartius, tout estant accroché à cause de la maladie de Lyon. Icy, nous nous portons tous bien, grâces à Dieu, en ceste Provence. Priant Dieu, etc.

DE PEIRESC.

d'Aix, le 4 décembre 1628.

II^{me} lettre.

MONSIEUR,

J'ay reçu vostre lettre du 17 décembre, où j'ay veu avec bien grand plaisir les particularitez qu'il vous a pleu m'escrire touchant le rapport de vostre manière de peindre avec celle d'Antoine Mor, qui a esté si célèbre en matière de pourtraicts et si digne disciple de Titien, et prie à Dieu qu'il bénisse vos labeurs et les fasse réussir tous les jours de bien en mieux ; ne craignant que cela mesme que vous appréhendez, à sçavoir que le siècle ne sçache pas assez dignement recognoistre vostre travail, croyant bien, quant et vous, que ces pièces si

élabourées coustent un grand temps, et que la récompense n'en doibt pas estre mesurée à l'aulne et à la proportion des pièces que l'on fait plus à la haste ou avec négligence. Je voudrois bien avoir veu, comme ces Messieurs, ce beau pourtraict de vostre frère utérin (duquel je vous prie m'escripre le nom, l'âge, la demeure et la qualité), qui est tant admiré d'un chascun et ay esté bien ayse de voir dans vostre lettre que les sieurs de Voz et Cossiers servent comme tesmoins d'un si digne ouvrage, et que ledit S^r de Voz se rend si recommandable à déseingner histoire et pièces d'invention, que M^r Rubens et M^r Vandicq en ayent voulu garder quelques pièces dans leurs cabinets.

J'ay enfin receu une lettre que M. Rubens m'avoit escripte dès le 24 aoust, laquelle devoit accompagner son pourtraict, mais il est demeuré en chemin, sans que je sçache où c'est. Il m'escrit qu'il vous avoit visité et que vous faisiez très bien à son jugement, ayant veu chez vous des œuvres d'excellente manière et particulièrement des pourtraicts exquis et exactement ressemblants. Il tesmoigne grand regret de ne vous avoir peu rendre quelque bon service, comme il eut fait très volontiers.

Il m'a encore escript du 2 décembre de Madrid et me promet de me venir voir icy au printemps en passant en Italie et de s'arrêter quelques jours chez moy (1), ce que j'attends en grande impatience,

(1) Nous avons publié cette lettre de Rubens à Peirese dans *P.-P. Rubens, Documents*, etc. p. 70. M. Gachet n'en avait donné qu'une analyse en dix lignes (*Lettres*, etc. p. 215.)

et vous assure que je ne manqueray point de faire tout ce que je pourray pour le disposer en ce que vous désirez de luy, espérant qu'il vous donnera toute sorte de satisfaction. Il me mande qu'il avoit, pour l'amour de moy, octroyé la préférence au Sr Cossiers sur tous les autres qui le vouloient accompagner à ce voyage, mais que le pauvre garçon ne sceut jamais obtenir le congé de ses parents, dont il estoit affligé à l'extrémité et luy bien marry de ne le pouvoir emmener, quant et luy, comme il eust désiré.

Mr de la Baroderie me fait response à la lettre que vous luy avez rendue de ma part et tesmoigne se sentir grandement mon obligé de luy avoir procuré vostre cognoissance, trouvant très excellent ce pourtraict que vous avez fait de vostre frère, où il dit que vous avez observé la manière qu'ont tenu les plus grands maîtres en cet art, se resjouissant fort de vostre résolution de demeurer à Paris où il veut acquérir vostre amitié en vous bien servant. C'est un très galant homme et qui mérite que vous en fassiez cas et que vous cultiviez son amitié.

Quant aux autres pour qui je vous avois envoyé des lettres, vous pourrez en disposer sans regret selon que vous le jugerez plus à propos, soit pour les rendre ou pour les supprimer, puisqu'elles n'estoient faictes que pour vous. M. le Nonce se loue fort aussy de l'adresse que je luy ay faicte de vous, dont il dict qu'il se veut prévaloir et veu croire qu'il n'y a pas un de tous ceux à qui j'avois escript qui ne vous eut fait très favorable accueil

et qui n'eust esté bien aise de vous servir. Surtout j'estime que vous eussiez très prudemment fait de ne pas obmettre de rendre des premières lettres à M. l'abbé de St.-Ambroise, et pour cause; et si bien ne l'avez fait et qu'il soit un peu tard, je vous conseille de le faire encore, et d'y trouver quelque excuse, comme si sa lettre s'estoit esgarée par mégarde. Car il fault quelquefois faire quelques pas de plus qu'on ne voudroit ou qu'on ne croiroit nécessaire. Si je parlois à vous, je vous ferois bien tost reconnoistre et advouer l'importance de ce compliment. Mais le discours en serait trop long pour une lettre et, pour l'honneur de Dieu, ne négligez pas cet avis.

Si vous m'eussiez nommé le courtisan qui vous a introduit si favorablement chez M. l'Archevesque de Lyon, je jugerois, possible d'icy, du succez qui s'en peut attendre; vous me ferez plaisir en me le mandant. Au reste, je crois bien que le soudain partement du Roy aura bien interrompu des desseins et ne pense pas que vous ayez trouvé du temps pour faire plusieurs pourtraicts que vous aviez, je m'asseure, bien à cœur, lesquels il faudra remettre au retour de la Cour. Cependant, je vous prie, puisque M. le Beauclerc ne suit pas si tost, de profiter le temps que vous pourrez pour le pourtraire, sans luy donner la peine de se transporter chez vous pour cela, car ce me seroit une trop grande surcharge de lui avoir procuré cette incommodité. J'aime mieux me contenter d'un pourtraict moins parfait et moins excellent; comme, en effet, le simple trait de la ressemblance me suffiroit,

en un besoing, sans y apporter un si grand art. Aussi bien n'ay-je pas de quoi payer des ouvrages comparables à ceux de vostre Antoine More. L'absence de la Cour luy fournira quelque peu de loisir pour vous laisser prendre son pourtraict : c'est pourquoi je vous supplie de n'en pas perdre l'occasion, car si Madame sa femme se portoit mieux, je crois qu'il seroit contraint d'aller trouver le Roy, et Dieu sçait si, une autre fois, vous trouveriez une si bonne opportunité pour luy desrober ce temps.

Je vous recommande encore, tant que je puis, le pourtraict de M. Saulmaise, à ceste heure qu'il est de séjour à Paris et, pour le reste, en un besoing, nous nous en passerions ; au moins l'attendrions nous avec moins d'impatience.

Je ne regrette que celui du P. Sirmond, dont je crains bien que vous ne veniez pas si facilement à bout par la voye qu'on vous a mise en main. Et le prétexte des pourtraicts des S. S. Pères ne vous engage à rien, si vous ne le vouliez, comme chose de plus longue haleine ; en quoy je ne manquerois pas d'excuses et de subjectz de différer quand on ne veult mordre à la pomme. Vous en ferez comme bon vous semblera, et pour vostre paiement, vous le prendrez tel que vous ordonnerez, en quoy je satisferay ponctuellement à tout ce que vous me manderez.

J'ai esté bien ayse d'apprendre que le Sr Cossiers aye reçu le livre de la Maison de Lynden, et qu'il aye fait le pourtraict du Sr Puteanus. Il faut donc, s'il vous plait, faire remettre l'un et l'autre

à M. Dupuy, si tost que vous l'aurez eu, et il satisfera la voiture et me fera tenir le tout seurement, aussi tost qu'il en trouvera la commodité, ce qui n'a pu estre depuis cinq ou six mois, à cause de la rupture du commerce de Lyon. Mais on est après de restablir quelque commerce de Paris icy sans passer par Lyon, et la venue du Roy et des trains de la Cour nous y fera accoustumer et résouldre. C'est ce qui est cause que je n'ay pas encore eu le pourtraict de M. Gevartius parceque, depuis que le Sr Tavernier le portast à M. Dupuy, il n'a peu envoyer aucun ballot de livres, comme il eut fait dès lors, sans la maladie de Lyon. Sur ce, je finis, demeurant, M. vostre, etc.

DE PEIRESC.

J'oublois de vous dire que M. le général des gallères a escript en vostre faveur à M. l'archevesque de Paris en lui escrivant d'autres choses. Ce sont les meilleures recommandations que verrez là et qui tesmoignent moins d'affectation que quand elles sont présentées par le recommandé, c'est pourquoi cela ne se peut retenir.

Aix, ce 2 février 1629.

12^{me} lettre.

MONSIEUR,

J'ay receu la vostre du 18 mars avec un indicible plaisir et contentement, voyant la généreuse résolution que vous avez prise d'entreprendre d'autres

pièces d'esgale ou plus grande bonté que celle du pourtraict qu'on vouloit attribuer à Antoine More, à quoy je m'intéresse comme vous-mesme, non seulement en qualité de votre serviteur et cordial amy, mais encore comme guerdon de ce que j'avois escript, de par delà, de vostre mérite nonpareil. C'est pourquoy vous me ferez une faveur singulière de me mander particulièrement les progrès de vostre ouvrage et le succez de ce qui en arrivera, quand vous trouverez bon d'y mettre la dernière main pour l'exposer au jour, ne doubtant point que vous ne fassiez crever l'envie et que, tost ou tard, le mérite de vostre vertu ne paroisse comme il appartient. Les mauvais offices qui vous ont esté rendus auront grandement servy à vostre réputation, et la perte que vous y aurez faicte du lucre pour quelque temps, vous rendra par après le centuple. Cependant, je vous ay bien de l'obligation du soing que vous avez eu du portrait de M. l'archevesque pour l'amour de moy, dont la copie qu'il vous pleust me promettre n'a point de haste et arrivera toujours à temps; vous remerciant très humblement de ceste faveur et de la part que vous me [procurez] à l'honneur et bonne grâce de M. de Lorme, trésorier de France à Bordeaux, que je tascheray de mériter en le servant, si j'en puis rechercher une occasion et sans cérémonie; le renom de sa vertu le rendant si recommandable par tout, que je ressentiray toujours à grand heur de luy pouvoir donner des preuves du service qui luy est deub, et que je luy ay voué de bon cœur. Je seray attendant; avec grande impatience, la publication

de ces belles pièces que vous avez desja si avancees, puisque M. Vignon en avoit entreveu quelques quasi achevées, estimant que [j'ai donné] un très bon advis de vous soustraire pour quelque temps du commerce ordinaire, afin d'y vacquer avec plus de tranquillité d'esprit et moins de divertissement. Mais je voudrois bien que cela n'aye pas empesché que M. le Beauclerc, secrétaire d'Estat, ne vous desrobasse quelques heures pour son pourtraict, pour lequel il m'escript du 23 du moys (1) passé qu'il vouloit vous envoyer prier de le venir voir, m'assurant que vous auriez déféré à la prière d'un personnage de telle considération.

J'ai reçu avec vostre lettre une autre que m'escript M. Gevartius, du 15 janvier, lequel me mande qu'il a donné au Sr Cossiers ung exemplaire du livre de la généalogie de Linden pour me le faire tenir. De sorte que si ledit Cossiers vous en a remis un de sa part, il faudra que j'en aye deux exemplaires, auquel cas je seroys bien aise d'en donner un à un de mes amis de par de là, que s'il ne vous en avoit remis qu'un seul exemplaire, ce sera donc celluy de M. Gevartius; et dans ce cas,

(1) Dans cette lettre de M. le Beauclerc à Peirese, lettre conservée à Paris (Correspondance de Peirese avec divers. Tome V, ms. français, n° 9539), on trouve ce passage :.... Vostre dernière me jette un peu dans la vanité de laquelle je me suis esloigné toute ma vie, voyant que vous désirez mon portraict, et que pour cest effect, vous me conviez d'envoyer quérir le Sr de Vrix (sic), peintre flamand. Ceste demande va bien au delà de mon mérite, et vous le refuserois volontiers, n'estoit l'apprehension que j'aurois que vous prissiez mon refus en mauvais part.

De Paris, le 23 mars 1629.

LE BEAUCLERC.

il n'y en aura point sur son compte; dont j'ay creu vous debvoir advertir, ayant trouvé un peu estrange qu'il ne m'aye pas escript un mot de lettre puisqu'il estoit à Paris et que la commodité y estoit si bonne de me la faire tenir. C'est un grand surcroy de faveur qu'il vous plaist me faire de vouloir achever quelque chose pour l'amour de moy aux habillemens du Sr Puteanus, dont je tascheray de vous rendre toute la revanche que je pourray en vous servant. M. Dupuy m'escript que c'est de vostre part qu'il a receu ceste lettre de M. Gevartius qu'il m'a fait tenir avec la vostre; et qu'en même temps vous luy avez remis un paquet qu'il croit estre le Livre de Linden. Je suis marry qu'il ne l'aye ouvert pour voir s'il y en avoit un ou deux exemplaires.

Je suis, etc.

Aix, ce 14 avril 1629.

DE PEIRESC.

13^e Lettre.

MONSIEUR,

Depuis la dernière lettre que j'ay receue de vostre part, j'ay esté en voyage vers le Roy et, à mon retour, ay trouvé icy tant d'exercices extraordinaires que je n'ay guères eu moyen de respirer, principalement depuis la semaine passée que nous eusmes l'allarme bien chaude de la maladie qui avoit paru en quelque lieu de ceste

ville, qui obligea tout le monde à songer à la retraite des champs. Et, de fait, il en sortit, dans deux jours aprez, plus de 10,000 personnes. Et néanmoins, le grand ordre qu'on y a mis d'abord, a arresté le cours du mal, grâce à Dieu, s'estant desja passé huit jours entiers, sans qu'aucune étincelle du mal ayt paru, ce que nous réputons a ung miracle singulier. Il faudra pourtant que nous nous retirions à nostre tour aux champs, s'il est possible, au cas que le mal reprist, et pour cest effect, il nous fault faire murer tout ce que nous avons de plus cher, pour tascher de le conserver, ce qui emporte bien du temps à desmesler pour assembler ou à retenir ce qui faut besoing dehors. C'est ce qui m'a occupé un jour icy.

Au reste, je n'avois pas laissé d'escripre à M. Rubens, dès que je fus adverty de son passage et des bons offices qu'il vous avoit rendus, dont je le remerciay fort affectueusement et le suppliay de continuer. Mais il ne s'est pas arresté aux Pays-Bas, à ce qu'on m'a mandé; aussy n'ai-je point eu de responce de mes lettres. Mais si tost qu'il sera de retour chez luy, je m'asseure qu'il nous donnera de ses nouvelles et vous pouvez croire que je luy escriprai pour vous, selon vos intentions, en sorte que vous en verrez des effects. Car je crois avoir assez de crédit sur la bonté de son naturel pour le faire agir partout où je le désireray avec raison, comme sera vostre affaire, que je trouve très juste et très honorable et glorieuse pour luy et pour moy, puisque vous avez si bien faict et

jetté de la poudre aux yeux de l'Envie si à propos.

Quant à M. de St.-Ambroise, je congnois son humeur de longue main et sçais la peine que ferez à sa confiance en faveur de M. Rubens. C'est pourquoy mon sentiment estoit que, du commencement, vous lui rendissiez ma lettre et aussi taschassiez de faire quelque chose pour l'obliger. Il faudra que le temps vainque, petit à petit, ce qui ne s'est pas fait au commencement. Et si vous pouviez vous résoudre à luy donner quelque jolie pièce de vostre main, j'estime que ce ne vous seroit pas à tant de perte, comme pourroit estre le portraict de M. de la Baroderie que vous avez fait, car la présence de cet object auroit un grand pouvoir sur son cœur et, du jour que vous l'aurez gagné lui, vous pourriez faire estat d'avoir gagné la Reine Mère et, par conséquent, la Cour toute entière.

Je parlay fort de vous à M. nostre Archevesque lequel en demeuroit fort bien édifié. Il faut aussi voir de sacrifier quelque chose de ce costé là et d'entreprendre un beau portraict de Mgr. le Cardinal. Les grands divertissements des guerres dernières ne permettoient pas de songer aux peintures, mais à ceste heure que le Roy a le dessus, il y aura plus de moyen d'espérer quelque digne recognoissance. En toute façon, il faut entreprendre quelque excellent portraict du Roy et le desrobber où vous pourriez et, comme tout le monde fera retour chez soy, il y aura meilleur moyen de vous faire assister, Dieu aydant. A quoy je vous assure que je ne m'espargneray pas et feray agir mes amis de bon

cœur. Pour l'autre proposition que vous faisiez du costé d'Espagne, vous pourriez l'essayer quelque jour, mais je ne vous en oserois pas promettre une issue fort à vostre goust, encores que, certainement, ce Roy-là ayme la peinture, lui qui prend la peine d'aller voir travailler M. Rubens une fois le jour; mais hors d'une prise de réputation, vous verriez qu'on vous tiendrait tost après comme une charge. Vous voulez bien que je vous en dise mon sentiment avec le bien.

Pour Rome, je sçay qu'ils se plaignent de n'avoir personne qui sçache faire un bon portraict et possible y seriez-vous le bien venu pour quelque temps. Si vous songez à cela, je vous y serviray selon mon petit pouvoir et sans réserve. Mais, au bout du compte, si Dieu nous donne la paix en France quelques années, vous y trouverez plus d'avantage que toute autre part et verrez par les suites que je vous dis vray; mais il fault, petit à petit, gagner un pied après l'autre. Au surplus, j'ai bien des remerciements à vous faire du portraict de M. Saulmaise qu'il vous a pleu de faire pour l'amour de moy, dont M. M. Dupuy sont demeurés fort satisfaits, comme aussy de celluy de M. Grotius duquel je ne serois pas marry d'avoir une copie de quelque gentil garçon, car le portraict que j'en ay ne m'a jamais bien satisfait. Mais je crains bien que vous n'avez laissé partir le P. Sirmond sans luy desrober son portraict comme je désirois et comme vous me faisiez espérer. Vous aurez quelque jour du regret en vous mesmes de ne l'avoir fait, à cause du grand mérite de ce personnage et s'il estoit

encore là, je vous convie de le faire en quelque façon. Vous avez encore M. Rigault qui mérite bien d'estre fait de vostre main quelque jour. Ce luy sera bien de l'honneur à luy, comme à ces autres Messieurs d'estre portraits d'une si digne main, mais je vous assure que vous aurez bien de l'honneur aussy dans la postérité d'avoir contribué à saulver de si dignes portraits de grands personnages pour les faire vivement représenter après eulx. Quant à vostre payement, vous n'avez qu'à ordonner, je vous feray payer tout ce que vous ordonnerez.

Sur quoy je finiray, vous priant de me continuer le précieux gage que vous m'avez donné de vos bonnes grâces et de me tenir pour vostre, etc.

D'Aix, le 4 Aoust 1629.

DE PEIRESC.

J'escripray à M. de la Ville aux Clercs et à M. le Beauclerc, comme vous le désirez.

14^e Lettre.

MONSIEUR,

Escripvant à Paris, je n'ai pas voulu que ce fust sans vous saluer après un silence qui n'a esté que trop long, durant le désordre où nous avoit mis la maladie dans notre pauvre ville qui en est devenue quasi déserte, et au sortir de laquelle

il nous a fallu passer encore quarantaine sans communication, avant que pouvoir recouvrer un peu de courage, durant tout lequel temps Dieu nous a toujours préservé et subrogé, dont nous luy en sommes grandement redevable, espérant que nous aurons possible encore un jour quelque moyen de vous jouir.

Je n'ay pas eu le moyen de recevoir le portraict de M. Saulmaise, non plus que ceux que M. Cossiers avait fait de M. Gevartius et Puteanus, ni le livre de Lynden, parceque le commerce n'a point encore été ouvert du côté de Lyon, par où il les fault faire venir et le pis est que je vois si peu d'apparence qu'il se puisse ouvrir de ceste année, tandis que l'on verra tant soit peu de disposition à la durée de la contagion en ce pays ici. C'est pourquoi je suis fort tenté de faire venir le tout par la voye de la mer et du détroit de Gilbatar, me repentant de ne l'avoir plus tost ordonné, car je les aurois eus longtemps y a. Pour celluy du Père Sirmond, je vois bien qu'il n'y fault plus attendre, meshuy que vous le puissiez faire, car de le faire venir chez vous et de le faire consentir à vous prester le collet, ni là, ni ailleurs, il n'a garde de le faire, quand même il en auroit envie. C'est pourquoi je vous prie d'y employer quelque gentil garçon de vostre cognoissance qui puisse avoir la patience d'aller desrober son portraict là où il pourra, et pourvu qu'il y ait de la ressemblance, je m'en contenteray, quand l'ouvrage ne serait pas de la bonté que vous désireriez. M. M. Dupuy feront payer pour

son salaire tout ce que vous leur en ordonnerez, et retireront la pièce et vous feront pareillement acquitter ce que vous trouverez bon pour le portraict du S^r Saulmaise, dont je vous renouvelle mes remerciements très humbles.

Que si vous faites le portraict de Mgr. le Cardinal de Bagny, comme il le mérite, je serais bien ayse d'en avoir une bonne copie, mais je ne pense pas qu'il se résolve facilement d'aller chez vous pour cela, comme il iroit pour vous voir et votre besogne ; et si vous achevez celluy de Mgr. le Cardinal de Lyon, il faudra bien changer la couleur de son bonnet.

Au reste, vous avez seu que le bon Père de Rez fut atteint de la maladie et qu'on le jugeoit expédié sans ressource. Mais il fit un vœu, sans avoir voulu révéler à quel saint, et aussi tost toute la malignité de son mal cessa, de sorte qu'il est si bien gary, et fait sa quarantaine de santé à une maison professe de l'Oratoire. J'ay ici, quant pour moy, Monsieur Faveau, qui a esté avec M^r Vignon, lequel a fait de jolies pièces, à mon gré. J'estime qu'il se rendra un très galant homme, il fait bien cas de vostre labeur et de vostre vertu, et s'en va en Italie, dont il reviendra, je m'assure, tout autre. Et finiray, priant Dieu pour vostre santé et prospérité, demeurant, vostre, etc.

A. Boisgensy, ce 18 janvier 1630.

DE PEIRESC.

15^{me} lettre. (I)

A. de Vries à M. de Peiresc.

MONSIEUR,

J'ay à la fin trouvé la commodité de faire le pourtraict de Mons^r le cardinal Bagny; je l'allay trouver peu de temps après son arrivée, pour luy proposer vostre désir, à quoy il s'accorda tout aussy tost; et comme quelqu'un luy parla du lieu où nous le ferions, il respondit qu'il me viendroit trouver, à cause de mon jour et de façon que je n'avois nulle difficulté de le luy persuader. Il ne manqua point de me venir voir au matin assigné et je l'ay tellement peint que luy et les siens en ont resté fort satisfaits. J'ay grand désir d'avoir de vos nouvelles et attendray sur ceste présente l'honneur de vos commandements. Je mettray le pourtraict de M. le cardinal de Bagny entre les mains de Monsieur du Puy pour le vous faire tenir, tout aussy tost que je l'auray achever d'habiller.

Je croy que vous avez sceu comme M. Rubens s'est remarié avec une fille (dit-on) de dix et sept ans.

(1) Cette lettre, la seule que nous ayons trouvée du peintre, est d'une bonne écriture: elle fait partie du Recueil des lettres originales adressées à Peiresc, conservé à la bibliothèque nationale de Paris. Mss. français n^o 9542, tome VIII du Recueil, f. 79. Elle ne porte point de date, mais le second mariage de Rubens ayant été célébré le 6 décembre 1630; c'est quelques jours après qu'elle doit avoir été écrite.

Je me recommande mille et mille fois à vos
bonnes grâces et demeure à jamais

MONSIEUR

*Votre très humble
et très affectionné serviteur,*
DE VRIS.

Une deuxième exploration des registres de Peiresc à Carpentras, nous a fourni trois lettres à De Vries antérieures à celles qui ont été publiées dans la 1^{re} et la 2^e livraison. Nous les donnons ici en supplément.

16^e lettre.

MONSIEUR,

Je vous envoie une lettre pour Besiers et une couple pour Thouloze à des personnes qui vous pourront faire acquérir tant d'amis et de cognoissances que vous en vouldrez en ce païs-là, si comme pour obtenir la permission de me faire le portraict de M. Catel, conseiller au parlement de Thouloze. (1) J'en seray fort ayse et vous feray tenir le compte de quelques frais que vous aurez faits. Il doit être à peu près de la grandeur de ceux de mon estude, au moins quant à la hauteur (qui est de deux fois et demi la longueur de ceste lettre à

(1) Guillaume de Catel, savant historien du Languedoc, né à Toulouse en 1570, mort en 1626. Il a écrit une *Histoire des comtes de Toulouse*. 1623, in f°.

peu près), car la longueur se proportionne à peu près comme le haut. Je vous prie de vous y employer et de disposer de moy en tout ce que vous me cognoissez propre. Me disant vostre, etc.

D'Aix, le 13 may 1625.

DE PEIRESC.

17^e lettre.

MONSIEUR.

Après avoir demeuré fort longtemps sans recevoir de vos lettres, je receus celle que vous aviez baillée à un homme, puis une autre, vieille de quinze ou vingt jours. Maintenant j'en ai reçu une autre de Montpellier des plus fraîches et toutes trois sont remplies de tout plein de témoignages de vostre amitié, que je prise et chéris infiniment et dont je tascheray de vous rendre la correspondance autant de foys que je trouveray des occasions de le faire. Puisque vous séjournez à Montpellier, si vous pouvez mē faire un portraict de M. Ranchin, le professeur en médecine, (1) vous me feriez plaisir. C'est le plus curieux personnage qui soit en ce país-là. J'ay esté si malheureux de ne l'avoir jamais rencontré d'une infinité de foys que je suis allé pour le voir, que je le désire en portraict pour l'amour que je porte à sa vertu et à son mérite.

(1) François Ranchin, né à Montpellier vers 1560, mort en 1641. Il rendit de grands services pendant une épidémie pestilentielle qui ravagea cette ville en 1629, et a laissé plusieurs ouvrages.

Je luy escripiz un mot afin qu'il veuille vous le permettre, etc.

D'Aix, 1 septembre 1625.

DE PEIRESC.

18^e lettre.

A Monsieur de Vris, excellent peintre flamand,
à Bordeaux.

MONSIEUR,

Il y a quelque temps que je reçus celle que vous m'avez escripte de Bordeaux; j'ay depuis receu celle que vous aviez laissée à Toulouze. [Elle est arrivée ici] seulement la semaine passée; le retardement estoit venu de ce qu'elle estoit passée par diverses mains. J'avais auparavant receu le portrait de Mr Ranchin qui fut apporté céans pendant un voyage que j'estois allé faire sur la côte vers Mgr. le Légat, où je m'arrestai quelque temps, tandis qu'il ne pouvoit faire son traject en Espagne, ce qui fut cause que je ne vis pas ceux qui l'avoient apporté, et je perdis la commodité de vous faire ma responce. Pour commencer donc à m'en acquitter, je vous rends mille grâces de ce tableau, que j'ay trouvé très digne de porter vostre nom, car chacun le tient en chef-d'œuvre. Je ne regrette si ce n'est que ce ne soit le portrait de quelque personne plus digne de l'excellence de vostre pinceau. Si j'eusse creu que je vous eusse

peu avoir alors, je vous eusse encore quéri pour prendre Mgr. le Légat qui me l'avoit permis. Si vous eussiez fait [séjour] en Arles, comme vous pensiez, cela eust esté.

J'avais envoyé à Rome la lettre que vous m'aviez adressée, dont j'ay responce qu'elle avoit esté baillée en main propre au S^r Vouet (1) et qu'on en retireroit la responce, mais je n'en ay pas depuis reçu. J'avais aussi rendu les autres à M. Borilly, de qui vous aurez eu la responce par Paris et au R. P. de Rez à qui je viens demander s'il vous veut [employer].

J'ay esté marry que vous n'avez séjourné à Toulouze puisque vous vous y trouviez tout porté. Mais vous avez voulu rendre ce bon office à M. Challet pour ne pas préjudicier à ses peintures, comme vous eussiez fait par la comparaison des vostres. Je loue grandement vostre débonnairété en cela. Au surplus, j'ay reçu depuis quelques jours la peinture que M. Rubens m'avait promise, laquelle est merveilleusement bien digne de son auteur. (2) [Et le] camaïeu que j'avois de la main de Messer Nicolo, qui a fait les dessins de Fontainebleau, lequel semblait une bonne pièce

(1) Simon Vouet, peintre français, né à Paris en 1582, mort en 1649. Il resta en Italie de 1612 à 1627. Il fut, en quelque sorte, le successeur de Rubens pour tous les grands travaux, tels que galeries, peintures officielles, etc. qui furent exécutés en France après la Galerie du Luxembourg. Félibien a fait sa biographie. (*Entretiens*, etc. IV^e partie, p. 78).

(2) Il s'agit là d'une copie faite par Rubens du fameux camée, dit de la Sainte Chapelle, aujourd'hui au cabinet des médailles à la bibliothèque nationale à Paris, un monument de l'art dont il est si souvent question dans la correspondance de Rubens avec Peiresc. (V. *Histoire de la gravure dans l'école de Rubens*, par H. Hymans. Brux. 1879, p. 207 et suiv.

auparavant, n'est maintenant que de la boue et du crachat au prix de l'autre. Je voudrais bien que vous l'eussiez veue. Il [semble] qu'il s'est concerté en ceste pièce et qu'il y a donné de l'exercice aux curieux pour y observer les belles choses de l'art. J'ay esté contraint de la mettre en un lieu où elle est toute seule, car elle tuoit tout ce qui en approchoit en matière de peinture. Monsieur Borilly vouloit jeter tout son cabinet par la fenestre, de dépit de n'avoir rien de comparable à cela, de sorte que vous aurez bien de quoy luy faire la guerre si vous voulez. Enfin, c'est la représentation de la plus belle pierre précieuse qui ait jamais esté au monde, [ou] pour le moins le plus beau monument qui soit demeuré de toute l'antiquité jusqu'au [moment où elle] fut représentée d'une si excellente main que l'une estoit bien digne de l'autre.

J'aurois bien à vous entretenir, mais je suis pressé pour ceste heure; ce sera pour une autre fois et par la voye de Paris, laquelle est la plus briefve, à cause de la commodité des courriers ordinaires establis de ce costé-là. Quand vous me voudrez escrire par ceste voie, il ne faudra que bailler vos lettres au Sr Briansson, qui fait mes affaires à Bordeaux, de qui vous savez le logis chez M. Claveau, substitut de M. le procureur général du Roy. Cependant je demeureray, Monsieur vostre, etc.

D'Aix, ce 8 juin 1626.

DE PEIRESC.

J'escrrips pour vous à M. de la Haussaie, qui est le seul curieux que j'aie vu à Bordeaux durant le peu de séjour que j'y fis; j'en ai touché un mot à quelques autres de mes amis auxquels j'ay escript pour autres affaires, lesquelz auront à mon advis le soing de vous faire chercher.

Il y a dans l'Hostel de Ville de Bordeaux quelques fragments de figures antiques et, entr'autres, une teste que l'on croit estre de Messaline. Si vostre commodité vous permet un jour d'en tirer un peu de desseing, je dis seulement de la teste et principalement du profil et de la chevelure, vous ne m'obligerez pas moy seulement, mais aussi M. Rubens à qui j'envoyeray vostre desseing, ce qui ne sera pas sans parler de vous. Je donne charge audit Briansson, mon agent, de vous faire payer ce que vous lui direz pour cela et encore pour un portraict de Mgr. le Cardinal de Sourdis, si vous le veult laisser faire originellement de la grandeur de celuy que vous m'avez faict. Je le logeray auprès de celui de N. S. P. le Pape et de ceux des Cardinaux Barberini et de Sainte Suzanne et quelques autres de mes bons seigneurs qui m'advouent pour leur serviteur.

A cette lettre était annexée la suivante :

A Monsieur de Barbésieux, Maistre de la chapelle de Mgr. le Cardinal de Sourdis, à Bordeaux.

MONSIEUR,

Je receus dernièrement pour vostre bonne adresse

une depesche de M. de Vris et suis infiniment ayse d'apprendre, par ce moyen, la faveur que vous me faisiez de vous souvenir de moy. Je voudrois bien m'en pouvoir revancher envers vous ou quelqu'un des vostres. Il ne tiendra qu'à vous d'en disposer, comme je vous en avois convié plusieurs fois. Faites-le, je vous prie, sans regrets et sans cérémonie, et croyez que je vous serviray d'aussi bon cœur que je suis, Monsieur, vostre très affectionné serviteur. J'ai part aux obligations que vous acquérez sur M. de Vris, car je l'ayme fraternellement à cause de sa vertu et de ses mérites incomparables. On ne le sçauroit cognoistre sans l'aymer et je crois que tous ceux auxquels vous le feriez cognoistre vous en auront bien de l'obligation ; car la douceur de sa conversation est bien recommandable, aussi bien que l'excellence de sa vocation. Je vous recommande les lettres que je luy escrips.

D'Aix, ce 8 juin 1626.

DE PEIRESC.

NOTES SUPPLÉMENTAIRES.

Les lettres que nous venons de publier sont les seules que nous ayons trouvées dans les divers recueils de la correspondance de Peiresc. Il est probable néanmoins que les deux amis n'en sont pas restés à ces dix huit missives.

Elles nous ont procuré quelques renseignements nouveaux sur un artiste de valeur, peu connu et dont nous ignorons cependant encore aujourd'hui l'origine et même le prénom. A peine avons-nous publié la première partie de cet article que parut une livraison du magnifique ouvrage consacré à l'exposition artistique d'Amsterdam en 1877 : *Tentoonstelling Amsterdam, 1877. Kunstvoorwerpen uit vroegere eeuwen met tekst door Ed. Colinet en A. D. de Vries. Amsterdam 1882.* Cette livraison renferme la reproduction d'une coupe offerte, en 1625, par les Régents de l'orphelinat des bourgeois d'Amsterdam à l'architecte Pierre Intes. (v. Planches nos XLIV à XLVI). « Cette coupe, est-il dit dans le texte explicatif, porte au plafond les portraits des quatre régents Claes Hasselaer, Cornelis Jacobs Weyer, Claas van Campen, Frans de Neve ; gravés d'après

un tableau très remarquable qui orne la salle du conseil de la maison des orphelins et qui est dû au pinceau de l'éminent peintre de portraits Abraham de Vries, qui eut au xvii^e siècle une réputation bien méritée. Ce tableau des Régents peut être regardé comme son chef-d'œuvre. Outre les Régents gravés sur la coupe, le tableau contient encore deux autres régents, ainsi que le « Père » de l'orphelinat conduisant un jeune orphelin devant les Régents. » Dans une note jointe à cet article, il est dit : « On a donné erronément à ce peintre le prénom d'Adrien. En 1644, il fut inscrit à la confrérie de St.-Luc de La Haye : il mourut avant 1662. (Voyez Jan Vos, *Gedichten*, Amsterdam, 1662, II. 174 et 744). Nous connaissons de cet Abr. de Vries les œuvres suivantes :

- 1632 Tableau des Régents à la Maison des Orphelins à Amsterdam.
- 1639 Portrait d'Adrien Vroesen, plus tard bourgmestre de Rotterdam (Musée Boymans).
- 1639 Portrait du peintre (?) à Dresde. Signé Fecit A. de Vries. A^o 1639.
- 164(0?) Portrait de David de Moor, Fecit A. de Vries. Rotterdam anno 164(0)? Vente Huydecooper, Amsterdam 1881.
- 1643 Portrait d'homme. Fecit Hagæ Comitibus A. de Vries anno 1643 (New-York).
- 1646 Portrait de Jan Jansz. Orlers, bourgmestre de Leide (Musée de Leide).

Lucas Vorsterman grava, d'après une peinture de de Vries, le portrait de l'Évêque de Gand Antoine

Triest, gravure qui existe aux cabinets de Bruxelles et de Copenhague. »

Cet article nous jette dans l'incertitude. Il attribue à un Abraham ce que nous attribuons à un Adrien, ils qualifient d'éminent peintre cet Abraham qui eut, au xvii^e siècle, une réputation bien méritée. Or, aucun biographe des Pays-Bas, que nous sachions, ne mentionne ni Adrien, ni Abraham.

Voulant mettre toutes les pièces sous les yeux du lecteur, nous donnons ici les pièces de vers adressées par le poète Jan Vos, cité plus haut, à Abraham de Vries.

Op d'Afbeelding van Abraham de Vries.

Dus beurt de Vries het hoofd omringt van lauwerblaaden :
Zoo eert men zijn penseel en pen vol hemensch' int.
Wie kunst met wijsheid paart kan oog en oor verzaaden.
De doodt die 't leven smooit, en tijdt die 't vlees verslindt,
Zijn afgestreden op zijn schriften en panneelen.
Hoe siert men zijn lauwrier ? met pennen en penseelen.

(Jan Vos, *Gedichten*. Amst. 1726. I. 304).

Abraham de Vries, *vermaart schilder*.

De Vries is door de Doodt tot in dit graf gedreeven.
Waarom ? om dat hij 't volk, door doode verf, deed leeven.
Nu wordt zijn kunst, in spijt der Dood, veel meer geacht.
De Dood heeft op het vleesch, maar op de kunst geen macht.

(Ibid. II. 400).

C'est dans ces vers, dignes de Corneille de Bie, qui, du reste, a été loué aussi par Jan Vos, le vitrier-poète, qu'Abraham de Vries est qualifié de

renommé (*veermaard*), or, comme nous venons de le dire, on ne sait rien ni de sa vie ni de ses travaux. Essayons de traduire la première de ces pièces : la seconde est intraduisible.

Sur le portrait d'Abraham de Vries.

C'est ainsi que de Vries élève sa tête ceinte de lauriers ; c'est ainsi que l'on couronne son pinceau et sa plume trempée d'une encre divine. Celui qui sait unir l'art et le savoir (ou la sagesse) sait aussi rassasier les yeux et les oreilles. La mort qui étouffe la vie, le temps qui dévore la chair, sont vaincus par ses tableaux et ses écrits. Comment honorer ses lauriers ? Par la plume et le pinceau.

Ce peintre était donc en même temps un écrivain, mais qui semble n'avoir point laissé de traces de son passage dans le monde ni par ses œuvres de peinture, ni par ses écrits. Jan de Vos lui-même dans ses deux lourds volumes qui contiennent une infinité de quatrains, d'épigrammes et d'épitaphes à propos de tableaux et de livres, ne dit nulle part un mot de quelque production pittoresque ou littéraire de ce de Vries. Tout ce que nous savons de lui, officiellement, c'est son inscription à St.-Luc de La Haye, en 1644.

D'un autre côté nous avons un artiste du nom d'Adrien de Vries inscrit à St.-Luc d'Anvers, en 1634-1635.

Lequel des deux est l'auteur des tableaux qui figurent dans les listes données par nous et par

l'album de l'exposition d'Amsterdam ? Lequel est le correspondant de Peiresc et le confrère de Rubens et de Van Dyck ? Pour nous, il nous paraît que c'est celui qui est inscrit à Anvers sous le nom d'Adrien.

Mais à propos de ce nom, nous avons deux rectifications à faire. Après avoir examiné de nouveau le portrait de l'évêque Triest, nous voyons qu'il est signé A. de Vries et non par *Adrianus* de Vries, de même que le portrait de M. de la Baroderie.

Pour ce dernier, il est certain qu'il est l'œuvre du peintre flamand, correspondant de Peiresc. Quant à celui de l'évêque il est à présumer qu'il est du même : il n'est pas probable que l'on se soit adressé à un peintre hollandais, quand il y avait ici un portraitiste qui a eu en quelque sorte la spécialité de peindre des hauts dignitaires de l'Église catholique.

Une étude comparée des tableaux connus décidera s'il faut donner les uns à un peintre nommé Abraham de Vries, ayant habité les Pays-Bas et les autres à un Adrien de Vries, peintre flamand, Anversois peut-être, et ayant habité en outre la France et l'Italie.

A l'exposition néerlandaise qui a eu lieu à Bruxelles en juin 1882, se trouvait un des tableaux mentionnés sur les listes ci-dessus, le portrait de David de Moor, signé A. de Vries, Rotterdam, 1647. Ce tableau appartient aujourd'hui à M. Victor de Stuers, à La Haye.

En récapitulant les œuvres dont il est question

dans les lettres de Peiresc on doit ajouter aux listes précédentes.

- Portrait du cardinal de Sourdis (Lettre 1).
- » du frère utérin du peintre (L. XI).
- » de l'archevêque (de Paris ?) L. XII).
- » de Saumaise (L. XIII).
- » de Grotius (L. XIII).
- » du cardinal Guidi da Bagno (L. XIII) (1)
- » du cardinal archevêque de Lyon (L. XIII).
- » de M. Ranchin (L. XVIII.)

Dans deux ou trois lettres, il est parlé de travaux pour les Pères de l'Oratoire à Paris : les grands ouvrages descriptifs de l'ancien Paris ne nous fournissent aucun détail sur ces œuvres. Il est probable qu'il s'agit des « *portraictz des S. S. Pères* » dont il est fait mention dans la lettre XI.

Il est probable aussi que le peintre aura exécuté quelques-uns des autres portraits demandés par Peiresc : notamment celui de M. Le Beauclerc. Il résulte également d'une lettre de Peiresc à Erycius Puteanus, lettre que nous publierons plus tard, que de Vries doit avoir copié à Paris le portrait du professeur de Louvain exécuté par Cossiers. C'est ce qui expliquerait les « *changements aux habillements* » dont il est question dans la lettre XII.

Enfin, d'après la lettre I, de Vries a soigné le moulage d'une tête de Messaline.

Dans la correspondance de Peiresc avec Rubens, il sera souvent question de ce monument de l'art

(1) Ce cardinal avait été nonce apostolique dans les Pays-Bas espagnols et était un ami intime de Rubens.

ancien. Dans une lettre, datée de Bordeaux, 17 sept. 1623, il est dit que, quelques années auparavant, on trouva dans cette ville trois figures de marbre, très belles; deux représentent des sénateurs romains, la troisième, croit-on, est une Messaline, et, en effet, elle ressemble un peu à un camée de cette impératrice. Ces statues furent placées par le magistrat dans l'Hôtel de Ville. Dans une autre lettre, du 12 février 1624, Peiresc dit qu'il a fait exécuter un dessin de cette dernière statue, mais que l'on n'a pas compris ce qu'il voulait. C'est, sans doute, le motif pour lequel, trois ans après, il profitait du séjour de de Vries à Bordeaux pour obtenir, non plus un dessin, mais un moule de cette pièce qui a été, ainsi qu'une inscription qui l'accompagnait, le sujet d'une longue dissertation envoyée à Rubens. Ces statues ont, plus tard, péri dans un naufrage.

Dans l'introduction aux lettres que nous venons de publier, nous avons donné pour adresse de de Vries à Anvers « *tout contre la maison de M^{lle} Balbaux.* » Ce nom est mieux écrit ailleurs dans les copies de la correspondance de Peiresc. C'est *Balbany* qu'il faut lire. Il existe des lettres de Peiresc aux frères Balbany ou à M^r Balbany, probablement des banquiers à Anvers.

C. RUELENS.

PETRUS-PAULUS RUBENS

EN

BALTHASAR MORETUS.

Balthasar Moretus was de kleinzoon van Christoffel Plantijn, den stichter der beroemde Antwerpsche drukkerij; zijn vader was Jan Moerentorf, die zijn naam verlatijnschte in Moretus; zijne moeder Martina, de tweede dochter van Plantijn. Na den dood huns vaders, in 1610, namen Balthasar en zijn broeder Jan II het bestuur der drukkerij in handen; na het overlijden van dezen laatste, in 1618, bleef de overlevende alleen aan het hoofd der inrichting staan. Eerst bestuurde hij ze in vennootschap met een kozijn zijns broeders, Jan van Meurs, en van 1629 tot 1641 geheel alleen. Van zijne vroege jeugd was Balthasar in kennis gekomen met Rubens en, tot aan den dood van den grooten schilder, bleef die vriendschap onafgebroken en onverzwakt voortduren. De registers

uit het archief der Plantijnsche drukkerij, tegenwoordig het Museum Plantin-Moretus, hebben ons talrijke getuigenissen bewaard nopens de betrekkingen, welke tusschen den grooten schilder en den beroemden drukker bestonden. In de volgende bladzijden hebben wij die bescheiden benuttigd om een overzicht dier betrekkingen te leveren en om bij deze schets de oorspronkelijke teksten te voegen, welke ons de noodige bouwstoffen aan de hand deden.

I.

Balthasar Moretus werd geboren den 23ⁿ juli 1574. Hij was de derde zoon zijner ouders. De oudste, Gaspar, stierf jong; de tweede, Melchior, trad in den geestelijken stand, zoodat Balthasar natuurlijk aangeduid was om zijnen vader in het bestuur der drukkerij op te volgen.

Het was een kind, begaafd met eenen geest van ongemeene vlugheid, maar lijdende aan eene gebrekkelijkheid van treurigen aard. Hij was lam aan de rechterzijde en bleef het heel zijn leven. Dit belette hem niet met de linkerhand een sierlijk schrift te schrijven, zeer grondige studien te doen en eene ongemeene werkzaamheid in zijn later leven aan den dag te leggen. Daar zittende werk alleen den zwakken jongen passen kon, bestemde zijn vader hem al vroeg om als correcteur in de drukkerij behulpzaam te zijn en besteedde met dit inzicht veel zorg aan het onderricht van zijnen zoon.

Balthasar wist op uitstekende wijze nut te trekken

uit de lessen zijner meesters, en in 1590, toen hij nog slechts 16 jaar oud was, zat hij in de Rhetorika en behaalde in die klas den tweeden algemeenen prijs. Het boek dat, hem bij die gelegenheid overhandigd werd, en dat zich nog in de bibliotheek van het Plantijnsch Museum bevindt, draagt op het schutblad het verzenpaar :

*Corpore compensent vitium quod cernitur ampla
Eximii dotes, Balthasar, ingenii.*

In de maand october 1592 begaf hij zich naar Leuven om er de lessen van Justus Lipsius te volgen. Deze beroemde hoogleeraar, een goede vriend van het huis Plantijn-Moretus, bracht op den jongen student de genegenheid over, die hij jaren lang voor dezès vader en grootvader gekoesterd had. Balthasar bleef twee jaren te Leuven en keerde dan naar Antwerpen terug.

Sedert 1598 was hij werkzaam in de drukkerij zijns vaders en van dit oogenblik was hij het, die de Latijnsche briefwisseling voerde. De plaats, die hij daar innam, werd, zooals wij zagen, gedurig grooter en grooter, en van 1610 tot 1641 was hij de wezenlijke bestuurder, en vertegenwoordigde hij in de beroemde printerij op schitterende wijze de geleerdheid en den smaak voor fraaie letteren en kunsten.

Hij was een waardige plaatsvervanger van Plantijn, en verre weg de verdienstelijkste der Moretussen. Onder zijn bestuur beleefde het huis dertig jaren van bloei, die weinig onderdoen voor het glansvolle

tijdperk van den stichter der aartsdrukkerij. De werken, die hij drukte, waren groot in getal, en even merkwaardig om hunnen degelijken inhoud als om hunne sierlijke uitvoering. Hij kende behalve het Nederlandsch, nog de Fransche, de Spaansche, de Latijnsche en de Grieksche talen; in velerlei wetenschappen en kennissen te huis, wist hij de schrijvers menigen nuttigen wenk te geven en was de beste zijner correcteurs. Hij hield veel van de kunsten, en bestelde een aantal werken, die van zijnen verlichten smaak en zijne warme vereering voor de scheppingen der schilders, plaatsnijders en bouwmeesters getuigenis afleggen.

Al deze hoedanigheden waren evenveel titels, die hem in Rubens' vriendschap aanbevolen en moesten hem het verkeer met den grootsten zijner stadgenooten doen verlangen. En inderdaad uit de kennis, welke beide mannen als kinderen op de schoolbanken met elkander aanknoopten, sproot eene innige vriendschap in hunne mannenjaren voort.

Dat die wederzijdsche genegenheid en dit dagelijksch verkeer Moretus aanleiding gaven om aan Rubens velerlei werken te bestellen en dat deze op zijn beurt aan genen den penning gunde, wanneer hij boeken te koopen of te verkoopen en prenten te laten drukken had, spreekt van zelf. Rubens was Moretus' gewone teekenaar en schilder. De drukker bezigde den kunstenaar om tal van werken, door hem uitgegeven, met titels en platen te laten versieren, en om voor zijn huis en voor een paar kerken van Antwerpen tal van tafereelen te laten

uitvoeren. De schilder kocht bij den boekhandelaar de werken, welke hij noodig had; hij liet bij hem de houten platen drukken, welke naar zijne teekeningen gesneden waren, en verkocht hem eens verscheidene honderde exemplaren van een oudheidkundig werk, waarvan hij de eigenaar geworden was. Moretus diende daarbij nog wel eens als onderhandelaar tusschen Rubens en vreemde liefhebbers, die eene schilderij van zijne hand verlangden.

Balthasar Moretus en Petrus-Paulus Rubens leerden elkander al jong kennen. Den 3ⁿ november 1600 schreef de eerste een brief aan Philips Rubens, waarin hij hem veel vriendschap betuigt, herinnert hoe zij beiden leerlingen van Justus Lipsius zijn en de volgende belangrijke verklaring aflegt: „ Ik heb uw broeder (Petrus-Paulus) reeds als kind in de school gekend en ik beminde dien jongeling met zijne uitstekende en allerminzaamste inborst. „ (1)

(1) Litteræ tuæ, mi Rubeni, animum hunc tui jampridem amantem egregie firmarunt, quod haud frustra tibi amorem meum impendi certo intelligam, et ultro tuum mihi abunde explices atque testeris. Fratrem tuum jam a puero cognovi in scholis, et amavi lectissimi ac suavissimi ingenii juvenem. An non magis nunc te? quem natura optimum magnus ille Didasculus virtute simul ac doctrina instruit atque informat; cujus disciplina et me aliquando gaudere et frui licuit, at pro dolore! nimis brevi. Et nescio quis infelix casus subito, velut infantem a matre abripuit. Sed fero fatum hoc meum, et vos amo quibus felicitas major. Pluribus amorem non exprimo, quem animo magis servo, et fide ipsa comprobare malo. Δεῖ τοὺς φιλοῦντας πιστεῖν, ὅν λόγους ἔχειν. Carmina tua laudo. Et hoc tantum: nequid affectu magis quam judicio loqui me censeas. Eo tamen fuere gratissima quo misisti. Vale, amicissime Rubeni, et D. Richardottum plurimum a me saluta. Antverpiæ, in officina Plantæ, III Non. novemb. 1600.

Rubens' moeder was in Antwerpen teruggekeerd in 1587, toen Petrus-Paulus 10 jaar oud was; de jonge Balthasar was er alsdan 13. Het testament van Maria Pijpelinckx leert ons, dat, onmiddellijk na het huwelijk harer dochter Blandina, den 25ⁿ augustus 1590 gevierd, hare twee zonen Philips en Petrus-Paulus het ouderlijk huis verlieten en hun eigen kost wonnen.

Van juli 1587 tot augustus 1590 bezocht Rubens dus eene Antwerpsche school, dezelfde als die, waar Balthasar Moretus het onderricht ontving. Welke was die school? De overlevering beweert, dat de groote schilder, na zijne aankomst te Antwerpen, zijne humaniora voltooide bij de Jezuïeten. Er bestaan redenen om dit bericht te verwerpen. Vooreerst is het moeilijk aan te nemen, dat de jongeling, hoe rijkbegaafd hij dan ook mocht wezen, op zijn dertiende jaar zijne Latijnsche studiën zou geëindigd hebben. Ten tweede staat er nergens in de papieren van het Plantijnsche huis vermeld, dat Balthasar bij de Jezuïeten zou school gegaan zijn. Zoo iets ware wel heel natuurlijk geweest, want het college der Societeit Jesus telde onder de beste klanten van vader Moretus; maar het ontbreken van elk naricht hieromtrent, in de rekeningen der drukkerij, maakt het weinig waarschijnlijk.

Wat deze overlevering geheel logenstraff, is, dat wij bescheiden bezitten, welke bewijzen, dat Balthasar eene school, op het O.-L.-V.-kerkhof van Antwerpen gelegen, bezocht, en dat zijne leeraars geene Jezuïeten maar wel wereldlijke mannen waren.

Balthasar Moretus vulde een zakboekje met zijne jongelingsverzen en brieven. Onder de gedichtjes komen er een paar voor, aan zijnen professor gewijd. Het eerste, geschreven in 1587, is genaamd : “ CARMEN AD PRÆCEPTOREM, » en begint met het verzenpaar

*Adsunt nunc divi solennia festa Levini,
Cujus praeceptor nomen amande geris.*

Het ander, een weinig later vervaardigd, draagt voor titel : “ DE PARTU UXORIS MAGISTRI LÆVINI BASII CARMEN. »

Dit opschrift zegt klaar genoeg, dat Balthasars meester een wereldlijke en een familievader was.

Aan het hoofd der school stond een man, Rumoldus genaamd, zooals blijkt uit een derde versje, “ AD RECTOREM » betiteld, en aldus aanvangende :

*Jam pater omnipotens superi regnator Olympi
Nostris immisit terris diem ab arce serenum
Ætherea, valde qui nos nunc excitat omnes
Discipulos, Rector, reverende Rumolde, vir ample,
Ad migrandum in agros et mœnia magna videndum.*

Wie was nu deze Rumoldus? Op die vraag geven ons gelukkiglijk de registers der Plantijnsche drukkerij voldoende bescheid. In het grootboek van 1571 tot 1582 vinden wij aangeduid in de alphabëtische tafel : “ Rumoldus Verdonck opt kerchhof, » en de rekening, naar welke verwezen wordt, luidt als volgt :

M. Rumoldus Verdonck maistre d'escolle sur le

cimiterre de nostre dame doibt adi 30 Jan. 1581
pour

10 Ciceronis Epistolae familiares 8 ^o	fl.	1.—
12 Verrepei supplementum 8 ^o	”	1.16
	fl.	2.16

In het grootboek van 1582 tot 1590 vinden wij over al deze jaren langere rekeningen van schoolboeken, aan Rumoldus Verdonck geleverd, en onder zijn *credit* vinden wij aangeteekend :

Doibt avoir pour ung quart d'an d'apprentissage pour Balthasar et Joannes escheut adi 23^e Julii 1586 : fl. 5.

Den 5ⁿ november daaropvolgende worden 5 gulden in geld gezonden, voor den tweeden trimester van het schoolgeld der beide kinderen. Van drie tot drie maanden werden er vervolgens, tot den 22ⁿ october 1590, 5 gulden afgerekend van het bedrag der boeken, aan den schoolmeester geleverd door den drukker. Van januari 1589 tot september 1590 hadden de jongens muziekles gekregen en daarvoor werd 14 gulden extra betaald.

Dus ging Balthasar school van 23 april 1586 tot 22 october 1590 bij meester Rumoldus Verdonck op het O.-L.-V.-kerkhof.

In die jaren valt de tijd, waarop Rubens de klassen bezocht, en daar zijn meester ook die van Balthasar Moretus was, zoo weten wij nu, dat de groote schilder niet bij de Jezuïeten, maar bij Rumoldus Verdonck Latijn leerde. Als wij ons nu herinneren, dat Rubens' moeder in de Kloosterstraat woonde en Moretus' ouders tot in 1589 in de Kammerstraat tusschen het Valk- en het Bergstraatje

en naderhand op de Vrijdagsche markt gehuisvest waren, dan zien wij, dat Rubens voorbij de woning van zijnen jongen vriend moest gaan, wanneer hij zich naar de school begaf en wanneer hij naar huis terugkeerde, zoodat zij elken dag een eind wegs samen hadden af te leggen.

De school op het kerkhof, welke de jonge lieden bezochten, was die van O.-L.-V.-parochie, of " de papenschool, " zooals zij in de wandeling genoemd werd. Zij was gelegen achter het hooge koor der hoofdkerk, op de tegenwoordige Melkmarkt.

Rumoldus Verdonck, die aan haar hoofd stond, werd geboren te Eerselen in 1541, was eerst schoolmeester te Lier, en werd in 1579 in Antwerpen toegelaten tot het onderwijzen van Latijn en Grieksch. Hij werd aangenomen in de schoolmeestersgilde in 1580 en werd poorter van Antwerpen den 7ⁿ juli 1581. Hij huwde Maria Blijhooft van Herenthals en won dertien kinderen met haar.

Hij stierf den 12ⁿ juni 1620 en werd in de St.-Jacobskerk begraven. Zijn grafschrift luidt:

M^r RUMOLDUS VERDONCK. EERSELIUS PIETATIS
ET DOCTRINAE LAUDE CELEBRIS LUDIMAGISTER LATINUS
QUINQUAGINTA DUOS ANNOS TAM LYRAE QUAM
ANTVERP: BONIS MORIBUS AC LITTERIS FORMATA
JUVENTUTE EXPIRAVIT 12 JUNII AN. 1620 AETAT.
SUAE 79. MARIA BLYHOOF T HERENTALENSIS EJUSDEM
MARITI PIA PARITER AC MODESTA CONJUX OBIIT
8 DECEM. AN. 1618 AETATIS SUAЕ 77. TREDECIM
LIBERORUM PARENTES AMBO JUBILARII MATRIMONIALES
HIC CONDITI. REQUIESCANT IN PACE.

Uit de rekeningen, door Rumoldus Verdonck aan Plantijn en Jan Moretus betaald, vernemen wij, dat de bijzonderste schoolboeken, welke in zijne klassen gebruikt werden, toen Rubens deze bezocht, waren:

CICERO: *Epistolæ familiares, Oratio pro Archia poeta, de Amicitia.*

VIRGILIUS: *Aeneidos lib. I, II, III, IV, Bucolica.*

TERENTIUS: *Adelphus en Flores.*

CORN. SCHONÆUS: *Tobæus en Saulus.*

PLUTARCHUS: *de Eruditione puerorum.*

DESPAUTERIUS: *Rudimenta, Syntaxis.*

HARLEMANNUS: *Etymologia.*

VALERIUS: *Rhetorica.*

HUNNÆUS: *Dialectica.*

CLENARDUS: *Grammatica Græca.*

Van de jeugdige vriendschap der twee schoolmakers treffen wij eene eerste getuigenis aan in den reeds aangehaalden brief, door Balthasar Moretus den 3^{en} november 1600 aan Philips Rubens geschreven, toen deze nog te Leuven verbleef. Uit dezelfde stad schreef de broeder van Petrus Paulus, den 12^{en} februari 1605, een briefje aan Balthasar om hem te berichten, dat Justus Lipsius voor eenige dagen naar Brussel vertrokken was.

Wanneer Philips Rubens voor de tweede maal te Rome verbleef, wisselde hij met Balthasar Moretus regelmatig brieven, van welke het archief van het Museum Plantin-Moretus er, nog acht

bewaard heeft: vier door den Antwerpschen drukker en vier door Philips Rubens geschreven. (1)

Bij de aankomst van dezen laatste te Rome, in 1605, zond Joannes Woverius (Jan van de Wouwer) tijding hiervan aan Balthasar Moretus en deze schreef den 6ⁿ januari 1606 aan zijnen vriend om hem te verwittigen, dat hij hem eene baal zond, eenige pakjes bevattende, met verzoek deze aan hunne adressen te bezorgen.

Den 17ⁿ februari daaropvolgende antwoordt Philips Rubens hem, om bericht te geven over de hem opgedragen boodschap, en raakte nog enkele andere punten aan. Hij eindigt zijn brief met de woorden. " Mijn broeder, met wien ik samenwoon, laat u vriendelijk groeten. " (2)

Justus Lipsius stierf den 24ⁿ maart 1606 en Balthasar Moretus, een leerling en een vriend van den beroemden hoogleeraar, stelde zich onmiddellijk aan het werk om eene reeks lijkdichten op den overledene bijeen te brengen, met het inzicht deze verzameling uit te geven. Den 7ⁿ april 1606 wendde hij zich dan ook tot Philips Rubens met

(1) De klad der brieven van B. Moretus aan Philips Rubens, in de registers van het Plantijnsch archief bewaard, draagt nu eens voor opschrift: " aan Philips, " en dan weer: " aan Petrus Rubens. " Die van 3 november 1600, 28 juli en 17 november 1606 zijn aan Philips, die van 6 januari en 7 april 1606 aan Petrus geadresseerd. Deze zonderlinge verwarring, die volgehouden wordt in de alphabetische tafel der brieven, aan het hoofd der registers geplaatst, was oorzaak, dat ik een tijd lang in den waan verkeerde, dat de twee laatst vermelde brieven aan Petrus-Paulus waren gezonden. Bij nader onderzoek en inzonderheid bij het lezen der antwoorden op die twee stukken, bleek het, dat zij zoowel als de overige aan Philips geschreven waren.

(2) Frater meus, nam una habitamus, amanter te salutat.

het verzoek, dat deze zich niet bepalen zou bij het zenden van een grafschrift, zooals hij gedaan had onder den eersten indruk van het smartelijk verlies; maar dat hij hem ook een dier lijkdichten zou vervaardigen, welke hij zoo goed wist op te stellen.

Philips Rubens voldeed aan dit verzoek en den 24ⁿ juni zond hij aan Moretus het lijkdicht, dat opgenomen werd in den bundel verzen, waarin de dood van Justus Lipsius bezongen werd en die onder den titel *Justi Lipsii Fama postuma* in 1607 voor de eerste en in 1613 voor de tweede maal door de Plantijnsche drukkerij werd uitgegeven.

Den 28ⁿ juli volgde er een nieuw schrijven van Balthasar Moretus aan Philips Rubens, welk door dezen den 9ⁿ september beantwoord werd. In beide laatst vermelde brieven brengt Philips de groete zijns broeders Petrus-Paulus aan hun beider vriend over.

De jongste der bewaarde brieven werd geschreven door Balth. Moretus den 17ⁿ november 1606 aan Philips Rubens. Hij handelt over het gezonden lijkdicht en over verscheiden andere punten.

Daar deze briefwisseling niets anders bevat over Petrus-Paulus Rubens dan de vermelding zijner vriendschappelijke betrekking met Moretus, zullen wij er in geene verdere bijzonderheden over treden.

Toen Philips Rubens en later Petrus-Paulus uit Italië in Antwerpen teruggekeerd waren, werden de banden van wederzijdsche genegenheid, die hen aan Balthasar Moretus hechtten, nog nauwer toegehaald. Met beiden bleef onze drukker die

vriendschappelijke betrekkingen onderhouden tot aan hunnen dood.

Toen Philips den 28ⁿ augustus 1611 stierf, wendde Petrus-Paulus zich tot Balthasar Moretus om hem een grafschrift voor zijn broeder te vragen.

De drukker willigde deze vraag in, en stelde een epitaphium op, dat hij aan van den Wouwer, den gemeenschappelijken vriend van hem en van de gebroeders Rubens, onderwierp.

Het luidde aldus :

PHILIPPO RUBENIO I.C.
IOANNIS CIVIS ET SENATORIS ANTVERP. F.
IVSTI LIPSI DISCIPVLO ET ALVMNO :
CVIVS VIRI DOCTRINAM ET MODESTIAM,
ILLAM PAENE ASSECVTVS, HANC EGREGIE ADÆQVAVIT :
BRVXELLÆ PRÆSIDI IOAN. RICHARDOTO,
ROMÆ ASCANIO CARD. COLVMNÆ,
AB EPISTOLIS, STVDIIQ. LATINIS
ANTVERPIÆ SENATVI P. Q. A SECRETIS.
MARITO B. M. MARIA DE MOII HENRICI F.
CLARÆ ET PHILIPPI LIBERORVM MATER,
PROPTER ILLIVS ET MARIAE PYPELINCX MATRIS EIUS
SEPVLCRVM
HOC AMORIS ET MOERORIS SVI MONVMENTVM P. C.
ABIIT V KAL. SEPTEMB. ANNO CHRISTI CIO. IO. CXI.
ÆTAT XXXIX.
NON OBIIT VIRTUTE ET SCRIPTIS SIBI SVPERSTES.
BONIS VIATOR BENE PRECARE MANIBVS ;
ET COGITA ; PRÆIVIT ILLE, MOX SEQVAR

Van de Wouwer veranderde met eigen hand de twee laatste regels in :

BONIS BENE APPRECARÉ MANIBUS VIATOR
ET COGITA ; PRÆUNT ILLI, MOX SEQUAR

Moretus stelde daarna nog een tweeden tekst op en zond beide aan Petrus-Paulus Rubens met het volgende briefje: (1)

Waarde Vriend,

Gij hebt mij alleen het opstellen van het grafschrift uws broeders toevertrouwd ; ik heb mij echter niet vergenoegd met mijn eigen oordeel, waarop ik mij minder vertrouwd, maar heb ook dat van een ander ingeroepen. Zoodat ik, een drietal dagen geleden, naar den raad en de redenen van den heer van de Wouwer mijn opstel eenigszins veranderd heb, zooals gij in het tweede afschrift zult zien ; op welk stuk gij in de twee onderaan geplaatste verzen zijne hand zult erkennen. Wijselijk ried hij ook deze twee regels in het gedenkteeken afzonderlijk en een weinig lager te plaatsen, opdat

(1) Amicissime Domine.

Epitaphiam fratris tui inscriptionem mihi uni credideras ; at non ego mihi, qui libens non meo tantum judicio sapio, sed etiam alieno. Itaque D. Woverii ante triduum judicio et rationibus obsecutus, mutavi, ut in altero exemplo vides ; in quo ipsius Woverii manum, infra in binis versibus, agnosces. Qui prudenter etiam monebat, seorsim eos a reliqua inscriptione in inferiori parergo ponendos, ut latius ipsi inscriptioni spatium relinqueretur. Deinde suadebat, quod ego pariter consilium probo, ut consultatio quædam de inscriptione habeatur, et plurium judicia conferantur., el^{mi} parentis tui D. Brantii, D. Woverii, D. Hemelarii, et si tanti est, meum qui alterum exemplum adjungo, in quo nonnihil abeo, ab eo quod cum D. Woverio conceperam. Vale, et salve a tui amant^{mo}.

Balth. Moreto.

Op de keerzijde staat : Inscriptio Rubenii.

een zoo groote ruimte mogelijk aan het eigenlijk inschrift zou gelaten worden. Daarbij drong hij er op aan, iets waarover ik het met hem eens ben, dat er een soort van beraadslaging tusschen uw hooggeachten schoonvader den heer Brant, den heer van den Wouwer, den heer Hemelaers, en mij, zoo dit de moeite waard is, over het graf-schrift zou plaats hebben, en dat de onderscheidene gevoelens met elkander zouden vergeleken worden. Ik voeg er een tweede opstel bij, waarin ik eenigszins afwijk van den tekst, dien ik met den heer van de Wouwer ontworpen had.

Met de beste groete van uw zeer toegenegen

BALTH. MORETUS.

Moretus' tweede tekst werd zonder eenige verandering aangenomen. In handschrift luidde hij geheel gelijkvormig aan dien, welke op het graf gebeiteld werd en welke door Jan Brant medegedeeld wordt in Philips Rubens' levensbericht (*S. Asterii Homiliae, græcè & latinè nunc primum edita Philippo Rubenio interprete* etc. Antwerp. Plantin 1615, p. 141.

Hij luidde aldus.

PHILIPPO RVBENIO I. C.

IOANNIS CIVIS ET SENATORIS ANTVERP. F.

MAGNI LIPSĪ DISCIPVLO ET ALVMNO

CVIVS DOCTRINAM PÆNE ASSECVTVS,

MODESTIAM FELICITER ADÆQVAVIT:

BRVXELLAE PRAESIDI RICHARDOTO,

ROMAE ASCANIO CARDINALI COLVMNAE,

AB EPISTOLIS, ET STVDIIS;
S. P. Q. ANTVERPIENSI A SECRETIS.

ABIIT, NON OBIIT, VIRTUTÈ ET SCRIPTIS SIBI SUPERSTES,
V KAL. SEPTEMB. ANNO CHRISTI CIO. IO. XI ÆTAT. XXXIX

MARITO BENE MERENTI MARIA DE MOY,
DVVM EX ILLO LIBERORUM CLARAE ET PHILIPPI MATER,
PROPTER ILLIVS EIVSQ. MATRIS MARIAE PIPELINCX SE-
PVLCHRVM
HOC MOERORIS ET AMORIS SUI MONUMENTUM P. C.

BONIS VIATOR BENE PRECARE MANIBVS :
ET COGITA; PRAEIVIT ILLE, MOX SEQUAR.

Toen Petrus-Paulus Rubens, den 30ⁿ mei 1640, gestorven was schreef Philippe Chifflet, abbé de Balernes, den 6ⁿ juni 1640 aan Moretus den gemeenschappelijken vriend van den schilder en den drukker: " Het titelblad (van Concilium Tridentinum) zal schoon gevonden worden te Rome. Ik denk, dat het de laatste teekening was van den heer Rubens, God hebbe zijne lieve ziel. Wij kunnen van hem zeggen, dat hij de geleerdste schilder der wereld was. » (1)

Den 14ⁿ juni schreef Mathieu de Morgues, abbé de St.-Germain, kapellaan van Maria van Medici,

(1) Le frontispice sera trouvé beau à Rome. Je pense que c'est le dernier dessein du S^r Rubens, que Dieu ait en sa gloire. Nous pouvons dire, pour sa mémoire, qu'il a esté le plus sçavant peintre du monde. (Aan te merken is, dat bedoelde teekening niet door Rubens, maar door Erasmus Quellinius gemaakt werd.)

die toen in ons land verbleef, aan zijnen vriend Balthasar Moretus : « Ik heb vernomen, dat Mijnheer Rubens u verlaten heeft om in nature zoovele schoone tafereelen te gaan zien, die hij ons nagelaten heeft. Uwe stad heeft in hem het sieraad der stomme schilderkunst verloren, gij zijt dat der sprekende, en ik bid God, dat hij u nog vele jaren behoude. (1) » Waarop Balthasar hem eenige dagen later antwoordde met deze woorden, welke een laatste getuigenis zijner verkleefdheid aan den grooten schilder afleggen : « Waarlijk onze stad heeft veel verloren door het afsterven van den heer Rubens en ik persoonlijk verlies in hem eenen mijner beste vrienden. » (2)

De wensch van Mathieu de Morgues, aangaande Moretus' lang behoud, moest niet verhoord worden. Nauwelijks was er één jaar en één maand verloopen sedert de dood van P. P. Rubens, of zijn trouwe en wellicht zijn oudste vriend volgde hem in het graf. Balthasar Moretus stierf den 8ⁿ juli 1641.

(1) J'ay appris que M^r Rubens nous a quittez pour aller voir l'original de plusieurs belles peintures qu'il a laissé : vostre ville a perdu l'ornement de la peinture muette, vous estes celuy de la parlante et je prie dieu qu'il vous conserve beaucoup d'années.

(2) Vrayement nostre ville a beaucoup perdu par la mort de Mons^r Rubens et moy en particulier un de mes meilleurs amis.

(Wordt voortgezet.)

MAX. ROOSES.

PETRUS PAULUS RUBENS

EN

WILLEM PANNEELS

In zijne belangrijke *Geschiedenis der gravuur in de School van Rubens (Histoire de la gravure dans l'École de Rubens)*, wijdt onze geachte vriend de heer Henri Hymans, eenige lezenswaardige bladzijden (bladz. 429-433) aan de nagedachtenis van WILLEM PANNEELS, een kunstschilder en plaatsnijder, leerling van RUBENS, die zich door verscheidene gravuren naar den grooten meester heeft doen kennen.

De heer Hymans bespreekt onder andere een portret, Rubens voorstellende, 'twelk Panneels ten jare 1630 in plaatsnêe bracht, gedurende de maanden welke zijn meester, dien hij den *antwerpschen Apelles* noemt, als buitengewoon gezant van koning Philips IV, in Engeland doorbracht; vergeten wij niet te doen opmerken, dat deze prent, naar allen schijn, het tijdstip voorafgaat, waarop onze groote medeburger door koning Karel I tot *ridder* werd geslagen.

Het opschrift dezer plaatsnede luidt:

*Excellentissimus D^{us} D. Petrus Paulus Rubenius
pictorum Appelles, decus hujus sæculi, orbis miraculum.
Aulam Hispanicam, Gallicam, Anglicam, Belgicam
penicillo suo illustravit. Quem gladio donavit Philippus
Quartus Hispaniarum et statuit sibi a Secretis in
sanctiore suo Consilio Bruxellensi ac jam ad Regem
Angliæ Legatum extraordinarium misit. Fecit D. V.
studiosissimus, Guilelmus Panneels 1630.*

Ten opzichte van dit gedenkschrift, waarin voorzeker geene lofspraak ontbreekt, maakt de heer Hymans de volgende opmerking:

„ Indien hij (Panneels, door zijne voortbrengselen,) weinig eer aan den doorluchtigen meester deed, is men niettemin getroffen door het gevoel van bewondering en eerbied, waarmede hij bezielde was voor den kunstenaar, wiens raadgevingen hij had ontvangen en die hem met zijne duurzame vriendschap vereerde. „

Doch Panneels was voor Rubens meer dan een leerling: hij was zijn vertrouweling, zijn zaakge- lastigde. Gedurende de reeds aangehaalde reizen in Spanje en Engeland was onzen plaatsnijder het toezicht van 's meesters huis en het beheer zijner zaken opgedragen. Van deze moeielijke taak kweet hij zich zoo wel, dat bij Rubens' terugkomst te Antwerpen, de uitmuntende schilder er aan hield den trouwen en gediensligen man een openbaar bewijs zijner goedkeuring en erkentenis te geven. Ziehier desaangaande de verklaring door onzen beroemden medeburger voor het Magistraat van Antwerpen gedaan; het oorspronkelijk bescheid

berust ter Stedelijke archieven in de *Scabinale Protocolen* van het jaar 1630, (*sub* VAN HUFFEL junior et HERMAN DUYS, fol. 269.)

Universis et singulis praesentes litteras visuris vel auditoris, Consules et Senatus civitatis Antverpiæ salutem. Notum facimus et tenore praesentium attestamus, die in calce praesentium scripto, coram nobis personaliter comparuisse magnificum virum D. Petrum Paulum Ruebens (*sic*), Celsitudinis suæ serenissimæ domesticum nobilem et Majestatis suæ catholicæ Domini nostri clementissimi in suo privato Consilio a Secretis, etc. et solemni suo juramento in manibus nostris praestito ad instantiam et requisitionem probi juvenis Guilielmi Panneels ætatis triginta annorum, dixisse, asseruisse et affirmasse eundem Guiliel mum Panneels a se affirmante, quinque annis et dimidio, pingendi artem addidicisse et tyrocinium suum probe et honeste perfecisse, et cum eidem arti gnaviter incumberet, in ea non parum profecisse; nec non, cum praedictus affirmans nuper in Hispaniam se contulisset et Majestatis suæ Catholicæ publica negotia in Anglia navaret, eidemque Guilielmo domum resque suas et supellectilem custodiendum hic Antverpiæ tradidisset, praefatum Guiliel mum summa cum fidelitate id munus gessisse et actorum suorum perfectissimam rationem sibi affirmanti in patriam reverso cum summo suo beneplacito reddidisse. Pariter quoque, coram nobis in eodem instanti, personaliter constitutus fuit Cornelius vander Geest, hujus urbis vir honestissimus, mercator perprobus et antiquitatum amator studiosissimus, qui se praedictum Guiliel mum recte novisse omniaque praemissa vera et ex summa familiaritate qua cum praedicto domino Petro Paulo Rubens usus est in diesque utitur, sibi comperta esse suo juramento attestatus est. Cum autem ex parte praefati Guilielmi Panneels expositum nobis sit illum variarum regionum peragationem sibi statuisse, idcirco obnixè rogamus et requirimus universos et singulos dominos iudices, justiciarios, officarios ceterosque omnes ad quos spectare poterit et praesentes pervenerint quatenus praedictum Guiliel mum Panneels in eorum aut cujuslibet

ipsorum dominia et jurisdictiones appellansem aut inhabitansem omni favore juvenibus probis et honestis exhiberi solito, benignius prosequi dignentur, paria et majora a nobis officia erga se suosque præstolaturi, sine dolo malo. In quorum fidem, etc.

Prima Junii 1630.

Gelijk men ziet, had Panneels in 1630 den dertigjarigen ouderdom bereikt en werd Rubens' verklaring gestaafd door die van zijnen uitgelezen vriend, den milden kunstliefhebber Cornelis van der Geest. Onze plaatsnijder vertrok weldra naar Duitschland, alwaar hij, volgens de aantekeningen van onzen geachten medewerker den heer Max Rooses, nog in 1630 te Keulen en te Frankfort aan den Main, in 1631 in deze laatste stad en aan het hof van den Markgraaf van Baden werkzaam was. Zooals de heer Hymans het doet opmerken, gebruikte Panneels gedurig zijnen titel van Rubens' leerling en teekende hij zijne platen, die, men moet het bekennen, de vergelijking met de werken zijner kunstgenooten niet kunnen onderstaan, met de prachtige aanbeveling: *Guillielmus Panneels Antverpiensis quondam discipulus excellentissimi pictoris P. P. Rubens*. Buiten twijfel herinnerde hij zich het oude vlaamsche spreekwoord :

*Wel voorgebrocht
Is half verkocht.*

P. GÉNARD.

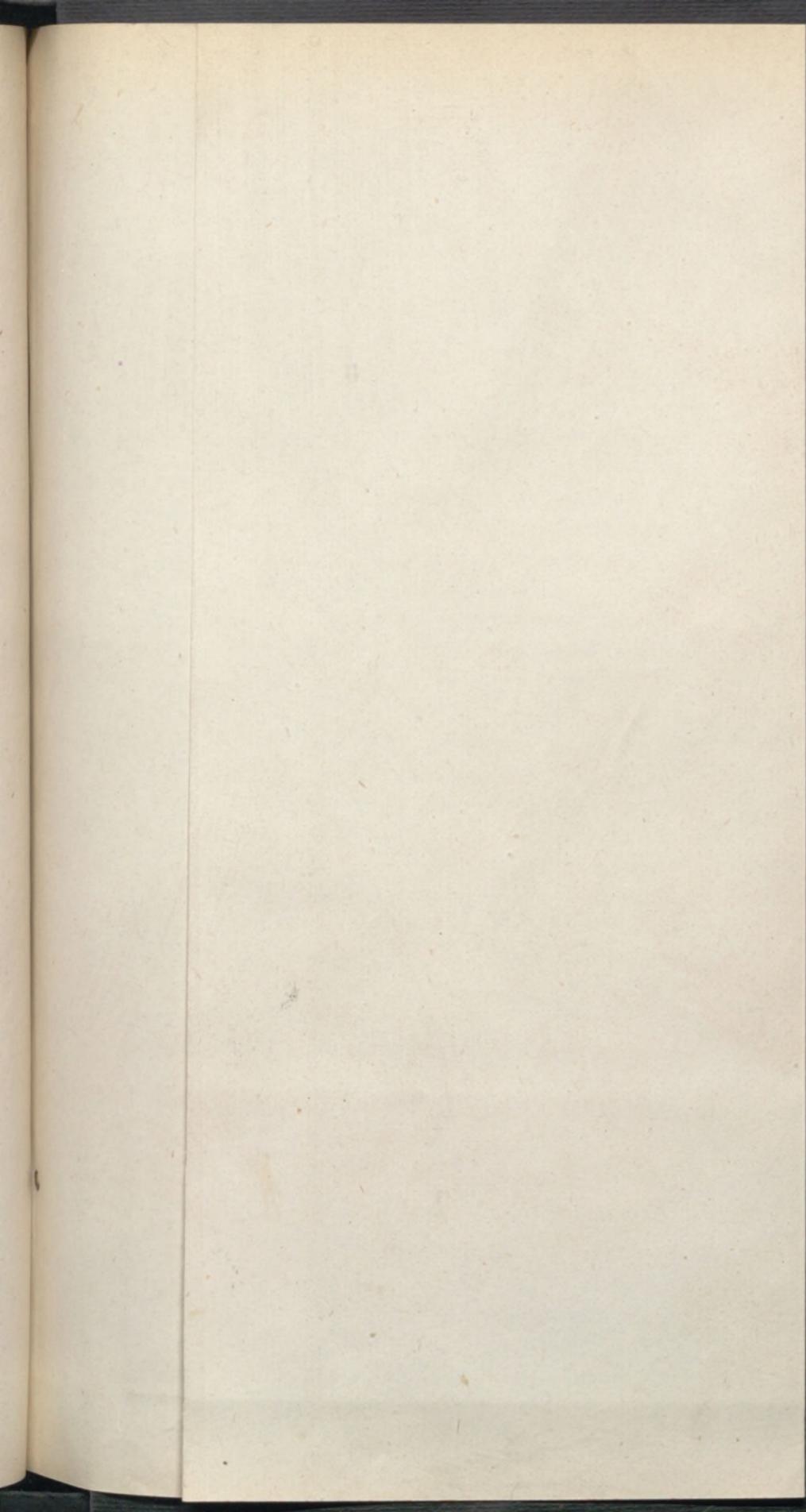
L'AIGUIÈRE DE RUBENS

DITE DES

ARCHIDUCS ALBERT ET ISABELLE

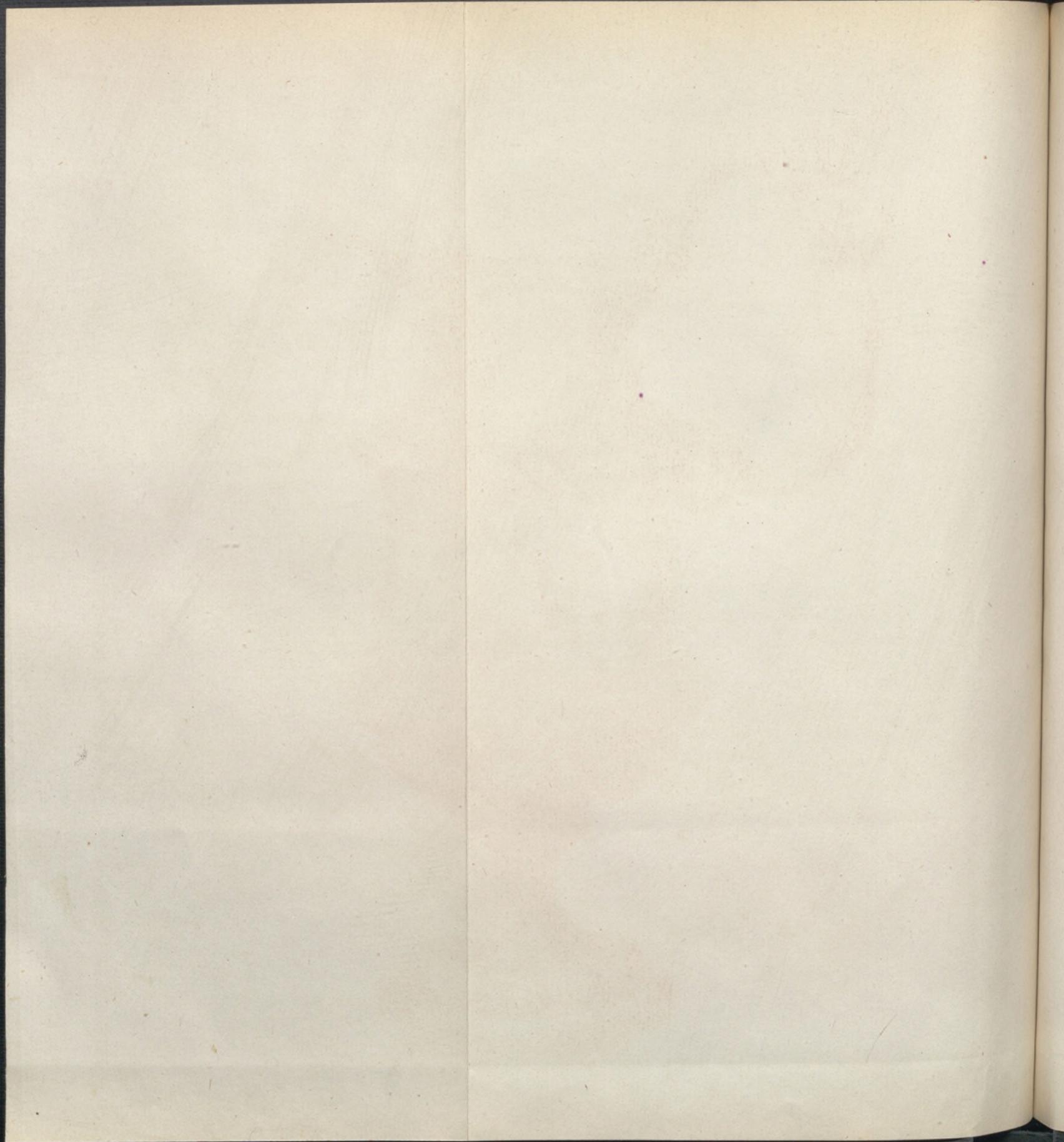
Parmi les nombreux objets de valeur délaissés par P. P. Rubens et dont nous avons publié la nomenclature dans *l'Inventaire* de la mortuaire du grand peintre inséré dans T. II. du *Bulletin des archives d'Anvers*, il en est peu auxquels la famille de l'artiste attachât plus d'importance qu'au splendide vase d'argent vulgairement connu sous le nom d'aiguière des archiducs Albert et Isabelle. Tandis que de précieuses pièces d'orfèvrerie, parmi lesquelles on compte la fameuse *chaîne d'or* offerte à Rubens par le Roi Charles I, furent condamnées au creuset (1), l'aiguière et son plateau prisés, le 15 octobre 1640, par l'orfèvre Josse van den Heuvel,

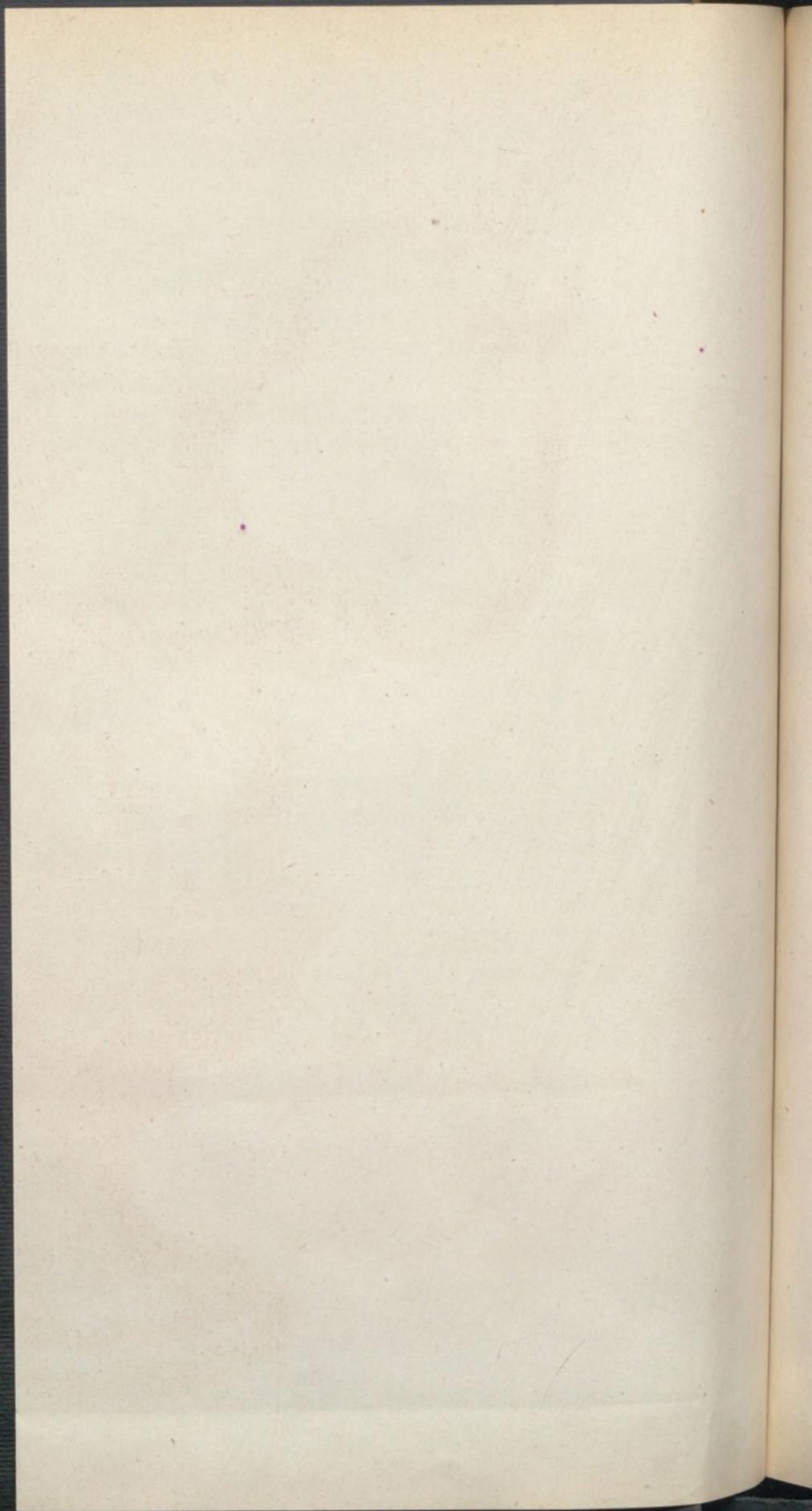
(1) Voyez sur les objets offerts par Charles I, l'inventaire susmentionné p. 79 et 80, et notre ouvrage : *P. P. Rubens. Aanteekeningen over den grooten meester*, pp. 57, 60, 61 et 62.





C. & Felt





en présence du notaire Toussaint Guyot, furent réservés au lot 2 comme appartenant à la masse de la succession du peintre : « Item, » y est-il dit, « un bassin avec aiguière pesant ensemble 17 » marcs. (1) » Plus tard, à la suite d'une de ces conventions dont l'histoire de la succession de Rubens est remplie, cet objet précieux devint la propriété de Nicolas, le deuxième fils du peintre, dans la descendance duquel elle se trouve encore aujourd'hui.

En effet cette aiguière, en dehors de sa grande valeur intrinsèque et historique, possède encore une importance capitale considérée comme œuvre d'art : c'est une des plus belles productions dont s'honore la ciselure belge.

Nous l'avons déjà dit, ces pièces d'argenterie portent vulgairement le nom d'Albert et d'Isabelle. Sans doute ce titre provient du chiffre de ces princes représenté sur le bassin; mais, en réalité,

(1) Voici le texte même de ce passage remarquable de l'inventaire (p. 72 du T. II du *Bulletin des Archives d'Anvers*) :

» Item alsoo sekere parceelen van silverwerck onverscheyden ende onverdeylt gebleven waeren, tusschen den voors. heer afflyvigen ter eenre, ende syne voors. twee voorsonen ter andere syden, soo hebben sylieden ende de voors. Rendante, mette voors. momboirs, alle de selve stucken op den vyfthiensten Octobris anno 1640, ten bysyne van den voors. Notaris Guyot doen stellen in twee cavels n° 1 ende n° 2, ende door Joos van den Heuvel, silversmidt alhier, doen wegen ende estimeren, waeraff den caval n° 1, by gemeynen consente, gelaeten is aen de twee voors. twee voorsonen, jonckers Albert ende Nicolaes Rubens ende den caval n° 2 is gebleven aen den gemeynen sterfthuyse des voors. heer afflyvigen, consisteerende in

» Item in een silvere lampetschotel metten pot, wegende tsaemen (marken) 17 " — " — . »

ces belles ciselures ne peuvent être qu'un présent de l'Infante ; d'après la tradition, notre gouvernante doit les avoir offertes au peintre à la suite de ses succès diplomatiques en Angleterre couronnés, on le sait, par le traité du 13 Novembre 1630. A cette époque il y avait neuf ans que l'archiduc Albert était mort; cependant sa royale compagne continuait à se servir de son chiffre combiné avec le sien, témoin entre autres le superbe collier en vermeil qu'elle offrit en 1631 au Serment de St. Michel de Gand et qu'en dernier lieu nous avons eu la bonne chance de pouvoir admirer à la grande exposition nationale de 1880. (1)

L'aiguière et le bassin dont nous offrons le dessin à nos lecteurs, ont des dimensions colossales. La première a 37 centimètres dans sa plus grande hauteur; sa circonférence est de 50 centimètres. Le bassin, de forme ovale, mesure 45 centimètres sur 60 centimètres. Pesés en 1877 par l'excellent ciseleur M. Lambert Van Ryswyck-Bogaerts, cet artiste a trouvé un chiffre de grammes correspondant aux dix-sept marcs de l'évaluation de 1640.

Examinons ce chef-d'œuvre. Tous les sujets se rapportent allégoriquement à l'Eau et ont été empruntés soit à l'histoire sainte, soit à la mythologie. L'aiguière posée sur un pied rond, est ornée de rinceaux, de mascarons, de feuilles d'acanthé et de roses. Sa panse est décorée d'une large bande sur laquelle l'artiste a représenté les triomphes de Vénus et de Téthys. La déesse de l'amour

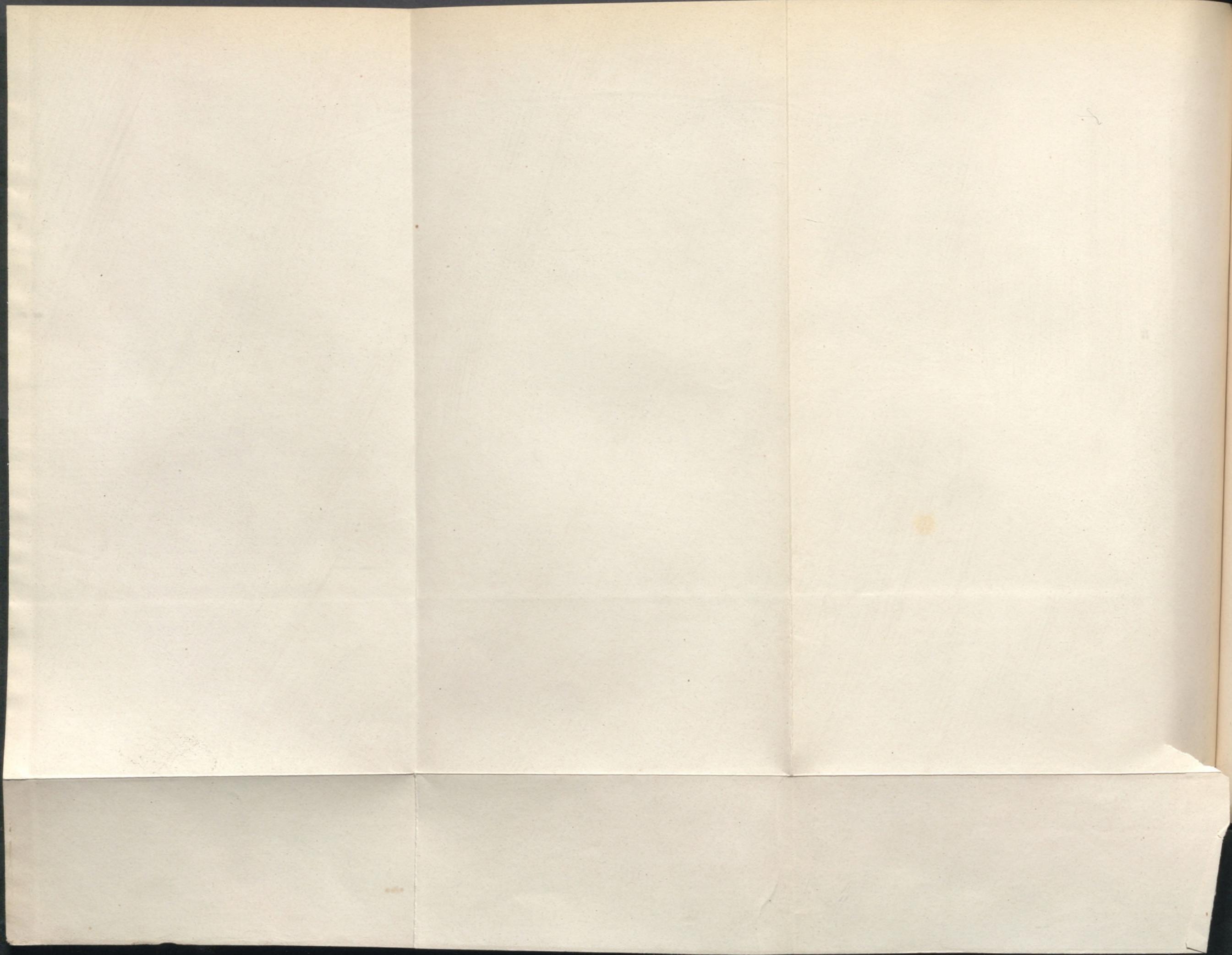
(1) N° 1367 du catalogue.

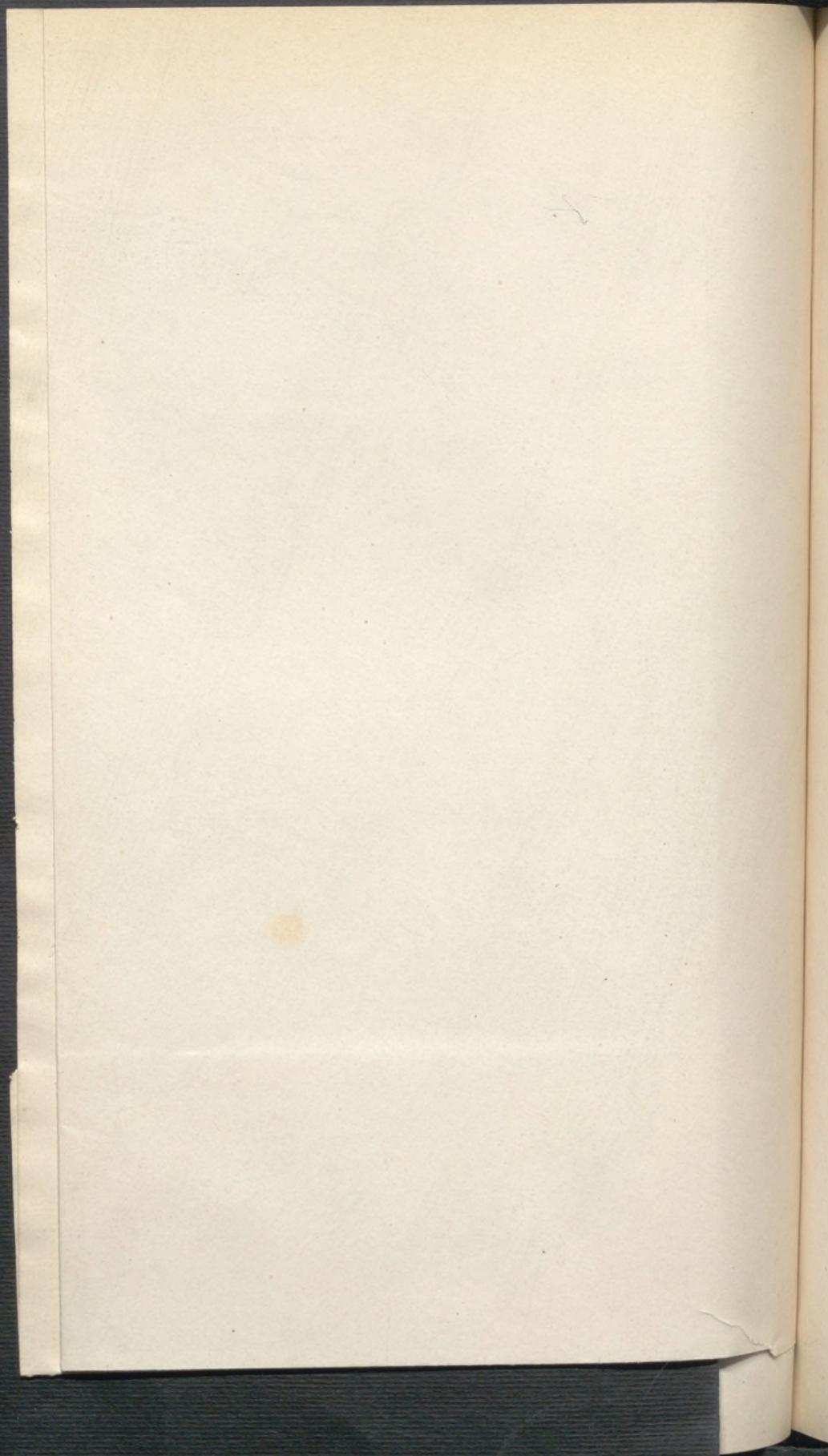




D'après l'original par C. FELT. Anvers.







est assise dans une coquille gigantesque et couronnée par les Grâces; ces dernières figures rappellent celles de ces trois déesses dans le tableau : *l'Éducation de la Reine*, de la galerie Médicis. Dans le ciel voltigent des amours et dans l'eau nagent des Tritons sonnans de la conque et portant d'autres amours. Ces personnages font partie du cortège de Téthys; la fille du Ciel et de la Terre, femme de l'Océan, est assise dans un char en forme de coquille et tient sur son sein deux enfants, probablement des Nymphes Océanides; un Triton pousse la coquille. Sur la rive, au milieu d'un site montagneux, la personnification d'un fleuve dont l'urne est soutenue par un amour. L'anse est composée d'un Triton soulevant un animal chimérique. Le col est orné d'amours portant des festons du milieu desquels, au goulot, se détache un mascarons ou masque de satyre.

Le plateau, qui a la forme ovale et dont les bords sont légèrement chantournés, a pour sujet principal *la chaste Suzanne et les deux vieillards*; sur le marli, dans des cartouches, *les quatre éléments* : le Feu représenté par des amours fuyant devant la foudre; l'Air par les vents et l'aigle de Jupiter; l'Eau par le triomphe d'Amphitrite, enfin *la Terre* par le triomphe de Bacchus. A droite un Triton, à gauche une Néréide ou Nymphé de la mer. Dans un compartiment en haut, la chèvre Amalthée accostée de deux enfants qui soutiennent ses cornes dont descendent des festons de fleurs et de fruits; la partie inférieure renferme un médaillon circulaire au chiffre d'Albert et d'Isabelle soutenu par le lion d'Espagne et le

lion de Belgique. N'oublions pas de faire ressortir que ce travail repoussé se distingue par un splendide relief; seules les deux têtes d'enfant dans la partie supérieure de la composition ont été traitées en haut relief et ciselées à part. Le plateau est pourvu de la marque du contrôle d'Anvers : une main surmontée d'une couronne de marquis.

Un fait nous frappe en examinant la magnifique aiguière de Rubens, c'est qu'elle est sans conteste l'œuvre du même artiste qui cisela le splendide vase connu sous le nom d'aiguière de Charles I, roi d'Angleterre et dont Jacques Neeffs exécuta la gravure (1). Comme cette dernière vaisselle, elle date de 1630, et si elle ne porte pas la signature du chef de l'école flamande, elle a sans doute été faite sous son inspiration. Théodore Rogiers serait donc l'artiste à qui l'on doit attribuer cette production hors ligne; élève de Rubens, ce maître que van Dyck jugea digne de figurer dans sa galerie de portraits, est de tous ses contemporains, quel que fût d'ailleurs leur talent, le seul en état d'exécuter un travail de la valeur de celui que nous avons sous les yeux.

Et à ce sujet, nous nous permettons une petite digression. La ciselure anversoise n'a pas encore été étudiée, son histoire reste à faire. Comme la peinture, l'architecture, la sculpture, elle a produit des artistes de premier ordre, dont,

(1) Cette gravure porte l'inscription suivante : *P. P. Rubens pinxit pro Carolo I magnæ Britanniae Franciæ et Hiberniæ Rege. Theodorus Rogiers celavit argento. Jacobus Neffs fecit aqua forti, Gillis Hendricx excudit Antverpiæ.* Elle a été reproduite dans l'*Histoire de la gravure dans l'Ecole de Rubens*, par H. Hymans, p. 418.

malgré les ravages du XVI^e et du XVIII^e siècle, il nous reste heureusement encore assez d'œuvres dignes de remarque pour que nous puissions apprécier leur talent. Au XV^e siècle nous voyons entre autres Arnould Aleyns, Pierre Claus Heyns, Jean Soutman, Laurent Heyns, Simon Schats, et surtout Jean van Vlierden dit van Nymwegen, aussi expert en architecture qu'en gravure et en ciselure (1). Au XVI^e siècle, nous trouvons Jacques van Huckelom, Bonaventure van Bueren, Charles van Doesdonck, Pierre Proest, M^e Alexandre van Bruxal, architecte en même temps qu'usurier (2), Corneille van Eeckeren, Jean de Mey, Henri Moons, Jean van Liesvelt, Jérôme van den Mannacker, Gérard et Artus de Rasier, auteurs d'une foule de vases offerts par le Magistrat à des personnages marquants pour des services rendus à la ville. Au XVII^e Abraham Lissau, auteur entre autres de la coupe offerte en 1610 par le Magistrat d'Anvers à Pierre-Paul Rubens, (3) Philippe van

(1) Voyez notre notice : *les Architectes Anversois au XVI^e siècle*, publiée dans les *Bulletins de l'Académie d'archéologie de Belgique*, 3^e série, seconde partie, p. 418, et notre mémoire sur l'église de Ste.-Walburge, inséré dans le t. II (1^{re} partie) des *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers*, p. LXVIII.

(2) Voyez *Ibid.* p. 148.

(3) Nous extrayons le passage suivant des comptes de la ville d'Anvers :
- Abraham Lissau, de somme van tweentachtich ponden, achtien schellingen, sesse penningen Artois, ter saecken van een silvere schale, wegende sessentwintich oncen, vyftien engelsen, tot drye guldenen twee stuyvers donce, by hem dese stadt gelevert ende daermede myne heeren hebben vereert Peeteren Rubbens, schilder, ter saecken van diensten by hem der stadt gedaen, volgende de rekeninge van den silversmidt, acte collegiael, ordonnantie ende quittantie..... LXXXII £. XVIII s. VI d. Artois.

Compte de la ville de 1610 (p. 320) et *Actes collegiaux de 1610-1611*, fol. 44 v^o.

den Heuvel, qui cisela en 1614 le magnifique collier de la Gilde de St.-Sébastien à Waesmunster (1), Jean Moermans et Valcx qui en 1639 fournirent le remarquable ostensor de la chapelle du St.-Sacrement de l'église St.-Jacques, Thomas Wallis, François Domes et Jean Lescornet qui livrèrent plusieurs pièces d'argenterie au Magistrat; Norbert Lesteens, à qui nous devons les splendides burettes avec plat de la confrérie de St.-Antoine ermite, conservées dans l'église Notre-Dame d'Anvers (2); Salomon Mostaert, auteur des coupes présentées, en 1650, au seigneur de Noirmont, receveur de Sa Majesté et à Pierre Stevens, connu dans l'histoire de l'art anversois; Josse van den Heuvel, qui cisela les coupes offertes, également en 1650, à Jean Knyff, le vieux, et à Martin de Isassi, Jacques van Hulst, auteur de l'aiguière offerte par la ville au sieur Guillaume van Gindertaelen, greffier des États de Brabant; Weero Somers, qui cisela le célèbre ostensor donné par Isabelle-Claire della Faille à la chapelle du St.-Sacrement dans la cathédrale d'Anvers. Nous en passons et peut-être des meilleurs. Enfin au XVIII^e siècle nous voyons Jean-Henri Liénard qui, en 1772, livra les grands chandeliers d'argent dont on orna jusqu'en 1798 l'autel de la Sainte Vierge dans la cathédrale d'Anvers;

(1) Ce collier figure sous le n^o 623 dans le catalogue de la section rétrospective de l'exposition ouverte en 1882 par la chambre syndicale provinciale des arts industriels, à Gand.

(2) V. notre notice sur *les confréries de St.-Antoine ermite*, à Anvers insérée dans la seconde partie de la troisième série des *Bulletins de l'Académie d'Archéologie de Belgique*, p. 189 et suiv.

Pierre-Simon-Joseph Hoffingher qui en 1772 cisela le trône d'argent pour le même autel; enfin Jean-Baptiste Verbert, lauréat de notre académie et régénérateur d'un art qui semble vouloir reprendre son ancienne splendeur.

Conformément aux us et coutumes de l'époque, Théodore Rogiers se fit inscrire comme maître dans le *Liggere* de la Gilde de St.-Luc d'Anvers; ce fait eut lieu en 1630-1631 sous le décanat de Jean Breugel II. Devançant l'art de son époque, ce maître réussit, comme son émule le célèbre Paul van Vyanen d'Utrecht, à se créer une manière qui se généralisa plus tard. (1) Admis à l'atelier de Rubens, il subit, comme tous ceux qui s'approchaient du chef de l'école flamande, l'influence de ce puissant génie. Ses compositions sont entièrement Rubéniennes, le cachet du maître s'y révèle dans toute sa splendeur.

« Théodore Rogiers » dit un de ses biographes (2) « naquit à Anvers. Il étoit fils d'un bourgeois et orfèvre de cette ville fort à son aise. Quoique son père le destinât à sa profession, il lui fit apprendre le dessein, persuadé que cette connoissance pourroit à la suite lui être d'une grande utilité, pour l'entreprise et l'exécution de plusieurs ouvrages. Le jeune Rogiers y prit du goût, profita des leçons qu'on lui donnoit, et s'y seroit peut-être livré entièrement, s'il eut été maître de ses volontés et

(1) Voyez le magnifique ouvrage de notre ami M. D. van der Kellen : *Antiquités des Pays-Bas*, p. 12 et 16, planches XXXIV, XXXV et XLII.

(2) Voyez : *Iconographie ou vies des hommes illustres du XVII^e siècle*, écrites par M. V. avec les portraits peints par Antoine van Dyck. T. II, p. 119.

de son choix : mais réservé à un art de famille il fut obligé de s'y appliquer. La boutique de son père ne l'occupoit point tellement qu'il ne trouvât encore le loisir de dessiner et de rechercher les occasions d'y faire des progrès. La compagnie des peintres et des graveurs devint l'objet de ses désirs, lorsqu'il fut plus avancé en âge. Les ateliers de ceux-là avoient des charmes puissants pour lui, et les discours aussi-bien que les exemples des uns et des autres répandant des lumières dans son esprit, firent naître dans son cœur le désir de leur ressembler et d'exceller en quelque chose qui le rapprocha d'eux. Une vive et noble émulation est ingénieuse, elle fait tenter plusieurs voies, et suggère tant de moyens, qu'elle arrive souvent à son but. Elle en a fourni à Théodore Rogiers, qui, sans sortir entièrement de la sphère de sa profession, s'attacha à ce qu'elle lui offroit de plus noble et de plus conforme à son génie, je veux dire la ciselure, et mérita par l'habileté qu'il y fit paroître, d'être considéré plutôt comme artiste que regardé pour artisan.

« Il exécuta divers ouvrages en argent avec le ciselet, le burin et le marteau, où il a fait briller tout ce que la délicatesse, l'adresse et la justesse de son art peuvent produire. Ses figures sont dans des attitudes très naturelles, si vives et si parlantes, qu'on diroit qu'il n'a fait que les appliquer sur les vases où il les a ciselées, et la richesse du métal, dont ils sont composés, contribue beaucoup moins à les rendre précieux, que l'excellence du travail qu'on y admire, et qui les a fait comparer

à ce que l'antiquité a produit de plus exquis en ce genre.

» Les deux ouvrages suivants, ou plutôt ce chef-d'œuvre seul consistant en deux pièces, fournira la preuve de ce que nous avons avancé en faveur de ses talents. Il exécuta sur un plat et une aiguière d'argent le jugement de Pâris et le triomphe d'Amphitrite, d'après les desseins de Rubens avec un succès étonnant. Les grandes idées que ces sujets fournissent naturellement au peintre pour faire briller son génie, servirent à Théodore Rogiers pour mettre sa rare capacité dans tout son jour. On les faisoit faire pour Charles premier, Roi de la Grande-Bretagne. Il employa tous ses soins pour les rendre dignes de mériter l'approbation de Sa Majesté, et ceux qui les ont vus ont assuré qu'ils étoient d'une beauté et d'une délicatesse de travail à n'avoir peut-être point d'égales, et à donner l'idée la plus avantageuse de celui qui les avoit ciselés d'une manière si frappante et d'un goût si exquis. Ils ont fait le sujet de l'admiration et des éloges de ce Prince aussi-bien que de ses courtisâns, et ont mérité des marques de sa générosité. Le jugement de Pâris étoit représenté sur le corps du vase, et le triomphe d'Amphitrite se voyoit dans le fond du bassin. Malgré de si beaux talents Théodore Rogiers a eu peu de panégyristes parmi les historiens de son tems, et on ignore sa vie et le tems de sa mort. »

Nous avons voulu vérifier ce qu'il y avait de vrai dans les lignes qui précèdent et compléter au moyen de pièces authentiques ce qui manquait

à l'état civil de notre artiste. En compulsant bon nombre de documents, nous avons trouvé que l'auteur de la notice ne s'était pas trompé dans ses allégations; il doit avoir puisé à de bonnes sources. Théodore Rogiers était bien le fils d'un orfèvre, seulement son véritable nom était Rasier ou de Rasier; il appartenait à une famille qui de père en fils s'était distinguée comme orfèvres-ciseleurs, graveurs et maîtres généraux de la Monnaie d'Anvers. Le chef de cette famille était GÉRARD DE RASIER, DE RASIÈRES, RAZIÈRES, RAGIERES, RAGIERS, ROGIERS ou REYSIER, (1) — on sait que nos ancêtres tenaient peu à l'orthographe de leur nom (2). — Orfèvre, ciseleur et graveur, il fut admis en 1561 comme franc-maître dans la gilde de St.-Luc. Il travailla beaucoup pour le Magistrat d'Anvers, et fut entre autres l'auteur du grand sceau de la ville, exécuté en 1581 (3); la même année, il grava la médaille *Religione et Providentia*, célèbre dans les annales de notre cité (4). Nommé maître-général de la Monnaie en 1571, conjointement avec le célèbre sculpteur Jacques Jongelinx, Liénard van Impeghem, Robert van Eeckeren et Jacques van Bylandt, Gérard de Rasier sut conserver ces

(1) Tous ces noms se rencontrent, pour désigner la même personne, dans les documents que nous avons devant nous.

(2) Nous ne parlons pas de Corneille Reysiers, joaillier admis en 1558 dans la Gilde de St.-Luc, ni de Henri de Rogier, inscrit l'année suivante dans la même confrérie; ils forment des branches collatérales de la même famille.

(3) *Actes collégiaux* de 1581, p. 51.

(4) *Actes collégiaux* de 1581, p. 151. Les coins de cette médaille se conservent aux archives de la ville.

fonctions sous les différents gouvernements qui se succédèrent jusqu'au règne des Archiducs Albert et Isabelle (1). Comme ses collègues, il visa à la noblesse et porta pour armoiries *un écu d'azur à trois têtes de lion d'argent, au chef cousu d'azur à la barre losangée d'argent*; ses descendants et entre autres Théodore conservèrent et employèrent ce blason dont les figures semblent indiquer une origine étrangère.

Gérard de Rasier avait épousé Christine Briers, appartenant à une bonne famille d'Anvers. Conjointement avec cette dame, il acquit plusieurs maisons à la place de Meir (2) dont le partage se fit entre sa veuve et ses enfants en 1614 et 1615 (3). Il était devenu père de :

I. Jeanne de Rasier, qui se maria avec Adam Luycx, marchand de soieries.

II. Artus de Rasier, orfèvre, graveur et ciseleur comme son père; maître-général de la Monnaie en 1592 (4). Le 30 avril 1589, dans l'église Notre-Dame, il avait contracté mariage avec Judith Breyls, ayant pour témoins son beau-frère Jean van Essche et Pierre Breyls. De concert avec sa femme, il acquit le 28 novembre 1602 du peintre

(1) Voyez notre mémoire: *l'Hôtel des Monnaies d'Anvers*, p. 52 et 54.

(2) *Actes scabinaux* du 18 août 1574, *sub* Asseliers et Martini T. 2, p. 350 et du 4 novembre 1579, *sub* Moy et Neesen T. 2, p. 487. Maisons de *Keershorf*, etc.

(3) *Actes scabinaux* du 13 décembre 1614, *sub* Uwens et Neesen, T. 2, p. 293, et du 16 octobre 1615, *sub* Uwens et Neesen, T. 2, p. 25.

(4) C'est en cette qualité qu'il paraît le 24 janvier de cette année dans l'acte de vente de la maison St.-Luc, sise rue des Augustins et appartenant à la Monnaie d'Anvers. *Actes scabinaux*, *sub* Moy et Neesen, vol. 2, p. 298.

Sébastien Vrancx, une maison sise place de Meir nommée *de Flessche* et qu'il choisit pour demeure. Parmi les travaux qu'il exécuta pour le Magistrat, nous citons les coupes présentées en 1594 à Rombout van Mansdale, en 1595 au docteur Alvaro Nunez, en 1602 à Juste Lipse, en 1603 à Jean Gomez, et au docteur Emmanuel Gomez-Cano, en 1608 à Balthasar Moretus pour la publication de l'*Horatius* (1). Il avait confectionné en outre les deux chandeliers d'argent offerts en 1603 par la ville à l'église de Montaigu, pour implorer le secours de la Ste.-Vierge contre la peste (2), et ceux présentés, la même année, au doyen de la cathédrale Charles Maes à l'occasion de son départ d'Anvers. Il mourut vers 1609; sa femme figure comme veuve dans plusieurs actes de 1614 et 1615. Ses enfants, qui tous furent baptisés dans l'église Notre-Dame, étaient :

A. Anne, baptisée le 15 avril 1590; parrain : Pierre Breyls; marraine: Christine Briers, femme de Gérard de Rasier.

B. Gérard, baptisé le 25 août 1591; parrain : Jean Boghe ou Bochius, secrétaire de la ville d'Anvers; marraine: Jeanne Briers.

C. Jeanne, baptisée le 26 février 1595; parrain : Gilles van Halbeeck; marraine: Élisabeth Boelaert.

D. Artus, baptisé le 2 février 1598; parrain : George de Plano; marraine: Jeanne de Rasier.

E. Philippine, baptisée le 20 mai 1600; parrain :

(1) Comptes de la ville de 1594, p. 278 v^o, de 1595, p. 322 v^o, de 1602, p. 241 v^o, de 1603, p. 282 et 284 v^o, et 1608 p. 388 v^o.

(2) Compte de 1603, p. 283 v^o et 290.

le docteur Philippe Suerius; marraine: Anne van der Bruggen.

III. Rombout de Rasier ou de Rasières, orfèvre, graveur de sceaux et de monnaies en 1599, fut inscrit la même année comme maître dans les registres de la gilde de St.-Luc sous le nom de Rosier. (1) Il épousa en premières noces Agnès Thomas, qui testa le 24 mars 1602 devant le notaire Nicolaï et mourut probablement des suites de ses deuxièmes couches en 1605. Peu de temps après, son mari contracta une nouvelle union avec Claire Snyders, dont il eut six enfants. En 1614 (2), il entra en possession de la maison *den Keerskorf* à la place de Meir, provenant de la succession de son père et dans laquelle il demeurait. De son premier mariage, il eut :

A. Théodore de Rasier ou Rogiers, le grand artiste, auteur de l'aiguière Rubens et dont nous parlerons plus loin. Il fut baptisé dans l'église N. D. le 27 mars 1602. B. Gaspar de Rasier, baptisé dans la même paroisse, le 6 janvier 1605; parrain: son oncle Adam Luycx; marraine: Jeanne van der Ryt. Il mourut entre le 12 et le 21 mars 1618.

Du second mariage naquirent :

(1) M. A. PINCHART, dans ses *Archives des Arts, Sciences et Lettres*, T. II, p. 7, a reproduit la signature de cet artiste. Voyez aussi les *Liggeren*, de la gilde de St.-Luc, édités par MM. ROMBOUTS et VAN LERIUS, T. I, p. 412.

(2) *Ancien Cadastre, (Wijkboek)* vol. 17, fol. 181. Dans cet important registre le nom de famille s'écrit indifféremment *Rogiers, Ragiens, de Razieres, Rosiers*. Acte scabinal du 13 décembre 1614, *sub* Uwens et van der Neesen, p. 291 v^o.

A. Jeanne de Rasier, baptisée dans l'église N.-D. le 18 mars 1608; parrain : Jean Coomans; marraine : Marie Ghysbrechts.

B. Henri de Rasier, baptisé dans la même église le 13 mai 1609; parrain : le célèbre peintre Henri van Balen; marraine : sa tante Jeanne de Rasier. Il contracta mariage avec Anne Willems dont il eut plusieurs enfants : 1. François de Rasier, baptisé dans l'église Notre-Dame, (quartier sud), le 9 octobre 1646; parrain : Jean de Rasier au nom de François Snyders; marraine : Marie Snyders. 2. Élisabeth de Rasier, baptisée dans l'église N.-D. quartier sud, le 7 mars 1649; parrain : Pierre Daems; marraine : Élisabeth Willems. 3. Claire-Marie de Rasier, baptisée le 16 janvier 1651; parrain : Antoine Tillemans; marraine : Marie de Rasier. 4. Claire de Rasier, baptisée le 27 mai 1655, parrain : Michel Snyders au nom de François Snyders; marraine : Marie Soes, femme de Jean de Rasier. 5. Michel de Rasier, baptisée le 19 décembre 1656; parrain : Michel Snyders; marraine : Claire van Essche au nom de Marie de Rasier.

C. Christine de Rasier, également baptisée dans l'église N.-D. le 8 juillet 1610; parrain : Paul Meunincx; marraine : Gertrude Luycx.

D. Jean de Rasier, baptisé dans l'église N.-D. le 26 octobre 1611; parrain : Jean Snyders, le jeune; marraine : Marguerite de Vos. Il épousa Marie Soes et mourut le 25 mai 1673. Il fut enterré dans l'église St.-Jacques sous une pierre sépulcrale portant l'inscription suivante :

HIER LEET BEGRAVEN

DEN EERSAMEN

JAN DE RASIER

STERF DEN 25 MEY A°. 1673

OUDT SYNDE 62 JAEREN

ENDE DE EERBAERE MARIA SOES SYN HUYSVR.

STERF DEN 26 APRIL A°. 1665

OUDT 42 JAEREN.

B. V. D. S.

Jean de Rasier avait eu de son mariage sept enfants baptisés dans l'église St.-Jacques :

1. Marguerite, baptisée le 5 mai 1649 ; parrain : Corneille Soes ; marraine : Marie Snyders. 2.

Nicolas, baptisé le 26 octobre 1651 ; parrain : Jacques Janssens ; au nom de Messire Adrien

Wachmans ; marraine : Marie Snyders. 3. Marie-

Catherine, baptisée le 15 juin 1653 ; parrain : Michel Snyders ; marraine : Catherine Soes. 4.

Marie, baptisée le 20 mars 1655 ; parrain : Jacques Janssens ; marraine : Marie de Rasier. 5. Corneille,

baptisé le 11 mai 1656 ; parrain : Pierre de Keyser ; marraine : Jeanne van Dael. 6. Jacques,

baptisé le 27 janvier 1658 ; parrain : Corneille Soes ; marraine : Marie Snyders, béguine. 7. Jacques,

baptisé le 28 février 1659 ; parrain : Corneille Soes ; marraine : Catherine van Erdtwegh.

E. Alexandre de Rasier, baptisé dans l'église N.-D. (q. s.) le 2 mars 1613 ; parrain : Jean van Pul ;

marraine : Catherine Versteghen. Il mourut jeune. F. Alexandre de Rasier, baptisé le 17 juin 1616 ;

parrain : François Snyders, marraine : Catherine Bourlé.

IV. Éléonore de Rasier ; elle épousa Jean van van Essche.

V. Daniel de Rasier, exorcisé (1) dans l'église N.-D. le 6 novembre 1585 ; parrain ; Messire Antoine de Compostella ; marraine : Marguerite Styninx. Il quitta le pays, dont il était absent en 1614 et 1615.

VI. Christine de Rasier, exorcisée le même jour que son frère ; parrain : Jean Craen ; marraine : Marie Jans. Elle mourut avant 1614.

Connaissant maintenant la famille de Rasier, revenons à Théodore, le fils de Rombout et l'objet de nos recherches. Comme nous l'avons vu, il naquit à Anvers, au mois de mars 1602 ; il fut tenu sur les fonts baptismaux de la paroisse N.-D. par son oncle maternel Simon Viruli, époux de Barbe Thomas, et par son aïeule paternelle Christine Briers, veuve de Gérard de Rasier. A peine âgé de trois ans, il eut le malheur de perdre sa mère, femme d'une faible santé, qui déjà, lors de ses premières couches, avait cru nécessaire de faire son testament ; il eut pour tuteurs d'abord ses alliés maternels Artus van der Venen et Simon Viruli, ensuite Guillaume de Grande et Artus Thomas.

Les premières années de Théodore de Rasier ne semblent pas avoir été heureuses. Son père,

(1) L'exorcisme ordinaire dont il est question dans les lignes qui précèdent est, croyons-nous, une cérémonie religieuse destinée aux personnes baptisées à domicile. Un grand nombre d'enfants furent exorcisés lors de la réouverture des églises d'Anvers à la fin du XVI^e siècle. Daniel et Christine de Rasier étaient donc nés avant le mois de novembre 1585.

qui eut maint démêlé tant avec ses frères qu'avec les tuteurs de ses enfants, convola en secondes noces et la bonne harmonie ne semble pas avoir été rétablie dans son ménage par cette nouvelle union. Gaspar, le frère puîné de Théodore, enfant chétif et maladif, fut placé chez l'un de ses tuteurs Simon Viruli, au prix de dix livres de Flandre par an, et ce fut dans la maison de ce dernier, qu'il s'éteignit au milieu de grandes souffrances au mois de mars 1618. (1) Cependant, il avait été l'objet des plus grands soins de la part de deux médecins. Pendant sa maladie, des leçons de clavecin lui avaient été données par deux musiciens, M^e. Gilles et M^e. Pierre.

Comme l'a fort bien dit l'auteur de la notice sur notre ciseleur, Théodore de Rasier fut initié dans l'art de la ciselure par son père. En 1631 il entra dans la Gilde de St.-Luc, sous le décanat de Jean Breugel II et devint un des membres les plus zélés de la chambre de Rhétorique *la Giroflée*. Les registres de la célèbre compagnie prouvent qu'il paya régulièrement sa contribution jusqu'en 1653-54. (2) Il fut honoré de l'amitié de Pierre-Paul Rubens, d'Antoine van Dyck, de Gérard Segers, de Jean Cossiers, de Gabriel Franck, de Balthazar Moretus, de Paul Pontius, de David Teniers II, de Gonzales Coques, de Corneille Schut, de Jacques et de Sébastien Neeffs, de Gilles Hendrickx, de Thomas Willeborts

(1) Actes de la *Chambre pupillaire* du 12 et du 31 mars 1618.

(2) *Liggeren*, édités par MM. TH. VAN LERIU, avocat et. PH. ROMBOUTS T. II, p. 255.

Bosschaert, d'Erasmus et d'Artus Quellin le vieux et d'une foule d'autres artistes. Le contact de ces hommes éminents eut sans doute une grande influence sur son talent.

Pour exercer son art Théodore de Rasier devait pouvoir disposer de sommes assez considérables ; nous avons vu que ses parents appartenaient à la classe aisée ; en sa qualité d'enfant unique du premier mariage de son père, il avait hérité, en 1614, de sommes assez fortes provenant de la succession de sa grand' tante Marie Thomas, veuve de Guillaume Mercx, décédée à Gorcum. Lors du partage des biens, il y avait été représenté par son excellent oncle et tuteur Simon Viruli.

Théodore de Rasier avait épousé, entre le 26 mai et le 6 juin (la date a été omise dans l'acte) 1637, Cornélie Donckers, fille de Melchior Donckers et d'Anne van Veltwyck, appartenant à une des familles les plus considérées d'Anvers ; les témoins de cette cérémonie furent Simon Viruli, oncle maternel de l'époux et Michel Batkin, le mari de Madeleine Donckers, la sœur de la mariée.

Un mois après, le 6 août 1637 (1), il acquit conjointement avec sa nouvelle épouse la maison *de Oliphant, modo de Flessche*, sise à la place de Meir, près de celle de son père, et provenant, comme cette dernière, de la succession de son aïeul Gérard de Rasier ; le cadastre de la ville prouve que, depuis l'année 1626, elle avait passé en des mains étrangères à sa famille. Notre ciseleur

(1) Actes scabinaux, *sub* GUYOT.

y établit sa demeure; son atelier fut plus d'une fois honoré de la visite de Rubens.

De l'union de Théodore de Rasier avec Cornélie Donckers naquirent huit enfants, qui, à l'exception du dernier, furent tous tenus sur les fonts baptismaux de la paroisse N.-D., quartier sud; savoir :

A. Théodore, le 14 mai 1638; parrain: Simon Viruli; marraine: Madeleine Donckers, femme de Michel Batkin. Il fut inscrit en 1674-75, comme fils de maître (*wynmeester*) dans la gilde de St.-Luc et exerça la profession de marchand de tableaux (*handelaer*). (1)

B. Susanne-Catherine, le 7 novembre 1639; parrain: Melchior Donckers, le frère de Cornélie; marraine: Catherine Batkin.

C. Cornélie-Isabelle, le 11 mars 1641; parrain: Pedro de St.-Jean, secrétaire de S. M. Catholique; marraine: Cornélie-Isabelle Greyns.

D. Melchior, le 24 juin 1642, parrain: le célèbre peintre Corneille Schut; marraine: Agnès Janssens.

E. Rombout, le 30 décembre 1643; parrain: Pierre van Halen, au nom du sculpteur Sébastien Neeffs; marraine: Martine Denys.

F. Jean-Baptiste, le 2 octobre 1645; parrain: Sébastien (Neeffs?) au nom de Jean de Rasier; marraine: Élisabeth Janssens, femme de Melchior Donckers.

G. Marie-Anne, baptisée le 23 juillet 1647; parrain: Sébastien Neeffs, au nom du peintre Thomas Willeborts; marraine: Susanne Janssens au nom de Marie San Juan.

(1) *Liggeren* cités, T. II, pp. 438 et 443.

H. Michel-Charles, baptisé dans l'église St.-George le 25 décembre 1651 ; parrain : Michel Batkin ; marraine : Jeanne Baselier.

La fortune ne fut pas toujours favorable à de Rasier. La ciselure n'était pas un art très lucratif, surtout à une époque qui vit tarir les grandes ressources financières d'Anvers. Déjà en 1640 et 1643, il avait hypothéqué des rentes sur sa maison à la place de Meir et cinq années plus tard, l'année même qui vit fermer le port de notre ville, sacrifié à une politique ombrageuse et jalouse, il dut laisser mettre en vente l'immeuble auquel pour lui se rattachaient tant de souvenirs. Le 22 octobre 1648, cette propriété passa entre les mains de Balthasar Willemyns et de sa femme Isabelle Garibaldi (1) ; depuis ce jour notre maître habita la paroisse de St.-George.

Nous ignorons l'année de la mort de Théodore de Rasier ; nous supposons cependant que ce fut en 1654 qu'il alla de vie à trépas ; nous basons notre opinion sur ce fait qu'à cette époque cesse le payement de la contribution de l'artiste à la chambre de rhétorique *la Giroflée*, association littéraire à laquelle il avait donné des preuves du plus grand dévouement. Quoi qu'il en soit, notre concitoyen fut le dernier orfèvre de sa famille ; ses alliés n'entrèrent dans la gilde de St.-Luc qu'à des titres étrangers à la ciselure.

Les aiguères de Charles I et de Rubens furent sans contredit les principales productions de la

(1) Actes scabinaux de 1648 *sub* L. VAN DEN BERGHE. Dans ce document notre artiste est désigné sous le nom de *Théodore Rogier*.

carrière artistique de Théodore de Rasier. La première disparut, dit-on, pendant la tourmente révolutionnaire anglaise de 1649; la seconde nous a été conservée heureusement, grâce au culte que les descendants de Rubens ont voué à la mémoire de leur illustre chef.

En parlant dans notre ouvrage sur Rubens (1) de la succession du grand peintre, nous avons indiqué la voie que suivit l'aiguière de Rubens, pour arriver entre les mains du propriétaire actuel. M. le baron Constantin de Borrekens la reçut de sa grand'tante demoiselle Isabelle-Catherine-Josèphe de Borrekens, morte en 1843. Cette dame descendait de Nicolas Rubens, époux de Constance Helman; d'eux est né Albert-Marie Rubens, seigneur de Ramaey. Celui-ci s'allia à Marie-Catherine Vecquemans dont il eut une fille unique Marie-Constance-Albertine Rubens, femme d'Alexandre Goubau, seigneur de Melsen et Mespelaer. Ces derniers époux donnèrent le jour à George-Alexandre Goubau, seigneur des mêmes lieux, qui contracta mariage avec Isabelle-Madeleine Bosschaert et devint père d'Isabelle-Marie-Aldegonde Goubau, alliée à Jean-Charles-Joseph, baron de Borrekens, conseiller de l'impératrice Marie-Thérèse. De cette union est née la demoiselle Isabelle-Catherine-Josèphe de Borrekens susmentionnée.

En 1840, à l'occasion de l'inauguration de la statue de Rubens, l'aiguière et le plateau figurèrent à une exposition de plusieurs objets de valeur

(1) *P. P. Rubens. Aanteekeningen over den grooten meester en zijne bloedverwanten*, p. 61.

provenant de la succession du grand peintre. On comprend qu'ils y fixèrent l'attention des connaisseurs; depuis lors ils n'ont plus quitté l'hôtel du propriétaire.

C'est à la demande de la Commission directrice du *Bulletin Rubens* que M. le baron Constantin de Borrekens a bien voulu consentir à la reproduction en gravure d'un des bijoux de ses collections; nous sommes certains d'être les interprètes de tous les amis des arts en lui en témoignant ici publiquement notre reconnaissance. La biographie de notre peintre célèbre vient de s'enrichir d'un document de la plus grande valeur. (1)

P. GÉNARD.

(1) M. le baron Constantin de Borrekens possède également le cachet dont se servait Pierre-Paul Rubens après son voyage en Angleterre.

BEITRAGE ZUR
NIEDERLÄNDISCHEN KUNSTGESCHICHTE
VON HERMAN RIEGEL.

Berlin, Weidemann. 1882, 2 vols. in-16. T. I. XII-344.

T. II. XII-493 pp.

Cet ouvrage, qui vient de paraître, fera sensation dans le monde qui s'occupe de l'histoire de l'art. Nous n'avons eu que le temps de le parcourir, mais nous avons tenu à en parler ici de suite à cause de la place qu'y occupe Rubens. L'auteur, qui a sous sa direction l'un des beaux musées de l'Allemagne, celui de Brunswick, nous est particulièrement connu par de nombreux articles sur le maître d'Anvers et sur l'école flamande ; il annonce une histoire de la peinture murale en Belgique depuis 1856. Il est, sur tous les rapports, d'une haute compétence pour les questions de l'art et de ses annales ; à une vaste érudition, il joint la pratique constante des chefs-d'œuvre qu'il ne cesse d'étudier dans tous les musées. On peut avoir des opinions différant des siennes sur des

points de fait ou des appréciations esthétiques, mais on ne peut lui dénier une connaissance profonde de l'histoire, des convictions sincères et toujours raisonnées. C'est à tous ces titres que nous nous empressons de signaler immédiatement et de recommander ce livre, qui est un des hommages les plus éclatants qu'on ait rendus à notre école nationale.

Le premier volume se compose de 4 parties : la première (p. 1-51) est consacrée au développement historique de la peinture dans les Pays-Bas au XVI^e siècle. Trois grands noms y sont en quelque sorte les poles autour desquels les autres gravitent : les noms de Van Eyck, de Rubens et de Rembrandt. Van Eyck et son école, c'est l'épanouissement de l'art du moyen-âge ; à cette école se rattachent encore, tout en montrant déjà dans leurs œuvres, des tendances nouvelles, les noms de Quinten Massys, de Jean Gossaert ou Mabuse, puis l'influence italienne prépare de nouvelles voies. Selon les uns, cette influence fut désastreuse, selon d'autres, elle arrêta la décadence de l'école. L'auteur étudie cette question, en passant en revue les maîtres du XVI^e siècle et leurs œuvres principales. Pour lui, c'est Frans Floris, le vieux, qui doit être considéré comme le chef des peintres académiques flamands. De ses élèves, François Pourbus, le vieux, les frères Francken, Martin de Vos, on passe à Lambert Van Noort, le père d'Adam Van Noort, qui fut un des maîtres de Rubens, et qui le premier rompit avec les traditions académiques de l'influence italienne.

Celle-ci fut pour l'école flamande une époque d'éducation et l'on peut en apprécier les services rendus en se posant cette question : Rubens aurait-il pu être, aurait-il été compris, si les académiques n'avaient pas vécu et si lui n'avait eu d'autres traditions que celles de l'école de Van Eyck ? La négative n'est pas douteuse. Dans la deuxième partie (p. 55-103), l'auteur expose le caractère particulier et l'histoire de l'art en Hollande. Le troisième chapitre (p. 107-162) est consacré à une très curieuse étude sur les gildes, les corporations, principalement des arbalétriers, arquebusiers et autres du même genre, et de leur influence sur l'art. Et, en effet, grand est le nombre de tableaux de premier ordre ; portraits, assemblées, exercices, etc., qui sont dûs à ces institutions démocratiques, surtout en Hollande ; il y a, dans ce chapitre, des aperçus très ingénieux qui témoignent d'une connaissance profonde des œuvres d'art, produites sous les auspices de ces corps populaires. Il y en a vraiment une suite très remarquable, depuis la *Réunion des archers*, (n° 96 du musée d'Anvers) qui date de l'an 1493, jusqu'à la *Ronde de nuit* de Rembrandt. A cette catégorie appartiennent aussi les tableaux nommés par l'auteur *Regentenstücke*, c'est-à-dire portraits, de Régents, professeurs, etc. dans des corporations telles que les collèges de médecins, etc. catégorie à laquelle appartient, par exemple, la *Leçon d'Anatomie* de Rembrandt.

Enfin, la 4^e partie et pour nous, la plus intéressante, est intitulée *Pierre Paul Rubens* (p. 165-344.)

Cette partie se compose de divers articles consacrés au maître d'Anvers, partiellement publiés déjà, mais considérablement modifiés. Nous suivons l'ordre des divisions.

1^o Le lieu de naissance de Rubens.

Ce chapitre débute par une exposition historique et bibliographique de la discussion qui s'est élevée sur ce point. L'auteur discute d'abord, avec une grande érudition, tous les témoignages allégués de part et d'autre, puis conclut en ces termes : « Siegen est la ville où Rubens est né, Cologne la ville de son enfance, Anvers sa ville paternelle (*seine Vaterstadt*). Et ce qui est mieux, Anvers est et reste la ville de ses travaux et de ses créations, la ville de sa grandeur et de sa gloire. »

2^o L'inscription de son tombeau. Étude sur les textes différents donnés par les auteurs. Ce chapitre est fort curieux et on aura peine à croire qu'il ait fallu dépenser de l'érudition pour arriver à l'exactitude sur ce point. La première inscription est bien de Gevaerts et le texte qu'en donne de Piles est parfaitement exact : on peut s'en assurer en voyant, à la bibliothèque royale de Bruxelles, (Ms. 21365), cette inscription dans le recueil que Gevaerts lui-même a fait de ses œuvres.

Ce chapitre touche à divers points relatifs à la construction de la chapelle, au sort de l'inscription primitive et de l'autel votif, etc. Il donnera matière à quelques recherches intéressantes dans les archives ou les papiers de famille.

3^o La vie de Rubens par Roger de Piles. Dans une introduction très nourrie, l'auteur fait

l'historique de la *Vita Rubenii* dressée par Philippe Rubens, d'après les mémoires laissés par Albert, fils de Pierre Paul. Il la compare à celle de de Piles et à celle de Bellori qu'il regarde comme la plus ancienne biographie de Rubens, ce qui est une erreur ; car celle qui a pour auteur Baglione l'a précédée de beaucoup, puisqu'elle a paru en 1642, deux ans après la mort du peintre. L'auteur donne ensuite la traduction de cette *Vita* publiée par de Reiffenberg, par Boussard, etc., et il l'accompagne de quelques commentaires.

4^o Coup d'œil sur la carrière de Rubens.

Ce chapitre est une nomenclature chronologique des dates certaines se rapportant à la vie de Rubens et de ses œuvres. Ce travail sera particulièrement utile aux futurs biographes et servira à redresser mainte erreur.

5^o Le maître et son caractère artistique.

Étude d'ordre purement esthétique, bien que l'auteur y envisage le génie de Rubens dans son développement, d'après les évènements de sa vie autant que d'après ses œuvres.

Le deuxième volume de l'ouvrage de M. H. Riegel est une description historique et raisonnée des œuvres des écoles néerlandaises du musée de Brunswick. Trois tableaux de Rubens figurent dans cette riche collection : 1^o le portrait d'Ambroise Spinola ; 2^o un portrait inconnu ; 3^o Judith tenant la tête d'Holopherne. L'auteur fait une intéressante dissertation sur ce sujet et sur le sort d'une œuvre de Rubens qui est perdue et que nous avons retrouvée à Carpentras, au moins en copie. Ces

trois œuvres sont certainement du maître et comptent parmi celles qui sont dignes de lui. Deux autres, d'ordre inférieur, un paysage avec figures et une nature morte, lui sont attribuées, mais ne lui appartiennent pas.

Cette courte analyse suffira pour faire apprécier l'importance de l'ouvrage de M. Riegel. Les discussions auxquelles l'auteur a consacré tant de veilles érudites nous démontrent, une fois de plus, l'utilité, la nécessité du travail que notre Commission a entrepris: celui de rassembler en corps tous les documents relatifs à Rubens et de les mettre sous les yeux de tous ceux qui ont souci de la vérité dans l'histoire.

C. R.

NOUVELLES RUBENIENNES.

Nous avons sous les yeux trois curieux mémoires, écrits sous la Restauration, par le conservateur du Musée de l'Élysée-Bourbon (collection du duc de Berry), qui était alors, croyons-nous, M. le chevalier de Laurencel. Le premier est adressé au Roi, le 2^e à M. le comte Alexandre de Laborde, directeur des Beaux-arts, et le 3^e, qui n'est qu'une reproduction un peu modifiée du second, est intitulé : Mémoire adressé aux principaux amateurs des Arts sur les ravages exercés sur les plus précieux tableaux du Musée.

Ces Mémoires sont assez violents. L'auteur s'occupait de la restauration des tableaux ; il exprime des idées fort sages sur les soins à donner aux œuvres d'art des Musées, mais en même temps il attaque très vivement ceux qui étaient chargés de cet office au Louvre.

Nous ne savons si ces Mémoires ont été imprimés ; nos recherches sur ce point ont été vaines. Plus d'un demi-siècle a passé, aucun des personnages dont les noms y sont prononcés n'est peut-être plus de ce monde, les détériorations qu'ils ont commises ou laissé commettre sont irréparablement faites, il n'y a donc plus d'inconvénient à publier quelques uns des curieux détails révélés par ces documents. Ils peuvent être utiles, au contraire, comme des leçons pour l'avenir.

Ce n'est pas ici le lieu de les donner en entier : nous en extrayons seulement ce qui concerne Rubens et les écoles flamande et hollandaise.

Dans le mémoire au Roi nous lisons : « Un digne et

respectable ami des arts, Monsieur de Larmenceau, ayant appris que l'intention du gouvernement était de recueillir de notre école française tout ce qu'elle pouvait posséder de plus distingué en productions de tous les maîtres qui lui avaient fait le plus d'honneur... crut donner aux amateurs de la capitale un exemple bien louable d'amour pour son pays et pour son prince, en s'empressant avant tout de faire présent au Musée royal de trois tableaux, dont deux de Mignard et un admirable de Vander Meulen, d'autant plus intéressant qu'il nous transmet le portrait du plus grand de nos Rois, Louis XIV, au milieu des Seigneurs de sa Cour, recevant chevalier de St.-Louis, le Marquis de Dangeau dans la chapelle de Versailles, dont tous les portraits sont peints d'après nature. Eh bien ! Et l'on aura de la peine à le croire, on a renvoyé les trois tableaux de cet amateur en lui faisant dire qu'ils ne convenaient pas ; on a fait plus : on lui a écrit de les envoyer chercher !

« Par économie et pour remplir plus tôt cette vaste et somptueuse galerie (du Louvre) on a dégarni tous les Palais et monuments publics, sans savoir si toutes ces productions produiraient les mêmes effets qu'elles produisaient dans les places pour lesquelles elles avaient été faites. Qu'en est-il résulté ? Que la belle et célèbre Galerie de Rubens du Luxembourg a tout perdu, que la vigueur et le brillant de son coloris est devenu sombre et blafard et qu'enfin on ne reconnaît plus Rubens. Cela vient de ce que ces mêmes tableaux se trouvent noyés dans l'espace immense du Musée et, qu'au Luxembourg, la Galerie et les jours avaient été faits pour les tableaux et n'excédaient pas la hauteur de ces mêmes tableaux, qui commençaient à la hauteur du Lambris. » (1)

(1) Cette réflexion a été souvent émise : il n'est personne, d'ailleurs, qui ne regrette la manière déplorable dont on expose des *suîtes* dans les Musées. A ce propos qu'il nous soit permis de rapporter un fait personnel. Du temps de l'Empire, nous avons l'honneur d'accompagner au Louvre un personnage qui s'attendait, en ce moment là, à être nommé ministre et à avoir les Beaux-arts sous sa direction. Devant l'épopée

Dans le mémoire à M. de Laborde on trouve les passages suivants : « Des pertes plus douloureuses ce sont celles qu'ont subies nos chefs-d'œuvre depuis 1813, comme M. le comte pourra en juger par l'état annexé au présent mémoire, et qui sont le sujet de mes réflexions, pertes que nous n'aurions pas à déplorer aujourd'hui, si l'on s'était occupé, tout en vendant cette place de Directeur de la restauration, (2) de connaître le degré de talent de la personne à qui on la confiait. Mais on a fait apprentissage sur des productions de premier ordre, d'un art que l'on ne connaissait pas, jusqu'au point d'employer la pierre ponce pour les nettoyer et l'on a donné cette méthode pour un effort de génie. Pertes incalculables, puisqu'il y a des chefs-d'œuvre sur lesquels les glacis et les demi-teintes sont enlevés jusqu'à la toile et aux panneaux par le défaut de soin et l'abus des caustiques ! Tableaux que nul prix ne peut payer et qui sont devenus sans relief et sans valeur ; les quatre chefs d'œuvre de l'Albane, les beaux Albert Cuypp, les Raphaël même ! Comment est-il possible que les chefs de cette administration du Musée n'aient pas de suite vue cette ineptie, quand tout ce qu'il y a d'amateurs à Paris s'en aperçut de suite et que ce fut la Vierge aux Anges, de Rubens, par laquelle commença cette destruction, ce qui révolta tellement les artistes que plusieurs d'entre eux,

rubénienne il s'arrêta et nous dit : une des premières choses que je ferai, ce sera de rétablir au Luxembourg, ou ici, où la place ne manque pas, la Galerie de Marie de Médicis, telle que de Brosse et Rubens l'avaient disposée eux-mêmes. »

Malheureusement, des événements survinrent, le personnage en question n'eut pas son portefeuille et les Rubens collent encore aux parois du bord de l'eau, placés à des hauteurs impossibles, éclairés par une lumière intense, s'appuyant sur des tableaux qu'ils écrasent. Nous osons exprimer le vœu de voir se réaliser l'idée heureuse que nous venons de rapporter. La reconstruction de la Galerie de Médicis, soit au Louvre, soit au Luxembourg, peut seule donner à l'œuvre de Rubens sa valeur vraie ; et serait-ce trop dire que cette œuvre, ainsi rétablie, compterait parmi les sept merveilles de la peinture ?

(2) L'auteur du mémoire avançait que l'on avait vendu à M. Bonnemaïson pour 8,000 fr. la place de directeur de la restauration des tableaux du Musée, place dont les appointements étaient de 4,000 fr.

malgré les faveurs qu'ils pouvaient attendre du Directeur général de ce bel établissement, lui en parlèrent. Hé bien ! au lieu de les écouter, il leur tourna le dos et le mal continua comme dans le passé. »

A ce mémoire est joint un : *État nominatif des principaux tableaux du Musée royal usés par les nettoyeurs et couverts de repeints mal faits, par l'inexpérience des artistes employés dans cette partie importante par cette administration depuis 1815 jusqu'à ce jour.*

Tableaux perdus par M. Bonnemaison pendant les années 1815, 16 et 17.

N° 673. P. P. Rubens. *La Vierge et l'enfant Jésus sur les nuages entourés de groupes d'Ange. Tableau connu sous le nom de la Vierge aux Anges.*

» 707. Du même. *Kermesse ou fête de Village.*

» 709. » *L'Arc en Ciel. Paysage.*

On voit tout à la fois dans ces trois charmantes productions, jadis si précieuses et si fleuries, des parties sous crasse, d'autres nettoyées et d'autres épidermées jusqu'à la préparation du Maître.

TABLEAUX DÉTRUITS DEPUIS 1818 JUSQU'A CE JOUR.

N° 672. P. P. Rubens. *La Fuite en Egypte.*

Toutes les finesses de cette délicieuse production qui offre l'effet mystérieux d'un clair de lune sont entièrement disparues : elle n'est plus que l'ébauche de ce grand maître.

» 627. Isaac Ostade. *Un Canal glacé.*

Usé et repeint d'une manière effrayante, aussi est-il placé très-haut.

» 437. Ant. van Dyck. *Portrait en pied d'un homme et de sa fille.*

La partie la plus importante du tableau, la tête

de l'homme est nettoyée jusqu'à la préparation du maître.

N^o 409. Albert Cuyp. *Pâturage sur les bords d'une rivière* avec figures et animaux.

» 410. Du même. *Un cavalier partant pour la promenade et accompagné par deux domestiques.*

» 411. Du même. *Le Retour de la promenade.*

» 414. » *Marine, Effet de tempête.*

Ces quatre tableaux, jadis chefs-d'œuvre de Cuyp, ont perdu tout leur charme et toute leur transparence par un nettoyage excessif, qui a enlevé la majeure partie des tons chauds et dorés qui caractérisent ce maître. Les Ciels sont repeints jusqu'à l'horizon.

» 353. Van Bloemen. *Paysage, site d'Italie.*

Dans le même état que les précédents.

» 794. Van der Werf. *La charité de Joseph.*

Dans le plus mauvais état; tout le fond est bouillonné comme s'il avait passé au feu.

» 803. Ph. Wouwermans. *Des voyageurs traversant un torrent à gué.*

Fatigué et repeint.

» 795. Van der Werf. *Un ange annonce aux bergers la venue du Messie.*

Dans le même état, »

Espérons que ces critiques sont empreintes de quelque exagération et qu'une rivalité de métier a un peu assombri les couleurs dans ces mémoires.

La cinquième édition du *Catalogue descriptif et historique du musée royal de Belgique à Bruxelles*, par M. Edmond

Fétis, vice-président de la Commission directrice du musée, vient de paraître. Comme toutes les éditions précédentes, celle-ci a été revue et améliorée avec cette réserve et cet amour de l'extrême exactitude dont le savant rédacteur s'est fait une qualité personnelle. Toutes les découvertes biographiques, tous les travaux érudits qui ont paru dans ces dernières années et qui éclaircissent des points obscurs de l'histoire de l'art ou de la vie des peintres, ont été soigneusement mis à profit. On peut donc continuer à dire que le catalogue de Bruxelles peut passer pour un modèle.

Nous n'avons à en parler ici qu'au point de vue de Rubens.

Depuis la dernière édition, le musée de Bruxelles s'est enrichi de deux œuvres du maître d'Anvers. L'une, un *Portrait d'homme*, personnage blond, aux cheveux bouclés; moustaches et petite barbe blondes; large fraise tuyautée; pourpoint noir à fleurs; manteau noir. Dans un ovale au bas duquel: *Ætate erat 41, 1619*. Ce tableau a été acquis en 1878 de M. Léon Gauchez, pour la somme de 40,000 francs.

Quel est le personnage? Il nous semble qu'il présente assez bien le type anversoise et en cherchant soigneusement dans les noms innombrables relevés dans les *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers*, il est possible que l'on trouvât un nom correspondant par la date à l'inscription du tableau.

L'autre tableau du maître, nouvellement entré au musée, est *la Vierge et l'Enfant Jésus*. Nous en avons parlé déjà (v. p. 152). Nous avons à ajouter ici que l'acquisition en a été faite à M. Léon Gauchez comme le tableau précédent.

Ces deux acquisitions portent à dix-sept le nombre des œuvres du maître réunies au musée de Bruxelles.

M. Eug. Müntz a publié dans les numéros 38 à 39 du *Courrier de l'Art* (septembre 1882) quelques passages de lettres adressées par Peiresc au cavalier del Pozzo ou par celui-ci à Peiresc, passages dans lesquels il est question de Rubens,

ainsi qu'une notice sur le peintre donnée par le médecin et critique d'art viennois Mancini, et datée du 4 août 1630.

Pendant notre récente excursion dans le midi nous avons copié à Montpellier et à Nîmes les mêmes passages de la correspondance de del Pozzo et nous en avons dit quelques mots dans notre rapport daté de Nîmes (v. p. 165). Nous avons signalé dans une note publiée par la Commission royale d'Histoire en 1867, entre autres documents, le *Diaire* de Mancini, que nous avons vu à la Bibliothèque Chigi et nous possédons dans les archives de la Commission une copie du passage dont nous parlons, copie envoyée obligeamment par M. le bibliothécaire Cugnoni (v. plus haut, p. 43). M. Müntz a trouvé ces documents à Rome dans les bibliothèques des princes Barberini et Chigi. Nous sommes devancés dans la publication de ces pièces, mais nous ne nous en plaignons pas. Ils ont été relevés antérieurement à nos propres recherches, mais à notre insu et il est juste que celui qui en a opéré le laborieux dépouillement dans les archives romaines si peu ouvertes, se réserve l'honneur de les publier le premier. Nous espérons que M. Müntz nous reviendra d'Italie avec une nouvelle récolte.

C. R.

VENTE HAMILTON.

Nous complétons les renseignements sur la vente Hamilton, contenus dans la dernière livraison du *Bulletin Rubens*, en donnant les détails supplémentaires suivants :

L'Esquisse d'un combat fut adjugée à M. Wincksworth.

La copie du Portrait de Philippe IV, au même.

Le Portrait d'Isabelle Brant a été acheté par le duc de Westminster.

La Naissance de Vénus, par M. Becket-Denison.

Les Amours de Centaures, par M. Stewart, un nom de guerre, dit-on.

On vendit en outre deux morceaux attribués à Rubens : *Christ triomphant*, adjudgé à M. Wincksworth à 150 guinées, et un *Paysage au château*, à M. Poller à 32 guinées.

Le *Daniel dans la fosse aux lions* est le tableau qui fut offert en vente, le 18/28 avril 1618, par Rubens à sir Dudley Carleton. Il se trouve mentionné dans la liste publiée par Hookham-Carpenter. On y lit : « Fiorini 600. Daniel fra molti Leoni cavati dal naturale. Originale tutto di mia mano — $\frac{8}{12}$. »

La direction de la Galerie Nationale était disposée, dit-on, à acquérir ce tableau à tout prix. Mais, au moment de l'adjudication, le directeur de la vente fit connaître que l'église de Godshill, près de Ryde, dans l'île de Wight, possède un second exemplaire de la même œuvre dont la provenance est bien connue. Selon lui, il n'était pas certain lequel des deux tableaux était l'original de Rubens. Cette communication fit naître l'hésitation dans l'esprit des représentants de la Galerie Nationale et le tableau fut adjudgé à un particulier.

M. R.

NOTICES ET DOCUMENTS

JEAN COSSIERS.

Dans cette multitude d'astres inférieurs qui gravitaient autour du soleil Rubens, Jean Cossiers n'est pas celui qui brilla du moindre éclat. « Ce fut un peintre original, dit M. Max Rooses, très inégal, très varié de manière et de mérite, ennemi de la routine, un chercheur, un téméraire, quelquefois même un casse-cou. » On connaît peu de sa vie. Il naquit à Anvers et fut baptisé à Notre-Dame, le 15 juillet 1600. Il reçut des leçons de peinture de Corneille de Vos; puis il disparaît de sa ville natale jusqu'en 1628-1629, où il fut admis dans la Gilde de Saint-Luc en qualité de fils de maître. C'est tout ce que l'on dit de lui dans les biographies, jusqu'à cette époque de sa carrière. On sait seulement qu'il voyagea dans sa jeunesse.

Les documents que nous publions ci-après, et ceux que nous avons donnés précédemment sur A. de Vries, nous fournissent quelques renseigne-

ments sur ses voyages et résidences à l'étranger et sur ses travaux.

En 1626, il revenait d'Italie et résida quelque temps à Aix auprès de Peiresc qui lui fit exécuter des portraits. En octobre de cette année, il voulut retourner à Anvers, mais après avoir fait une halte à Paris. Peiresc lui donne à cette occasion une lettre de recommandation pour Melchior Tavernier, le célèbre graveur et marchand d'estampes, qui était l'agent ordinaire des commissions de Peiresc et de Rubens à Paris. (1) Nous ne savons combien de temps il s'est arrêté dans cette ville.

Mais en même temps, Peiresc lui donna une lettre pour Rubens et celle-ci doit avoir été bien puissante, car nous voyons, par la lettre de Peiresc à de Vries du 2 février 1629, que Cossiers était entré si avant dans les bonnes grâces du grand peintre que celui-ci l'avait choisi pour l'accompagner lors de son voyage d'Espagne, en août 1628. (V. plus haut p. 175). N'ayant pas obtenu de ses parents le « congé » nécessaire, Cossiers resta en Belgique et peignit en 1628 le portrait de Caspar Gevartius et celui d'Erycius Puteanus, pour Peiresc.

Nous donnons la lettre, en date du 20 novembre 1629, par laquelle Peiresc remercie le professeur de Louvain d'avoir laissé « prendre ce portrait. » Cette lettre contient un grand nombre d'autres renseignements étrangers à ce fait; nous l'avons néanmoins publiée tout entière.

(1) Melchior Tavernier, fils de Gabriel Tavernier, naquit à Anvers, en 1544 et mourut à Paris en 1641 (V. sa biographie dans les *Artistes belges à l'étranger*, par Ed. Fétis. Brux. T. II. p. 360).

Tous ces documents sont tirés de la correspondance de Peiresc, à Carpentras.

C. RUELENS.

I.

PEIRESC A JÉRÔME ALÉANDRE (fragment)

“ Il portatore che haveva da portarle i libri del Canc^{re} d'Ing^{ra} (Cancelliere d'Inghilterra) e del Gramondo, s'e ammalato, et in medesimo tempo si e presentato un pittor Fiammingo, molto garbatò giovane et virtuoso, che si e offerto di portare il faggottino de' detti libri et la scatola ancora qui aggiunta con il modello d'una figurina d'Attyde. Il che m'e stato a cuore, acciò che V. S. non stenti tanto a ricevere l'uno et l'altro, et in presente occasione, mi son trovato obligato a recomandar questo giovane, il quale e assai felice a far somigliare ritratti del naturale et e per riuscir galant'huomo. Se V. S. si degna raccomandarlo un poco alli suoi amici, ella mi fara gran favore et ancor maggiore s'ella si degna dargli la licenza di fare il suo ritratto per mandarmi, quando a V. S. gliene potra dare la commodita. Et io la servirò in scambio quanto mi sara possibile. D'Aix, alli 22 agosto 1624. ”

(TRADUCTION).

Celui qui devait vous porter les livres du chancelier d'Angleterre (1) et de Gramond (2) est tombé malade; mais

(1) François Bacon de Verulam.

(2) Gabriel de Barthelemi, seigneur de Gramond. Il s'agit de son livre: *Historia prostratae a Ludovico XIII sectariorum in Gallia rebellionis*. Toulouse, 1623.

en même temps un jeune peintre flamand, très aimable et de grand mérite, s'est offert de vous remettre le petit paquet des livres et la petite boîte ci-jointe contenant le modèle d'une figurine d'Atys. Cette offre m'a été à cœur parce que vous n'aurez pas à attendre aussi longtemps ces objets. A cette occasion, je me vois obligé de vous recommander ce jeune homme, qui est très habile à saisir la ressemblance des portraits d'après nature, et qui réussira parce qu'il est honnête. Si vous daignez le recommander un peu parmi vos amis, vous me ferez grande faveur; vous m'en ferez une plus grande encore, si vous lui donnez la permission de peindre votre portrait pour me l'envoyer, quand cela vous accommodera. En revanche, je vous offre tous mes services. D'Aix, le 22 août 1624.

II (fragment).

« Doppo la partita dell' ordinario di Avignone, ho scritto a V. S. per lettera straordinaria d'un pittore Fiammingo chiamato Gio. Cossiers, che le porta libri del Gramondo e del Verulamio, cancelliere d'Inghilterra. » D'Aix, 6 settembre 1624.

(TRADUCTION).

« Depuis le départ du courrier d'Avignon, je vous ai écrit une lettre par courrier extraordinaire, pour un peintre flamand nommé Jean Cossiers, qui vous portera les livres de Gramond et du baron de Verulam, chancelier d'Angleterre. D'Aix, 6 Septembre 1624. »

II.

JÉROME ALÉANDRE A PEIRESÇ.

« Venne il pittore fiammingo e mi portò il fagotto co' due libri del Gramondo... Non occorre

ch'io faccia fare il mio ritratto del pittore fiammingo, perche e mezzo fatto da un pittore italiano, e troverò cura di farlo finire quanto prima, essendo stato causa dell' indugio parte i miei affari, parte la negligenza del pittore... Roma 21 ottobre 1624. »

(TRADUCTION.)

Le peintre flamand est venu m'apporter le paquet avec les deux livres de Gramond... Il arrive que je ne puis faire exécuter mon portrait par ce peintre, attendu que ce portrait est déjà à moitié fait par un peintre italien : j'aurai soin de le faire achever au plus tôt. Le retard en est dû en partie à mes affaires, en partie à la négligence de l'artiste. »

De Rome, 21 octobre 1624.

IV.

A M. Tavernier, marchand imprimeur ordinaire du Roi, en taille-douce à Paris, aux *Espis d'or*, regardant le pont de bois.

Monsieur Tavernier, vous recevrez ce mot par le Sr Cossiers, peintre flamand, fort honneste homme, qui a fait quelques portraits pour moi, dont je suis demeuré très satisfait et voudrois avoir quelque bon moyen de m'en revancher en son endroit, s'il fait du séjour à Paris. Je vous prie de luy donner adresse chez vos amis et les miens pour le faire employer, et de l'assister et favoriser de ce que vous pourrez pour l'amour de moy, dont je vous sçaurai aussi bon gré que si c'estoit pour moi mesme, et vous serviray de bon cœur, M. Tavernier, comme vostre etc.

DE PEIRESC.

D'Aix, le 22 octobre 1626.

V.

A Monsieur Gaillard, conseiller du Roy, chevalier, thesaurier de l'extraordinaire de la guerre, à Paris, ou en son absence à M^r Le Roux, adjoint au conseil privé du Roy, à Paris, rue Bertin poirée, prez la Chapelle aux.....

Monsieur, s'en allant le S^r de Cossiers, présent porteur, en son pays et ayant désiré que je luy fisse payer une vingtaine d'escus, j'ay creu que vous me ferez la faveur de les luy faire payer à sa première réquisition, comme je vous supplie de faire et d'agrèer que je vous en fasse incontinent le remboursement.

D'Aix, 22 octobre 1626.

VI.

PEIRESC A RUBENS.

Molto Ill. Sig^r mio sing^{mo}.

Queste due righe non sonno per altro che per accompagniare il s^r Gio. Cossiers, originario francese (1), benche naturale della vostra magnificissima citta di Anversa. Io l'haveva visto all'andare ch'egli fece in Italia, et l'ho goduto un

(1) Nous ne saisissons pas ce que veut dire ici cet *originario francese*, que nous avons traduit : *d'origine française*. Il résulte de documents authentiques que Jean Cossiers était fils du peintre à la détrempe Antoine Cossiers et de Marie Hendricx, *alias* van Cleve, et qu'il naquit à Anvers. Peut-être son père était-il de famille française.

pezzetto al suo ritorno, et trovato molto virtuoso et di grandissima bontà et innocentissimi costumi. Ma ciò che m'animò piu a volergli bene fu di riconoscere in lui una veneratione infinita verso la persona di V. S. Ill^a, et le sue opere inimitabili ch'egli non si può satiare di commendare come si conviene. Et in questo concorriamo tutti duoi, in maniera ch'io non poteva far di manco di non amarlo in conseguenza dell' affetto ch'io le porta a Lei et tutti gli suoi amici. Egli haverebbe gran voglia di potere essere accettato nel numero de' servitori di V. S., s'ella giudicasse ch'egli potesse trovare qualche picciol luoco per meritare in qual si voglia modo qualche portioncella del suo affetto. Io la prego di accettare al meno il suo buon volere con il mio, et di volere commendare tutti duoi, sicuro ch'egli corrispondera a tanto honore, conforme al suo debito, et io ancora conforme al mio. Con che di cuore le baccio le mani et prego del Cielo ogni prosperita et sodisfattione.

Di Aix, alli 22 ottobre 1626.

Di V. S. Ill. serv. aff. et oblig^{mo}.

DE PEIRESC.

Souscription de la lettre :

Al molto Ill^{mo} signor mio sing^{mo}

il sig^r P.^o Paulo Rubenio

Anverza.

(TRADUCTION.)

MONSIEUR,

Ces deux lignes sont uniquement destinées à accompagner M. Jean Cossiers, d'origine française, bien que natif de votre magnifique ville d'Anvers. Je l'ai vu lorsqu'il est parti pour l'Italie et, à son retour, j'ai quelque peu joui de sa présence. Je trouve en lui un homme de grand talent, d'une exquise bonté et de la conduite la plus honnête. Mais ce qui me porte le plus à lui vouloir du bien, c'est de reconnaître en lui la vénération la plus profonde pour votre personne et pour vos œuvres inimitables dont il ne peut se rassasier de parler avec une juste admiration. Sur ce point nous sommes si bien d'accord, que je ne puis faire moins que de l'aimer, comme conséquence de l'amitié que j'ai pour vous et pour tous vos amis.

Il aurait une envie extrême d'être accepté au nombre de vos attachés, si vous jugiez qu'il pourrait se trouver en lui quelque petit sujet de mériter, de quelque manière que ce soit, une parcelle de votre affection. Je vous prie d'accepter du moins sa bonne volonté comme la mienne, et de nous prendre tous deux en considération; je suis certain qu'il répondra à tant d'honneur, selon son devoir, comme je le ferai, selon le mien. Sur ce, je vous baise les mains de tout cœur et je prie le Ciel de vous donner toute prospérité et toute satisfaction.

D'Aix, le 22 octobre 1626.

Votre serviteur très affectionné et très obligé,
DE PEIRESC.

VII.

PEIRESC A ERYCIUS PUTEANUS, A LOUVAIN.

Ayant appris la faveur qu'il vous a plu me faire d'agréer qu'un peintre de mes amis allast

peindre vostre portraict pour me l'envoyer, je n'ay pas voulu manquer de vous en rendre mes remerciements très humbles. comme je fais de tout mon cœur, en attendant d'avoir le bien de le voir et d'enrichir mon estude, quand il plaira à Dieu de nous oster la maladie qui nous a chassé de la ville et qui a interrompu le commerce et la réception de toutes marchandises venant du costé de Lyon, fort longtemps y a, à cause de l'infection qui s'est glissée quasi en tous les lieux qui sont sur le chemin ordinaire de Lyon et en ce país. Cependant j'apprends qu'il est détenu en dépôt dans un lieu bien honorable qui est la bibliothèque de M. de Thou, dans Paris, conjointement avec celui que M. Gevartius m'a octroyé en mesme temps que vous, où ils ont esté veus en pleine académie par toutes les personnes les plus vertueuses et les plus curieuses de la Cour, avec beaucoup de contentement pour eux et d'honneur pour vous autres, Messieurs, qui y estiez desja si cogneus par l'excellence de vos belles œuvres, à ce que m'en ont escript les amis que j'y ai, et qu'on y en retenoit des copies avant que me faire tenir mes originaulx, pour leur donner le rang qui leur appartient parmi les hommes les plus illustres du siècle, dont les portraictz y sont devenus en grande vénération auprès de leurs livres et actes mémorables, de sorte que nous pouvons dire que à quelque chose malheur est bon. (1) Car sans nostre

(1) Cette célèbre bibliothèque, bien connue de Rubens, avait été fondée par Jacques Augustin de Thou, le grand historien, et était confiée alors à la garde de Pierre Dupuy, frère de Jacques Dupuy,

mal, les fagotz de vos beaux portraictz seroient venus droict en ce pays ici, sans sesjourner à Paris, et possible, sans y être ouverts et communiquez comme ils le méritoient en bien plus digne lieu que celuy où je les destinois, qui est si esloigné de tout abord de gens de lettres et de mérite, si ce n'est par bien grand hasard, quand il passe quelqu'un de ceulx qui font le voyage d'Italie. Car nous y avons veu autresfois feu M. Barclay (1), feu M. Hierome Aléandre (2), lequel s'y souvenoit bien de vous, et autres qui m'ont fait honneur de me vouloir voir, ainsi que me promettoit de faire dernièrement M. Rubens, si de plus grandes affaires ne luy eussent fait prendre un autre chemin que celluy-cy. Nous y avons tenu, quelques mois y a,

bibliothécaire du Roi : les deux frères comptent avec Peiresc parmi les grands correspondants de Rubens. Après la mort de Jacques Augustin de Thou, en 1617, la magnifique collection passa à son fils François Auguste, décapité comme on sait, en 1642, avec Cinq-Mars. Elle fut dispersée en 1789. La bibliothèque royale de Belgique à Bruxelles, possède d'assez nombreux ouvrages, richement reliés, provenant de la célèbre collection et de plus, (n° 21057-8), le catalogue manuscrit, original, en deux vol. in-f°.

Voir pour de plus amples détails : *Précis de l'histoire de la Bibliothèque du Roi*, etc. par Alfred Franklin. Paris 1875, p. 167, et *Bulletin de l'Alliance des Arts*, T. III, nos 15 et 16.

(1) Jean de Barclay, savant écrivain et poète distingué, fut un des grands amis et des principaux correspondants de Peiresc. Il est, comme on sait, l'auteur de *l'Argenis*, sorte de roman allégorique politico-moral, qui eut beaucoup de vogue en son temps et fut traduit en plusieurs langues. Il en sera souvent question dans la correspondance de Rubens avec Peiresc. Ce fut par les soins de celui-ci que l'ouvrage parut à Paris, chez Buon, en 1621, avec un portrait de Louis XIII, au-dessous duquel Hugo Grotius écrivit un distique latin.

(2) Jérôme Aléandre, savant antiquaire, poète et légiste romain, venait de mourir. Sa correspondance avec Peiresc fut très active et nous y avons récolté plus d'un passage concernant Rubens.

M. de Thou, au retour de ses pérégrinations par l'Orient, mais ce ne fut qu'à la desrobée, et la maladie présente de nostre ville nous a empesché de le gouverner ces jours passez tout de nouveau, comme possible nous eussions fait. Monsieur Vendelin, (1) un grand amy, y a prins quelquefois de petits divertissemens de ses plus sérieuses études avec tesmoignage de plus de bon gré que nous ne méritions, et je ne désespère pas que si le mal nous peut laisser, comme il y a de l'apparence avec l'ayde de Dieu, qu'il nous vienne revoir encore un coup et qu'il ne nous apporte de vos nouvelles plus amples que nous ne sçaurions attendre par de simples lettres. Car pour votre personne, si quelque dévotion ne vous portoit à revoir la ville de Rome, il n'y a pas d'apparence qu'elle se pense transporter jusques icy, où nous le souhaiterions pour vous tesmoigner que nous n'avons pas mis en oubly les anciennes obligations que vous avez requises par nous. Nous n'aurions pas de quoy vous y recevoir assez dignement selon vos mérites, mais vous y verriez tant de bonne volonté et vous estes de si bon naturel que vous en demeureriez

(1) Godefroid Wendelen, (Gotifredus Vendelinus), un des hommes les plus savants de son époque, né à Herck-la-Ville, en 1580. Pendant sa jeunesse, il résida quelques années à Forcalquier, en Provence, où il était précepteur des enfans de M. d'Arnaud. C'est là qu'il se lia avec Peiresc. Il sera souvent question de lui dans la correspondance de ce dernier. Il fut aussi des amis de Rubens. Étant revenu dans son pays natal, il y devint curé de la petite paroisse de Beets, (Geet-Bets) et douze ans après, curé à Herck. Plus tard, il devint chanoine de Condé, ensuite de Tournai et enfin doyen de la collégiale de Courtrai. Il y mourut en 1660. Nous avons recueilli de lui un grand nombre de lettres, toutes scientifiques, qui feront connaitre l'étendue de ses connaissances et de ses relations.

sans doute satisfait et, possible, y trouveriez encore quelque petit amusement qui ne seroit pas tant esloigné de vostre goust, quoique nous soyons bien esloignez des lieux où les livres anciens et modernes et autres monuments de l'antiquité sont en commerce et se descouvrent plus ordinairement, comme sont les Pais-Bas et l'Italie, et maintenant l'Angleterre où l'on a emporté, depuis peu, de grandes et précieuses despouilles de toute la [terre, en fait] de livres et autres singularitez anciennes, tesmoing ces marbres du comte d'Arondel (1) dont M. Seldenus nous a donné un eschantillon si friand et où vous aurez bien trouvé de la besogne taillée et Mr Vendelin aussy, principalement en ces anciens fragments de chronologie où il y a de si rares époques à examiner et rapporter à celles qui estoient en nostre cognoissance, et qui ne seront possible pas inutiles à ces excellentes observations que vous avez faites sur les Olympiades, (2)

(1) Ces fameux marbres de Paros, dont les inscriptions ont jeté un si grand jour dans la chronologie grecque, ont été découverts par Peirese. Il en avait fait l'acquisition, par l'entremise de son agent à Smyrne, Samson, et les avait payés 50 louis. Mais au moment de les emballer, Samson, victime de quelque friponnerie du vendeur, fut mis en prison, les marbres furent saisis et revendus à Lord Arundel, qui les fit transporter en Angleterre. Jean Selden en publia la première description.

(2) *Olympiades, solâ manu, ut vere annis mundi respondent, computate. Lovanii*, 1626, in-4°. Dans cette dissertation, dédiée au cardinal Alphonse de la Cueva, l'auteur s'est efforcé de débrouiller les difficultés qui se rattachent au calcul de cette période chronologique. S'appuyant surtout sur les concordances entre les époques de l'histoire profane et celles de l'histoire sacrée, telles que ces concordances avaient été établies par Godefroid Wendelinus, il donne un moyen ingénieux de compter les Olympiades sur les articulations des doigts des deux mains. Nous ne savons quel est l'adversaire de ce livre auquel Peirese fait allusion dans sa lettre.

à quoy vostre adversaire se trouvera aussi empesché s'il les pense accommoder à ses suppositions qu'à rien qu'il aye eu à desmesler, ne luy en déplaise. Il s'est voulu donner de la peine pour trouver à redire, non pas à vous seul, comme je vous disois par mes dernières, ains à tout ce qui avoit esté jusques icy mis au jour en ces matières par les plus grands hommes du siècle, mais il a tant apporté de la besogne à ceux qui le voudront examiner et censurer luy mesmes, que j'en ay compassion, et suis bien marry qu'il n'aye creu ses amis qui lui avoient conseillé, fort longtemps y a, de se comporter un peu plus sobrement et plus modestement, estant bien ayse de drapper et mordre les plus braves hommes, et les plus célèbres, mais bien mal ayse de se parer d'eux, quand ils y songent tant soit peu. Au reste, M. Rigault (1) m'a daigné faire part de vostre observation sur Ste.-Domitille, où je ne pouvois assez admirer de combien bonne grâce vous luy avez

(1) Nicolas Rigault, savant philologue, né à Paris en 1577, fréquemment nommé dans la correspondance de Rubens. L'ouvrage de Puteanus qu'il avait signalé à Peiresc, a pour titre : *De S. Flavia Domitilla, clarissima Martyre, Observatiuncula epistolica ad locum Martyrologii Romani, Nonis Maii. Lovanii, 1629, 4^o*. Cette dissertation est dédiée au cardinal François Barberini, par le fils d'Erycius Puteanus, Justus Cæcilius Puteanus; en reconnaissance du canonicat qu'il avait obtenu à St.-Pierre, de Lille, par l'intervention du cardinal. Ce Justus était en même temps secrétaire du Nonce pour les lettres latines. L'opuscule se compose d'une lettre adressée à Philippe Chifflet, Protonotaire apostolique et aumônier de l'archiduchesse Isabelle. En tête du volume on voit la gravure d'une sardoine antique représentant Flavia et appartenant aux frères Chifflet. Selon Puteanus, cette Flavia est la femme du consul Flavius Clemens, et c'est elle qui fut martyre; c'est par erreur que le martyrologe dit aux Nones de mai : *Terracina natalis Beatæ Flaviæ Domitillæ, Virginis et Martyris, etc.*

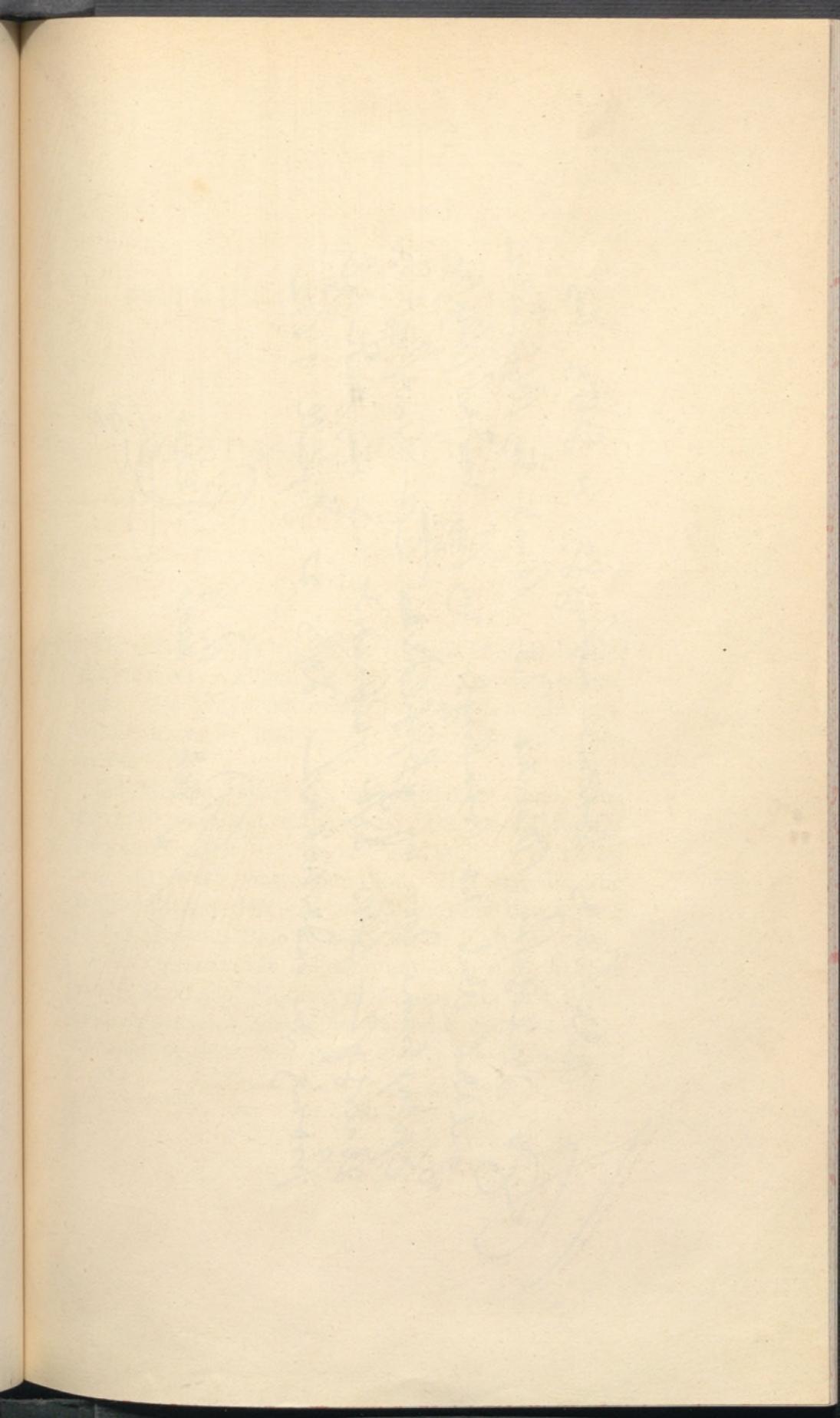
osté la qualité de vierge qui luy avoit esté adjoutée par mesgarde, pour la faire si proprement quadrer à tant de belles et fortes autoritez des anciens auteurs dont la foy probatoire ne peut estre revoquée en doute. Il seroit à désirer que plusieurs aultres articles du Martyrologe fussent polis et redressez d'une si bonne main que la vostre.

Mais j'abuse de vostre patience et vous ennuye si longuement et vous sèvre trop longtemps de la douce pature que vous fournissent vos muses, dont je vous supplie de me vouloir excuser et me faire la faveur que je vous ay plusieurs fois demandée, par mes précédentes lettres, qu'il vous plaise m'envoyer un petit rolle de vos œuvres, tant de celles que vous avez mises au jour que de celles que vous avez projetées et le plus avancées. Et si je suis propre à vostre service, commandez-moi librement, je vous supplie, comme, Monsieur,

Votre très humble et très obligé serviteur.

DE PEIRESC.

A Boisgency, ce 20 novembre 1629.



De Onderprouws betruwd ontfaangt is selck van
De Baeltgafde Mores die Proude van besondere
guldene ende te betalinge van sye vaderd selgter
Ertaydum door mij gheschiede tot Anwyghede
dardijge sckw dexe quattantw mit myz sande ghe-
sroung in onderhoed des 27 April 1612

Peter Pauw Peters

PETRUS-PAULUS RUBENS

EN

BALTHASAR MORETUS (I).

II.

De eerste schilderij, welke Rubens voor Balthasar Moretus vervaardigde, is de *Verrijzenis van Christus*, welke nog heden het grafteeken van Jan Moretus, Balthasars vader, in de O.-L.-V.-kerk van Antwerpen versiert.

Jan Moretus stierf den 22ⁿ september 1610. Den 27ⁿ april 1612 gaf Rubens aan Balthasar Moretus kwittantie eener somme van 600 gulden, welke hij voor dit werk ontvangen had. Het eigenhandig kwijtschrift van den grooten kunstenaar berust nog in het Museum Plantin-Moretus en luidt als volgt :

“ Ic onderscreven bekenne ontfanghen te hebben van St Balthasar Moretus de somme van seshondert guldens eens tot betalinghe van sijn vaders saligher epitaphium door mij geschildert. Tot bevestinghe

(1) Zie bl. 203.

der waerheyt hebbe dese quittance met mijn handt
ghescreven en onderteekent desen 27 april 1612.

PIETRO PAUOLO RUBENS. »

De schilderij vormt een drieluik. Het midden-
paneel verbeeldt *de Verrijzenis van Christus*. Op de
voorzijde der twee vleugels ziet men de HH. Joannes
en Martina, de patronen des overledenen en zijner
vrouw. Op de achterzijde, twee engelen in grau-
wschildering. Het portret van Jan Moretus bekroont
het geheele werk.

Het volgende inschrift werd onder het gedenk-
teeken geplaatst.

CHRISTO RESURGENTI SACRUM.

—
JOHANNI MORETO ANTVERPIENSI,

MAGNI PLANTINI GENERO,

EJUSDEM VIRTUTUM ATQUE ARTIUM,

LABORIS ET CONSTANTIÆ HEREDI;

QUEIS JUVENIS SENESCENTEM SOCERUM JUVIT,

VITA FUNCTUM SUPERSTES EXPRESSIT.

PUBLICE UTILISSIMUS, PRIVATIM BENIGNUS,

PASSIM MODESTUS, PROBUS, PRUDENS,

OMNIUM BONORUM ELOGIO BONUS,

VIXIT, PRÆCLARUM SUIS HONESTI EXEMPLUM,

ANNOS LXVII. MENSES IV.

OBIIT, INSIGNEM IN DEUM PIETATEM TESTATUS,

X KAL. OCTOBR. M. DC. X.

MARTINA PLANTINA

OPTIMO MARITO CUM LACRYMIS OPTIME APPRECATATA

SIBI ET POSTERIS MORTALITATIS MEMOR

P. C.

Dit grafschift werd op eene koperen plaat met verheven letteren gegraveerd door Jan Bruydegom, wien 60 gulden voor dit werk betaald werden. Schilderij en inschrift waren versierd met keurig houten beeldwerk, gemaakt door Otmaar van Ommen.

Daar deze omlijsting spoorloos verdwenen is, zonder afbeelding noch beschrijving na te laten, achten wij het der moeite waardig de rekening van den beeldhouwer mede te deelen, zooals zij in het archief van het Museum Plantin-Moretus is bewaard gebleven. Zij geeft ons een tamelijk nauwkeurig denkbeeld van het gedenkteeken, waarvan Rubens' tafereel deel maakte. Zooals gemakkelijk te begrijpen is, werd Otmaar Van Ommen's werk aan de goedkeuring des schilders onderworpen.

Ziehier bedoeld stuk:

Rekeninghe voor mijn heere Moretus van die sulphure, die ik voor hem gemaect ende gestelt hebbe ende met al die siraten daer toe gedaen al soo hier na volcht:

Inden eersten ghesneden 2 groote vlughels, an het stuck verdient een hondert ghuldens, compt . . .	200 ghl.
Noch ghesneden die groote vasse lanck wessende 9 voeten, daeran verdint 36 ghl., compt . . .	36 »
Noch ghesneden die 2 festonnen met een hangende feston, sammen verdint 72 ghl., compt . . .	72 »
Noch ghemackt den grooten pot boven op het warck, daeran verdint 15 ghl., compt.	15 »
Noch ghemaect 2 lampen, an het stuck verdient 2 ghl., compt	4 »
Noch ghesneden die siraten in die frisse, daeran verdient 8 ghl., compt.	8 »

Noch ghesneden die 2 kortoessen onder die frisse, an het stuck verdint 2 ghl. 10 stuij., compt . . . 5 ghl.

Noch ghesneden 2 groote kortoessen onder tussen die groote vasse, an het stuck verdint 3 ghl. 10 stuy., compt 7 »

Noch ghesneden 2 siraten op die pillasters, an het stuck verdint 3 ghl., compt 6 »

Noch ghemackt 2 krollen op die pillasters, an het stuck verdint eennen gulden, compt. 2 »

Noch ghesneden 2 kinderkens, an het stuck verdint 30 ghl., compt 60 »

Noch ghesneden die groote schulp van beide syden schoon, compt 16 »

Noch ghesneden die vassen daer die lampen opstaen met die 2 dolfijnen, sammen verdint 18 ghl., compt. 18 »

Noch van hout, dat ick tot het warck geleverd hebbe, met allen die dachurren die het my ghekost hebben, te weeten het schrynwarck ende voor mynnen soon ende hooftsweer ende arrebeijt, die ick ghehad hebbe, samen ten nausten overslagen sees hondert guldens.

Somma bedracht tien hondert ende negenveertich ghulden. (1)

Noch hebbe ick verschoten om het warck tot diversche reijssen tot den beldesnijder te brenghen ende wederom te hallen ende om dat gheheel warck in die karcke te brengen, samen an die arrebeijders gegeven . 3 »

Noch verschoten an die duerren ende pinneelen te witten ende te prumuren tot 2 reijssen toe . . . 4 » 10

Noch hebbe ick gegeven an den tummerman Hayndrich Verplancken 2 »

De kosten van het geheele grafteeken beliepen tot de som van 2000 gulden, blijkens de volgende rekening, welke door Balthasar Moretus werd opgemaakt :

(1) Geaccordeert in de presentie van mon frere Theodore Galle tot fl. 860. (Nota van B. Moretus).

*Despens de l'Épitaphe de feu mon père que Dieu
aye en sa gloire.*

A Petro Paulo Rubens pour la paincture	fl. 600 s. —
A Otmaer van Ommen pour l'ouvrage du bois	» 860 » —
A David Remeeus pour dorer l'épitaphe de feu mon père	» 270 » —
A Jan Tielmans pour le plomb délivré	» 5 » 8 1/2
A Hendrick Verplancken pour les estallages	» 12 —
A Christoffel Merckx pour le fer et serrures	» 82 —
A Hans van Eyck steenhouder pour son travail de cinq journées et demi	fl. 6 s. 1
Aux compagnons qui ont travaillé pour drinckgeldt	» 5 » 15
A Otmar van Ommen pour ce qu'il avoit deboursé aux travailleurs etc.	» 9 » 10
Pour la voile pendue en l'église durant l'ouvrage du Épitaphe	» 3 » 12 1/2
A Pauwels van Laer pour la planche de cuivre de 36 1/2 \mathbb{E} de poix	» 25 » 12
A Hendrick pour nettoyer la planche	» 7 » —
A Jan Bruydegom pour graver les lettres de l'inscription de l'Épitaphe	» 55 » —
A Peeter van Dyck voor ses vysen en coperdraet.	» 5 » 10
A Fourmenaux pour les lettres fondues en cuivre CHRISTO RESVRGENTI SACRVM.	» 4 » 15
	» 1952 » 4
Depuis encores payé à David Remeeus pour dorure de l'inscription et de la liste et des piédelampes	» 24 » —
	» 1976 » 4
Item drinckgeldt aulx serviteurs et banquets aux maistres d'ouvrage	» 23 » 16
	fl. 2000 s. —

Zooals uit deze rekening opgemaakt kan worden, was het werk van Otmaar van Ommen zeer belangrijk en prachtig. De vleugels der schilderij waren met beeldhouwwerk versierd. Rechts en links van het tafereel bevond zich een gebeeldhouwd pilaster en een festoen. Boven het stuk liep een fries, waarop twee lampen, twee engelen, twee schelpen en een vaas waren aangebracht. Onder de fries zag men twee cartouches. Aan den benedenkant liepen de twee festoenen samen, en vormden een hangenden bloementros. Lager nog was een vaas van negen voet lang, waarop twee cartouches waren gesneden.

Een groot deel van het beeldhouwwerk was verguld. De woorden *Christo resurgenti sacrum* waren gescheiden van het grafschrift en duidden het onderwerp der schilderij aan.

Rubens' werk werd in 1795 naar Parijs overgevoerd en in 1816 teruggebracht. Ongelukkiglijk was de kostelijke, gebeeldhouwde omlijsting in 1798 verkocht en afgebroken. De familie, aan wie in 1816 het gedenkteeken van Jan Moretus was teruggeven, liet in 1819, naar de teekening van Willem Herreyns, eene nieuwe omlijsting in marmer maken. Het portret van den overledene, dat boven het drieluik geplaatst was en vermoedelijk werd vastgehouden door de twee engeltjes, welke op de fries zaten, was en bleef verloren. Het werd vervangen door een ander conterfeitsel, geschilderd door W. Herreyns naar het portret van Rubens, dat in de familie bewaard gebleven was en dat zich nu nog in het Museum Plantin-Moretus bevindt.

Het paneel der *Verrijzenis* werd averechts ge-graveerd door Schelte à Bolswert. De schilderij is met zorg en niet zonder bedeesdheid uitgevoerd. Zij behoort nog geheel tot 's meesters eerste en Italiaansche manier en telt juist niet onder zijne best gelukte stukken.

Verscheiden tafereelen van minder belang werden door Rubens uitgevoerd voor Balthasar Moretus. Te zamen met andere werken, welke de beroemde kunstenaar leverde aan de Plantijnsche drukkerij, vinden wij ze vermeld in de credit-rekeningen van Rubens. Wij schrijven deze geheel over uit de grootboeken van Moretus, alhoewel wij eerst in een volgend hoofdstuk van de teekeningen, welke er in aangehaald staan, zullen spreken.

Grand-livre A. 1610-1618.

Monsieur Pietro Paulo Rubens doit avoir :

Pour aultant qu'il a retocqué les figures d'*Aguilonii*, *Lipsii*, *Senecæ*, et quatre du *Missel*, luy sont advouez c(omme) p(our) Boissardus, (1) montants fl. 36.—

Pour la délinéation des figures d'*Aguilonius*, de deux vignets du *Missel* et deux figures dudit, *Seneca moriens*, *Senecæ caput*, et *J. Lipsius*, touchants à feu nostre mère, montent » 112.—

Pour la délinéation de *Nativitas Domini*, *Annunciatio B. Mariæ*, *David Pœnitens*, *Missio Spiritus Sⁱ*, *Assumptio B. Mariæ*, *Omnes Sancti*, *Cæna Domini*, *Resurrectio Domini*, *Crucifixus cum latronibus* et *Crucifixus defunctus* et *Frontispicium Breviarii* » 132.—

(1) In de debet-rekening lezen wij :

1614. Adi 13 Mey. Pour Boissardi Antiquitates Romane . . fl. 36.

Pour payntures pour mon frère Balthasar; *C. Plantinus, J. Moretus, J. Lipsius, Plato, Seneca, Leo decimus, Laurentius Medicus, Picus Mirandula, Alphonsus rex, Mathias Corvinus.* . . . fl. 144.-
fl. 424.-

Grand-livre (allant jusqu'a 1655).

Pedro Paulo Rubens doit avoir :

Pour les peintures et contrefaits et frontispices ensuivants, lesquels il a inventé et dépeint.

Pour la peinture de *St.-Juste* pour compte de Balth. Moretus trois cents fl. fl. 300.-

Pour cinq figures peintes sur paneel, a sçavoir *N.-Dame avec l'Enfant Jésus, St.-Joseph, St.-Gaspar, St.-Melchior* et *St.-Balthasar*, pour compte de Balth. Moretus, à trente florins la pièce vall . . » 150 -

Pour sept contrefaits sur paneel de *Petrus Pantinus, Ar. Montanus, Abr. Ortelius, Jac. Moretus, Joanna Riviera, Martina Plantina* et *Adriana Gras*, pour compte de Balth. Moretus, lesquels il estime à 24 fl. la pièce, mais advouons seulement à fl. 14.8 vall. » 100.16

Pour deux visages peints sur paneel de *Christus* et *Maria* pour B. M. à fl. 24. » 48.-

Pour 13 frontispices des livres ensuivants in-fol. entre lesquels neuf durant la compagnie de Jean Van Meurs, à sçavoir : *Annalium Tornielli, Annalium Haræi primi tomi, ejusdem tomi 2^{di}, Obsidionis Bredanæ, Vitarum patrum, Catenæ in Lucam, Conciliorum Coriolani, Bosii de Cruce, Lessii de Justitia*, et depuis la ditte compagnie *Operum Blosii, Dionysii Areopagitæ, Justi Lipsii*, et *Blosii* (dico *Goltzii*), à 20 fl. la pièce . . . » 260.-

Pour 8 frontispices des livres ensuivants en-4^o desquels deux durant la compagnie de Jean van

Meurs, à sçavoir : <i>Mascardi Sylvarum</i> et <i>Lessii Imago</i> , et depuis la ditte compagnie : <i>Sarbievii lyrica</i> , <i>Peinture de son Altesse</i> , <i>Insignia Card. a Dietrechstein</i> , <i>Pœmata Urbani VIII</i> , <i>ejusdem Imago</i> et <i>Symbolorum Petrasanctæ</i> , à 12 florins . . . »	96.—
Pour deux frontispices en-8 ^o : <i>Thomæ a Jesu de Contemplatione</i> durant la compagnie de Jean van Meurs et après, <i>Haftenii via Crucis</i> à fl. 8 . . . »	16.—
Pour trois frontispices en-24 ^o : <i>Sarbievii</i> , <i>Bauhusii</i> et <i>Bidermanni</i> à fl. 5 »	15.—
Pour compte de la peinture de Jean Van Meurs, cinquante fl. »	50.—
Pour aultant que B. Moretus luy accorde pour les sept contrefaits de Petrus Pantinus et aultres icy en hault, à raison de 24 fl. la pièce, vient pour surplus »	67.4
	<hr/>
	Total fl. 1103.—

Onder de hier in rekening gebrachte schilderwerken treffen wij in de eerste plaats aan : tien portretten, gemaakt voor Balthasar Moretus tusschen den 17ⁿ maart 1613 en den 2ⁿ mei 1616. De afgebeelde personen waren : Christoffel Plantijn, Jan Moretus, Justus Lipsius, Plato, Seneca, Leo de tiende, Laurentius van Medici, Pico de la Mirandola, Alfons, koning van Arragon, en Matthias, koning van Hongarië. Elk portret kostte 14 gulden en 8 stuivers.

Verder vinden wij nog zeven andere portretten vermeld. Deze verbeelden : Petrus Pantinus, een professor van Leuven uit de xvii^e eeuw ; Arias Montanus, den Spaanschen godgeleerde, die in 1568 door Philips II gezonden werd om het drukken

van Plantijns veeltaligen Bijbel te besturen; Abraham Ortelius, den grooten aardrijkskundige; Jacob Moretus, Balthasars grootvader; Joanna Rivière, de vrouw van Plantijn; Martina Plantijn, Balthasars moeder, en Adriana Gras, de vrouw van Jacob Moretus. Elk portret kostte 24 gulden, Moretus wilde eerst slechts 14 gulden 8 stuivers het stuk betalen, maar zag zich eindelijk toch genoodzaakt 's kunstenaars eisch in te willigen.

Het gedeelte van Rubens' rekening, waarin de post dezer laatste portretten voorkomt, loopt van 28 juni 1617 tot 12 april 1636. Ongelukkiglijk werden de onderscheiden werken, door den schilder geleverd, niet volgens tijdsorde opgeschreven, terwijl de in betaling gegeven boeken immer zorgvuldig op dag en jaar van levering aangeteekend staan.

Moeten wij het er voor houden, dat er ten minste eenige orde gevolgd werd in de opsomming der schilderwerken, dan zouden de zeven laatste portretten tusschen 1630 en 1636 vervaardigd zijn. Immers zij komen na de schilderij van den H. Justus, die stellig na 1629 geschilderd is.

Van een der stukken weten wij met zekerheid, dat het in 1633 vervaardigd werd. Lodewijk Jozef Dhuvetter van Ieperen had het portret van Pantinus aan Balthasar Moretus aangeboden, maar deze had geweigerd bij zijnen brief van 7 juli 1630, waarin hij zegde, dat dit stuk niet zou overeenstemmen met de overige schilderijen zijner groote zaal, die meestal van Rubens waren en hij vroeg hem het portret, om het door dezen meester te laten

copieeren (1). Het werd gezonden, maar geraakte in Rubens' huis verloren. Later werd het teruggevonden en door Rubens nageschilderd. Den 29ⁿ juli 1633 schreef Balthasar Moretus aan d'Huvelter: "Rubens heeft eindelijk het portret van wijlen den heer Pantinus weergevonden en heeft het voor mij naar uw model geschilderd. Ik zend u uwe schildering door den bode terug met verschuldigde dankzegging." (2)

Het komt ons zeer waarschijnlijk voor, dat de zes andere conterfeitsels rond denzelfden tijd vervaardigd werden.

Het Museum Plantin-Moretus bezit deze zeventien portretten, uitgenomen die van Plato en Seneca. Deze twee laatste zijn ongetwijfeld de schilderingen, welke Lucas Vorsterman de oude in koper sneed. Dezelfde kunstenaar graveerde uit dezelfde reeks nog de portretten van Leo X, Lorenzo en Cosimo van Medici. Genaamd museum bezit twee portretten klaarblijkelijk door Rubens voor dezelfde verzameling van merkwaardige mannen

(1) Ludovico Josepho Dhuvetter.

R^{de} et Clar^{me} Domine,

Gratias R. V. ago, quod R^{di} admodum Dni Pantini, patri olim meo mihiq^e amicissimi, imaginem benigne offerat. At vereor ut pictor isthic non eandem formam imitetur, quæ cæteris in aula mea imaginibus respondeat, quæ pleræque sunt a D. Rubenii, ævi nostri Apellis, manu. Itaque gratias mihi R. V. fecerit, si suum prototypum transmittere haud gravetur, remittendum a me, ubi aliam ex eo effigiem Rubenius expresserit.

Librum pro concessio prototypo, quem voles reponam. Vale R^{de} et Clar^{me} Dne, et si vicissim inservire hic possim manda. Antverpiæ, in officina Plantiniana, 7 juli 1630.

(2) Repperit tandem Rubenius effigiem D. Pantini p. m. eamque mihi ad exemplar tuum depinxit: quod R. T. hoc tabellario remitto, cum debita gratiarum actione.

geschilderd en die paus Nicolaus V en Cosimo van Medici verbeelden.

De zeventien portretten van het Museum Plantin-Moretus zijn allen 0.625 m. hoog en 0.485 breed, met zeer geringe afwijkingen voor enkele hunner. Zij zijn op hout geschilderd en stellen de personages in borstbeeld voor. Ongetwijfeld zijn allen door Rubens geleverd en uit zijn werkhuis afkomstig; maar voor deze, als voor zooveel andere zijner werken, mag de vraag gesteld worden, of alle wel van zijne hand zijn. En ontkennend moet die vraag tot een zeker punt beantwoord worden. De familieportretten zijn met veel zorg en blijkbaar door den meester zelven geschilderd; sommige der vreemde personages daarentegen zijn door zijne leerlingen aangelegd, en door hem met vluchtigen borstel afgewerkt. De medewerking zijner helpers kan hier des te gereedelijker aangenomen worden, daar geen der personages nog leefde, toen de portretten geschilderd werden, en deze dus niet naar de natuur, maar allen naar oudere contereitsels vervaardigd werden.

De eerste schilderij, welke wij in Rubens' rekening aantreffen na de tien oudste portretten, is die van den *H. Justus*. Zij werd vervaardigd voor het altaar van het klooster der Annonciaden te Antwerpen, waar Balthasar Moretus de geestelijke vader van was.

Deze kloosterlingen hadden zich in 1608 te Antwerpen nedergezet en waren zeven jaar later hunne kerk in de Lange Winkelstraat beginnen te bouwen. Den 31ⁿ maart 1628 schreef Balthasar

Moretus eenen brief aan kardinaal Franciscus Barberini, neef van paus Urbanus VIII, om hem te verzoeken eenen vollen aflat te verleen en aan hen, die hunne devotie zouden verrichten in die kerk gedurende het octaaf, welk daar zou gevierd worden ter gelegenheid der overbrenging van het hoofd van den H. Justus. Deze relikwie, zegt hij, bevond zich vroeger in een Franciscaner klooster te Zutfen. Toen deze stad in de macht der hervormden viel, wierpen zij het hoofd van den h. martelaar in de vlammen, waaruit het gehaald werd door twee kloosterlingen, die het later aan den Eerw. Heer Egbertus Spitholdius, toen te Keulen wonende, in bewaring gaven. Deze geestelijke werd naderhand kanonik en plebaan der hoofdkerk van Antwerpen. Bij testament beschikte hij, dat na zijn dood het hoofd van den H. Justus in de kerk der Annonciaden zou ter vereering der geloovigen geplaatst worden en dat, zoo vroeg of laat Zutfen aan de overheersching der ketters mocht ontsnappen, de relikwie terug naar die stad zou gebracht worden. Onder deze voorwaarde was zij hem zelve door de twee kloosterlingen te Keulen toevertrouwd. Balthasar Moretus belooft, dat hij een standbeeld zal laten maken, hetwelk den H. Justus zal voorstellen op de armen zijn versch afgehouden hoofd dragende « en, gaat hij voort, ik zal door een » voortreffelijken kunstenaar een tafereel laten » schilderen, dat de geschiedenis der marteling » afbeeldt. Om de godvruchtigheid der geloovigen » aan te wakkeren, zullen deze beide werken op » den dag der overbrenging van de relikwie

” processiegewijs naar de kerk der Annonciaden
” gedragen worden, waar ik een altaar laat bouwen
” ter eere van den H. Justus. ” (I)

(I) Francisco Barberini Cardinali.
Ill^{me} et R^{me} Ecclesiae Princeps.

R. D. Egbertus Spitholdius Zutphaniensis, Canonicus et Plebanus Antverpiensis, testamento cavit, ut S^{ci} Justi Martyris, qui adhuc puer in persecutione Diocletiani sub Rictuovaro praeside caesus est, sacrum caput, quod haecenus ipse asservarat, ad Virgines Annuntiatas in civitate hac Antverpiensi transferetur, fidei ipsarum custodiae committendum, ut siquando Zutphaniam Catholicae Religioni restitui contingat, eo bona fide remitteretur. Si quidem ipse Coloniae existens, priusquam ad plebanatum Antverpiensem evocaretur, sacrum hoc pignus a duobus fratribus Zutphaniensibus Ordinis Minorum S. Francisci acceperat, qui illud a flammis (in quas haeretici occupata Zutphania conjecerant, unde aliquid ambustionis vestigium etiam nunc apparet) Deo adjuvante eripuerunt: et Coloniae cum eo profecti, R. D. Spitholdium, civem Zutphaniensem et Sacerdotem, illic reperisse laetati sunt, cujus scilicet fidei sacrum thesaurum tuto committerent, Zutphaniae ab haeticorum tyrannide aliquando liberandae fideliter reddendum (a)

Cum vero Virginum Annuntiarum, quas sacro hoc legato R. D. Spitholdius beavit, Syndicus existam, utpote qui in earum numero tres habeam cognatas, omnes avi mei p. m. Christophori Plantini neptes; mei muneris esse existimo, ut pariter pro meo in sanctissimum martyrem affectu sacras ejus reliquias honorem; statuam fieri curem, quae velut recens amputatum caput brachiis suis sustineat; atque imaginem ab eleganti artifice depingi, quae martyrii historiam exhibeat, quae nimirum in die translationis pietati hominum excitandae, ad Virginum Annuntiarum Ecclesiam (ubi et altare in S. Justi honorem exstrui curo) processionaliter deferantur. Sed quo major translationis hujus sit solemnitas, Sanctissimum Pontificem suppliciter rogo ut in ipso translationis die arbitrio R^{mi} Episcopi Antverpiensis indicendo, et per totam ejus Octavam (in qua, praeter divinum officium, sacrae de S. Justi laudibus conciones a variis divini verbi praekonibus habebuntur) omnibus utriusque sexus Christi fidelibus vere poenitentibus et confessis ac sacra communione refectis, qui in Ecclesia Virginum Annuntiarum (ad quam S. Justi caput transferetur) pro S. Matris Ecclesiae exaltatione, Principum

(a) Notandum quod ad hanc historiam de capite S. Justi in flammis ab haeticis conjecto et a duobus Minoritis erepto, me intellexisse a D. Clara Van de Kerckhoven, quae olim R. D. Spitholdio inservierat et ab ipso sic intellexerat.

De gevraagde gunst werd aan Balthasar Moretus toegestaan, en den 24ⁿ augustus 1629 verzocht hij den provinciaal der Minderbroeders en dezès twee voorgangers de processie bij te wonen, die van hunne kerk uitgaande zich naar die der Annonciaden moest begeven om er het hoofd van den H. Justus over te brengen. Deze processie had plaats op den tweeden zondag van september 1629.

Rubens, die de voortreffelijke schilder was, van wien Balthasar Moretus in zijn brief aan kardinaal Franciscus Barberini schrijft, had Antwerpen den 21ⁿ augustus 1628 verlaten om zijne gekende staatkundige zending in Spanje en Engeland te vervullen. Hij keerde hier eerst rond den 6ⁿ april 1630 terug, zooals blijkt uit een brief van dien datum, door B. Moretus aan Jan van Vuecht te Madrid geschreven.

Volgens J. B. van der Straelen (1) richtte Balthasar Moretus in 1629 aan de noordzijde der koor van de kerk der Annonciaden de kapel van den H.

Christianorum concordia, hæresium extirpatione, ac denique Belgarum a vera fide aberrantium conversione, pias ad Deum preces effuderint, plenariam omnium peccatorum suorum indulgentiam et remissionem impertiri dignetur. Quæ S. Apostolicæ Sedis benignitas ut spero efficiet, ut omnes Belgæ, innocentissimi martyris et nomine et exemplo incitati, justitiam libentes amplectantur; atque ita tandem pacem, tot jam annos (pro dolor!) universa Belgica exulantem læti recipere mereantur. Quæso te, Ill^me Ecclesiæ Princeps, hunc meum Virginumque Annuntiarum supplicem libellum Pontifici Optimo Maximo patruo tuo offerre et commendare meque clientem tuorum numero inscribere ne graveris; Deo supplicentem te quam diutissime tuo et publico Ecclesiæ bono incolumem et felicem servet. Antverpiæ, in officina Plantiniana. Prid. Kal. April 1628.

(1) Geslagt-lyste der nakomelingen van den vermaerden Christoffel Plantin. Antwerpen 1858. Bl. 25.

Justus op en versierde het altaar met Rubens' schildering. Uit den brief, door den milden begiftiger den 31ⁿ maart 1628 aan kardinaal Barberini geschreven, zouden wij moeten opmaken, dat de *Marteling van den H. Justus* tusschen dien laatsten dag en den 21ⁿ augusti van het volgende jaar geschilderd werd.

Dit is echter weinig waarschijnlijk. Moretus zal wel gewacht hebben om het tafereel te bestellen, totdat hij een antwoord op zijn verzoek tot bekoming van een aflaat uit Rome ontvangen had. Toen dit antwoord kwam, was Rubens buiten het land. Het kan dus eerst in 1630 zijn, dat hij het stuk onder handen genomen heeft.

Het werd in 1639 door Jan Witdoeck in koper gegraveerd en de kopersnede werd door de zusters Annonciaden aan hunnen beschermheer Balthasar Moretus opgedragen.

De opdracht luidt:

“ Clarissimo viro D. Balthazari Moreto, Architypographo Regio; hanc Imaginem Tabulae, ab ipso in Ecclia Annuntiarum Antverpiae cum Ara, ad honorem S. Iusti mart. pueri nouennis erectae, in qua eius Miraculosum caput reponitur, dictae Sorores sijndico, ac Patrono suo, Annum salutis 1639 bene omninantes D. D. C. Q.

Het klooster dezer zusters werd in 1783 door Jozef II gesloten, doch onder het gouvernement der patriotten heropend. Gedurende de Fransche overheersching werd de schildering aan het museum van Bordeaux geschonken, waar zij zich nog bevindt. Het is een weinig beduidend stuk van den meester,

waaraan zijne leerlingen en gewone helpers ruimschoots hebben medegewerkt.

De verder vermelde schilderijen op Rubens' rekening zijn een *O.-L.-V. met het kind Jesus*, een *H. Josef*, een *H. Gaspar*, een *H. Melchior* en een *H. Balthasar* aan 30 gulden het stuk; een *Hoofd van Christus* en een *Hoofd van Maria* aan 24 gulden het stuk. Deze acht tafereelen waren op hout gemaald. Eindelijk treffen wij nog aan eene schildering voor Jan van Meurs, die 50 gulden betaald werd.

Al deze werken zijn spoorloos verdwenen, behalve wellicht het laatste, dat waarschijnlijk het schoone drukkersmerk is, welk Rubens voor Jan van Meurs samenstelde en in grauwschildering uitvoerde. Het Museum Plantin-Moretus bezit nog het oorspronkelijke stuk, dat herhaaldelijk werd gegraveerd, onder andere in koper door Cornelis Galle en in hout door Christoffel Jegher, om op de titels der boeken, door Jan van Meurs uitgegeven, gedrukt te worden. Deze vernuftige samenstelling verbeeldt in het middenvak eene lien, die op hare eieren broeit met de kenspreuk: *Noctu incubando diuque*; verscheidene zinnebeeldige versieringen vormen een lijst rond dit middendeel.

Verwonderlijk mag het heeten, dat Balthasar Moretus zijn eigen portret door zijnen vriend niet liet schilderen. Zijn neef en opvolger Balthasar II getuigt, dat hij uit verregaande bescheidenheid zich immer verzet had tegen het vervaardigen van zijn conterfeitsel. Alleen na zijnen dood werd zijn portret gemaakt, tweemaal door Thomas Willeborts Bosschaert, eens zooals hij levend was, en eens

zooals hij dood op zijn sterfbed lag. Eene derde maal werd zijne beeltenis gemaald door Erasmus Quellin in eene grauwschildering, die Cornelis Galle den jongen tot model voor eene kopergravuur diende. Alle drie deze portretten berusten tegenwoordig nog in het Museum Plantin-Moretus.

Behalve deze stukken vinden wij, dat de opvolger van Balthasar Moretus in het bestuur der Plantijnsche drukkerij nog eenige andere schilderijen van of naar Rubens bezat. Een inventaris, door hem opgemaakt op 31 december 1658, vermeldt onder vele andere in een "register van schilderijen."

Dry Coninghen schoustick van Rubens (geschat op)	fl. 600
Leeuwenjacht schoustick, eene goede cotype nae	
Rubens	fl. 40
Joseph ende Maria, buffetstick, cotype naer Rubens	fl. 15
Joseph, Maria ende drij Coninghen, in vijf stucken, originele van Rubens	fl. 100
29 verscheyde pourtraiten inde groote Camer, boven de lijst, meest alle originele van Rubens ende Willeborts, het een door d'ander a fl. 10	fl. 290
Seneca ende Plato in twee stucken, originele van Rubens	fl. 30
Christus, Maria ende 13 apostelen, in 15 stucken cotype nae Rubens	fl. 60

In deze lijst vinden wij niet meer de "deux visages peints sur panneau de Christus et Maria"; maar daarentegen treffen wij een schouwstick aan de *Drie Koningen* verbeeldende, een buffetstick *Jozef en Maria*, en eene reeks van vijftien stucken *Christus, Maria en dertien Apostelen*.

De *Aanbidding der drie Koningen* bleef in de familie Moretus tot in de eerste helft der vorige

eeuw. Mols, in zijne aantekeningen over Rubens, welke de Koninklijke Bibliotheek van Brussel nu bezit, de titels afschrijvende der schilderijen, welke te Parijs den 22ⁿ april 1748 in de verzameling van den Brusselschen bankier Godefroy verkocht werden, en eene *Aanbidding der drie Koningen* vermeldende, teekent er bij aan, dat deze schilderij veertien personen bevat en voortkwam uit eene verkoopning bij een der Moretussen, waar zij volgens zijn eigen herinnering aan den prijs van 1200 à 1400 gulden werd toegewezen. Daar Mols deze nota schreef rond 1775, kan de schilderij niet lang vóór 1748 het huis der Moretussen verlaten hebben. De catalogus Godefroy beschrijft haar aldus: “ De H. Maagd houdt het kind vast, dat recht staat op eene tafel, waarop men eene schaal vol goudstukken ziet. Het kind steekt er zijn handje in om er eenige uit te nemen. Een page draagt den sleep van den mantel van eenen der koningen; de tweede koning is geknield; de negerkoning staat recht en houdt een wierookvat in de hand. » Zij werd toegewezen tegen 800 livres; de opgegeven grootte was (breedte) 7 v. 10 d., op (hoogte) 5 v. 4 d. Dezelfde schilderij werd nog eens geveild in de verzameling van hertog de Tallard, den 22ⁿ maart 1756, waar zij 7500 livres opbracht. Wij weten niet, wat zij sedert dien geworden is. Alhoewel zij niet volkomen overeenstemt met eene der gegraveerde *Aanbiddingen der Koningen* van Rubens' hand, valt het niet te betwijfelen, of de hier besproken schilderij is die, welke door Adriaan Lommelin gegraveerd werd in 1663. De afwijkingen tusschen de gravuur en de

beschrijving uit den Catalogus Godefroy kunnen op rekening gebracht worden van dezen laatste en misschien ook wel voor een deel op die van den slordigen graveur.

Het Museum Plantin-Moretus bezit nog de fraaie kopij naar de *Leeuwenjacht*. Het is een stuk uit Rubens' tijd, vervaardigd naar het veel grooter tafereel, dat tegenwoordig in de Pinacothek van Munchen prijkt.

De *Christus, Maria en dertien Apostelen* werden den 14ⁿ Januari 1615 door Balthasar Moretus gekocht van zijn schoonbroeder den graveur Theodoor Galle, tegen eene som van 110 gulden. Hoogst waarschijnlijk werden deze kopijen geschilderd naar de schetsen door Rubens uit Italië medegebracht. Zooals men weet, vervaardigde hij eene dergelijke reeks in 1604 voor den hertog van Lerma, welke zich tegenwoordig in het museum van Madrid bevindt. Een tweede exemplaar hangt in het Rospigliosi-paleis te Rome. Te Madrid bestaat de reeks alleen uit twaalf apostelen, te Rome bevindt er zich bij deze nog een Christus. Geen van beide stemmen dus in getal overeen met de kopij, welke Balthasar Moretus van Th. Galle kocht.

Herhaaldelijk komt Rubens' naam voor in de brieven, door Balthasar Moretus geschreven aan Jan van Vuecht, een Vlaamschen koopman, te Madrid gevestigd, dien de groote schilder zeer waarschijnlijk in deze laatste stad heeft leeren kennen, gedurende den tijd, dien hij er in 1628 en 1629 doorbracht.

Den 30ⁿ october 1629 schrijft Moretus : “ Mijnheer Petro Paulo Rubens is noch al in Engelandt : hier wedergecomen zijnde, zal niet laten U. l. groetenisse te doen. ” Den 6ⁿ December daarop volgende : “ Monsieur Rubbens blijft noch in Engelandt. ” Den 6ⁿ April 1630 : “ M^r Reubens ist den lesten van Engeland gekomen, doet U. l. en mein heer Peres de Baron seer groeten. ” Deze laatste was een afstammeling van Luis Perez, een Spaansch koopman, die in de XVI^e eeuw te Antwerpen gevestigd was en in de nauwste handelsbetrekkingen met Plantijn en Jan Moretus stond. Rubens was met Perez de Baron (een schoonbroeder van Adriana Perez, de vrouw van Nicolas Rockox, des schilders vriend) in rechtstreeksche briefwisseling en werd verzocht voor hem een tafereel te malen, zooals uit het verder aangehaalde zal blijken.

Twee dagen later schreef Balthasar Moretus aan pater Lansselius : “ De heer Rubens is uit Engeland teruggekeerd en heeft de beste hoop op den vrede met de Engelschen. (1) ”

Den 27ⁿ mei 1630 schrijft Balthasar Moretus aan Jan van Vuecht : Mijn heer Rubbens bedanckt U. l. van de groetenisse, seght U. l. dickmaels gegruet te hebben in brieven aen mijn heer Louis Perez de Baron, die U. l. van mijnen 't weggen sal believe te grueten. Aengaende den treves, ditto mijnheer Rubbens heeft my van daghe verhaelt goede hope nu te wesen, mits mijn heer Kessler van den Haghe wedergekeert zynde brought voor

(1) Dominus Rubens ex Anglia redux de pace cum Anglo plurimum sperat.

tydinghe de Staten nu te willen in tractaet van treves te komen. Dwelck Godt geve, ende U. l. in langduerighe gesontheydt bewaere. »

Den 25 juni daaropvolgende schrijft hij :

» Eersaeme, discrete Sr ende Vriendt. Naer behoorlycke groetenisse, op den 27ⁿ voorleden was aan U. l. mijnen laetsten, aen den welcken my gedraghe. 't Sedert hebbe ontvanghen U. l. aengenamen van 28ⁿ voorleden met den ingeslotenen aen Sr Petro Paullo Rubens, den welcken eerst van daghe hebbe konnen leveren, mits de voorleden daghen tot Brussel is geweest. Doet U. l. en mijn heer Perez de Baron seer gueten (aen den welcken U. l. mijne guetenisse sal believe te doen) en bidt geëxcuseert te wesen van dat hij met den ordinario U. l. brieven niet en beantwoordt, mits hem vindende seer geoccupeert, nu thuyt komende van sijne reyse. Hebbe hem gerecommandeert U. l. begeerte ; maer en vinde niet geraeden hem van den prijs iet te kennen te gheven. Want alsoo hem dickmaels voor mij hebbe geëmployeert, en hebbe noot te vooren accordt gemaect van den prijs, maer naer het voleynden hem gecontenteert volgens sijne begheerte. Oock wete wel, dat voor 200 oft 250 gl. niet vele van hem en wordt gedaen. Ten waere U. l. van hem begeerde eenighe materie van een oft twee personagiën. Alsoo sal U. l. believe te bedencken, en sal hem niet spreken van den prijs al eer ontvanghen hebbe naerder advis. »

Den 13ⁿ juli daaropvolgende schrijft hij : « Aen mijn heer de Baron myne guetenisse ; aen den

welcken, als oock aen U. l. hadde beloëft myn heer Rubens te schrijven. »

Den 13ⁿ augustus 1630 : « Met den voorgaenden hebbe aen U. l. brieven van Mons^r Rubens gesonden, sal geerne verstaen wat U. l. oft aen myn heer Baron van wegghen de schilderije geantwoordt heeft en volgen U. l. ordre. »

Den 22 october daaropvolgende : « Aengaende mijn heer Rubbens doet geerne vriendschap sonder sijne schade ; soo U. l. gedient is met eene schilderije van drie oft vier personagien, sal U. l. gerieven van de selve groote die U. l. is begeerende voor 100 pattacons. »

Verder is er geene spraak meer van deze schilderij, voor Perez de Baron door Rubens te maken.

Een antwoord, door Balthasar Moretus gezonden, aan zijn kozijn Frans van Ravelingen te Leiden, die hem gevraagd had of er geen middel was om een hunner naastbestaenden, Christoffel Porret, in Rubens' werkhuis te plaatsen om hem daar de graveerkunst te laten leeren, verdient aangehaald te worden. « Ik heb, zoo schrijft hij den 8ⁿ april 1637, met Rubens gesproken over Christoffel Porret, maar heb niets van hem verkregen. Hij haalt zeer gegronde redenen aan om zijne weigering te verklaren. Hij zegt, dat de enkele plaatsnijder, welken hij bezigt, voldoende voor hem is, en dat hij hem nog niet altijd aan den gang kan houden. Het flerecijn, waaraan hij onderhevig is, belet hem veel kleine stukjes te teekenen of ze te hertoetsen, wanneer de graveur ze geteekend heeft. Verder zegt hij, dat de jongeling hier wel andere schilders

zal vinden, die hem zullen kunnen werk geven en bij wie hij zijne studiën zal kunnen voortzetten. Ik twijfel er echter aan, of hij hier wel zoo gemakkelijk bij een graveur of bij een schilder zijne kunst zal leeren. » (1)

Vermelden wij eindelijk nog wat Moretus schreef over Rubens' onderhandeling met de Staten generaal van Holland. Den 18ⁿ september 1632 berichtte hij aan Hieronymus de Winghe van Doornik: » Ik wanhoop niet; maar verhoop van dezen oorlog, met zijne afwisselende en twijfelachtige kansen, vrede of wapenstilstand. Hiervan legde onze vriend Rubens den grondslag door zijne dubbele ontmoeting met de afgevaardigden der Staten-Generaal te Luik. » (2) Den 24ⁿ september daaropvolgende schreef hij aan Jodocus a Castro te Mechelen: » Ik verwacht iets goeds van de bijeenkomst onzer Staten en van hunne naar Holland gezonden afgevaardigden; alhoewel ik niet weet, of het niet veel beter voor het algemeen welzijn en voor hun eigen eer ware geweest, dat zij den heer Rubens gezonden hadden, die reeds meer dan eens met

(1) Francisco Raphelengio Leidæ.
S. P. Cognate Carissime.

De Christophoro Porreto cum D. Rubenio egi, haud peregi. Rationes haud iniquas allegat: unum sibi sculptorem, quem habet, sufficere; quem nec plane occupare possit: chiragra subinde se impediri, ut pluribus imagunculis delineandis haud par sit; nec item cum sculptor inciderit, refingendis. Porro alios hic reperiri pictores qui ipsius opera uti possint, et quorum ipse instructione proficere valeat. At vero dubitem, num isthic commodius ab aliquo sculptore aut pictore instrui possit.

(2) Ego nihil despero, sed a vario et dubio hoc bello pacem aliquam sive inducias exspecto. Quarum fundamentum aliquod fecit Rubenius noster duplici sua in urbem Leodiensem ad Ordinum Hollandiæ deputatos profectio.

Oranje en de Hollanders heeft onderhandeld over het vredesverdrag in naam onzer doorluchtige vorsten en de zaak bijna tot een goed einde had gebracht. Hij was wel in staat den vrede met Engeland te sluiten en een verdrag met de Hollanders voor te bereiden; hij was wel bekend en wel gezien bij Oranje. (1)

MAX. ROOSES.

(1) A Comitibus Ordinum, eorumque Legatis in Bataviam missis, boni aliquid spero: etsi nescio, an non ex re magis publica ipsorumque ordinum honore, missus esset eorum nomine Dnus Rubenius, qui jam non semel Auriacum et Batavos de Induciis Ser^mae Principis nomine convenerat, & pœne iam rem confecerat. Qui Britannicæ paci conciliandæ idoneus fuit, & induciis cum Batavo componendis aptus erat; utpote Auriaco ipsi satis notus, et gratus.

UN TABLEAU ÉGARÉ DE RUBENS.

La lettre que nous reproduisons concerne un tableau de Rubens que le nonce apostolique, Jean François, des Comtes Guidi da Bagno, archevêque de Patras et plus tard cardinal, envoyait au Marquis da Bagno, à Rome. Elle est adressée à Erycius Puteanus, le célèbre professeur de Louvain, par Marc Antoine Bongrati, secrétaire du Nonce. Quel sujet représentait ce tableau ? Nous n'avons pu le découvrir. Peut-être l'œuvre du maître existe-t-elle encore dans la famille du destinataire et, dans ce cas, la lettre constitue une date. Il est probable que le tableau avait été commandé directement au peintre par le nonce dont il était l'intime ami.

Cette lettre fait partie de la correspondance d'E. Puteanus à la Bibl. royale de Belgique, à Bruxelles.

Molto Ill^{re} et ecc^{mo} S^{re} mio oss^{mo}.

Mons^{re} Ill^{mo} Nuntio, mio padrone, per la confidenza che tiene nella cortesia di V. S. m'ha

ordinato di scriverle la presente, e di pregarla da sua parte d'un favore. Sappia dunque V. S. che alli 22 del mese passato, fu consignato qui ad un Guglielmo, carrettiero ordinario di questi che ogni giorno vanno et vengono di Lovanio a Brusselles, una cassetta quadra, lunga due canne e mezza in circa, ben ammagliata e coperta di tela incerata, per portarla a Lovanio e consegnarla insieme con un piego di lettere nell' hosteria dell' insegna dell' Imperatore, al Sg^{re} Cesare Cotta, che haveva avvisato qua al S^r Paolo Bustanzi, che stava di partenza per Italia, e conduceva seco un carro con laqual commodita havrebbe portato sino a Milano ladetta cassetta. Hora di poi si e inteso che detto S^{re} Cotta sia partito senza haver portato detta cassetta, e che restava appresso il detto hoste dell' Imperatore, costi à Lovanio, dal quale desidera Mons^{se} che si recuperi e che si rimandi in Brusselles. Però prega V. S. che sia servita di commettere a qualcheduno di casa sua, che vadi a trovare il detto hoste dell' Imperatore e cerchi di sapere la causa per la quale il detto S^r Costa n'ha portato la d^a cassetta, per avvisarla qua, e ricuperare d^a cassetta dall' hoste e remandarla qua, con prima occasione, la quale da una parte e questa inscrizione : *All' Ill^{mo} Sr Marchese di Bagno, Roma,* e dall' altra parte, questa : *Racc^{to} a Milano al S^r Dionisio Basilij,* e, come si e detto, e coperta di tela incerata, et ammagliata con corda, e dentro per dirla a V. S. vi e un quadro del S^r Rubens, di molto prezzo, però bisogna avvertire che la d^a cassetta non fosse stata aperta e di conoscere

se e ben conditionata, et insieme ch' essa, ricuperare anco il piego di lettere ch' era diretto al d^o S. Cesare Cotta, nella soprascrittione del quale vi erano aggiunte queste parole: *All' hosteria dell' Imperatore a Lovanio* con un quadro. E di gratia V. S. si compiaccia di far fare diligenza subito, acciò questo quadro non andasse a male, e si veda di sapere perche causa d^o S. Cesare non l'ha portato come haveva promesso, poiche si e saputo che il quadro arrivò in Lovanio alli 22, et egli parti per Milano insieme con l'Arcivescovo Dublinense, il venerdi, che fu alli 23 del d^o mese.

In somma, si raccomanda alla cortesia di V. S. la ricuperatione di d^o quadro, e Mons^{re} la prega di escusarla della briga che li ha, poiche in Lovanio non tiene amico in che maggiormente confidi che in lei, alla quale S. S. Ill^{ma} restera particolarmente obligato di questo servitio, ed io inviando a V. S. mille raccomandazioni e bacciamani dalla parte del S^{re} Suarez, (1) del quale hier sera hebbi lettere, mi confermo a V. S. per servire di vero affetto et osservanza, e pregandola ad honorarmi delle volte de' suoi commandamenti, le bacio cordialmente le mani. Di Bruxelles, li 5 di ottobre 1622.

Di V. S. molto ill^{re} et ecces.

Affett. et Deditissimo servitore,
Marc' Antonio Bongratio Seg^{rio}.

(1) J. M. Suarez, protonotaire apostolique, d'abord attaché à la Nonciature, à Bruxelles, et depuis quelques semaines, à Avignon.

(TRADUCTION.)

MONSIEUR,

Plein de confiance en votre courtoisie, mon maître, Monseigneur le Nonce, me charge de vous écrire la présente, pour vous prier d'une faveur.

Vous saurez donc que, le 22 du mois passé, il a été consigné à un certain Guillaume, un de ces charretiers qui font tous les jours la messagerie entre Louvain et Bruxelles, une cassette carrée, longue d'environ deux cannes et demi, bien emmaillottée, recouverte de toile cirée, pour être transportée à Louvain et remise avec un paquet de lettres, à l'hôtellerie de *l'Empereur*, à M. César Cotta, qui avait donné avis à M. Paul Bustanzi qu'il était sur son départ pour l'Italie avec un chariot sur lequel il aurait chargé ladite cassette et l'aurait conduite à Milan.

Aujourd'hui, nous entendons dire que M. Cotta est parti sans avoir emporté la cassette, et que celle-ci est restée entre les mains de l'hôte de *l'Empereur*, à Louvain. Monseigneur désirerait qu'elle en fût retirée et envoyée à Bruxelles. Je vous prie donc de vouloir bien ordonner à quelqu'un de vos gens d'aller trouver l'hôte de *l'Empereur*, et de chercher à savoir la cause pour laquelle M. Cotta n'a point emporté la cassette pour la remettre à sa destination, de reprendre cet objet à l'hôte et de l'envoyer ici par la première occasion. D'un côté, elle porte l'inscription : *All' Ill^{mo} Sr Marchese di Bagno, Roma*, et de l'autre côté : *RACC^{to} A MILANO al Sr Dionisio Basilij*, et comme je l'ai dit, elle est recouverte de toile cirée et entourée de cordes. Je vous confie qu'elle renferme un tableau de grand prix de M. Rubens, je dois donc vous demander de ne pas laisser ouvrir la cassette et de vous assurer si elle est bien conditionnée. Veuillez aussi reprendre le paquet de lettres adressé à M. César Cotta, paquet portant pour suscription : *A l'hôtellerie de l'Empereur à Louvain, avec un tableau*.

Et de grâces, usez de grande diligence afin qu'il n'arrive

pas de mal au tableau, et tachez de savoir pourquoi M. Cotta ne l'a pas emporté comme il l'avait promis, car nous savons que le tableau est arrivé à Louvain le 22 et que M. Cotta est parti pour Milan avec l'archevêque de Dublin, vendredi 23 de ce mois.

En somme, on recommande à votre obligeance la découverte du tableau, et Monseigneur vous prie d'excuser la peine qu'il vous donne; mais il n'a à Louvain aucun ami à qui il se confie autant qu'à vous et il vous sera particulièrement reconnaissant de ce service. J'ai reçu hier soir des lettres du protonotaire Suarez qui vous envoie ses compliments et baise-mains, et me recommandant à votre affection, je vous prie de m'honorer de vos ordres. Bruxelles, 5 octobre 1624.

Votre dévoué serviteur,
Marc Antoine Bongratio.

Puteanus dut exécuter immédiatement la commission, car le 8, Bongratio lui écrivait déjà pour le remercier de la grande diligence qu'il avait mise à retrouver la caisse égarée.

C. R.

SÉANCES.

SÉANCE DU 23 MARS 1882.

A Anvers, chez M. P. Génard, à 8 heures du soir.

Présents : MM. P. GÉNARD, MAX ROOSES,
CH. RUELENS.

M. le président Gachard et M. le Chevalier de Burbure, indisposés, se trouvent dans l'impossibilité d'assister à la réunion.

La séance est consacrée à prendre diverses mesures relatives à la publication du *Bulletin*, aux arrangements avec les éditeurs, à la distribution de quelques exemplaires aux savants qui se sont distingués par leur travaux sur Rubens, à des collaborateurs, à des institutions.

SÉANCE DU 15 JUIN 1882.

A Anvers, chez M. le Chev. L. de Burbure.

Présents : MM. le Chev. L. DE BURBURE,
P. GÉNARD, MAX ROOSES, CH. RUELENS.

Dans cette séance, le secrétaire fait à ses collègues un rapport verbal sur le résultat de ses investigations dans les bibliothèques du Midi de la France. (V. ci-dessus, p. 161 et suiv.)

SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 1882.

A Bruxelles, aux Archives générales du Royaume, à 1 heure, sous la présidence de M. Gachard.

Présents : MM. L. DE BURBURE, P. GÉNARD, MAX ROOSES, CH. RUELENS, secrétaire.

Le secrétaire fait quelques communications d'ordre intérieur.

M. Génard communique les réponses que la Commission a reçues de MM. A. Baschet, Sainsbury, Villaamil, etc., après l'envoi qui leur avait été fait de la première livraison du *Bulletin*. Ces savants écrivains approuvent l'œuvre de la Commission et veulent bien nous promettre leur précieuse coopération.

Le secrétaire passe à ses collègues la copie d'une lettre de Rubens, découverte dans les archives de Florence, par M. Milanesi, le savant éditeur de Vasari, copie gracieusement offerte à la Commission. Elle est datée de 1603 et se rapporte à la mission dont le peintre avait été chargé auprès du Roi d'Espagne par le duc de Mantoue.

Dans cette lettre, il est fait mention d'un certain Van der Neesen, résidant à Livourne. M. Génard donne quelques renseignements sur la famille de ce personnage, lequel descend probablement du secrétaire de la ville d'Anvers, Denis Van der Neesen. La lettre sera publiée avec des commentaires précis.

Le secrétaire passe encore sous les yeux de la Commission un recueil de pièces de famille,

provenant de Frédéric de Marselaer, d'Anvers, auteur du *LEGATUS*, recueil contenant, entr'autres, des copies, avec variantes, de l'explication donnée par Rubens, d'un frontispice qu'il avait composé pour l'ouvrage de de Marselaer. Ce document fera l'objet d'un article dans une prochaine livraison du *Bulletin*.

Cette *Elucidatio*, ainsi que le fait remarquer M. Max Rooses, a été imprimée au *verso* du faux titre du *Legatus*, édition de 1666, mais le texte en a été modifié (1) et l'histoire même de document est curieuse.

M. le président annonce qu'il a écrit à M. Canovas del Castillo au sujet de la correspondance de Rubens avec le Duc d'Olivarès, et propose à la Commission d'adresser une lettre de rappel relativement aux copies demandées à Tolède de la correspondance de Philippe IV avec son frère, le Cardinal-Infant.

M. Génard apprend à ses collègues que M. le Baron de Borrekens a bien voulu présenter ses bons offices à la Commission pour s'informer si dans les archives de M. le Comte Florimond de Bergeyck ne se trouvent pas des documents relatifs à Rubens.

M. Max Rooses est d'avis que le *Bulletin* est imprimé en caractères d'un œil trop fort et propose de demander à l'imprimeur des spécimens de texte plus compact. La Commission adhère à la proposition.

(1) Cette *Elucidatio* manque à l'exemplaire que possède la bibliothèque royale.

M. de Burbure, faisant fonctions de trésorier, donne des détails sur la situation de la caisse de la Commission et présente le budget pour l'année prochaine.

Il est résolu d'écrire à Lord Ashburnham afin d'obtenir de Sa Seigneurie l'autorisation d'explorer quelques recueils de son immense collection.

La Commission s'occupe de la demande faite par un éditeur d'utiliser des estampes publiées dans le *Bulletin*. Cette demande n'a pu être agréée.

Le secrétaire lit le projet du *Rapport sur les travaux de la Commission pendant l'année 1882*. Ce projet est adopté avec la modification d'un passage, proposée par M. le président. Le rapport est donné ci-après.

Après avoir pris diverses mesures pour les prochaines livraisons du *Bulletin*, la Commission se sépare à 3 heures.

RAPPORT

SUR LES OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1882

présenté dans la séance du 21 décembre.

En présentant ce compte-rendu sommaire de nos travaux, nous n'hésitons pas à le caractériser en deux mots, en disant qu'il offre le bilan d'une année bien remplie.

Nous avons, les années précédentes, suffisamment déblayé et préparé le terrain pour commencer notre édifice, nous en sommes à la période d'accumulation de matériaux et ceux-ci forment déjà une quantité telle que nous pouvons entrevoir le moment où nous mettrons la main à l'œuvre même de la construction.

La recherche des matériaux est donc encore notre occupation principale : on sait qu'elle demande du temps, de la patience, beaucoup d'aide et même un peu de hasard. Il n'est pas possible, dans une besogne de ce genre, de procéder avec ordre et méthode : les mines, plus ou moins fécondes, qu'il s'agit de fouiller, sont très nombreuses. Nos

rapports précédents en ont fait connaître quelques unes.

Notre digne président, qui a exploré avec tant de succès l'immense dépôt confié à sa garde, ainsi qu'une foule d'archives à l'étranger, ne cesse point ses investigations et tient en réserve pour notre œuvre, tout ce qu'il a découvert depuis ses divers travaux sur Rubens.

M. Génard continue de relever dans les archives d'Anvers, les actes qui se rapportent au peintre, à ses affaires, à sa famille, à ceux qui ont été en rapport avec lui.

M. Max Rooses a recueilli dans le Musée Plantin-Moretus de précieux témoignages pour la vie et les relations de Rubens. En outre, il a accompli de grands voyages pour étudier les œuvres du peintre et réunir tout ce qui peut éclairer l'histoire de celles-ci.

M. le chevalier Léon de Burbure, dont la vie entière a été consacrée à la recherche des documents relatifs à l'histoire des arts et des sciences, en Belgique, a par devers lui un contingent considérable de notes, de renseignements de tout genre sur Rubens, contingent qu'il augmente sans cesse.

Votre secrétaire a été explorer, cette année, les bibliothèques de Carpentras, Montpellier, Nîmes et Paris. Plus de deux cent pièces y ont été trouvées; elles sont là sous vos yeux, copiées, traduites, en partie commentées, et l'on exécute sans cesse des transcriptions de documents indiqués.

Le grand événement de notre année de travail

a été la fondation du *Bulletin Rubens* dont ce rapport terminera le premier volume.

C'était certainement une entreprise hardie que de commencer, dans notre petit groupe, la publication d'un journal consacré à la mémoire d'un homme. Comprenant dès l'abord l'utilité, la nécessité même de cet organe de nos travaux, nous n'avons pas hésité, et nous croyons pouvoir dire que nous n'avons pas à regretter notre tentative assez audacieuse. Le plan conçu commence à se dessiner dans ses contours multiples, on aperçoit les lignes d'ensemble, nous ne poursuivons pas une idée confuse ou chimérique. Qu'il nous soit permis d'y revenir un instant.

Rien d'un homme tel que Rubens ne doit rester inconnu, « a dit M. Baschet. » Cette parole, prononcée par un savant qui a rendu de si grands services à l'histoire de l'illustre artiste, peut servir d'épigraphe générale à toute notre entreprise. Nous avons à rechercher tous les témoignages qui parlent de sa vie, à composer la notice de toutes ses œuvres, à recueillir ses écrits, à connaître ceux qui ont eu l'honneur d'être ses amis, ses correspondants, ses élèves, ceux même qui ont subi son influence. Nous avons à poursuivre dans ses divers voyages et résidences les relations qu'il s'y était créées comme artiste, comme diplomate, comme savant, nous avons, enfin, à rechercher ses actes de père de famille et de citoyen. Ces investigations étendues, ces études diverses, nous apportent une provision considérable de renseignements. Si tous ne peuvent avoir place intégralement dans le *Bulletin Rubénien*

que nous préparons, il n'y en aura guère qui n'y soient utilisés : car tous se rapportent au grand peintre à la mémoire duquel notre œuvre est consacrée; tous servent à éclairer sa vie ou se rattachent à des événements, des personnages, des travaux auxquels il n'a pas été étranger.

Les extraits des procès-verbaux de nos séances ont jeté quelque jour sur le sort des archives et de la correspondance de Rubens; ils font connaître les efforts que nous avons faits pour en suivre la trace, ils donnent des détails sur les biographies et d'autres sources d'informations pour la vie du peintre; les rapports du secrétaire ont dit le résultat des investigations opérées en France; les articles de MM. Dehaisnes et Génard sur un coffret et une aiguière, ayant appartenu à Rubens, ont donné lieu à des études neuves et inédites sur l'art de la ciselure en Belgique; les documents fournis par MM. E. Van Even, Pinchart, Max Rooses sont de vraies monographies de quelques œuvres importantes; les notices de M. Ruelens et les pièces qui y sont annexées, concernent la vie et les travaux de deux peintres amis ou élèves de Rubens; d'autres articles de MM. Génard et Rooses traitent de points importants de son histoire et de ses relations, enfin, les comptes rendus d'ouvrages et les nouvelles Rubéniennes seront consultées utilement par ceux qui s'intéressent à la gloire de notre illustre compatriote.

Pour les volumes suivants du *Bulletin*, nous pouvons dès à présent annoncer des articles concernant plusieurs personnages qui jouent un

rôle dans l'existence active ou domestique de Rubens: C. Gevartius, Nicolas Rockox, G. Wendelinus, Fréd. de Marselaer, Erycius Puteanus, Aub. Miræus, etc.

Nous avons en outre de bonnes et sérieuses promesses de collaboration.

Nous pouvons donc avoir confiance dans l'avenir du *Bulletin*. Il a conquis des sympathies, établi des relations et nous avons le ferme espoir qu'il aidera de plus en plus à l'accomplissement de notre œuvre.

Le Secrétaire,
C. RUELENS.

NOUVELLES RUBÉNIENNES.

Trésor artistique des églises de Bruxelles, par Hyac. de Bruyn, vicaire aux Minimes, etc. Louvain, Fonteyn, 1882. 1 vol. in-8°.

Ce volume, qui sera probablement suivi de plusieurs autres, contient l'histoire et la description des trois principales églises de Bruxelles, Ste.-Gudule, Notre-Dame au Sablon, et Notre-Dame de la Chapelle, avec la notice des objets d'art qui s'y trouvent.

Nous le signalons ici parce qu'il donne des détails sur les tableaux de Rubens qui ornaient autrefois ces églises; ainsi, Ste.-Gudule en possédait quatre, le Sablon, un, la Chapelle, trois.

Ceux de Ste.-Gudule étaient : *La Nativité de Jésus-Christ, la Descente du Saint-Esprit, l'Epiphanie* et *St.-Pierre recevant les clefs*. La deuxième de ces œuvres, dit l'auteur, est complètement perdue. Il ne nous apprend point ce que sont devenues les autres.

Le *Sablon* possédait une des nombreuses *Madeleines* du grand artiste. Aucun renseignement sur son sort.

La *Chapelle* avait l'*Assomption de la Vierge, le Martyre de St.-Laurent* et *St.-Pierre recevant les clefs*, dont l'auteur ignore la destinée.

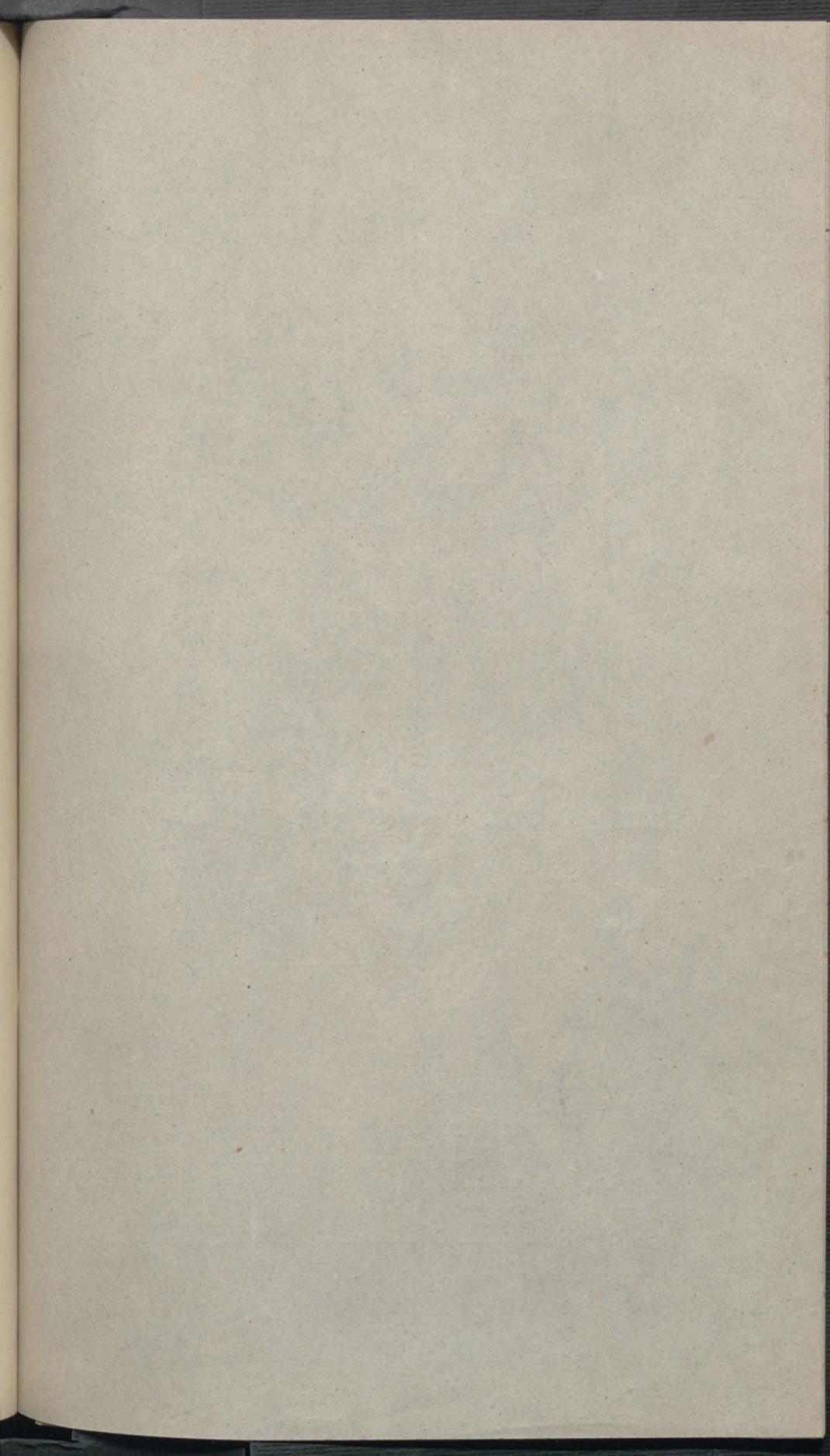
Le *Bulletin* donnera des renseignements sur l'histoire de ces œuvres.

C. R.

TABLE.

	PAGES.
INTRODUCTION	1
<i>Commission-Rubens</i> . Institution, séances, travaux . .	1
Séance du 3 mai 1878.	16
» » 1 février 1879.	29
» » 18 octobre 1879	36
» » 23 décembre 1880.	39
Rapport du secrétaire sur les opérations de l'année 1880.	41
P. GÉNARD. L'acte de Cologne du 26 avril 1577, etc.	47
M. ROOSES. L'assomption de la Vierge du maître autel de la cathédrale d'Anvers	59
E. RUELENS. Le peintre Adrien de Vries	72
E. VAN EVEN. Tableau de Rubens pour les Dames blanches, à Louvain (1633)	99
CHAN. DEHAISNES. Un coffret de Rubens	105
ALEX. PINCHART. Les tableaux de Rubens dans l'église de l'Oratoire, à Rome	109
C. RUELENS. Rapports sur un voyage en France (1881).	114
Séance du 20 décembre 1881.	135
Rapport du secrétaire sur les opérations de l'année 1881.	140
Séance du 27 décembre 1881.	148
<i>Nouvelles Rubéniennes</i> . (Acquisition d'un tableau de Rubens pour le musée de Bruxelles — Exposition de la société néerlandaise de bienfaisance. — Rubens und die Antike v. Fr. Goeler v. Ravensburg. — Vente Du Bus de Gisignies. — Commission de l'œuvre de Rubens. Reproductions acquises. — Vente Hamilton, etc.	152

	PAGES.
C. RUELENS. Rapports sur un deuxième voyage en France (1882)	161
» Le peintre A. de Vries (fin).	171
M. ROOSES. P. P. Rubens en Balthazar Moretus, 1 ^{ste} afdeeling	203
P. GÉNARD. P. P. Rubens en Willem Panneels	220
— » L'aiguière de Rubens, dite des Archiducs Albert et Isabelle.	224
C. RUELENS. Beiträge ꝛ. <i>Niederländische Kunstgeschichte</i> v. H. Riegel. (Notice)	247
<i>Nouvelles Rubéniennes</i> . Restaurations opérées au musée du Louvre. — 5 ^e édition du catalogue du musée de Bruxelles, par M. E. Fétis. — Correspondance de del Pozzo. Passages relatifs à Rubens publiés par M. E. Müntz. — Vente Hamilton	253
C. RUELENS. Jean Cossiers	261
M. ROOSES. P. P. Rubens en Balthazar Moretus (<i>vervolg</i>)	275
C. RUELENS. Un tableau égaré de Rubens	300
Séance du 23 mars 1882	305
» » 15 juin »	Ibid.
» » 21 décembre 1882	306
Rapport du secrétaire sur les opérations de l'année 1882. <i>Nouvelles Rubéniennes</i> . Trésor artistique des églises de Bruxelles, par Hyac. de Bruyn	309
TABLE	314
	315



BULLETIN-RUBENS

ANNALES

de la

COMMISSION OFFICIELLE INSTITUÉE PAR LE
CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE D'ANVERS

*pour la publication des documents
relatifs à la vie et aux
œuvres de Rubens*

Tome I



ANVERS

IMPRIMERIE & LITHOGRAPHIE
VEUVE DE BACKER
rue Zirk, 35

BRUXELLES

LIBRAIRIE C. MUQUARDT
MERZBACH & FALK, éditeurs
rue de la Régence, 45

1882

6

2-A

RUBENS-BULLETIJN

JAARBOEKEN

der

AMBTELIJKE COMMISSIE INGESTELD DOOR DEN
GEMEENTERAAD DER STAD ANTWERPEN

*voor het uitgeven der bescheiden
betrekkelijk het leven en de
werken van Rubens*

Tweede Deel



ANTWERPEN

BOEK- & STEENDRUKKERIJ
WED. DE BACKER
Zirkstraat, 35

BRUSSEL

BOEKHANDEL C. MUQUARDT
MERZBACH & FALCK, uitgevers
Regenciestraat, 45

1885

2 ~~B~~

~~2-D~~

RUBENS BUREAU

JAARBOEK

BULLETIJN

—

BULLETIN

